UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00291314 3

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/bibliothquedel170ecol

LES
MONUMENTS ROMAINS
D'ORANGE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

LES MONUMENTS ROMAINS D'ORANGE

PAR

LOUIS CHATELAIN

ÉLÈVE DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES
MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS

1908

Tous droits réservés.

Cet ouvrage forme le fascicule 170e de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES
PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES
DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

CENT SOIXANTE-DIXIÈME FASCICULE

LES MONUMENTS ROMAINS D'ORANGE

PAR

LOUIS CHATELAIN

PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS

1908

Tous droits réservés

AS
162
B6
Case 170

Sur l'avis de M. A. Héron de Villefosse, directeur des conférences d'épigraphie latine et antiquités romaines, et de MM. B. Haussoullier et H. Thédenat, commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M. Louis Chatelain le titre *d'élève diplômé de la section d'histoire et de philologie de l'École pratique des Hautes Études.*

Paris, le 5 avril 1908.

Le directeur de la Conférence,
A. Héron de Villefosse.

Les commissaires responsables,
B. Haussoullier, H. Thédenat.

Le Président de la Section,
G. Monod.

AVANT-PROPOS

L'idée première de ce travail m'a été suggérée par mon maître, M. Héron de Villefosse, à ses conférences de l'École pratique des Hautes Études. Je songeais d'abord à réunir tous les documents relatifs aux antiquités romaines trouvées à Orange ; le Comité archéologique me confia, pour cette tâche, une mission en avril-mai 1907 ; puis je fus amené à étudier en détail les monuments mêmes d'Orange.

Ce mémoire, commencé dans le courant de l'année 1906, a été déposé au Conseil de l'École des Hautes Études le 4 janvier 1908. Je n'émets point la prétention de produire une œuvre complète [1] ; néanmoins les deux épigraphistes éminents que l'École des Hautes Études a chargés d'examiner mon travail ont jugé préférable de le faire imprimer que d'attendre, pour le compléter davantage, la poursuite incertaine de documents qui se dérobent. Je m'estimerai heureux si l'on me révèle, comme omis dans cette étude, des monuments romains trouvés à Orange ou dans les environs immédiats de cette ville. La seule utilité de mon travail sera peut-être d'éveiller l'attention des collectionneurs et des conservateurs, étrangers ou français ; je les remercie d'avance pour les monuments d'Orange qu'ils voudront bien me signaler.

Ce m'est un plaisir d'exprimer ici quelle reconnaissance je garde à tous ceux qui ont favorisé mes recherches : à Orange, M. Ch. Morenas, conducteur des travaux pour les monuments historiques ; M. Ant. Yrondelle, conservateur de la bibliothèque municipale ; M. Patin, M. Fauchier, sans oublier le fontenier chef, M. Berger ; — au Musée Calvet

1. Une autre difficulté de mon sujet consistait à n'admettre que les monuments réellement trouvés à Orange, le renom de cette ville ayant poussé des collectionneurs à leur attribuer bien des trouvailles incertaines ; je me suis efforcé de n'admettre que les témoignages autorisés.

d'Avignon, MM. Digonnet, administrateur; Joseph Girard, conservateur, et Auguste Binon, gardien; — à Carpentras, M. Raynolt; — à Gigondas, Madame veuve E.-V. Raspail; — à Sommières, MM. Lombard-Dumas; — à Nîmes, MM. Félix Mazauric, conservateur du musée, et Jeannin, conservateur de la bibliothèque; — à Montélimar, M. Roger Vallentin du Cheylard; — à Lyon, MM. Dissard, conservateur au Palais des Arts, et Cantinelli, bibliothécaire de la ville; — à la Bibliothèque nationale, MM. Babelon, Troubat, Dorez, de Villenoisy.

Au musée de Saint-Germain-en-Laye, M. Salomon Reinach a bien voulu m'autoriser à publier du catalogue manuscrit l'inventaire des objets provenant d'Orange : on verra, pour les monuments figurés, de quel secours me fut cette faveur.

Je dois à l'amabilité de MM. Formigé, architecte des monuments historiques, et Grandjean, inspecteur général des beaux-arts, de pouvoir reproduire la Vénus d'Orange, d'après une photographie de M. Formigé. M. Espérandieu m'a confié un fragment de parcellaire cadastral, et M. Héron de Villefosse une tête inédite de l'Afrique.

J'ai une dette de reconnaissance particulière envers M. Espérandieu. Outre les papiers inédits d'Allmer, il a mis à ma disposition sa riche bibliothèque et m'a communiqué, en avril 1907, les épreuves de son chapitre sur les bas-reliefs d'Orange; enfin il m'a fourni de nombreuses et utiles indications de toute sorte, et ses conseils m'ont été très précieux.

C'est surtout à M. Héron de Villefosse que je suis redevable d'une infinie gratitude. Sa vaste érudition, sa connaissance profonde de toutes les antiquités romaines de la Gaule, sa curiosité toujours en éveil, sont bien connues, mais seuls ses élèves sont à même de dire quel accueil il réserve à leurs études.

Louis Chatelain.

Orange, 6 novembre 1908.

ANTONIO · HERON · DE · VILLEFOSSE

INSTITVTI · GALLICI · SOCIO
IN · MVSEO · LVPARENSI · CONSERVATORI
IN · SCHOLA · SORBONENSI
ALTIORIBVS · STVDIIS · DEDITA
ARTIS · EPIGRAPHICAE · PROFESSORI
IN · PLVRIMAS · ACADEMIAS · ET
GALLICAS · ET · EXTERAS · COOPTATO
VIRO · SCIENTIA · VETERIS · HISTORIAE
GALLIARVM · PRAESTANTISSIMO
MAGISTRO · INCOMPARABILI
LVDOVICVS · CHATELAIN · DISCIPVLVS
HVNC · LIBRVM · GRATISSIMO · ANIMO
DEDICAVIT

LES

MONUMENTS ROMAINS D'ORANGE

INTRODUCTION

Au nord d'Avignon, dans la fertile vallée qu'arrose l'Eygues, affluent du Rhône, s'élève la colline Saint-Eutrope, haute de 109 mètres, appelée, non sans emphase, *la Montagne*. Le versant septentrional, un peu aussi le versant oriental, enserrent au sud la cité d'Orange [1] ; au nord la Meyne, limite naturelle, lui impose la forme d'un arc de cercle. Le plan de la ville se ressent encore des bornes étroites où elle s'est développée. Sauf la *rue de la République*, ouverte en 1904, les voies intérieures sont parfois tortueuses et d'une largeur toujours insuffisante [2] : à les parcourir vers midi en été, plus minuscules et comme étouffées sous les toiles qui les abritent contre l'ardeur du soleil, on a l'impression d'être en quelque ville du sud de

1. Sous-préfecture du département de Vaucluse ; 10.096 habitants. — A 46 mètres au-dessus du niveau de la mer, par 44° 7′ 57″ de latitude et 2° 28′15″ de longitude ; à 1800 mètres de la rive gauche de l'Eygues, à 5 kilomètres et demi de la rive gauche du Rhône ; à 30-20 kilomètres d'Avignon ; à 713.253 mètres de Paris par la voie ferrée.

2. Comme il sied à une ville où l'on regardait comme dangereux pour les vers à soie et pour le vin des caves, en 1717, le passage d'une diligence, innovation qui avait lieu depuis peu. — Voy. Bastet, *Histoire de la ville et principauté d'Orange*, p. 157.

l'Italie, plutôt que dans l'active petite cité si absorbée par son commerce [1] qu'elle n'a point encore eu souci de posséder un musée.

Ce n'est pas à ses souvenirs d'illustre Principauté qu'Orange aurait pu emprunter les éléments d'une collection historique ; de son passé d' « ancienne capitale » je n'ai point d'ailleurs à m'occuper [2]. Mais en rassemblant dans ce mémoire tous les monuments romains que j'ai pu étudier ou simplement noter, depuis les plus imposants jusqu'aux moindres fibules ou fragments de poterie, j'ai pensé rendre quelque service à l'archéologie, dussé-je ne fournir à la science que le catalogue exact, sinon complet, d'un musée qui n'existe pas.

L'absence de musée à Orange étonne d'autant plus les visiteurs épris d'antiquités romaines qu'il y a cent ans les amis de l'art antique réclamaient déjà un abri pour les nombreux restes exhumés soit autour du théâtre, soit près du cimetière [3] : Millin et Mérimée s'étonnaient que de telles richesses fussent exposées à disparaître, par suite de l'insouciance des uns ou de la malhonnêteté des autres ; Artaud léguait à la ville, en 1838, la propriété qu'il possédait à l'est de l'arc de triomphe, mais on prenait ce local pour y transporter le Collège municipal ; aussi, en 1905, M. Héron de Villefosse pouvait-il écrire : « Il est vraiment déplorable qu'une ville aussi célèbre par ses monuments antiques, une ville où les souvenirs de l'antiquité romaine sont aussi importants et reçoivent la visite de tant de touristes, ne possède même pas un petit musée

1. Sur l'industrie restreinte et le commerce prospère de la ville, v. Yrondelle, p. 10, 2e alinéa.

2. Cf. sur la Principauté, outre les ouvrages de La Pise et de Papon, l'excellente *Histoire* de Bastet, déjà citée, et les livres plus récents de MM. A. de Pontbriant (*Histoire de la Principauté d'Orange...*, Paris, Picard, 1891, 8°) et L. Roussel (voy. *Bibliogr.*).

3. C'est près du cimetière qu'ont été exhumées la plupart des poteries de la si riche collection Lombard-Dumas ; c'est auprès du théâtre ou dans son enceinte qu'on a retrouvé presque toutes les inscriptions, fragments de statues, bas-reliefs, etc...

municipal... Tout a disparu ! Et l'étranger qui s'arrête pour admirer le théâtre antique et l'arc de triomphe ne peut pas comprendre comment, à côté de ces deux grands monuments, il ne reste à Orange ni une poterie, ni une mosaïque, ni un bronze, ni aucun de ces petits témoins de la civilisation romaine si abondants dans les autres villes de la vallée du Rhône. Tout a été détruit ou transporté ailleurs... [1] »

A part les monuments d'architecture, quelques inscriptions et bas-reliefs, la plupart des antiquités découvertes à Orange sont conservées au Musée Calvet d'Avignon ; dans la collection Lombard-Dumas, naguère à Sommières, maintenant à Nîmes ; chez Mme Raspail, à Gigondas ; chez M. Vallentin du Cheylard, à Montélimar ; chez M. Digonnet, à Avignon ; l'on en retrouve aux musées de Lyon et d'Autun, à la Bibliothèque Nationale, au Musée de Saint-Germain-en-Laye, chez MM. Héron de Villefosse, Thédenat, Espérandieu, etc. Plusieurs de ces objets sont à l'étranger ; les uns font partie de la collection Pierpont-Morgan, aux États-Unis, ou de la collection Warocqué, à Mariémont ; beaucoup ont dû échapper au recensement général que j'ai tenté [2].

HISTOIRE

Le texte le plus ancien où il soit fait mention d'Orange [3] est un texte de l'*Epitome* de Tite Live [4] relatif à la défaite

1. *Revue épigraphique*, juillet 1905 (p. 2 du tirage à part). — Cf. également le *Bull. arch. de 1907*, extrait des procès-verbaux, séance du 11 mars, p. IX-X du tirage à part.

2. J'ai considéré comme *monuments romains d'Orange* tous ceux qui ont été trouvés dans les communes des deux cantons d'Orange : Camaret, Jonquières, Sérignan, Travaillan, Uchaux, Violès, à l'est ; Caderousse, Chateauneuf-Calcenier ou Chateauneuf-des Papes, Piolenc, à l'ouest.

3. Sur l'étymologie d'Orange et la métathèse qui s'est produite, voy. l'article de Schultz-Gora (*Bibliogr.*), que M. Antoine Thomas a eu l'obligeance de me signaler.

4. Chap. LXVII.

infligée aux Romains par les Cimbres et les Teutons, en 105 avant J.-C. : « *Ab isdem hostibus Cn. Manlius cos. et Q. Seruilius Caepio pro cos. uicti proelio castris quoque binis exuti sunt, militum milia octoginta occisa, calonum et lixarum XL secundum Arausionem.* »

Dans sa description de la Narbonnaise, Strabon nous donne le nom grec d'Arausio : « Εἰσὶ δὲ ἐν τῷ μεταξὺ πόλεις καὶ Αὐενιῶν καὶ Ἀραυσίων καὶ Ἀερία, τῷ ὄντι, φησὶν Ἀρτεμίδωρος, ἀερία διὰ τὸ ἐφ' ὕψους ἱδρῦσθαι μεγάλου [1]. » Ce passage a souvent été mal interprété [2] ; on a dit que, sur le témoignage d'Artémidore, vivant cent ans avant J.-C., Strabon mentionnait l'existence d'Orange : or Strabon n'emprunte à son prédécesseur que l'explication du nom symbolique d'Aëria.

Un autre texte important est celui de Pomponius Mela ; je cite à dessein le passage en entier : « *Gallia Lemanno lacu et Cebennicis montibus in duo latera diuisa, atque altero Tuscum pelagus adtingens altero oceanum, hic a Varo illic a Rheno ad Pyrenaeum usque permittitur. Pars Nostro mari adposita (fuit aliquando Bracata nunc Narbonensis) est magis culta et magis consita ideoque laetior.*

Urbium quas habet opulentissimae sunt Vasio Vocontiorum, Vienna Allobrogum, Auennio Cauarum, Arecomicorum Nemausus, Tolosa Tectosagum, Secundanorum Arausio, *Sextanorum Arelate, Septimanorum Beterrae* [3].»

Et Pline l'Ancien faisant le dénombrement des villes de la Narbonnaise, cite Orange avec Arles et Béziers, colonies situées dans l'intérieur des terres : « In mediterraneo coloniae : Arelate Sextanorum, Beterrae Septimanorum, *Arausio Secundanorum* [4]. »

Or Tite Live est mort en 17 après J.-C. [5], Strabon en 24 ;

1. IV, i, 11.
2. Notamment par Gasparin, p. 3.
3. *De Chorographia*, II, v, 74-75 (édit. Frick, Teubner, 1880).
4. *Nat. hist.*, III, v (iv), 36.
5. On est, bien entendu, forcé de s'en remettre à l'auteur incertain (Florus?) de l'*Epitome* de Tite Live, et de poser en principe qu'il n'a fait que résumer le texte sans y rien changer, ce qui ne peut pas s'établir.

Mela écrivait sous le règne de Claude, c'est-à-dire de 41 à 65, et Pline l'Ancien est mort en 79. Ces quatre textes, qui sont tous du Ier siècle de notre ère, sont les plus anciens documents relatifs à Orange, et les deux derniers seuls constatent l'existence de la *deductio* des vétérans de la seconde légion : nous verrons plus loin l'importance de la remarque.

Mais avant de parler de la colonie, il nous faut dire un mot des Cavares et des limites probables de cette nation.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur les limites du territoire des Cavares. Ptolémée [1] place les Cavares au-dessous de *Segallauni* (capitale Valence) et nous donne leurs latitude et longitude ; Acusion 23° et 44° 15′, Avignon 23° et 44°, Orange 24° et 44° 30′, Cavaillon 23° et 44°.

... Εἶτα ὑπὸ μὲν τοὺς Σεγαλλαυνοὺς Καύαροι, ὧν πόλεις
'Ακουσίων κολωνία κγ μδ δ′
'Ακουεννίων κολωνία κγ μδ
'Αραυσίων κδ μδ γ′
Καβελλιῶν κολωνία κδ μδ

Or si l'information de Strabon paraît exacte pour Avignon et Cavaillon, il importe d'éclaircir un point obscur pour les deux autres villes. Comment se fait-il que dans un texte écrit au second siècle de notre ère, *Arausio* ne porte pas la mention de colonie, et quelle est cette colonie d'*Acusio* qui est si rapprochée d'Orange ? Il importe tout d'abord de distinguer *Acusio* de l'*Acunum* des itinéraires [2], ainsi que l'a fait Desjardins [3] : *Acunum* semble avoir été situé au sud de Montélimar, peut-être à Aigu, si tant est qu'on puisse accorder confiance aux étymologies du baron de Coston [4]. Quant à l'emplacement d'*Acusio*, que Desjar-

1. *Claudi Ptolemaei Geographiae libri octo*, éd. Wilberg et Grashof, Essen, 1838-1845.

2. *Table de Peutinger*, segm. II, A, 2 ; *Itin. Hierosolym.*, éd. Wesseling, p. 553-554 ; éd. P. Geyer (Vindobonae, 1898), p. 5.

3. *Gaule romaine*, t. II, p. 226 et n. 8, et t. III, p. 426, 11°. — Herzog, au contraire (*G. Narb.*, p. 143) paraît identifier *Acunum* et *Acusio*.

4. *Étymologie des noms de lieu du départ. de la Drôme*, 1872, p. 74.

dins suppose sur la rive gauche du Rhône, à égale distance d'Avignon et d'Orange, il serait peut-être téméraire de le chercher. Il est possible, en effet, d'attribuer à une erreur de transposition le titre de colonie que Ptolémée décerne à *Acusio*, alors qu'*Acusio* n'aurait été qu'une simple station, et de reporter sur *Arausio* le titre de colonie que nous savons lui appartenir. Mais je préfère l'hypothèse qu'*Acusio* et *Arausio*, chez Ptolémée, ne font qu'un, la confusion entre Ἀκουσίων et Ἀραουσίων s'expliquant au point de vue paléographique : on trouve en effet Ἀκουσίων dans un manuscrit [1] et dans trois autres [2], la même latitude, μδ΄, autrement dit 44°, est attribuée à *Acusio*. Ainsi comme cités des Cavares mentionnées par Ptolémée, il faudrait citer seulement Avignon, Orange et Cavaillon, toutes trois colonies romaines.

Mais la désignation des Cavares s'applique aussi à plusieurs cités voisines, dont les habitants furent sans doute des clients [3] des Cavares : les *Segallauni* ou *Segouellauni* (Valence), les *Tricastini* (Saint-Paul-Trois-Châteaux), les *Memini* avec *Carpentorate* ; Cavaillon, parfois distingué des Cavares proprement dits, et appelé la capitale des *Cabellici* ; enfin *Aëria*, dont l'emplacement présumé (probablement Lers) a suscité beaucoup d'hypothèses parfois puériles.

On peut fixer comme limites probables des Cavares : à l'ouest, le Rhône jusqu'à Saint-Paul-Trois-Châteaux, à l'est, les Voconces, Vaison, les Méminiens, Carpentras, Apt, Forcalquier. Mais toutes ces données plus ou moins hypothétiques ne présentent qu'un médiocre intérêt. Tout ce que disent les auteurs grecs ou latins sur l'histoire des Gaulois antérieurement à la conquête romaine mérite peu de crédit, et les hypothèses innombrables auxquelles se sont livrés tant d'amateurs et d'érudits régionaux sont encore plus suspectes.

1. Même édition, p. 146 ; Ἀκουσίων *vulgo*.
2. *Ibid.*, μ΄δ L'E. (*Cod. Reg. Coislinianus Nro.* 337, XIV ou XVe s.), G, (*Cod. Reg. Nro.* 2.623, XIIIe s.), et *Palatinus* 1.
3. Cf. d'ANVILLE, *Notice de la Gaule*, p. 219.

Il est cependant un événement qui tient fort à cœur aux Orangeois, c'est le passage d'Hannibal. Gasparin lui-même paraît y croire [1], et récemment son opinion a été soutenue de nouveau [2]. Hannibal, voulant arriver dans les plaines du Piémont avant l'armée romaine placée à l'embouchure du Rhône, aurait passé le fleuve entre Connaux et Orange, au-dessus de Roquemaure, afin de mettre la Durance entre l'armée romaine et lui. Mais quel texte le dit ? Quelle phrase autorise cette liberté d'interprétation ? On ne peut préciser par une hypothèse le défaut de renseignements d'un auteur ancien qu'en étayant cette hypothèse sur des certitudes, non sur de très douteuses vraisemblances [3].

C'est comme colonie romaine qu'Arausio devint une des plus importantes cités de la Narbonnaise ; de cette province les textes cités plus haut, et notamment celui de Mela, vantent la richesse, la splendeur et l'aspect riant (*laetior*) ; avant d'entrer dans le détail, quelques mots sur la province dont Arausio faisait partie, et sur les événements qui firent de la cité des Cavares une colonie romaine.

Depuis quatre siècles Massalia [4] jouissait d'une paix favorable à sa prospérité ; grâce à la ruine de l'Étrurie, de la Grande-Grèce et de Carthage, elle était devenue la plus grande ville commerciale de l'Occident ; aussi était-elle reconnaissante à Rome de l'avoir délivrée de ses ennemis. Mais plusieurs fois déjà les nombreux comptoirs que Massalia possédait sur la côte avaient été attaqués ; il faut dire que les colons empiétaient sans cesse sur le territoire des Ligures et provoquaient ainsi leurs incursions armées. Massalia recourut au Sénat ; l'ambassadeur ayant été maltraité et blessé, une armée fut envoyée contre les Oxybes et les

1. P. 11-12.
2. Yrondelle, p. 13.
3. Gasparin renvoie (p. 12, n. 2) à un article de Jean-Claude Martin dans les *Mémoires de l'Académie du Gard* pour 1811 [« un mémoire de M. Martin *dans ceux de l'Académie du Gard* », dit Gasparin].
4. Cf. M. Clerc, *La bataille d'Aix : Préliminaires*, I, L'arrivée des Barbares, p. 10-15.

Décéates, qui dépendirent dès lors de Massalia. De nouveau les légions furent rappelées contre les *Salluuii*[1], en 125; ces derniers furent vaincus d'abord par M. Fulvius Flaccus, l'ami des Gracques, puis par le proconsul C. Sextius Calvinus ; Rome s'établit alors entre le Rhône et les Alpes, prenant à la fois le territoire des *Voconces* et des *Ligures* ; un *castellum* reçut le nom du proconsul, *Aquae Sextiae*. C'est alors que les Romains appelèrent du nom de « leur Province », *prouincia nostra*, le pays conquis.

Cette conquête inquiéta vivement les peuplades encore indépendantes. Les Cavares, alliés de Massalia, ne purent protester, non plus que les Voconces, déjà soumis, mais les Allobroges, voisins des Cavares, s'unirent aux Arvernes, indignés de voir Teutomalius, roi des Salluvii, dépossédé de son pouvoir ; Bituitus, roi des Arvernes, commandait aussi les Allobroges. Le consul Q. Domitius Ahenobarbus, comptant sur la récente alliance de Rome avec les Eduens, réclama Teutomalius aux Allobroges, qui descendirent jusqu'à Ouïndalon[2] ou Vindalium, au confluent de la Sorgue et du Rhône : là vingt mille d'entre eux furent massacrés par les légions romaines. L'année suivante, le consul Q. Fabius Maximus, ayant franchi l'Isère, se trouva en présence de deux cent mille Gaulois; Bituit, leur chef, se rit du petit nombre de ses ennemis ; « il n'y en a pas là, dit-il, pour un repas de mes chiens ». Mais la valeur de ces troupes disciplinées, jointe au désarroi causé par la présence des éléphants romains, assura la défaite des barbares, dont cent vingt mille furent tués, noyés dans le Rhône par la chute des ponts. Peu après, Bituit fut emmené prisonnier à Rome. Le sénat jugea prudent de ne point poursuivre les Arvernes dans leurs montagnes, mais Fabius, qui reçut le surnom d'*Allobrogicus*, réunit à la

1. Les *Salluuii*, peuple ligure de la Narbonnaise, occupaient le territoire compris entre le Rhône, la Durance, les Alpes et le Var; ils englobaient les *Albiocci*, les *Memini*, les *Vulgientes*; villes principales : *Tarasco*, *Glanum*, *Arelate*.

2. Strabon, l. IV, I, 11 ; aujourd'hui Védène.

Province romaine tout le pays enveloppé par le Rhône, du lac Léman à son embouchure. « Les Allobroges furent durement traités ; les Cavares, au contraire, obtinrent de grands privilèges, et les Voconces le titre de peuple fédéré. En Gaule comme en Italie, Rome partageait inégalement ses faveurs et sa colère, pour qu'une même oppression ne réunît pas les vaincus dans une haine commune [1]. » Il importe de noter le succès triomphal d'Ahenobarbus ; « cet homme orgueilleux, dit Gasparin, ne se posséda plus, il fit élever sur le champ de bataille deux tours en pierre comme monument de sa victoire... Ce fut peu encore, et quand il retourna à Rome, sa marche à travers la Gaule ne fut qu'un triomphe perpétuel. [2] » Il traversa la Gaule monté sur un éléphant et suivi de la foule des soldats, comme dans la cérémonie triomphale [3]. Nous verrons, quand nous traiterons de l'arc de triomphe, l'importance qu'il faut donner à ce succès.

Rappelons, pour finir de résumer l'histoire de la Narbonnaise, qu'en 118 Martius conduisit à Narbonne, ville fondée par les *Atacini*, une colonie importante, et qu'il donna son nom à la ville. En 76, les conquêtes de Pompée reculèrent jusqu'à la Garonne et aux Pyrénées les limites de la Province. Enfin, en 27, quand eut lieu le premier recensement des Trois Gaules, opération faite par Auguste, dans un *conuentus* tenu à Narbonne [4], la séparation, déjà ancienne, de la Gaule en deux parties distinctes, fut confirmée ; il y eut ainsi la Province, ou Narbonnaise, et la *Gallia noua*, divisée en trois provinces, les *Tres Prouinciae*. La Narbonnaise fut province impériale de 27 à 22, puis, de l'an 22 à l'an 11, elle fut attribuée au Sénat ; province sénatoriale prétorienne, elle fut gouvernée jusqu'à Dioclétien, par un proconsul sénatorial à six faisceaux, ancien préteur, nommé pour un an.

1. Duruy, *Hist. rom.*, t. II, p. 476.
2. P. 16. D'après Florus, III, III.
3. *Ibid.* (Gasparin n'indique pas ici de référence).
4. Cf. Dion Cassius, LII, 22 et LIII, 22, — et Tite Live, *Epit.* CXXXIV.

Desjardins [1] remarque avec raison que l'empereur s'était réservé presque toutes les provinces de la frontière, parce qu'elles contenaient des armées, sur le Rhin, sur le Danube, sur l'Euphrate. « L'intention paraît plus sensible encore, ajoute-t-il, quand on lit dans Strabon et dans Dion Cassius [2] que l'empereur s'était attribué la Narbonnaise parce que la flotte d'Actium avait été remisée d'abord à Fréjus et qu'aussitôt qu'elle fut envoyée à Misène cette province fut rendue au Sénat. »

En 297 la Narbonnaise fut dédoublée. Au IVe siècle, elle fut divisée en Première Narbonnaise (Narbonne), Seconde Narbonnaise (Aix) et Viennaise (Vienne) : c'est de cette dernière que fit partie Arausio. Enfin, au Ve siècle, on compta deux Viennaises, ayant pour capitales l'une Vienne, l'autre Arles; c'est dans la première qu'était rangée Arausio.

Nous savons par Suétone [3] qu'en 46 avant J.-C. Tibère Claude Néron, père de l'empereur Tibère et questeur de César, conduisit en Gaule « *des colonies, parmi lesquelles Narbonne et Arles* ». C'est sur ce texte qu'on s'est appuyé pour assigner à la même date la fondation de Béziers, de Fréjus et d'Orange, hypothèse soutenue notamment par Herzog, et considérée par beaucoup d'auteurs comme un fait acquis. Il est évidemment rationnel de chercher à compléter la liste des colonies dont Suétone fournit deux noms seulement, mais, pour ce qui est d'Orange, il me paraît peu probable d'admettre pour date certaine de sa *deductio* l'an 46 avant notre ère. Strabon, mort en 24 après J.-C., cite Orange comme chef-lieu des Cavares et non comme colonie romaine ; Mela, qui écrivait sous le règne de Claude, 41-54, est le

1. T. III, p. 152-153.
2. LIII, 12.
3. *Tibère*, ch. IV : « Pater Tiberii, quaestor C. Caesaris, Alexandrino bello classi praepositus, plurimum ad uictoriam contulit. Quare et pontifex in locum P. Scipionis substitutus, et *ad deducendas in Galliam colonias, in quis Narbo et Arelate erant, missus est* ».

premier auteur qui mentionne Orange comme colonie romaine : c'est donc entre 24 et 54 que l'on constate pour la première fois la *deductio* de vétérans de la Seconde Légion ; d'ailleurs rien ne s'oppose à reculer de plusieurs années la première de ces dates, car nous ne savons vers quel moment de sa vie Strabon, qui vécut 90 ans, décrivit la Narbonnaise. A s'en tenir strictement à cet intervalle de trente années, c'est sous Tibère, sous Caligula ou sous Claude qu'aurait eu lieu la *deductio*. Mais en aucun cas, et même en admettant que Strabon ait écrit son tableau de la Narbonnaise tout au début de sa vie, l'on ne peut reculer la date de la *deductio* au delà du long règne d'Auguste : d'autre part le titre de *Colonia Iulia* semble interdire de l'avancer en deçà du règne de cet empereur.

Il est une autre question plus facile à résoudre et non moins importante. D'après une élégante hypothèse suggérée à Herzog par Mommsen [1], il ne faudrait voir dans l'appellation officielle de la colonie d'Orange qu'un hommage, qu'un souvenir en l'honneur de la Seconde Légion. Si séduisante que soit cette explication, elle me paraît inadmissible. On peut d'abord douter, avec M. Digonnet [2] « qu'un honneur si platonique eût beaucoup satisfait les légionnaires romains » ; ils faisaient évidemment plus de cas d'une concession de terre que d'un hommage honorifique. Je sais bien que Mommsen avait devancé l'objection : l'hommage rendu aux légionnaires ne les a en rien privés d'une concession de terres, seulement c'est en Italie, dans leur pays, qu'on leur a donné ces terres.

A cela je répondrai d'abord que l'usage, sinon la règle, voulait que les soldats des cohortes urbaines ou prétoriennes reçussent des lots de terre en Italie, et les soldats des

1. *G. Narb.*, p. 81-82 : « Ceterum omnes illas colonias [i. e. Baeterras, Arausionem, Forum Iulii] Mommsen suspicatur non ex ipsis legionum, quarum nominibus insignes sunt, veteranis compositas esse, sed ea nomina in honorem tantum legionum esse indita, quoniam verisimile sit, veteranos illos in Italia potius quam in Gallia agros accepisse ».

2. *Orange antique*, p. 5, n. 1.

légions, dans les provinces; en outre, y avait-il, comme le suppose Mommsen [1], incompatibilité absolue entre l'ardeur impétueuse que montraient à l'attaque les légionnaires romains et les aptitudes nécessaires à la culture du sol et à la vie civile ? en quoi, je me le demande, le tempérament belliqueux des légionnaires les empêchait-il, après de longues années de service, de finir en paisibles colons une vie dont l'incessante fatigue des campagnes avait amoindri la vigueur ? d'ailleurs cette remarque serait plus opportune à propos des peuples barbares, comme les Germains, ou les Gaulois d'avant la conquête, qui ignoraient l'agriculture [2].

La principale raison invoquée par Herzog à l'appui de l'hypothèse en question est la suivante : les Sixième et Dixième Légions, d'où Arles et Narbonne ont tiré leur surnom, *Arelate Sextanorum* et *Narbo Decumanorum*, ont porté la guerre en Espagne juste un an après la *deductio* de colons dans ces deux villes, et comme César a définitivement triomphé de l'Espagne le troisième jour des Ides d'Octobre de la même année, les soldats des Sixième et Dixième Légions n'auraient pu être conduits en Gaule en 46, un an auparavant, pour y former une colonie ; si d'autre part elles ont été conduites un an après la guerre d'Espagne, il aurait fallu que Tibère Claude Néron les conduisît après un espace de trois ou quatre mois, ce qu'il n'a pas pu faire.

Pour judicieuse que soit cette remarque, elle ne paraît pas concluante : rien ne permet en effet de supposer

1. *Hist. Galliae Narb.*, p. 82 : « Apparet autem, multo magis interfuisse provinciae colonos de plebe urbana elegi, quam ex veteranis legionum illarum, quae ut « caelo diruendo pares » erant, ita colendae terrae et civilis vitae consuetudini minus aptos se praestabant. »

2. Justin, XLIII, iv : « Ab his igitur [i. e. Graecis] Galli et usum uitae cultioris, deposita et mansuefacta barbaria, et agrorum cultus, et urbes moenibus cingere didicerunt. Tunc et legibus, non armis uiuere, tunc et uitem putare, tunc oliuam serere consueuerunt : adeoque magnus et hominibus et rebus inpositus est nitor, ut non Graecia in Galliam emigrasse, sed Gallia in Graeciam translata uideretur. »

qu'une légion ait cessé d'exister par ce fait que plusieurs des soldats qui la composaient ont reçu, à leur congé, un espace de terrain à cultiver, et l'on ne peut nullement admettre que les Sixième et Dixième Légions, que la Seconde, la Septième et la Huitième aient été complètement dissoutes, parce que plusieurs de leurs vétérans auront reçu des concessions de terres les uns à Arles et à Narbonne, les autres à Orange, à Béziers et à Fréjus.

Enfin, si nous savons, par la correspondance de Cicéron [1], que Fréjus fut fondé du vivant de Jules César, nous ne pouvons pas absolument conclure que les colonies d'Orange, de Béziers et de Fréjus aient été créées d'un seul jet, et en même temps qu'Arles et Narbonne.

En tout cas les colons conduits dans ces colonies, qu'ils fussent des vétérans, ou qu'on les ait choisis dans la plèbe urbaine ou dans celle de l'Italie, étaient, ainsi que le pense Herzog [2] et selon toute vraisemblance, des citoyens romains.

Pour ce qui est d'Orange, nul doute que son merveilleux emplacement, au milieu d'un terrain si fertile, sur le parcours de la plus belle route commerciale de la Gaule, n'ait inspiré aux Romains l'idée d'y établir une colonie : en outre, sa situation près d'une colline facile à fortifier permettait d'en faire un rempart redoutable au cas toujours possible d'une invasion venant des Alpes.

*
* *

C'est alors que commença pour Orange l'existence de richesse et de prospérité qu'atteste Pomponius Mela [3]. Les

1. Cf. Deux lettres de Plancus (*ad Fam.*, X, xv, 3 et XVII, 1) : « Cum uero mihi nuntiatum esset L. Antonium praemissum cum equitibus et cohortibus ad Forum Iulii uenisse... » — « Antonius Id. Maiis ad Forum Iulii cum primis copiis uenit. Ventidius bidui spatio abest ab eo. Lepidus ad Forum Voconii castra habet, qui locus a Foro Iulii quattuor et uiginti milia passuum abest... »

2. P. 82 : « Ceterum sive veterani fuerunt, qui deducti sunt, sive e plebe urbana vel Italica, civium Romanorum utique constitutae sunt omnes hae coloniae. »

3. Voy. le texte cité plus haut, p. 4.

Romains qui s'y rendaient pour leurs affaires étaient assurés de trouver dans le pays cavare, annexé volontairement et sans combat, plus de sécurité que dans les pays voisins, conquis récemment et au milieu de nombreuses difficultés. Orange dépassa bientôt, par la renommée de son commerce et le grand nombre des trafiquants de toute sorte, des villes comme Avignon et Cavaillon ; négociants, habitants d'autres colonies, fermiers, agriculteurs, marchands de bestiaux, tous ceux que les affaires attirent dans un centre d'opérations, se rendaient à Orange. Cicéron, dans le *Pro Fonteio* [1], nous donne un précieux témoignage de l'importance des opérations commerciales qui se faisaient en Gaule ; « la Gaule, disait-il, est remplie de citoyens romains ; aucun Gaulois ne fait d'affaires sans eux ; il ne circule pas dans la Gaule une seule pièce d'argent qui ne soit portée sur les livres des citoyens romains ». Il n'est que juste de rappeler que Fontéjus fut préteur de la Province de 77 à 74, longtemps par conséquent avant la *deductio* à Orange, mais ce que Cicéron disait de la Gaule en général peut à plus forte raison s'appliquer à une ville choisie par les Romains comme colonie.

L'épigraphie ne nous a fourni que peu d'indications concernant la vie municipale de cette colonie. Une inscription de Sérignan [2] nous apprend qu'un duumvir a donné des jeux, mais ne nous dit ni son nom ni la date de ses libéralités ; une autre mentionne que l'édile Licinius Maxumus [3] a construit ou réparé de ses deniers un monument public : s'agit-il de travaux faits au théâtre ou de quelque autre édifice, nous l'ignorons ; enfin, le culte de Rome et d'Auguste divinisé avait son flamine à Orange [4] : ce dernier rensei-

1. *Pro Fonteio*, V, 11 (1, 1) : « Audaciter hoc dico, iudices : non temere confirmo. Referta Gallia negotiatorum est, plena ciuium Romanorum. Nemo Gallorum sine ciue Romano quicquam negotii gerit : nummus in Gallia nullus sine ciuium Romanorum tabulis commouetur. »

2. *Inscr.*, n. 9.

3. *Inscr.*, n. 10.

4. *Inscr.*, n. 9.

gnement précise le rang de la colonie dans ses rapports avec les villes voisines. Hors ces trois textes, dont aucun n'est daté, l'on ne peut que former des hypothèses sur la vie municipale ou religieuse d'Orange à l'époque romaine.

On ne sait pas à quelle tribu appartenait Orange. Plusieurs villes de Narbonnaise étaient inscrites dans la tribu *Voltinia* : Aix, Antibes, Avignon, Apt, Aps, Digne, Cavaillon, Nîmes, Toulouse, Vienne, peut-être Carpentras ; mais rien ne nous dit qu'Orange faisait partie de la même tribu. D'ailleurs, si nous connaissons la tribu de plusieurs villes importantes, comme Fréjus (tribu *Aniensis*), Arles (*Teretina*), Béziers (*Pupinia*), Narbonne (*Papiria*), Orange est une des onze cités de la Narbonnaise dont on ignore la tribu : Aoste, Beaucaire, Die, Genève, Grenoble, Luc-en-Diois, Marseille, Orange, Saint-Remy, Vaison et Valence.

TOPOGRAPHIE

Deux inscriptions cadastrales [1], d'une importance unique dans le domaine de l'épigraphie, n'ont pu fournir, vu leur état fragmentaire, aucun des renseignements que l'on aurait été en droit de leur demander si elles avaient été complètes. Outre les noms des propriétaires, elles nous auraient fourni sur la topographie de *Firmus Iulius Secundanorum Arausio* des données que seule la « bêche fortunée » souhaitée par Mommsen exhumera peut-être un jour, mais dont l'absence actuelle ne peut qu'éveiller nos regrets. Connaître l'emplacement du *kardo maxumus* et du *decumanus maxumus* eût comblé de joie tous les archéologues, et précisé d'une manière indubitable l'endroit où le *forum* rejoignait ces deux voies principales.

On sait seulement, par ces inscriptions, que le mode d'ar-

1. Voy. au chap. intitulé *Inscriptions*, les nos 1-4 et 5.

pentage qui régnait dans la colonie d'Orange était l'arpentage en carrés, ou *centuriatio*. « L'exemple classique de l'*arpentage en carrés*, dit M. Schulten [1], est que les terres aliénées à des colons et transmises en pleine propriété, furent divisées de préférence en carrés, dont les côtés avaient la longueur de 2.400 *pedes*, c'est-à-dire 710m4, — si on compte le pied romain à 0m296, — ou 708 mètres, en prenant le pied de 0m295. » L'arpentage employé dans les colonies est en général la *centuriatio*, mais on trouve parfois l'arpentage en *strigae* et en *scamna*, c'est-à-dire en rectangles : si le côté le plus grand allait du Sud au Nord, c'étaient des *strigae* ; s'il s'étendait de l'Est à l'Ouest, c'étaient des *scamna*. En outre, on peut poser en principe que la centuriation était réservée aux terrains non soumis à l'impôt, et la scamnation-strigation à tous les autres terrains. Cette règle n'est pas sans exception [2] ; il est seulement vrai de dire que la *centuriatio* domine dans les colonies.

Or il se trouve qu'Orange fait exception. *Arausio* n'a jamais été *colonia iuris Italici* [3], c'est-à-dire colonie exempte d'impôt foncier, et pourtant les fragments des deux inscriptions cadastrales trouvées à Orange attestent dans cette colonie l'emploi de l'arpentage par carrés ou *centuriatio*.

Témoins éloquents de la splendeur et de la richesse d'Orange, d'énormes constructions subsistent encore : un

1. Je dois toutes les indications qui suivent à un article très documenté de M. A. Schulten, de Göttingen, sur *L'arpentage romain en Tunisie* (*Bull. arch.*, 1902, p. 129-173). — Cf. Lachmann, *Schriften der römischen Feldmesser*, 2 v., 1848 et 1852, 8° ; — Mommsen, *Zum römischen Bodenrecht* (*Hermes*, XXVII), p. 85 et suiv. ; — J. Toutain, *C.-R. Acad. Inscr.*, 1906, p. 259-260 et 267.

2. « La *scamnation* était très souvent appliquée soit seule, soit à côté des centuries sur le sol colonial de l'Italie : ...*Alatrium*..., *Bovianum*, *Aufidena*, *Histonium*, *Aequiculi*, *Nursia*. Il y avait arpentage sans centuries dans les colonies suivantes ; *Sutrium*, *Anagnia*, *Ostia*, *Reate*. » Schulten, p. 132.

3. Cf. Liste des *coloniae iuris Italici* dans Mommsen, *Römisches Staatsrecht*, t. III, p. 807.

arc de triomphe dont trois siècles de dissertations archéologiques n'ont pas élucidé l'énigme ; un théâtre majestueux dont l'imposant mur de scène est le mieux conservé que l'on connaisse ; un cirque si vaste qu'il s'étendait sur toute la longueur de la ville, et dont il reste encore la porte et une arcade.

Nous savons aussi qu'Orange possédait un amphithéâtre, des thermes, plusieurs temples, et les dernières fouilles laissent à supposer qu'on a retrouvé l'emplacement du *forum*.

BIBLIOGRAPHIE

1re PARTIE

Liste générale des noms d'AUTEURS par ordre alphabétique avec énumération des OUVRAGES IMPRIMÉS.

ACHARD, *Histoire des hommes illustres de la Provence*, 2 vol. de 639-523 p. (s. l. n. d.) — XVIIIe s.

— *Description de la Provence*, t. I, p. 196.

D'ALLEMAND. Voy. ms. **30**.

ALLMER (Auguste), *Bulletin de la Drôme*, 1870, p. 228-229 et 397 ; 1871-72, p. 286-288 et 375-376 ; 1874, p. 350-356.

— *Revue épigraphique du midi de la France*, voy. nos 149, 150, 294, 424, 543, 544, 608, 645, 648, 709, 710, 723, 771, 772, 1101, 1343, 1581, 1641.

— Voy. ms. **9**.

ANONYMES. Voy. mss. **12**, **14**, **16**, **25**, **37** et **38**.

— Voy. BIMARD-LA-BASTIE, CAMBIS-VELLERON, ESCOFFIER, RABAN, DE SAULCY.

— *Annuaire de Vaucluse*, an XII, p. 145 (arc).

— *Antiquités et inscriptions de la ville d'Orange*, Orange, 1818, 8°, par de Cl..... (cité dans le *Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle* de Vivien-de-Saint-Martin, Paris, Hachette, fol., t. V, 1890, p. 333).

— *Album du Dauphiné*, IV, 1839, p. 67 et suiv. (arc).

— *Un touriste à Orange, notice sur les monuments anciens et modernes d'Orange* ; Orange, Rousseau frères, s. d. [1870], 12°, IX, 37 pages, signé J.-L. L. (Théâtre, p. 8-14 ; cirque, p. 11-14 ; arc, p. 14-16 ; monuments perdus, p. 17-18).

— *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, publié par la Commission instituée au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*, Paris, Impr. nat., t. Ier, 1875 ; voy. p. 73.

— *Le théâtre chez les Romains : le théâtre d'Orange* ; Tour, impr. Paul Bousrez [5, rue de Lucé], 1894, in-18°, 31 pages.

— Thesaurus linguae latinae, *editus auctoritate et consilio Academiarum quinque Germanicarum Berolinensis Gottingensis Lipsiensis Monacensis Vindobonensis* ; Leipzig, Teubner, 4°, en cours de publication depuis 1900. — Voy. t. II (1900-1906), p. 402 (*Arausio*) et 2150 (*Boudillus*).

d'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule, tirée des monumens romains...* (Suite des *Mém. de l'Acad. Roy. des Inscr. et B.-L.*), Paris, 1760, 4°, xxiv-754 p. — Voy. p. 87-88.

d'Arbois de Jubainville (Henri), *Société nationale des antiquaires de France, Centenaire, 1804-1904, recueil de mémoires publiés par les membres de la Société* ; Paris, C. Klincksieck [1904], p. 15-16 : avotis. 4°, xviii-495 p. XXV pl.

Artaud (François), *L'arc d'Orange*, Orange, impr. de Raphel aîné, 1840, 8°, 64 p., publication posthume faite par J. Bastet.

— *Album d'Orange*, 5 juill. 1837.

— *Histoire abrégée de la peinture en mosaïque, suivie de la description des mosaïques de Lyon et du midi de la France, ainsi que d'un aperçu relatif au déplacement de ces pavés*. Lyon, imprimerie de Gabriel Rossary, 1835, 4° ; — atlas, *ibid.*, fol.

Aubenas (J.-A.), *Arcs de triomphe du département de Vaucluse*, dans les *Mémoires des Antiquaires de France*, t. XV (1840), p. 112-117.

Aubert (A.), *Les Vauclusiens. Dictionnaire biographique spécial au département de Vaucluse*. Avignon, 1892, 16°, vi-264 p.

Aurès (Aug.), *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1878, p. 145.

— *Marques de fabrique du Musée de Nîmes*, 1876 ; pl. II, n. 18 ; pl. III, n. 27 et 39 ; pl. X, n. 124 ; pl. XIII, n. 153 ; pl. XXIII, n. 234.

Babelon (Ernest), *Le Cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale, choix des principaux monuments de l'Antiquité, du Moyen-Age et de la Renaissance*, Paris, A. Lévy ; grand in-fol., 2e série (1888), pl. 39, p. 125-128.

Babelon et Blanchet, *Catalogue des bronzes de la Bibliothèque nationale, publié sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, Leroux, 1895, 4°, xlv-764 p. — Cf. n. 363.

Barjavel (C. F. H.), *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse, ou recherches pour servir à l'histoire scientifique, littéraire et artistique, ainsi qu'à l'histoire religieuse, civile et militaire des villes et arrondissements d'Avignon, de Carpentras, d'Apt et d'Orange (Bio-bibliographie Vauclusienne)*. Carpentras, 1841, 2 v. 8°, 2 f.-519 p. et 2 f.-516 p. (passim).

— Voy. *mss. de Carpentras.*

DE BARTHÉLEMY (Anatole), *Gazette archéologique*, 1877, p. 175 ; — *Revue Celtique*, 1876-78. p. 315.

BASTET (J.), *Histoire de la ville et de la principauté d'Orange*, 1856, XI-310 p. Voy. p. 186-187, 251-255, 261-289, 303-305.

— *Notice historique et archéologique sur Orange* ; Orange, impr. Raphel aîné, 1840, 103 p., 12° ; voy. p. 36-37, 51-55, 61-89, 99. [Reproduite dans l'ouvrage précédent.]

BÉGUILLET, *Description de la France*, t. IV, 1784, p. 188 et suiv.

BÉNÉDICTINS. Voy. MARTÈNE ET DURAND.

BERTRAND (Alex.), *Bull. des Antiq.*, 1880, p. 202-203 (inscr. de l'arc).

BEURLIER (abbé), *Bull. des Antiq.*, 1892 ; 13 janvier, p. 64 : frag. de poterie rouge sigillée trouvé en juin 1891, à Orange, derrière le théâtre ; il représente une tauromachie (premier monument relatif aux combats de taureaux qui ait été trouvé en Gaule).

BIMARD LA BASTIE. Voy. ms. **49**.

— *Mémoires de Trévoux*, 1730, art. 68, juillet, p. 1214-1236, et 75, août, p. 1372-1396 : deux lettres (8 avril et 20 mai 1729) « *à M. de Valbonnays, premier président de la Chambre des Comptes de Dauphiné, où l'on examine une dissertation* [de Guib] *sur l'arc de triomphe d'Orange* » [non signées].

BINON. Voy. ms. **31** *bis*.

BLANCHETIÈRE, *Bulletin monumental*, t. 32 (1866), p. 867 : *Lettre à M. de Caumont sur un voyage à Naples et à Gênes* [quelques mots sur l'arc et le théâtre d'Orange].

BONAVENTURE [P. Bonaventure de Sisteron], *Histoire nouvelle de la ville et principauté d'Orange, divisée en dix dissertations historiques, chronologiques et critiques sur leur état ancien et moderne ;* Avignon, 1741, 4°, x-542 p. (et La Haye, même année).

BONDURAND, *Mém. de l'Acad. de Nîmes*, 1897, p. 21-35 (inscr.).

BONIFAY. Voy. ms. **35**.

BORGHESI. Voy. RENIER.

BOSC ET BONNEMÈRE, *Histoire nationale des Gaulois*, Paris, 1882, 8°, p. 123 (arc).

BOUDIL DE BERRIAC, *Journal des Savants*, série IV, t. 43 (1782), p. 147 (arc).

BOURGES (Gabriel), *Le monument triomphal de Caraillon*, dans les *Mém. de l'Acad. de Vaucluse*, 1897, p. 199-223.

DE BREVAL. Voy. DURANT DE BREVAL.

BROSSARD, *Géographie pittoresque et monumentale de la France*, t. V, p. 477 (arc).

BRUN. Voy. ms. **23**.

Bücheler, Lettre à Seymour de Ricci, dans Déchelette, t. II, p. 292, n. 101.

Cagnat (René), Article *Inscriptiones*, dans le *Dict. des Antiq. de Daremberg et Saglio*, t. III, 1re partie (1899), p. 528-545 : voy. p. 534 et fig. 4.070 (inscr. de l'arc).

Cagnat et Besnier, *L'Année épigraphique*, Paris, Leroux, années 1888 et suiv.

Calamel. Voy. ms. **31**.

Calvet. Voy. mss. **26**, **27** et **39**.

Cambis-Velleron. Voy. ms. **20**.

— *Mercure de France*, 1730, t. 70, mars, p. 463-471 ; avril, p. 642-650 : *Remarques* (et suite des remarques) *sur l'arc de triomphe d'Orange.*

Caristie. Voy. ms. **32**.

— *Notice* = *Notice sur l'état actuel de l'arc d'Orange et des théâtres antiques d'Orange et d'Arles, sur les découvertes faites dans ces deux derniers édifices, et sur les mesures à prendre et les moyens à employer pour conserver ces précieux restes de constructions romaines ;* signé : Aug. Caristie, nov. 1839, 4° ; Firmin-Didot, 28 p., 9 pl.

Caristie = *Monuments antiques à Orange, arc de triomphe et théâtre, publiés sous les auspices de S. E. M. le Ministre d'État par Auguste Caristie, architecte, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), Inspecteur général, membre du Conseil des bâtiments civils, Vice-président de la Commission des monuments historiques, membre honoraire correspondant de l'Institut royal des architectes britanniques, associé de l'Académie royale de Belgique*, etc... Paris, Firmin-Didot, 1856, t. gr. fol., 89 p., 51 pl., 32 fig. et frontispice.

de Caumont (Arcisse), *Abécédaire, ou rudiment d'archéologie, ère gallo-romaine*, Caen, 1870, 8°, lvi-656 p. Cf. p. 194-195 (arc) et 293-295 (théâtre).

— *Bulletin monumental*, t. XI, p. 128-129. Rapport verbal fait à la Société française pour la conservation des monuments dans la séance administrative du 7 décembre 1844, sur quelques antiquités du midi de la France [théâtre d'Orange].

Ibid., t. XXVIII, p. 410-422. Note additionnelle sur les ruines de quelques théâtres gallo-romains.

Cellarius = *Notitia orbis antiqui, sive geographia plenior, ab ortu rerum publicarum ad Constantinorum tempora orbis terrarum faciem declarans ; Christophorus Cellarius ex vetustis probatisque monimentis collegit, et novis tabulis geographicis, singulari cura*

et studio delineatis, illustravit. Adiectus est index copiosissimus locorum et aliarum rerum geographicarum. Lipsiae, impensis Gleditsch senioris, 1701, XVI-1406 p. — Cf. p. 242.

CHAIX. Voy. ms. **30**.

CHALIEU, *Mémoires sur diverses antiquités du département de la Drôme et sur les différens peuples qui l'habitaient avant la conquête des Romains*... etc. Valence, chez Marc Aurel, impr. libr., s. d. [1811], XIX-191 p. Voy. p. 16-17, inscription taurob. de Caderousse.

CHAMBAUD. Voy. ms. **30**.

CHAMBON (Félix), *Notes sur Prosper Mérimée*, Paris, Dorbon aîné, 1903 ; XVIII-498 p., 8°. — Cf. p. 52, 65, 126, 132, 171, 223-224, 291.

CHANTRON. Voy. ms. **31**.

DE CHARRAL. Voy. ms. **35**.

CHARREL, *Bulletin de la Société d'agriculture d'Orange*, 1861, p. 85-90 ; 1865, p, 77 ; 1866, p. 94, 95, 98, 107. — *Bull. de la Drôme*, III, 1868, p. 356.

CHATELAIN (Louis), *Bulletin archéologique*, 1907, 3e livr., p. 393-401 : *Rapport sur une mission relative à l'étude des antiquités de la ville d'Orange.*

— *La Correspondance historique et archéologique*, janv.-févr. 1908, p. 2-7 : *A propos de l'arc d'Orange* (attribution à Cambis-Velleron de l'article non signé paru dans le *Mercure de France* en 1730, tome 70, p. 463-471 et 642-650).

CHIFFLET, *Geminiae matris sacrorum titulus sepulcralis explicatus, uerus exequiarum ritus una detectus, a Ioanne Iacobo Chiffletio, equite, Philippi IV Regis catholici medico a cubiculis. Antwerpiae, ex officina Plantiniana Balthasaris Moreti*, 1634 ; 29 p., 4°.

CLERC (Michel), *La bataille d'Aix*, Paris, Fontemoing, 1906, 8° ; cf. surtout p. 10-15 et 245. — Cf. Compte rendu de M. Jullian, *Journal des Savants*, 1907 (mars), p. 151-156.

COMARMOND, *Description des antiquités et objets d'art du Musée de Lyon*, 2 vol. in-4°, 1855-1857 ; t. I, p. 468, n. 156 ; p. 476, n. 2 ; — t. II, p. 151, n. 33, buste dit de Livie ; p. 421, n. 32.

COSTE. Voy. ms. **40**.

DE COSTON, *Étymologie des noms de lieu du département de la Drôme*, Paris, 1872.

— *Bull. de la Drôme*, 1870, p. 397.

COURBAUD (Edm.), *Le bas-relief romain à représentations historiques*..., Paris, Hachette, 1899. — Cf. surtout p. 327-344.

COURTET (Jules), *Revue archéologique*, V, I, 1848, p. 209-224, *Notice*

sur les arcs de triomphe de Vaucluse (arc d'Orange, p. 209-220); 1852, p. 332.

— *Dictionnaire géographique, géologique, historique, archéologique et biographique des communes du département de Vaucluse*, Avignon, 1858; — autre éd., Avignon, 1876, 400 p., 8°: cf. p. 119 et 262.

Creuly, *Revue archéologique*, nouv. série, vol. VII, 1863, I, p. 299-300 (i. du *pagus Minervius*). — Voy. ms. **8**.

Cumont (Franz), *Collection Raoul Warocqué, antiquités égyptiennes, grecques et romaines*. Mariémont, 4°; [1er vol.], n. 1-100, 59 p., 1903, [2e vol.] n. 101-240, 83 p., 1904; Henri Lamertin, éditeur, Bruxelles. — Cf. [2e vol.] p. 77-78, n. 237.

Curtis, *Archaeological Institute of America, Supplementary papers of the american School of classical Studies in Rome : vol. II, by George Henry Allen, Charles Densmore Curtis, James C. Egbert, Albert William van Buren;* New-York, Macmillan, 1908, 4°, vi-293 p.. — Cf. surtout, dans l'article de M. Curtis, *Roman monumental arches*, p. 26-83, le n° 17, p. 42-43, consacré à l'arc d'Orange.

Daumet. Voy. ms. **6**.

Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, 1904, 2 vol. 4°. Voy. t. I, p. 34, 127, 128, 250, 274, 287, 288, 297, 302, 304; t. II, p. 131, 136, 138, 150, 168, 237, 238, 242, 245, 247, 251-355, 257, 260, 263, 266, 268, 271, 278, 281, 286, 289, 292, 295, 301, 304, 305.

Delacroix (Nicolas), *Statistique du département de la Drôme*, 1re éd. 1817; 2e éd., Valence, 1835, 4°, 696 p.

Del Monte [Müntz], *Musée d'Art*, p. 34.

Desjardins (Ernest). Voy. ms. **35**.

— *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*; 3 vol., Paris, Hachette, 1876-1885, gr. 8°. Cf. t. II (1878), p. 226, 312-314; III (1885), p. 78, 83, 180-181, 237, 363, 502, 426; arc, p. 272, n. 4, 272-277, pl. XII et XIII.

— *L'arc d'Orange* (*Bull. de la Société centrale des architectes*, 1883).

— *Bull. des Antiq.*, 1880, p. 202.

Deloye (Aug.), *Note explicative sur l'inscription métrique du tombeau de Saint-Eutrope, évêque d'Orange, mort vers la fin du Ve siècle* (*Rev. des Soc. sav.*, 1861, I, p. 700). — *Notice sur les débris du tombeau de Saint-Eutrope, sixième évêque d'Orange* « modèle de dissertation aussi érudite que sensée » (Rapport de Guilhermy). Communication adressée à la section d'archéologie (Cf. *Revue des Soc. sav.*, 1861, II, p. 173).

— Cf. sur la même inscr., *Revue des Soc. sav.*, 1863, I, p. 175-178.

Digonnet (Félix), *Le théâtre antique d'Orange, les spectacles à l'époque romaine ; les représentations modernes ;* Avignon, Séguin, 1897 ; 48 p., 4 pl., 8°.

— *Orange antique, découvertes archéologiques* (avec huit planches) ; Avignon, Seguin, 1904 ; 24 p., 8° (extr. des *Mém. de l'Acad. de Vaucluse*, 1904, p. 193-215).

Dulaure, *Description de la France*, t. I, p. 238 (arc).

Durant de Breval (J.), *Remarks on several parts of Europe, relating chiefly to the history, antiquities and geography of France...* London, 1726-37, 4 vol. in-fol.

Du Rivail. Voy. ms. **2**.

— *Aymari Rivalii Delphinatis, domini Rivalleriae, Blaniaci et loci Dei, christianissimi regis consiliarii et militis, de Allobrogibus libri novem curante Aelfredo de Terrebasse* ; Lyon, impr. Perrin, 1844.

Du Sommerard, *Exposition universelle de Vienne en 1873, section française : Les monuments historiques de France à l'exposition universelle de Vienne, par M. E. du Sommerard, Commissaire général, membre de la Commission des monuments historiques.* Paris, imprimerie nationale, 1876, 4°, 433 p., avec carte (par J. Rigaud, 2e éd., 1875).

— *Rapports présentés au ministre de l'Intérieur, au nom de la Commission des monuments historiques, par M. Prosper Mérimée, Inspecteur général.* Paris, 20 mai 1840, p. 337 (Théâtre d'Orange), Paris, 24 nov. 1842, p. 345-346 (*id.*).

— *Rapport sur le théâtre antique d'Arles, par M. Questel, architecte, membre de la Commission* (sans date), p. 45-46 (*comparaison des théâtres d'Arles et d'Orange*, d'après le rapport de Renaux, du 16 oct. 1641).

Engelmann, *Archäologische Zeitung*, 1879, p. 187, n. 3 (mon. fig.).

Escoffier. Voy. mss. **13**, **18** et **19**.

— *Description des antiquitez de la ville et cité d'Orange*, par M. C. E., P[rêtre], C[hanoine] en l'église cathédrale. A Orange, par Claude Marchy, imprimeur et libraire ; 1700, 8°.

Espérandieu (Émile), *Musée Calvet, inscriptions antiques.* Avignon, Séguin, 1900, 266 p., 8° (extr. des *Mém. de l'Acad. de Vaucluse*, 1899, p. 79-344).

— *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, 4°, t. Ier, 1907, p. 182-211, nos 244-261, 263-269, 272-273.

— *Revue épigraphique*, direction depuis 1894 : voy. Allmer.

— *C.-R. Acad. Inscr.*, sept. 1904 (inscription cadastrale).

— C. I. L., XIII, III, II, 10.021 (signacula medicorum), cachet d'oculiste trouvé d'Orange (coll. Mowat).

Estève. Voy. ms. 9.

Expilly, *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France, contenant les noms, la situation et la description des anciennes provinces romaines de la Gaule Transalpine, avec les métropoles de ces provinces, etc., etc..... A Paris, chez Desaint et Saillant, libraires, rue Saint-Jean-de-Beauvais*, etc., 1763-1770, 6 vol. in-fol. Voy. t. V, 1768, p. 304-311.

Formigé. Voy. ms. 36.

de Fortia d'Urban, *Antiquités et monuments de Vaucluse*, Paris, 1808, in-12° ; XII et VIII-483 p. (traite surtout du passage d'Hannibal).

— *Art de vérifier les dates*, Paris, 1818-1819, 18 v., t. V, p. 280.

Frary (A.), *Monumens de sculpture, peinture, architecture, etc., de l'ancien Comtat Venaissin et des villes circonvoisines dessinés sur les lieux et classés suivant les différents styles ou périodes de l'art*, Paris, Carillian-Gœury, quai des Augustins, 41, [1835], 4°, 97 p., 32 pl. Voy. p. 27-31 et pl. II.

Frœhner (W.), *Les Musées de France*, Paris, 1873, fol., 76 p. et 40 pl. (*passim*).

— *Gazette archéologique*, XIV, 1889-90, p. 54-56 (mon. fig.).

— *Philologus, Supplement Band*, V, p. 25 (mon. fig.).

Frothingham (A. L. junior), *Revue archéologique*, 1905, t. II, p. 216-230 : *De la véritable signification des monuments romains qu'on appelle « arcs de triomphe »*.

Gaidoz (Henri), *Revue archéologique*, 1884, II, p. 7-37, et 1885, I, p. 179-203 : Le dieu gaulois du soleil et le symbolisme de la roue [cf. p. 201-202, à propos des casques à rouelle de l'arc d'Orange].

Garrucci. Voy. ms. 35.

de Gasparin, *Histoire de la ville d'Orange et de ses antiquités, ornée de 6 gravures en taille-douce*, par M. de Gasparin aîné. A Orange, chez Joseph Bouchony, impr.-libr., et chez les marchands de nouveautés, 1815, 12°, XII, 151 pages.

— *Notice des Travaux de l'Académie du Gard*, 1811, p. 161-176 : *Mémoire sur un Cirque découvert à Orange en 1809*. — Voy. Vincens.

Goltzius, *Huberti Goltzii de re nummaria antiqua opera quae extant universa quinque voluminibus comprehensa,...* Anvers, 1708, fol., 5 vol., T. I, *Thesaurus rei antiquariae huberrimus* (sic), p. 237.

P. Graef, *Triumph-und Ehrenbögen*, Separat-Abdruck aus Baumeis-

TER, *Denkmäler des klassischen Altertums*, p. 1865-1899, pl. LXXX-LXXXV. — München, 1887, Druck v. R. Oldenbourg ; cf. p. 1866, 67, 70, 74, *1884-86* (n° 30), 1895, 97, 99.

GUIB, *Abrégé de l'histoire ancienne de la ville d'Orange, adressée à M. le Mis de*****, par Jean Frédéric Guib, Docteur ès Droits ; 2e édition, corrigée et augmentée [1e éd., Avignon, 1723] ; à Orange, chez Fortunat Labaye, imprimeur de Mgr. l'Évêque, de la Ville et de l'Université, 1728, 47 p., 12° (9 oct. 1727).

— *Mémoires de Trévoux*, décembre 1729, art. 112, p. 2142-2162 : *Dissertation dans laquelle on examine qui sont ceux qui ont fait construire l'arc de triomphe que l'on voit à Orange, adressée à M. Thomassin de Mazaugues, Président au Parlement de Provence*, par Jean Frédéric Guib, Docteur ès Droits (août 1729).

— Voy. ms. **10**.

HARDOUIN, *Nummi antiqui populorum et urbium illustrati*, Paris, 1684, 8°. Voy. p. 67 (où il faut lire : Goltzius, p. 237, et non p. 327).

HENZEN. Voy. ORELLI.

HERBERT. Voy. mss. **34**, **35** et **45**.

— *Annales de la société du Puy*, 1862, p. L-CII, av. pl. (comptes rendus, voy. Renier et Lacroix).

— *Essai de restitution de l'inscription de l'arc*. [Très mauvais].

HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine), *Bull. des Antiq.*, 1891, p. 177-179 (dieu Arausio).

— *Ibid.*, 1905, p. 295-299 (bas-relief).

— *Revue archéologique*, 1888, I, p. 155-159 (AVVOT).

— *Revue épigraphique*, t. V : oct.-déc. 1904, p. 118 (mon. fig.) ; — juil. 1905-juin 1906, p. 168-170 (inscr.).

— *Gazette archéologique*, VI, 1880, p. 181 (mon. fig.).

HERZOG, *Galliae Narbonensis provinciae Romanae historia, descriptio, institutorum expositio. Scripsit Ernestus Herzog, Tubingensis. Accedit appendix epigraphica*. Lipsiae, in aedibus B. G. Teubneri, 1864, 8°, X, 175. — Cf. p. 61, 81, 82, 84, 143-195 (colonie) ; 86-87 (inscriptions).

HOLDER (Alfred), *Alt-celtischer Sprachsatz*, Leipzig, Teubner, 8° ; t. I (A-H), 1896 : voy. p. 178-179 (*Arausio*), 317 (*avot*), 498 (*Boudillus*), 861 (*Catus*) ;
t. II (I-T), 1904 : voy. p. 430 (*Mario*) et 1282 (*Sacroviros*) ; 17e livr. (*U.-Vesontio*), 1907 : voy. p. 130 (*Vaune*).

HÜBNER (Em.), *Annali dell' Instituto di corrispond. archeol.*, 1859, p. 129.

Inscriptions : Corpvs inscripionvm latinarvm *consilio et auctoritate academiae litterarum regiae Borussicae editum*. Berolini apud Georgium Reimerum, fol. :

— Volumen duodecimum, *inscriptiones Galliae Narbonensis latinae*.. edidit Otto Hirschfeld, 1888, xxvii-976 p.

— Cap. XXVII, pag. 152-160, n. 1216-1275 : *viae publicae*, p. 660, n. 5556 ; p. 823-824, n. 5835-5840.

— *Inscriptiones falsae*, cap. XIV, p. 14*-15*, n. 140*-144* ; *instrumentum domesticum*, p. 683-802, *passim*.

Itinerarium *Antoni Augusti et Hierosolymitanum*, édit. Parthey et Pinter, Berlin, 1848, 8°, p. 262 (Wesseling, 553).

Jacquemin (Louis), *Monographie du Théâtre d'Arles*, t. II (1864), p. 312.

de Jouffroy (Achille) et Breton (Ernest), *État des arts...*, p. 62.

Jullian (Camille), *Gallia*, Paris, Hachette, 1892, p. 41.

La Bastie. Voy. Bimard.

de Laborde (Alex.), *Les monuments de la France classés chronologiquement et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts*, Paris, 1816, 2 vol. fol.

Lacroix (André), *Rev. des soc. sav.*, 1866, p. 562 et suiv. (inscr. de l'arc).

Lagier. Voy. ms. **35**.

de Lagoy, *Recherches numismatiques sur l'armement et les instruments de guerre des Gaulois*, Aix, 1849, 8°.

— *Dict. des antiq.*, t. I, p. 267 et 309; t. II, p. 783, 1438 et 1448.

de Laincel (Louis). Voy. ms. **28**.

— *Avignon, le Comtat et la Principauté d'Orange, histoire, légendes, archéologie, biographie, excursions*, etc... Nîmes, 1872, gr. in-18°.

La Pise. Voy. ms. **15**.

— *Tableau de l'histoire des Princes et Principauté d'Orange, divisé en quatre parties selon les quatres Races qui y ont regné souverainement depuis l'an 793, commençant à Guillaume au Cornet, premier Prince d'Orange, jusques à Frederich Henry de Nassau à present Regnant. Illustré de ses Genealogies et enrichi de plusieurs belles Antiquités avec leurs Tailles douces, par Joseph de la Pise, Seigneur de Maucoil etc.* A La Haye, de l'imprimerie de Théodore Maire, 1639, avec Privilege de Messieurs les Estats Generaux des Provinces Unies, Pour dix Ans. xvi-915 pages. — Cf. p. 13-15 : « des Antiquités en général » ; p. 15-18 : « du Theatre, ou Cirque appellé Cire ; p. 19-28 : « de l'Arc Triomphal, ou Tour de l'Arc » (*sic*) ; p. 29-30 : « des Arenes » ; p. 31-33 : « des Aqueducts » ; p. 34-35 : « des bains antiqs ou Tour Ronde » ; p. 35-38 :

« du Grand Chemin Romain, qui se voit dans le terroir d'Orange. »

Laurent (Robert) et Dugas (Charles), *Revue des études anciennes*, t. IX, 1907, n° 1, janv.-mars, p. 48-68 et pl. II-VI : *Le monument romain de Biot, Alpes-Maritimes* [*torques* gaulois, enseignes, cuirasses, trompettes de guerre, casques, armes celtiques, comparées notamment avec les armes des bas-reliefs de l'arc, p. 59-61, 63, 64, 67]. — Voy. compte rendu de M. Jullian dans le *Bull. archéol.* de janv. 1907, p. vi.

de Laurière (Jules), *Observations sur les dessins de Giuliano da San Gallo*, dans le t. 45 *des Mém. des Ant.*, 1884, p. 200-207 et pl. VIII (arc), 207-209 et pl. IX (théâtre).

Lavauden (Bruno), *Une visite à Orange, une représentation d'Athalie dans les ruines du théâtre romain* ; Grenoble, Baratier et Dardelet, Grande Rue, 4, 1900, 8°.

Lebeuf, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXV (1752-1754), p. 149-150 (arc).

Leblanc, *Musée de Vienne*, pl. VII, 142, 149 et 152 ; pl. VIII, 141, 146, 165.

Leblant (Ed.) et Nicaise (A.), *Bull. archéol.*, 1896, p. 46.

Leblant, *Gazette archéologique*, t. VI, 1880, p. 81-84 et pl. XII.

— *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, Paris, 1856-1866, 2 v. 4°, av. 93 pl. ; cf. t. II, n. 503, pl. 67, n. 402-405 et 407.

Lenormant (Charles), *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, t. I (1857), p. 232-249 (séance publ. des cinq Acad., 1857, p. 17-34).

Letbert. Voy. ms. 46.

de L'Hospital. Voy. ms. 37.

Lombard-Dumas (Armand), *Mémoire sur la céramique dans la vallée du Rhône, d'après les notes et la collection d'Émilien Dumas, de Sommière* ; lu à l'Acad. de Nîmes dans la séance du 28 décembre 1878, Nîmes, impr. Clavel-Ballivet, 1879, 8°, 98 p., 26 pl. hors texte et une dans le texte. — [Index pour Orange : p. 6, 16, 17, 20, 24, 25-51, 57-59, 61-63, 65-67, 70, 72, 75, 78-83, 84, 85, 87, 89, 91]. (*Extrait des Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1878, p. 39-132).

Longnon (Auguste), *Géographie de la Gaule au VIe siècle*. Paris, Hachette, 1878, 8°, x-651 p. — Voy. 60-64, 74, 78, 119, 441.

Lovatelli (C^se), *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, 1891, p. 245-251, pl. IX : *di una tabelletta in bronzo con epigrafe sacra al genio di Arausio.*

Maffei (Scipione), *Museum Veronense*, 1749, fol. ; p. 419 : 15, 16, 17.

— *Galliae antiquitates quaedam selectae atque in plures epistolas distributae*, Parisiis, sub oliva Caroli Osmont, via San Jacobaea, 1733, cum approbatione et privilegio regis, viii-174, p. 4°.

Magny. Voy. ms. 31.

Mandajors, *Histoire critique de la Gaule Narbonnoise qui comprenoit la Savoye, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, le Roussillon, le Comté de Foix, avec des dissertations* [seize]. — A Paris, chez Grégoire Dupuis, rue Saint-Jacques, proche la fontaine Saint-Benoît, à la Couronne d'or, 1733. Avec approbation et privilège du roi. xx-574 p. 12°. Voy. p. 96.

Martène et Durand, *Itinéraire de deux religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, Paris, 2 vol. in-4°, 1717 et 1724 (t. I, p. 294).

Martin (Jean-Claude), *Antiquités et inscriptions des villes de Die, d'Orange, de Vaison, d'Apt et de Carpentras* ; nouv. éd., Orange, 1818, 122 p., 8° (voy. p. 49-57).

de Mautour, *Mercure de France*, 1728, février, p. 264 (inscr.).

de Méjanes. Voy. ms. 11.

Ménard (Léon), *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXVI, 1753, p. 335-354 : *Mémoire critique sur l'arc de triomphe de la ville d'Orange ; assemblée publique d'après Pâques* 1753.

Mérimée (Prosper), *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, Paris, 1835, 484 p., 8° ; cf. p. 165-191.

— Voy. Chambon et Du Sommerard.

Méry (Louis), *Histoire de Provence*, Marseille, impr. Jules Barile et Boulouch, t. I, 1837, xiii-411 p. ; voy. p. 136-141.

Millin, *Voyage dans les départemens du midi de la France*, par Aubin-Louis Millin, membre de l'Institut, etc. etc.. Voy. chap. 45, t. II, 1807, p. 130-158.

Mommsen (Theodor), *Revue épigraphique*, t. III, p. 142-144 (Lettre à Allmer sur une inscription cadastrale).

Monestier. Voy. ms. 35.

de Montfaucon, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, par Dom Bernard de Montfaucon, religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, Paris, 16 vol. in-fol., 2e éd., 1722-1757 : t. IV, p. 77 (arc).

Moreau de Vérone. Voy. Calvet, t. III (mss. 26 et 39).

Morel (Léon), *La Provence illustrée*, t. I, p. 98 (arc).

— *Réveil du midi* [journal d'Avignon], 3 mars 1882 ; article reproduit dans la *Revue archéologique* de 1882, p. 311.

— *Revue archéol.* 1882, p. 116-121 (développement de l'article précédent) : *Sur une épée de bronze avec bouterolle.*

de Mortillet (Gabriel). Voy. ms. 7.

Mowat, *Revue épigraphique*, janv. mars 1905, pp. 138-144 (médaillons en terre cuite ornés de sujets avec épigraphes. — Coll. Chau-

martin : 8 médaillons ou fragments découverts à Orange et acquis en 1879 par MM. Rollin et Feuardent).

Müntz. Voy. Del Monte.

Muratori. Voy. ms. 48.

Oberlin, *Schlözers Briefwechsel*, IV, fasc. 19, p. 52.

Orelli, *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio*, Turici, 1828, 8°, 2 vol. Voy. n°s 2313 et 2332 (t. I), 3186 (t. II). T. III, 1856, par Henzen ; voy. n° 5231.

Papon, *Histoire générale de Provence, par M. Papon, de l'Oratoire, de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Marseille, dédiée aux états de Provence, et imprimée par leur ordre.* Paris, Moutard, 1776-1786, 4 vol., 4°. Voir dans le tome Ier, p. 75, pour Orange, et p. 618-626, pour l'arc de cette ville ; p. 637-641, arc de Saint-Rémy ; p. 626, arc de Carpentras ; p. 634-637, arc de Cavaillon.

de Pazzis. Voy. Séguin de Pazzis.

Peiresc. Voy. mss. 1 et 33.

Pelet (Aug.), *Mém. des Antiq.*, IX, 1832, p. 20-47 : essai sur l'arc d'Orange (inscr., p. 34).

— *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1858-59, p. 224.

— *Monuments romains de la France*, p. 23.

— Voy. mss. 35, 42 et 43.

— *Description des monuments grecs et romains exécutés en liège, à l'échelle d'un centimètre par mètre* ; Nîmes, impr. Roger et Laporte, place Saint-Paul, 5, 1876, 8°, ix-389 p. — Cf. p. 262-274, Théâtre d'Orange.

Perrot, *Lettres sur Nismes*, 8°, t. II, 1840, p. 229-273.

Perrot (Georges), *Journal des Savants*, 1899, p. 531-539, 632-648, 653-671, 747-764, et 1900, p. 26-44 ; étude sur la sculpture romaine, intitulée : *Le bas-relief romain.*,. etc... Voy. Courbaud.

Peutinger, *Weltkarte des Castorius genannt die Peutinger'sche Tafel*, in den Farben des Originals herausgegeben und eingeleitet von Dr Konrad Miller. Ravennsburg, Otto Mayer, 1888, in-4° ; texte in-8°.

Peyre (Roger), *Nîmes, Arles, Orange et Saint-Remy* (Coll. des villes d'art célèbres, Paris, Laurens, 4°), 1903, 152 p., 85 grav. — Voy. p. 133-141.

Piganiol de La Force, *Nouveau voyage de France, avec un itinéraire, et des cartes faites exprès qui marquent exactement les routes qu'il faut suivre pour voyager dans toutes les provinces de ce royaume ; ouvrage également utile aux François et aux Étran-*

gers ; à Paris, chez la Veuve de Florentin Delaulne, 1724, in-12°, 2 vol. (I, p. xx-312 ; II, p. 313-622). — Voy. p. 216-219.

Autre édition (*chez Bailly*), 1780, 2 vol. de xxiv-427 et iv-456 p. — Voy. t. I, p. 308-310 (même texte, pour Orange, que dans l'édition précédente).

Platter (Thomas), *Félix et Thomas Platter à Montpellier* (1592-1599) ; publication de la Soc. des Bibliophiles de Montpellier, 1892.

Ponchon. Voy. ms. 28.

Pontanus, *Itinerarium Galliae Narbonensis cum duplici appendice id est universae fere Galliae descriptione philologica ac politica cui accedit glossarium prisco-gallicum seu de lingua Gallorum veteri, dissertatio authore Iohanne Isacio Pontano.* Lugduni Batavorum ex officina Thomae Basson, impensis Commelinorum 1606, xxvi-354 p., in-16°. — Voy. p. 4-5, 42-51 ; amphithéâtre (= cirque), temple de Diane, arc de triomphe.

Questel. Voy. Du Sommerard.

Raban. Voy. ms. 13.

— *Les antiquités de la ville et cité d'Orange*, chez Ed. Raban, imprimeur et libraire de ladite ville ; à Orange, 1667 [édition que j'ai consultée], 24 p., 12°. — Autres éditions : Orange, 1656, 1674, 1676, 1678, 1681. — Nîmes, 1660 et 1662, petit 8°.

Réal (Antony Réal fils), *Le théâtre antique d'Orange et ses représentations modernes* ; 2e éd., 12°, 1897. — Voy. p. 16-18, théâtre antique.

Reinach (Salomon). Voy. ms. 7.

— *Guide illustré du Musée de Saint-Germain*, p. 60.

— *Revue archéol.*, 1888-89 (les Gaulois dans l'art antique).

— *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, 12°, t. II, 1897, p. 527, n. 4 (bronze, Saint-Germain, *Br. fig.*, 183) ; — t. III, 1904, p. 159, n. 6, à gauche, Apollon, Brit. Mus. ; *Bronzes*, pl. 24, 799), et p. 285, n. 8 (pierre ; sphinx).

— *Antiquités nationales, description raisonnée du musée de Saint-Germain-en-Laye* ; t. II [1894], *bronzes figurés de la Gaule romaine* ; ouvrage accompagné d'une héliogravure et de 600 dessins par J. Devillard et S. Reinach ; Paris, Firmin-Didot, 8° ; p. 18-20, 35, 121 (arc) ; 48, 71, 83, 194, 202, 237 (monuments figurés).

Renier (Léon), *Revue des Sociétés savantes*, 3e série, 3e vol., 1864, I, p. 498-499 (inscr. de l'arc par Herbert, c. r. de Chabouillet).

— Dans le tome VI des œuvres de Borghesi (1868), lettre du 13 juin 1825, p. 284, n. 3.

Requien. Voy. ms. 29.

Révoil (H.), *Conférence sur le théâtre antique d'Orange, faite devant le congrès de la Société française d'archéologie ;* Tours, impr. Bousrez, 8° (extr. du *Bull. monum.*, 1883), 23 p. [fait surtout ressortir l'œuvre de Caristie].

Richard. Voy. ms. **35**.

— *Guide du voyageur en France...*, 3e éd., Paris, Audin et Urbain Canel, 1825, 12°, xxiv-499 p. — Voy. p. 347.

Richard et Hocquart (E.), *Guide du voyageur dans la France monumentale...*, Paris, L. Maison. [s. d] ; III-944 p. — Voy. p. 780-783 (arc, notice d'Aug. Pelet), 783-787 (notices, en grande partie extraites de l'ouvrage de Gasparin, sur le théâtre, l'amphithéâtre, l'aqueduc, les murs antiques et la voie romaine).

Roach-Smith, *Collectanea antiqua, etchinges and notices of ancient remains, illustrative of the habits, customs and history of post ages*, Londres, 7 vol. 8°, 1848-1880 ; — cf. vol. VI, 1868, p. 242 et pl. L (arc).

Rochetin (L.), *Étude sur la viabilité romaine dans le département de Vaucluse ;* Avignon, 1883, 8°, p. 88 (Extrait du *Bull. hist. arch. et artist. de Vaucluse*, V, 1883).

Rouland. Voy. ms. **35**.

Roulez (J.), *Gazette archéologique*, III, 1877, p. 66-74 et pl. 12 (Trois médaillons de poteries romaines).

Roumanille. Voy. ms. **35**.

Roure. Voy. ms. **35**.

Roussel, *Une ancienne capitale, Orange*, par Ernest Roussel, *photographies de H. Morel ; avec une préface de M. Maurice Faure ; un avant-propos ; un aperçu de l'histoire d'Orange par M. Duhamel ; un plan. Édité à Paris par Alexandre Gautherin* [131, rue de Vaugirard] ; *à Orange par la librairie A. Chastel. Gravures exécutées par J. Mange, à Paris ;* s. d. [1903]. — Cf. p. 25-26 et grav. p. 23 (arc) ; p. 26-33 (théâtre) ; grav. de la p. 37 (restes du cirque).

Rulman. Voy. ms. **5** *bis*.

Sabatier, *Le Caducée françois...*, etc., Avignon, 1662 (voy. titre complet, ms. **17**).

— Voy. mss. **17**, **21**, **22**, **23**, **24**.

De Saulcy, *Revue archéologique*, nouv. série, t. XIV, 1866, II, p. 313-315 (inscr. de l'arc).

— *Bulletin monumental*, t. XXXII, 1866, p. 821-825 (inscr. de l'arc). Lettre à de Caumont.

— *Congrès archéologiques*, t. XXXIII, 1866 (Senlis, Aix, Nice), p. 206 (inscr. de l'arc).

— *Journal des Savants*, 1880, p. 43-53, 74-83. *Le musée de Saint-Germain, table de l'arc triomphal d'Orange* (inscr., p. 49-50) (Le dernier article traite des chariots de guerre, des têtes coupées, des vêtements et des armes des Gaulois).

Schuermans (H.), Bruxelles, *Sigles figulins*, 295 p. 8° (Extrait des *Ann. de l'Acad. d'arch.*, t. XXIII), 1867.

Schulten, *Bulletin archéologique...*, 1903. *L'arpentage romain en Tunisie*, p. 132.

— *Hermes*, t. XLI, 1906, p. 1-44. *Vom antiken Cataster.*

Schultz- [Gora] (Oscar.), *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1894, p. 425-429 : über den Ortsnamen *Orange*. — Cf. Compte rendu de G. Paris dans la *Romania*, 1895, p. 306.

Séguier. Voy. ms. 4.

Séguin de Pazzis (Maxime), *Mémoire statistique sur le département de Vaucluse* : Carpentras, 1808, 4°, 347 p.

Sinceri (Jodoci), *Itinerarium Galliae, ita accommodatum ut eius ducta mediocri tempore tota Gallia obiri, Anglia et Belgium adiri possint : nec his terve ad eadem loca rediri oporteat : notatis cuiuscunque loci, quas vocant : Deliciis cum appendice de Burdigala, ac verborum indice.* Genevae, apud Petrum Choüet, 1627 · in-18 (xxii)-494 p. — Cf. p. 205-213.

— Autre édition (..... *cum appendice de Burdigala ac* [*sic*] *Iconibus Urbium praecipuarum Illustratum.* Amstelodami, apud Jodocum Jansonium, 1649), traduite en français (*Voyage dans la vieille France...*, etc.) par Thalès Bernard, Lyon, 1859, 12°, 359 p. : voy. p. 235-243

Spon (Jacob), *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant* (Lyon, 1678, 3 vol. 12°). T. I, p. 9.

Springer (Antoine), *Handbuch der Kunstgeschichte*, 7e éd. (par Adolf Michaëlis), p. 392.

Suarès. Voy. mss. 5, 47 et 48.

Tournal (P.), *Catalogue du Musée de Narbonne*, 2e éd., p. 1864.

Travers. Voy. ms. 35.

Vaglieri (D.), *Atti della Reale Accademia dei Lincei*, 287e année, sept. 1890, Rome, 4° ; 4e série, classe des sciences morales, historiques et philologiques, vol. VIII, 2e partie (*Notizie degli Scavi*), p. 286 (inscr. n. 31.801 du C. I. L. VI).

Vaillant. Voy. ms. 35.

Veaugeois, *Notice abrégée du journal d'un voyage archéologique, fait, en 1820, dans les Alpes de Savoie et dans les départements méridionaux de la France*, dans le t. III des *Mémoires de la Société des antiquaires* (1821), p. 381-382.

Vérone. Voy. Moreau de Vérone.

de Villefosse. Voy. Héron de Villefosse.

Vincens (Alex.), *Académie du Gard*, 1810, p. 405 (Cirque).

Vitet (Louis), *Journal des Savants*, 1859, tirage à part : *Monuments antiques de la ville d'Orange par M. A. Caristie*, 1er article (arc), p. 1-12 ; 2e article (théâtre), p. 12-26.

Wescher (Charles), *Quelques notes sur le théâtre antique d'Orange (Vaucluse)* ; extrait du *Cours d'archéologie professé à la Bibliothèque Nationale en 1888-1889*, leçon du 31 mai 1889; Paris, Thorin, 1889, 8°, 15 p. [traite surtout des réparations à effectuer au théâtre en vue des représentations modernes].

Wilmanns (Gustavus), *Exempla inscriptionum latinarum in usum praecipue academicum* ; Berlin, Weidmann, 1873, 2 vol. in-8°. Voy. nos 123, 637, 2210.

de Witte, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, séance du 19 mai 1882 [Résumé *Rev. critique*, 1882, I, p. 440].

Yrondelle (Antoine), *Guide illustré du touriste à Orange* ; Carpentras, J. Brun, 64 p., 8°, 1904. — Cf. p. 21-31.

Zeiller (Martin), *Topographia Galliae... De Graefschappen Provence en Venaisse oste Avignon, ende het Vorstendem Orange*, 4 vol. in-fol. Amsterdam, 1660-1663. T. IV, 1663, p. 416-421 ; grav. p. 416-417 [gravures de la ville et du château ; texte en hollandais].

J'ai omis à dessein dans cette Bibliographie, outre les ouvrages consacrés spécialement à l'histoire de la Principauté, les publications relatives aux voyages ou aux représentations modernes données au théâtre antique. J'indiquerai cependant :

Béthouart (A.), Beaulieu, Cap Ferrat, Monaco, Eze, Puget-Théniers, Arles, *Orange*, séjour d'hiver, excursions, tourisme, alpinisme ; chez l'auteur, 5, rue Chanzy, Chartres ; impr. Garnier ; 1900, in-18°, 72 p.; — Orange, p. 70-72.

Mariéton (Paul), *Le théâtre antique d'Orange et ses représentations* ; éditions de la *Revue félibréenne*, 9, rue Richepanse, Paris, 1903, 4°, 15 pages.

IIe PARTIE

Liste générale des MANUSCRITS[1] (ou imprimés contenant des notes manuscrites).

PARIS ET ENVIRONS (1-9).

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

1. *Lat. 6012*, PEIRESC, fol. 116-133, *L'arc triumphant d'Aurenge*, 116-116', dessins (texte français ou italien).
2. *Lat. 6014*, ms. de l'ouvrage d'Aymard de RIVALS, *De Allobrogibus libri novem* (Lyon, 1844), *liber primus*, fol. 47-51, *Arausio*.
3. *Collection Dupuy, n. 461, Inscriptiones antiquae*. Cf. *Antiquités de Provence et de Nismes*, fol. 112-115, description de l'arc, avec dessins de moulures (inscriptions des boucliers, fol. 113' et 114').
4. *Lat. 16.930*, SÉGUIER, p. 976-977 (arc, inscr. des boucliers).
5. *Lat. 8967*, SUARÈS, p. 637 (i. taurob.) et 629 (inscr. du duumvir).

5 *bis. Fr. 8649*, Anne de RULMAN, *Antiquités du Languedoc*, récit XX : *De la Principauté d'Orange* (fol. 270 v. à 276).

ARCHIVES DE LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES.

6. DAUMET, Plans du théâtre d'Orange.

MUSÉE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (SEINE-ET-OISE).

7. *Registre d'entrée, objets provenant d'Orange ou des environs.* MORTILLET (G. de), 1868 : nos 8332-8345, 9050-9077, 9293-9348, 9499-9596.

1. *Ministère de l'Instruction publique, Catalogue des manuscrits des Bibliothèques publiques*. Paris, Plon et Nourrit, 8° ; Départements : *Aix* (Albanès), t. XVI (1894) ; — *Angers* (A. Molinier), t. XXXI (1898) ; — *Avignon*, t. XXVII-XXIXII (1894, 1895, 1897, 1901) ; supplément (Ul. Robert, 1902) ; — *Carpentras* (L. Duhamel), t. XXXIV et XXXVI (1901 et 1902) ; — *Grenoble* (P. Fournier, E. Maignien, A. Prudhomme), t. VII (1889) ; — *Lille* (H. Rigaux), t. XXVI (1897) ; — *Marseille* (Albanès), t. XV (1892) ; — *Nîmes* (Simon), t. XIII (1904) ; — *Vitry-le-François* (Hérelle), t. XIII (1891).

Reinach (Salomon), 1889 : n. 31.673-31.714.
1894 : n. 33.262 (inscr. cadastrale).

8. Creuly (Général), *Carnets de voyage* ; cf. carnet 13 (i. du musée Calvet, notes prises du 13 au 23 sept. 1863).

Bibliothèque de M. Espérandieu, à Clamart (Seine).

9. Allmer, *notes*, 7 vol. (2 in-fol., 5 in-8°).
— *dessins*, 6 vol. in-fol.
Cf. le volume intitulé *Lettres à Allmer, Vaucluse* (lettres adressées notamment par Estève, Rochetin et Fernand Sauve).

AIX (10-13).

10. N. 735. Recueil de pièces sur la Provence, 5 vol., t. III... « Dissertation sur l'arc-de-triomphe de la ville d' *Orange*, par Jean-Frédéric Guib. 1721. »

11. N. 759 : « Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciae liber secundus (*corrigé par une autre main en* primus), in quo de antiquo statu aut republica Massiliensium agitur. » Par le marquis de Méjanes. xviiie siècle.
Le livre IV (p. 241 et suiv.) traite... des Voconces, des Cavares,... d'Orange, etc...

12. N. 782. « Mémoires pour l'histoire de Provence. » Deux volumes. Second vol., p. 525 : « De l'origine et ancienneté de la cité d'*Orange*, et des princes d'icelle. »

13. N. 931. « Pièces concernant l'histoire de la ville et principauté d'*Orange*. » xviie et xviiie siècles.
1° « Description des antiquitez de la ville et cité d'*Orange*, par C. Escoffier, 2e éd. Carpentras, 1702 ». Imprimé. — 26 p.
2° « Les antiquitez de la ville et cité d'*Orange*. Reveu et corrige. A. Orange. Edit. Raban, MDCLXXXI ». Imprimé. — 12 feuillets

ANGERS (14).

14. N. 1279 (Notes, lettres et dessins concernant divers monuments de la France ; n. 66). Théâtre d'*Orange*, rapport au préfet de Vaucluse du 10 mars 1828.

AVIGNON (15-31).

15. N. 3149, fol. 240 : Papiers de *La Pise*, historien de la ville d'Orange. « De l'origine et antiquité de la cité d'*Orange* et des princes d'icelle. » xviie siècle.

16. N. 2477, fol. 189. « Sommaire memoire de l'antiquité de la ville d'*Oranges*, et princes d'ycelle. » XVIe s.
17. N. 1616, fol. 124 v°. « Le Caducée françois sur la ville d'Avignon, comté Venaissin et principauté d'*Orange*, par M. Esprit SABATIER, du lieu d'Oppède. » Copie du *Caducée françois*, imprimée à Avignon, en 1662 [par George Bramereau]. XVIIIe s.
18. N. 1813. « Description des antiquitez de la ville et cité d'*Orange*, par M. *C. E.*, P[rêtre], C[hanoine] en l'église cathédrale. *A* Orange, par Claude Marchy, imprimeur et libraire... 1700. »
19. N. 1814 : Autre exemplaire du ms. précédent.
20. N. 2000, f. 126 v° : Jos.-Louis-Dom. DE CAMBIS, m^is DE VELLERON : « Remarques sur l'arc de triomphe d'*Orange* et sur d'autres monuments. » XVIIIe siècle [Cf. *Mercure de France*, mars-avril 1730].
21. N. 2437, fol. 4 : Id. que n. 17. — Des fiches manuscrites, donnant l'analyse des documents et l'indication des sources, remplacent ceux qui n'ont pu trouver place dans le recueil. XVIIIe s.
22. N. 2802, fol. 132 : Id.
23. N. 3188, fol. 13 : Id. Copie de BRUN, médecin d'Avignon, dans son Journal. XVIIIe s.
24. N. 2395 (t. XVII), fol. 1. Notice du même ouvrage. XVIIIe s.
25. N. 2387, fol. 7 : « Cartes, plans et vues de la ville d'Avignon et de son diocèse, du comté Venaissin et de la principauté d'*Orange*. » XVIIIe siècle.
26. N. 2348 Œuvres autographes de CALVET. 6 vol. (2344-2349), fol. 65 : Note sur un bas-relief découvert près d'*Orange* en 1799.
27. N. 1508, p. 59 : Inscriptions antiques copiées par CALVET et provenant... d'*Orange*... et de *Camaret*.
28. N. 1540, page 6[-11] : Analyse du livre de Louis de LAINCEL sur Avignon, le Comtat et la principauté d'*Orange*. Abbé PONCHON. XIXe siècle.
29. N. 3147 : Recueil des notes de M. REQUIEN [Esprit R., admin. du Mus. Calvet] sur l'archéologie, l'histoire et surtout la numismatique d'Avignon, du Comtat, de la principauté d'*Orange*, de la Provence. XIXe siècle.
30. N. 2502 : Statistique monumentale du département de Vaucluse, notes et rapports de V. CHAMBAUD [anc. conserv. du Musée Calvet]. 1872.

Fol. 17 : « Théâtre d'*Orange* et autres monuments antiques. »

Fol. 27 : « Notes des dessins de M. CHAIX », d'après les mêmes antiques.

Fol. 371 : Arcs de triomphe du département.

Fol. 381 : Monuments de Cavaillon, Avignon et *Orange*.

Fol. 398 : Théâtre d'*Orange*.

Fol. 401 : Arc de triomphe d'*Orange*. Notes et croquis de M. D'ALLEMAND, architecte. XVIII-XIXe siècles.

31. N. 3891 : « Journal de la Révolution de 1789 dans le Comtat-Venaissin et en France. Notes recueillies et classées par Henri B[ouvert] (d'Avignon). Années 1891 et 1897. » Tome I-V.

T. I, p. 421. « Arc de triomphe d'*Orange* », par MAGNY, d'après CHANTRON (dessin).

31*bis*. A. BINON — *Inventaire du Musée Calvet.*

B. — *Registres d'entrée du Musée Calvet*, 5 vol. (v. Espérandieu, *M. C.*, p. 250).

CARPENTRAS (32-36).

32. N. 2117 : Recueil de pièces sur « l'arc antique d'*Orange* » et les « théâtres antiques d'*Orange* et d'Arles » par Aug. CARISTIE.

Fol. 1-11 : Rapport au ministre, signé par Caristie. 29 nov. 1838.

Fol. 15-24 : Plans généraux et de détail, avec cotes et vues au lavis d'aquarelle, exécutés par Caristie.

Fol. 25 : Tableau de recettes et dépenses dressé pour le « déblaiement du théâtre antique de la ville d'*Orange* ». 1837.

Fol. 27 : « État des maisons à acheter pour l'entier déblaiement du théâtre antique de la ville d'*Orange*. » 1837.

33. N. 1863 : [PEIRESC ?].

Fol. 30 : « Remarques des antiquités d'*Orange*. » Notice anonyme, datée de 1634, sur la ville et ses antiquités, depuis son origine jusqu'en 1571.

34. N. 1231 : Mélanges historiques : « L'inscription de l'arc de triomphe d'*Orange* », par M. HERBERT, professeur de rhétorique (imprimé sous ce titre, à Paris, en 1862).

35. N. 2114 : Recueil de pièces ayant trait à des études archéologiques sur l'arc de triomphe d'*Orange* et à des artistes vauclusiens pour la plupart.

Fol. 1-40. : Vingt-huit lettres de divers à HERBERT, prof. de rhét. au lycée du Puy, 1861-1864. A signaler celles du chanoine BONIFAY, de CHARRAL, d'Ern. DESJARDINS, du P. GARRUCCI, de LAGIER, MONESTIER, A. PELET, RICHARD, ROUMANILLE, ROURE et TRAVERS : il y est question de l'ouvrage d'Herbert « Inscriptions de l'arc de triomphe d'*Orange* » ; du système d'alphabet basé sur les trous à crampons employés pour fixer les lettres de bronze des monuments antiques ; d'observations critiques et de la discussion de certaines des appréciations d'Herbert. On y trouve deux lettres signées, l'une par le maréchal VAILLANT, l'autre par le ministre ROULAND, le remerciant de l'envoi d'un exemplaire de son ouvrage.

Fol. 41-91 : Trente-trois lettres d'Herbert à Barjavel, et de ce dernier à Herbert : il est question surtout des travaux d'Herbert sur l'inscription de l'arc d'*Orange*, des colonies romaines ; on y lit l'explication de passages de l'appendice de l'ouvrage d'Herbert, dans lesquels il attaque certaines personnalités sous des pseudonymes. 1861-1865. Cf. Herbert, *Inscription de l'arc de triomphe d'Orange* (1862).

36. N. 2083. : Lettre adressée à Jules Laurens par... C. Formigé (archéologie et architecture : théâtre d'*Orange*...)

GRENOBLE (37-38).

37. N. 1272 : « Extrait d'un livre escrit de la main de feu M. le chancelier de l'Hospital. » — Cf. *Œuvres de Michel l'Hospital, chancelier de France*. Paris, 1828, in-8°, t. II, p. 265. XVIIe s.

Fol. 36 v° : « *Orange* ».

38. N. 1133 : « Histoire abrégée des villes d'*Orange*, Nîmes, Noyon, Nanterre, Nantua, Nantes, Nancy. » XVIIe siècle.

MARSEILLE (39-40).

39. N. 1504-1509 : Œuvres de Calvet en 6 vol. (v. mss. d'Avignon).

40. N. 1296 : Monuments de France. Album formé par M. Pascal Coste, architecte, et contenant ses dessins, plans et vues de monuments. De 1828 à 1876, 11 vol. *Vol. II :* Marseille, Avignon, *Orange*, Lyon, Strasbourg, Reims, Amiens, Beauvais, Rouen, Chartres, Paris. 1837. 116 pièces.

NIMES (41-43).

41. N. 562 : « Plan géométrique du théâtre antique, bâti par les Romains, de la ville d'*Orange*, et des maisons qui ont été bâties dans son enceinte, dressé par Jérôme Calamel, géomètre et officier en retraite, le 4 juin 1821. Signé Calamel. » Donne le nom des propriétaires, au nombre de 113, qui possèdent des maisons dans et contre le théâtre ou le cirque. Au verso, plans de la maison d'Aug. Pelet.

42. N. 504 : Auguste Pelet, Études archéologiques, A.-Q.

Q. Correspondance et rapports.

1° 99 lettres adressées à Pelet. N° 83 : plan au-dessus de l'attique de l'arc de triomphe d'*Orange*.

43. N. 563 : Aug. Pelet. Dessin des trous de l'inscription de l'arc d'*Orange*.

ORANGE (44).

44. *Cadastre de la commune d'Orange*, à l'Hôtel de Ville. 2 vol. grand in-fol.

VITRY-LE-FRANÇOIS (45).

45. N. 136. 1° Papiers de P. Herbert, professeur au lycée d'Avignon. XIXe siècle. — 2° Restitution de l'inscription de l'arc de triomphe *d'Orange*. Autographie.

LILLE (46).

46. Bibliothèque de la Ville, mss. nos 12-14. Letbert, abbé de Saint-Ruf, à Avignon : *Flores palmorum*, mss. cités par Lebeuf. — XIIe siècle.

ROME (47-48).

47. *Cod. Vaticanus 9141*, fol. 20. Suarès.
48. *Cod. Barberinus*, XXX, 182, f. 31. Suarès.

MODÈNE (49).

49. Bimard La Bastie. Copies d'inscriptions envoyées à Muratori pour la composition de son *Novus thesaurus veterum inscriptionum* (Milan, 1739-1742, 6 vol. in-fol.).

CHAPITRE PREMIER

L'ARC

Au nord de la ville, à 365 mètres du pont de la Meyne appelé pont de Langes, sur un terre-plein gazonné qu'entoure la route nationale n° 7, qui va de Paris à Antibes, se dresse l'arc d'Orange, restauré par l'architecte Auguste Caristie. Il y a juste un siècle, quand Caristie, en 1807, vint pour la première fois à Orange, l'arc était « encore encombré, sur une hauteur de 4 ou 5 mètres, par les matériaux et débris provenant de la démolition d'ouvrages de défense établis par Raymond des Baux, dans le XIIIe siècle, à tel point qu'à peine pouvait-on passer sous les petites arcades [1]. »

Cette phrase nous fait comprendre pourquoi ce monument, si endommagé pourtant, a été conservé, en dépit du peu d'intérêt qu'il devait offrir au Moyen-âge et malgré la rareté des carrières de pierre à bâtir dans la région d'Orange [2]. Gasparin, qui est, de tous les historiens d'Orange, le plus sagace et le mieux informé, nous apprend que Raymond des Baux comprit l'arc dans un château fort « en l'entourant de murailles et pratiquant son logement dans l'intérieur même de l'édifice. Ce prince fit gratter les sculptures de l'arc oriental dont il avait fait un salon, et nous n'osons lui reprocher cette perte, puisque nous lui devons la conservation du reste du monument, qui, à la faveur de cette nouvelle destination, a bravé les injures des temps et celles de l'ignorance [3]. » La construction médiévale,

1. Caristie, *Monuments antiques à Orange*, 1856, p. *iv*.
2. On sait qu'au XVIIe siècle une illustre famille Florentine, celle des Barberini, se procura des pierres de taille pour son palais en démolissant le Colisée.
3. *Op. cit.*, p. 31.

qu'avec le pathos caractéristique de son époque signalait Gasparin, se retrouve en effet dans les gravures de La Pise, d'une très douteuse exactitude, mais d'une importante valeur documentaire pour l'histoire de l'arc au XVIIe siècle [1].

Ce n'était d'ailleurs qu'une partie des tribulations que devait subir le vénérable monument. Il a longtemps appartenu « à la noble Compagnie de MM. les Arbalétriers de la ville » ; contre une redevance annuelle, ils avaient la jouissance, « par emphythéose perpétuelle », de l'arc et de ses revenus, c'est-à-dire des « quelques parcelles de terrain du pourtour » ; ils étaient chargés des réparations, et surtout « ils y tiraient l'*oiseau* [2] ». Nous

1. La Pise, gravures des pages 23, 25, 26, 27 ; la gravure de la page 25 porte la date de 1617.

2. Bastet, p. 268. — Bastet nous avertit (p. 269) qu'il ne faut d'ailleurs pas confondre les arbalétriers avec les arquebusiers : « Ces deux compagnies, dit-il, s'étaient en quelque sorte partagé les monuments romains encore debout, pour y célébrer leurs jeux : la première, avec l'arbalète, à l'Arc ; l'autre, avec l'arquebuse, au mur du *postcenium* du théâtre, l'oiseau étant perché au haut d'un mât. C'est par erreur que F. Artaud a écrit qu'à l'arbalète avait succédé l'arquebuse, et que le tir de celle-ci avait lieu, comme pour l'autre, à l'arc triomphal ; d'où ses dégradations. »

Le dernier roi fut messire Guillaume Roure, en 1785 (Bastet, p. 235).

La ville engagea en avril 1376, pour remédier à l'insuffisance de la garde bourgeoise, quarante arbalétriers qui ont peut-être, suppose Bastet (p. 233), formé le noyau des compagnies de l'Oiseau.

Millin, *Voyage dans les départements du Midi de la France*, t. II, p. 138-139, 1807 :

« Au côté oriental [de l'arc], dont la partie supérieure est entièrement restaurée, on lit cette inscription :

DV REGNE
DE M.MVRE,
ROY.
EN
1706.

« Elle rappelle que le corps des arbalétriers d'Orange contribua en 1706 à la réparation de l'arc de triomphe. Le sieur Mure ou de Mure était alors *roi des arbalétriers*. Les comtes de Provence et les dauphins avaient, dès le XIIIe siècle, créé ou permis d'établir, dans toutes les villes de leurs états, un corps de tireurs d'arc (on appelait aussi l'arc *arbalète*) ; ils prétendaient, par ces institutions, former leurs sujets à la guerre et les rendre plus adroits. Les arbalétriers nommaient un roi un des dimanches après Pâques : celui qui, au jour marqué, tuait un oiseau placé à une certaine distance, était déclaré *roi*. Cet oiseau était, ou réellement ou en peinture, un *perroquet*, et plus anciennement une *pie* ; on appelait alors le perroquet *pape gay*, c'est-à-dire *père gai* ou *bavard*. Le roi était comme le colonel de la troupe : il présidait aux exercices ; il menait la compagnie à

savons d'ailleurs qu'en 1722, lors de la restauration de l'arc par la Compagnie, le roi de l'oiseau s'appelait Mure ; une plaque de marbre portant le nom de *M. Mure, roi*, a figuré sur la face occidentale jusqu'en 1828 [1].

Dès lors on comprend l'origine des nombreuses dégradations dont l'arc a souffert ; la pluie et le vent ne l'auraient jamais, à eux seuls, mis en aussi mauvais état.

Une autre raison qu'il ne faut pas oublier d'incriminer, est la nature des pierres employées. Celles-ci proviennent soit de Sérignan, commune du canton d'Orange, soit de Baume-de-Transit, commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), près de Suze-la-Rousse ; ces blocs, dit Artaud dont les moindres détails témoignent d'une très sûre information [2], « offrent une infinité de coquillages qui se décomposent à l'humidité ». Artaud mentionne aussi l'emploi de pierres tirées, aux environs immédiats d'Orange, en un endroit appelé Trou-de-Cordan, ainsi qu'à Courthézon ; mais ces dernières « se dénaturent avec le temps et forment un sable chargé de nitre mêlé avec des parties dures, comme on en voit dans le petit pouding ». Enfin, les carrières de Beaumont-d'Orange ont pu également être mises à contribution pour fournir à l'arc des matériaux ; elles étaient exploitées du temps des Romains, et Madame Veuve Raspail,

la procession de la Fête-Dieu, et à celle que l'on faisait la veille de la Saint-Jean pour allumer solennellement un feu de joie ; il jouissait de quelques privilèges sur les entrées des denrées, et de l'exemption de logement des gens de guerre : il avait un habit distingué et galonné, et beaucoup de plumes sur son bonnet ou chapeau. On appelait la marche des arbalétriers *la Bravade*. Le roi de la Bravade, ou des arbalétriers, ne l'était que pour un an. Il existe encore un règlement donné par Charles Ier d'Anjou à la compagnie des arbalétriers ou de l'arquebuse d'Aix. Ces compagnies ont subsisté dans quelques villes jusqu'à la Révolution. Celle d'Aix ne se montrait plus, dans les derniers temps, que la veille de la Saint-Jean ; on appelait son chef *le roi de la Saint-Jean ou de la Bravade*. Jusque dans le XVIe siècle, cette compagnie était armée d'arcs et de piques ; par la suite elle se servit de mousquets. Dans toute la journée de la veille de la Saint-Jean, 23 juin, elle parcourait les rues d'Aix, et le jour elle accompagnait le Parlement à la marche qui avait lieu pour aller allumer solennellement un feu de joie à la place des Prêcheurs devant le palais, et un autre devant l'église Saint-Jean. Elle tirait, ce jour-là, plusieurs milliers de coups de fusil. La Bravade, ou la compagnie des arquebusiers, autrement dite des arbalétriers, avait subsisté à Orange plus longtemps qu'ailleurs. »

1. Espérandieu, *Bas-reliefs*, p. 189, n. 1.
2. Artaud, *Arc d'Orange*, p. 28.

qui possède des carrières à Beaumont, y a découvert récemment plusieurs monuments romains importants [1].

Ce qu'il y a de sûr, c'est que les différentes pierres employées à la construction de l'arc ont un aspect crayeux, presque spongieux ; elles ont l'air de s'effriter assez facilement ; on peut, par endroits, y pratiquer des entailles : des enfants du pays et des touristes peu scrupuleux s'amusent parfois à tracer des simulacres d'inscriptions ou de dessins.

Enfin le mistral sur la face septentrionale, et surtout l'influence saline du midi et l'ardeur du soleil sur la face méridionale, ont achevé d'endommager sérieusement les sculptures.

C'est en 1721 qu'eut lieu la première restauration. Le prince Louis-François de Conti, trente-cinquième prince et dernier souverain de la Principauté, fit mettre à bas la tour de Raymond des Baux et une partie du massif qui entourait l'arc [2]. En 1722 la Compagnie des Arbalétriers consolida la face occidentale et quelques parties adjacentes des façades du nord et du midi. D'autres réparations furent faites en 1780 : pour consolider l'édifice, on rétablit, sur la face méridionale, la colonne qui est à gauche de la grande arcade.

Mais c'est seulement en 1811 que l'arc fut dégagé. Le sous-préfet de cette époque, le baron de Stassart [3], par l'intérêt qu'il prit aux antiquités et par le zèle avec lequel il les protégea, contribua beaucoup à préparer la restauration qui devait illustrer Auguste Caristie. Lors du redressement de la route de Paris à Antibes, la base de l'arc fut entièrement déblayée par suite des travaux effectués entre la sortie de la ville et le pont de l'Eygues [4] ; sur la proposition de P.-J.-M. Caristie [5], Ingénieur des Ponts et Chaussées, frère de l'architecte, la route, au lieu

1. Ils ont été étudiés par M. Espérandieu.

2. Caristie, p. 5.

3. Goswin, baron de Stassart, né en Belgique vers 1780 ; sous-préfet d'Orange en 1809 et 1810 ; préfet de Vaucluse du 12 février au 13 décembre 1810. — Voir Barjavel, t. I, p. 424-425.

4. Cassini écrit *Aigues*, et beaucoup de cartes écrivent *Eigues* ; Caristie et M. Espérandieu, *Aigues* ; la carte de l'État-major, *Aygues*. L'orthographe du pays est *Eygues*. Des nombreux noms anciens de cette rivière il faut retenir l'*Araïs*, dont une étymologie fantaisiste, assez répandue, a voulu faire dériver *Arausio*.

5. Voy. Caristie, pl. III, II, *b* et *c*.

de passer à l'ouest de l'arc, fut divisée en deux embranchements circulaires, et l'arc fut placé au milieu d'un rond-point de 57 mètres [1].

Il faut rattacher à cette époque la description que Gasparin nous a laissée de l'arc [2] : « Vu de face, l'arc de triomphe se présente comme un édifice carré, percé de trois arcades, les deux latérales plus petites, et soutenu par quatre colonnes corinthiennes cannelées. Au-dessus de la corniche qui surmonte l'attique... règne un nouveau stylobate, égal en hauteur à peu près au quart de la hauteur totale du monument. C'est sur ce stylobate que sont gravées les grandes batailles et plusieurs autres attributs. » Gasparin éprouvait d'ailleurs, à mon sens, une impression très juste au point de vue artistique lorsqu'il ajoutait : « Cette conception produit deux effets différents... : elle relève admirablement tout l'édifice et lui donne une forme élégante que n'ont pas ordinairement les arcs de triomphe, mais elle en écrase les portes. »

C'est ici qu'on doit rapporter un fait qui, peu important tout d'abord, a donné naissance, dans la suite, à de nombreuses discussions, ou plutôt les a renouvelées et leur a imprimé une vigueur nouvelle : lors du déblaiement de l'arc, un artiste qui prenait des croquis pour l'ouvrage de Gasparin trouva, au bas de la façade septentrionale, « une L capitale en bronze [3] ». Nous reparlerons, à la fin du chapitre [4], de cet incident fécond.

Mais des réparations plus graves s'imposaient. Le gouvernement résolut alors de faire pour Orange ce qu'il avait fait pour Nîmes. C'est ainsi qu'en 1824 Caristie fut chargé par le Ministère de l'Intérieur « de constater l'état de l'arc de triomphe à Orange, et d'étudier les moyens à employer pour donner aux travaux de consolidation un caractère de solidité en harmonie avec le style du monument [5]. » Le 21 juillet 1825, le ministre approuvait le projet de Caristie, et Prosper Renaux, architecte du département de Vaucluse, en dirigea l'exécution avec beaucoup de conscience et d'habileté.

1. Bastet, p. 270.
2. Gasparin, p. 31-32.
3. *Ibid.*, p. 40.
4. *Ibid.*, p. 53.
5. Caristie, *op. laud.*, p. *iv*.

Les mesures principales de l'arc sont, d'après Caristie : longeur, 19m48 sur 8m50 de profondeur, mesurés sur le nu du stylobate ; hauteur, 18m80 ; hauteur de la grande arcade, 8m50 ; ouverture, 5 m. ; hauteur des petites arcades, 6m38 ; ouverture, 2m98.

Bastet donne des chiffres pris à peu près vers la même époque par M. Abeillon fils, à l'aide du graphomètre, par une ouverture de 45 degrés [1] : piédestal, 2m032 ; astragale des colonnes, 9m182; architrave (sommet), 10m600 ; corniche de l'attique, 11m600 ; attique, 14m450 ; hauteur totale au milieu, 19m200 ; hauteur totale sur les côtés, 18m250.

De Caristie jusqu'à nos jours, nulle modification n'a été apportée à l'arc ; d'après Caristie, Artaud et M. Espérandieu d'une part, et mes souvenirs personnels, d'autre part, j'essaierai de donner du monument une description exacte, évitant le moindre commentaire ; puis j'exposerai les hypothèses diverses qui ont tenté d'arracher son secret au monument.

*
* *

Contrairement à l'ordre habituellement suivi, je commencerai par la face méridionale, qui se présente au voyageur venant de la ville ; j'étudierai ensuite la face orientale, puis la face septentrionale, et terminerai par la face occidentale.

L'aspect du monument est un carré ; il est soutenu par quatre colonnes corinthiennes ; les deux du milieu déparent les trois arceaux. Sur la gravure que donne Caristie de la face méridionale avant les travaux de consolidation [2], on remarque « des lézardes, des disjonctions et l'ouverture pratiquée pour des constructions adossées à cette élévation, avoir accès dans l'attique, où était une grande salle d'armes, par suite de la suppression des murs de refend. »

» Toutes les corniches qui décoraient cette façade ont été détruites aux trois quarts de leur saillie.

» La colonne à gauche de la grande arcade est une réparation exécutée en 1780, ainsi que les piédroits et l'arc doubleau de la

1. P. 270. — L'ouvrage de Bastet et celui de Caristie portent tous deux la date de 1856, mais la partie archéologique de l'*Histoire d'Orange* avait déjà paru séparément en 1840.
2. Pl. VI, fig. 2.

petite arcade à gauche, partie des piédroits des grande et petite arcades à droite. »

On remarque, suivant Caristie, sur la partie gauche de cette face, des constructions du XVIIIe siècle.

Dans la scène que figure l'attique, je compte[1] vingt-six personnages et dix chevaux. C'est un combat de Gaulois et de Romains. Au costume des cavaliers, on reconnaît des Romains; ils occupent le second plan; ils ont un casque, une longue tunique ressemblant à une cotte de maille ; ils se servent d'une épée large et courte et d'un bouclier ; un seul porte sa barbe[2].

Au premier plan sont les Gaulois ; ils combattent à pied, ils sont nus ou couverts du *sagum* ; quelques-uns ont un casque, celui-ci est surmonté de deux cornes semblables à des cornes de bélier ; la plupart portent la barbe ; on voit pourtant, au milieu, un tout jeune guerrier imberbe ; sa tête renversée laisse pendre une longue chevelure.

Le petit autel placé à gauche de l'attique a été restauré ; il ne comporte aucun bas-relief. Celui de droite représente un buste de femme qui a donné lieu à des interprétations tantôt possibles, tantôt ridicules ; au-dessus et autour de la tête flotte une draperie ; l'avant-bras droit est appuyé horizontalement ; la main gauche soutient le visage.

Entre les deux corniches et en dessous de ce buste, apparaissent, opposés l'un à l'autre, deux avants de galère dont l'un ressemble fort à celui qui précède la Victoire de Samothrace ; une proue, avec un œil à l'avant[3] ; deux tridents, celui de droite avec une branche cassée ; entre eux deux un aplustre et une sorte de soc de charrue, qui est comme l'éperon d'un navire de guerre.

A gauche, faisant pendant à ce bas-relief, on aperçoit un bel avant de navire brisé ; au second plan, la proue d'un autre navire venant en sens inverse.

Au-dessus de l'arc oriental, des armes de toute sorte, — des

1. D'après le dessin de CARISTIE, pl. XXI, VI ; il est reproduit dans ESPÉRANDIEU, p. 194.

2. ESPÉRANDIEU, p. 193, 2e figure.

3. Caristie figure une tête, mais, même de près et avec une bonne jumelle, je n'ai pu distinguer de tête ; il y a seulement un œil. Caristie d'ailleurs, malgré son habileté, ajoute souvent à ce qu'il voit, et c'est le seul reproche qu'on puisse lui adresser.

armes et vêtements ennemis, — se présentent dans les dispositions les plus variées : cinq faisceaux de lances, huit casques, trois draperies(?) ; on voit même deux têtes décapitées, l'une imberbe et chauve, l'autre chevelue et barbue. Mais ce qui fait de ce bas-relief, ainsi que des deux autres de la face Nord, un morceau unique, c'est la présence de sept inscriptions qui ornent six boucliers ; elles sont inscrites dans des cartouches terminés à gauche et à droite par une queue d'aronde, et l'inscription, trois fois sur cinq, est interrompue par une lance, une draperie, ou un espace laissé en blanc.

Pour MA//RIO et AV//OT, il n'y a aucune difficulté de lecture possible, de même pour *s*ACROVI*r*, bien que l'inscription soit à demi effacée et que les première et dernière lettres se devinent plutôt qu'elles ne se voient ; mais le nom est connu : aucun doute non plus. Les autres inscriptions sont plus incertaines : S/////·FE est incomplet sûrement à droite, puisque le cartouche n'est pas fini et semble tourner, peut-être même à gauche ; il serait facile de supposer *fe*[*cit*] ou *fe*[*cer*(*unt*)], mais si d'autre part, comme l'ont supposé plusieurs savants [1], *auot* est l'équivalent de *fecit*, que penser de cette inscription bilingue ?

Pour *Boudillus*, qui semble une leçon indiscutable, je ferai plusieurs réserves ; ... VD//ILLVS est certain, mais à ne voir que la seconde partie de la lettre qui précède, on dirait tantôt une R, tantôt un A, plutôt qu'un O ; tantôt on croirait lire ...AVD//ILLVS, et tantôt un nom comme BARVD//ILLVS ; le cartouche, terminé à droite en queue d'aronde, est brisé net à gauche et laisse sur le bouclier la place de trois lettres. Mais *Boudillus* est un nom gaulois connu [2].

Le mot DACVRD... donne lieu aux mêmes incertitudes ; la

1. M. Héron de Villefosse, le premier, a émis cette hypothèse à propos d'une statuette en terre blanche trouvée en 1888 à Caudebec-lez-Elbeuf, et portant l'inscription : *Rextugenos Sullias auuot* (cf. *Revue archéologique*, 1888, I, p. 155-159) ; M. d'Arbois de Jubainville a repris la même opinion dans le volume publié à l'occasion du centenaire de la *Société des antiquaires*, p. 15-16.

2. Voy. Holder et Thesaurus (*Bibliogr.*). — Je ne fais ces citations qu'à titre d'indications ; il va sans dire que j'en ai pris connaissance après avoir relevé les inscriptions, et non avant, pour que ma mémoire n'influence pas une lecture incertaine.

queue d'aronde est très visible à gauche, le D nous fournit donc le commencement du mot, mais on devine plutôt qu'on ne voit, à droite, un fragment de lettre qui semble être un O ou un S. Si c'est *Dacurdo*, forme la plus communément adoptée, nous avons un O qui n'est pas fermé à gauche. Si l'on prend cette lettre pour une S, ce qui me paraît plus plausible, il faut admettre, entre cette lettre et le D qui précède, une voyelle I ou V ; il y a en effet entre ces deux lettres l'espace d'une lettre étroite, et l'on voit une ligne qui peut passer à volonté pour un I légèrement incliné de droite à gauche, ou pour un V très étroit dont seul le jambage de droite apparaît; la leçon *Dacurdis* étant impossible, *Dacurdus* semble très probable : j'ajouterai en faveur de cette dernière leçon que dans ...VDILLVS on ne voit du dernier V que le jambage de droite. La question d'éclairage est d'une importance considérable pour obtenir une lecture exacte de ces inscriptions à demi effacées.

Enfin, à droite de ...VDILLVS, un bouclier détruit porte deux lettres d'une inscription, probablement AV ; le V est assez visible mais de l'A on ne voit que le jambage de gauche sans trace de haste transversale.

Le côté Sud-Est, qui fait face au Collège de la ville, est la partie la mieux conservée, nous avons vu pour quelles raisons : c'est aussi la moins restaurée. L'attique supérieur n'a pas été remanié, et, pour le reste, Caristie s'est borné à substituer des assises en pierre de taille à la partie en maçonnerie à l'angle droit du deuxième attique.

A droite et à gauche du fronton, les tympans sont ornés de figures non de sirènes, mais de tritons [1] ; celui du fronton, « dans un renfoncement semi-circulaire encadré d'une archivolte dont le plafond est orné d'étoiles », présente une tête entourée de rayons, figurant évidemment le Soleil : d'où l'on suppose que la femme figurée de l'autre côté pourrait bien être la Lune. Des cornes d'abondance sont aux angles du fronton, celle de gauche est la mieux conservée ; sur la frise, qui représente des scènes de combat, on voit encore onze personnages.

Enfin, entre les quatre colonnes, se dressent trois trophées, composés d'armures et d'enseignes ; au bas de chacun sont atta-

1. Artaud, p. 31.

chés deux prisonniers ; leur état de conservation et la hauteur moyenne où ils sont placés permettent de les étudier à loisir et de détailler les traits de la physionomie des personnages.

Chaque groupe semble représenter un homme et une femme (du moins aux deux trophées de gauche et du milieu), les mains derrière le dos liées à un tronc d'arbre, auquel, suivant Caristie, sont suspendus une cuirasse et un casque : l'état des bas-reliefs ne m'a pas permis de reconnaître ce dernier détail.

Chaque trophée comprend une cuirasse et un casque, deux boucliers, des trompes, des faisceaux de lances; celui de droite et celui de gauche ont en outre chacun une enseigne figurée par un sanglier porté au sommet d'une lance, et celui du milieu, un *uexillum*, étendard flottant dont l'image est très importante.

*
* *

La façade septentrionale, chef-d'œuvre de restauration, est celle qui a donné lieu au plus grand nombre de gravures, de descriptions et de commentaires. Malgré les ravages causés par le mistral, elle est moins dégradée que la façade méridionale et présente, sous un meilleur aspect, les mêmes dispositions en colonnes, bas-reliefs, corniches, attique, etc..

Avant sa consolidation, on y rencontrait « des disjonctions, des lézardes à droite et à gauche de la grande arcade, au-dessus des petites arcades et dans les parties supérieures du monument ; » cet état résultait du poids de la tour dont il avait été surchargé. La construction, puis la démolition du massif en maçonnerie qui enveloppait l'arc, et dont un reste se voyait près de l'imposte, à gauche de la grande arcade, avaient causé de graves mutilations au-dessus de la naissance des arceaux. Sur le tympan du fronton, et à droite et à gauche, sur les parties du premier attique, sur les tympans de la grande arcade, se voient encore des trous : nous dirons plus loin l'importance qu'on leur a attribuée dans la fixation hypothétique de l'âge du monument.

Vingt-six personnages et douze chevaux sont représentés sur l'attique en forme de stylobate ; l'exécution et le dessin de cette

sculpture passent généralement pour inférieurs [1] à ceux de la face méridionale.

La disposition est la même que pour la bataille de la face méridionale, les Gaulois au premier plan, les Romains au second ; il semble qu'il y ait des cavaliers de deux partis, et les Romains ont plus de boucliers que sur l'autre façade. Les armes et les vêtements sont les mêmes ; Pelet remarque avec justesse « une sorte d'arme ressemblant à une équerre de maçon dont un côté serait plus long que l'autre ». Il n'apparait plus rien sur le retour occidental, mais on aperçoit encore, sur le retour opposé, les restes d'un cavalier ; son cheval foule aux pieds un ennemi. L'on ne peut que vanter l'heureuse composition et le mouvement des personnages du combat.

Le bas-relief à gauche de la bataille représente les instruments de sacrifice, l'aspergile, le *praefericulum*, la patère, le *simpulum* et le *lituus* ; il offre l'aspect d'une évidente restauration qui paraît fantaisiste ; mais Caristie le fait figurer sur une gravure de la face Nord avant sa restauration [2].

Sous les deux épaules sont figurés des attributs de marine : on distingue notamment, à gauche, deux avants de navires, deux proues, trois aplustres, deux ancres, un trident, des rames, un éperon, un *uexillum* et, à droite, un mât avec des cordages, deux ancres, une proue, un trident, un éperon.

Le trophée qui surmonte le petit arc de gauche présente treize boucliers : trois d'entre eux ont les inscriptions ...OSRE, ᶜA[//VS, BE//VE ; la dernière est certaine, les deux autres sont très embarrassantes. Devant ...OSRE, qui est en excellents caractères, on voit le jambage de droite d'un V /, plutôt qu'un C, lettre supposée par plusieurs auteurs, notamment par les rédacteurs du *Corpus* latin. Quant à l'autre inscription, elle a d'abord contre elle d'avoir été lue *Catulus*, surnom de Q. Lutatius, et d'avoir servi d'appui à l'hypothèse Ahenobarbus ; les lettres certaines de ce cartouche sont A, V et S ; devant l'A on reconnaît le haut d'un C (ᶜ), ou peut-être d'une F, mais entre le V et l'S, outre les deux traits verticaux qui séparent l'inscription, l'on distingue très bien une lettre semblable soit à un T

1. Pelet, *France monumentale*, p. 782 ; Artaud, p. 15.
2. Pl. V, fig. II.

dont la barre n'existerait qu'un peu à droite et nullement à gauche, soit plutôt à un D ou une L ; de l'autre côté, avant le V, on remarque, m'a-t-il semblé, les deux extrémités d'un C, peut-être d'un G ; ce serait donc, en s'en tenant au C, non pas *Catius*, leçon déjà proposée, mais *Cadcus*, *Catcus* ou *Calcus*, noms qui ne ressemblent à rien ; au reste, on n'est nullement sûr que ces inscriptions nous sont parvenues telles qu'elles ont été gravées ; les ouvriers employés aux diverses restaurations ont très bien pu, en déblayant et en nettoyant, laisser quelques traits que nous prenons pour des fragments de lettres : il se pourrait très bien qu'il y ait simplement *Caius*, et que l'A soit suivi d'un I, non d'un T. Mais, dans le doute, la leçon *Catus* a l'avantage de nous donner un nom gaulois que nous connaissons [1].

On trouve encore sur ce trophée des *carnyces*, des sangliers, des faisceaux de lances, des draperies et des braies ; on compte six têtes coupées, auxquelles on peut comparer celles qui figurent sur un bas-relief de Saint-Bertrand de Comminges [2] ; elles sont chauves ou semblent scalpées ; on distingue six casques, et trois d'entre eux portent très distinctement la rouelle, devenue, selon M. Gaidoz, un objet d'ornement [3].

Le trophée qui surmonte le petit arc de droite contient dix boucliers, des draperies, trois sangliers, des têtes coupées, des casques et des faisceaux de lances ; ces diverses images sont plus effacées que du côté gauche. Les inscriptions sont *Boduacus* et *uaune* [4] ; pour la première, le *b* affecte la forme d'un *d* et le *d* ressemble à un second *o* ; pour la seconde, très mutilée, la dernière lettre seule est bien nette, on voit comme un C avant, la barre de l'A et le jambage du milieu de l'N n'apparaissent pas ; mais ces deux lectures, presque uniformément adoptées, semblent les seules acceptables. On remarque au milieu de ce trophée, juste au-dessus de l'arceau, une sorte de tour crénelée ou la colonnade d'un temple ; cette figure n'a pas été expliquée.

Ce côté, quoique plus effacé, est d'une composition plus simple ; de plus, les dessins des boucliers ne ressemblent pas à ceux de l'autre trophée ; là, comme en plusieurs autres endroits, on est amené à reconnaître une main différente.

1. Holder, I, col. 861.
2. Cf. Espérandieu, *Bas-reliefs*, t. II, n. 869.
3. *Revue archéologique*, *loc. laud.*
4. Holder, 17e livr., col. 130.

L'élévation occidentale est la moins importante ; presque entièrement refaite [1], elle présente, à gauche et entre deux colonnes, un trophée semblable à ceux de la face orientale et dominant un groupe de captifs. Au milieu se trouve une porte qui donne accès aux trois chambres de l'arc, et une inscription vante en un latin très moderne la libéralité du département de Vaucluse [2].

Les deux corniches sont aussi endommagées sur la face nord que sur la face méridionale. L'architrave de la face nord est complètement lisse et ne présente pas le moindre trou ; celle de la face opposée, en très mauvais état, en offre un grand nombre. En divers endroits, et notamment au-dessus et au-dessous du fronton, de chaque côté, mais surtout à la face méridionale, on remarque de gros trous ; on en voit également au-dessus du grand arc, au nord et au sud : ce sont très probablement les empreintes des crampons qui soutenaient des appliques de marbre ou de bronze.

*
* *

Il était réservé à un monument aussi important, unique en Gaule, et l'un des plus curieux qu'ait à étudier l'archéologie romaine, de susciter les hypothèses les plus variées et les plus contradictoires. Après trois siècles de discussions, l'on en est encore réduit à se demander quelle opinion est rigoureusement certaine, et le plus sage parti que puisse adopter une critique avisée n'est point d'émettre à tout prix de nouvelles hypothèses, mais de rechercher les plus rationnelles et les mieux fondées.

Marius, Domitius Ahenobarbus, César, Auguste, Tibère, Hadrien, Marc Aurèle et Septime Sévère ont eu chacun les honneurs de l'arc, et les auteurs des diverses hypothèses qui le leur

1. Au début des travaux exécutés par Caristie, l'épaisseur de ce mur n'était plus que de 0 m 38.

2. MVNIFICENTIA
COM·O·PROV
VALCLVSIANAE
SVBSIDIIS
REST
MDCCCXXVIII

attribuent ont fait appel à toutes les ressources de leur intelligence ou de leur fantaisie ; les uns ont soutenu leur opinion en s'appuyant sur des résultats précis, les autres avec un jugement sain mais sans fournir de preuves, d'autres enfin avec une naïveté ridicule qu'excuse à peine l'époque à laquelle ils écrivaient.

L'hypothèse d'après laquelle l'arc aurait été élevé en l'honneur de Marius, est la plus facile à réfuter. Elle ne laisse pas d'être la plus tenace [1] ; elle subsiste, malgré les dénégations des Orangeois [2] ; aujourd'hui encore la carte d'État-major elle-même [3], les innombrables cartes postales illustrées, désignent le monument sous le nom d'*arc de Marius*. La survivance d'une tradition complètement discréditée, je ne dis point auprès des savants et des archéologues, mais auprès même des amateurs quelque peu lettrés, est chose que chacun peut constater. Je m'en suis rendu compte naguère, en avril 1907, dans une conversation avec un habitant de la campagne d'Orange, qui n'était pas un homme instruit : son témoignage importait d'autant plus pour la tradition. Cette survivance se constate sur un document publié et imprimé récemment : à la mairie d'Orange, au premier étage, on peut voir, sur un mur du vestibule, une carte agronomique publiée par la *Société d'agriculture de Vaucluse* [4], avec le concours du Ministère de l'agriculture, du Conseil général et des Communes, dressée en juin 1902 ; l'arc y est désigné sous le nom fatal d' « arc de Marius ».

L'opinion dont Thomas Platter [5], Joseph de La Pise [6], le Père

1. Du Sommerard, p. 389 : « Arc antique, dit *de Marius* » (1876) ; — Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste*, t. IV, p. 286 (1847) ; — etc.

2. « Or donc toute l'histoire du Grand Marius et de sa Pythonisse Marthe est tellement tombée en discrédit chez les Orangeois qu'ils ne disent plus l'Arc de Marius, mais seulement l'Arc de Triomphe. » Artaud, *L'arc d'Orange*, p. 39 (publication posthume par J. Bastet en 1840).

3. Feuille 210, Orange S.-E. — Type 1889, revisée en 1891.

4. Par MM. Torcapel, géologue, ingénieur en retraite, et Zacharewicz, professeur départemental d'agriculture. — Échelle de 1 à 20.000.

Nul doute que cette carte ne soit dressée avec le plus grand soin et ne rende de précieux services à l'agriculture ; je signale simplement le fait parce qu'il indique d'une façon typique la survivance d'une tradition erronée.

5. *Félix et Thomas Platter à Montpellier* (1592-1599) ; publication de la *Société des bibliophiles de Montpellier*, 1892.

6. La Pise, p. 22 (et corr., p. 914) : « On a fait eriger en memoire de ce

Bonaventure [1], Escoffier [2] et Anne de Rulman [3] ont été les acharnés partisans, profitait de trois circonstances : le mot MARIO que porte un des cartouches de la façade méridionale, la figure de cette femme accoudée que nous avons signalée, au petit autel de droite de la même façade, et l'emplacement du monument, élevé dans la province où le général romain avait été victorieux.

Ce dernier argument serait encore le moins mauvais des trois, car nous savons que les Romains élevaient parfois des monuments loin du théâtre de leurs triomphes, mais dans une province de civilisation aussi avancée que la Narbonnaise, comment admettre que pour une bataille gagnée à Aix, en 102 avant J.-C., sur les Teutons (je ne parle même pas de la victoire remportée à Verceil, en 101, sur les Cimbres), on ait élevé un monument à Orange, distante d'Aix de 97 kilomètres [4] ?

Quant à Marthe de la Pythonisse, prophétesse syrienne qui assurait le succès à Marius en se mettant le doigt à l'oreille, c'est un exemple pittoresque de l'ampleur d'interprétation du bon La Pise, qui cite un texte de Plutarque et le complète à sa fantaisie. Ce bas-relief a d'ailleurs donné lieu aux interprétations

triomphe, un triomphe plus durable, qui apres avoir combattu tant d'années triomphe aujourdhuy de plus de dix-sept siecles.

« C'est ce grand Arc Triomphal, duquel il faut parler que le peuple Romain fit edifier a l'honneur de ces deux grands Capitaines et Consuls Romains, Cajus Marius, et Catulus Luctatius; pour la representation de ces deux memorables victoires, en deux sanglantes batailles, sur trois grandes et puissantes armées, des Ambrons, des Theutons, et des Cimbres.»

1. Bonaventure, p. 141.

2. Escoffier, *l. cit.*

3. Rulman, Bibliothèque nationale, fonds français, n° 8649, *fol.* 275-276.

4. Tout ce que La Pise dit est inexact, même quand il veut devenir précis et fixer une date; il assigne pour date de la bataille d'Aix l'an 112 avant notre ère, dix ans trop tôt. « C'estoit l'advertissement [de choisir près d'Aix son champ de bataille] qu'il [Marius] avoit receu d'une femme Siriene nommée Marthe Pithonesse, laquelle il croyait avoir l'esprit de prophetie, quoy que veritablement elle fut une sorciere, qui luy avoit predit par Oracle des faux Dieux, que le lieu et le temps estoyent propres pour obtenir la victoire. Ceste Marthe avoit esté envoyée à Marius par sa femme, pour luy predire le succés des batailles. Il la faisoit conduire quant et soy dans une litiere ; avec grand honneur et reverence, et se conduisoit en ses sacrifices, selon qu'elle luy prescrivoit ; la ou elle mesme se treuvoit somptueusement parée d'une robe de pourpre, fermée avec des boucles; et durant le sacrifice, elle tenoit en sa main une lance envelopée de banderoles, de festons, et de chapeaux de fleurs. » La Pise, p. 20.

les plus diverses, et chaque auteur qui veut fixer l'âge du monument prend cette femme à témoin de son assertion : nous la verrons tour à tour représenter Vénus, Marseille et la Gaule éplorée.

Il faut avouer, de prime abord, que le mot MARIO peut paraître troublant : mais quand on voit ce nom figurer parmi des noms gaulois, au nominatif, on se demande ce que viendrait faire ce nom au datif; il est hors de doute qu'il s'agit d'un nominatif *Mario* (génitif *Marionis*), et que ce mot désigne un Gaulois comme *Boduacus* et *Dacurdus*. Au reste, comment concevoir, si ce monument avait été élevé en l'honneur de Marius, que le nom de ce général romain aurait été mêlé à d'autres noms, quand bien même il se fût agi de noms romains ? Quelle distinction particulière y aurait-il pour Marius ? Je sais bien que La Pise prenait l'inscription CA...VS, sur un bouclier de la face Nord, pour le nom de Lutatius Catulus, mais quand bien même on lirait *Catulus*, ce qui n'est pas, en quoi cette lecture prouverait-elle que l'arc a été érigé en l'honneur de Marius et de Catulus, d'autant que La Pise veut que l'arc ait été élevé pour Marius seul ? Les autres noms, d'une part, et la place de médiocre importance qu'occupent *Mario* et *Catus*, d'autre part, n'ont absolument rien qui puisse faire admettre même un instant la puérile hypothèse toujours en vigueur dans la région.

Je ne fais guère plus de cas de l'hypothèse qui attribue les honneurs de l'arc de triomphe à Q. Domitius Ahenobarbus. Elle est aussi très populaire, à ce point qu'un érudit de la valeur d'Artaud [1], partisan d'une autre hypothèse, croyait encore que la *uia Domitia* passait par Orange. Elle est également très ancienne. Il y a trois cents ans, un savant hollandais, Jean-Isaac Pontanus [2], refusait d'admettre la thèse de Marius, parce que Marius n'avait pas vaincu les Gaulois, et posait le premier la thèse de Domitius Ahenobarbus et de Fabius Maximus, victorieux des Arvernes et des Allobroges commandés par Bituitus : il voulait même qu'on lût dans Tite-Live *Boduacus*, nom qui figure sur l'arc d'Orange, et voyait ce chef représenté sur la face septentrionale.

1. *Op. cit.*, p. 32. — J. Bastet, *Hist. d'Orange* (1856), p. 261.
2. Dans son *Itinerarium Galliae Narbonensis*, publié à Leyde en 1606, in-12°, p. 5 et 45.

Pontanus a été suivi par de nombreux auteurs et commentateurs : Jacques Gronove [1], Vadius [2], Mandajors [3], Spon [4], Guib [5], et, malgré la réfutation de ces derniers par La Bastie [6], Gasparin lui-même [7]. Ce dernier nous apprend qu'un M. de Lapaillone de Sérignan présenta au comte de Provence, lors de son voyage dans le Midi, un mémoire défendant la thèse de Domitius, et, continuant son information précieuse, A. de Gasparin nous apprend que Fortia d'Urban, le premier, imagina, pour élucider le système, de lier l'origine de l'arc d'Orange à celle des arcs de Carpentras et de Cavaillon.

La guerre des Gaules, dit Gasparin, ayant été entreprise par les Romains pour délivrer Marseille de ses ennemis, comme nous l'avons vu dans l'*Introduction*, la bataille de *Vindalium*, grâce au commandement de Domitius, eut le résultat désiré ; « on reconnaîtra », poursuit-il, « que Domitius, selon Suétone, fier de la défaite de ses ennemis, triompha dans les Gaules ; que la route la plus directe pour retourner à Rome, après avoir poursuivi les Gaulois, était par Orange, Carpentras et Cavaillon ; que dans chacune de ces villes on trouve un arc de triomphe de la même époque, qui ne peut être qu'un témoignage de la gratitude du peuple Grec de Marseille, alors très versé dans les arts. »

La comparaison des trois arcs d'Orange, de Carpentras et de Cavaillon est certes pleine d'à propos, et l'idée de Fortia d'Urban est des plus judicieuses : Caristie, en effet, devait noter plus tard les rapports communs à ces trois édifices, et leur assigner la même époque n'est nullement formuler une hypothèse invraisemblable, mais il faut convenir que tous les arcs ne sont pas des arcs de triomphe : celui de Cavaillon [8] était une porte de

1. Dans son édition de Pomponius Mela, publiée à Leyde en 1685.
2. *Ibid.* [Cités tous deux par Ménard, *loc. cit.*, p. 343].
3. *Histoire critique de la Gaule Narbonnoise*, p. 96.
4. *Voyage d'Italie, de Dalmatie*, etc., t. I, p. 9.
5. *Journal de Trévoux*, décembre 1729, p. 2143, et tirage à part. (Voy. *Bibliographie.*)
6. *Ibid.*, juillet 1730, p. 1214.
7. *Op. cit.*, p. 45-60. — C'est à tort que Millin prête à Bonaventure l'opinion favorable à Domitius (III, p. 141, n° 2). *Peiresc* est cité par Gasparin, p. 45, et Artaud, p. 35, mais ni l'un ni l'autre ne donnent de référence
8. C'est aussi l'avis d'Artaud, qui cite également l'arc de Saint-Chamas.

ville, et celui de Saint-Remy [1] n'est peut-être pas un monument triomphal.

En outre les arcs de triomphe proprement dits, généralement consacrés à un empereur, comme Titus, Trajan, Septime-Sévère ou Constantin, n'étaient pas élevés, ou n'étaient pas achevés, du vivant de ces personnages : à supposer que Domitius ait eu les honneurs du triomphe, les éphémères trophées dressés pour la circonstance n'ont rien de commun avec l'arc d'Orange. « Il est très probable, continue Gasparin, que Domitius Ahenobarbus n'ayant pas obtenu le triomphe à Rome, parce que sa victoire n'avait pas terminé la guerre, et cet honneur ayant été décerné à Fabius Maximus qui l'année suivante avait exterminé ses ennemis, le fier Domitius voulut se faire rendre dans les Gaules les honneurs que sa patrie lui refusait ; que ce fut là la vraie raison de ce triomphe dont parle Suétone, où ce Proconsul, dit-il, parcourut la Province Romaine suivi de ses soldats, comme dans la pompe triomphale, et monté sur un éléphant. » Cette probabilité n'est pas admissible ; on sait qu'il ne pouvait y avoir ni triomphe ni arc de triomphe, sans décret du sénat romain Domitius eut, près de Védène, les honneurs d'un trophée dressé pour la circonstance avec les dépouilles ennemies ; encore était-ce là, comme le remarque Florus [2], une nouveauté, les Romains n'ayant jamais insulté, prétend-il, les peuples qu'ils venaient de soumettre, et nous savons que Pompée fut blâmé d'avoir érigé pour lui un trophée en Espagne. Que Domitius ait traversé la Gaule en triomphateur, c'est chose possible, mais qu'il ait passé par Orange, rien ne l'assure : à mon avis, l'importance donnée à l'hypothèse de Domitius vient de ce que plusieurs ont voulu qu'Orange fût située sur la *uia Domitia* [3], et, s'appuyant sur cette supposition inadmissible, ils ont conclu que Domitius avait passé par Orange en triomphateur : de là ils ont prétendu que l'arc d'Orange avait été élevé en l'honneur de Domitius.

1. C'est notamment l'opinion de M. Héron de Villefosse (témoignage oral).

2. III, II, 6 : « Utriusque uictoriae quod quantumque gaudium fuerit, uel hinc existimari potest, quod et Domitius Ahenobarbus, et Fabius Maximus, ipsis quibus dimicauerant in locis, saxeas erexere turres, et desuper exornata armis hostilibus tropaea fixere, cum his mos inusitatus fuerit nostris. Nunquam enim populus Romanus hostibus domitis uictoriam suam exprobauit. »

3. Avant Artaud (déjà cité), Gasparin, p. 50.

Ajoutons, avant de passer à l'examen d'une autre hypothèse, que Gasparin n'est point embarrassé du nom de Marius qu'il croit figurer sur le monument : Marius, pense-t-il, devait être tribun des soldats dans l'armée de Domitius; c'est pour cette raison, conclut-il, que le nom de Marius ne figure que sur un bouclier ; il aurait été placé sur une des faces principales du monument, si Marius avait été commandant en chef. L'explication ne laisse pas d'être ingénieuse, mais Gasparin, d'ordinaire plus circonspect, ne cherche pas à s'expliquer les autres noms figurant sur des boucliers à côté du prétendu nom de Marius.

Le même auteur explique les attributs maritimes qui figurent sur l'arc par la part que prit Marseille au triomphe : il est certain, et Strabon nous l'apprend [1], que la ville de Marseille possédait plusieurs de ces objets, dépouilles provenant de combats livrés sur mer, mais de là à conclure dans le sens de Gasparin il y a loin.

Quant aux éléphants qu'on pourrait s'étonner de ne pas voir figurer sur les bas-reliefs, Gasparin trouve dans leur absence un témoignagne de l'amour-propre des Romains, qui auraient craint de « diminuer leur gloire, en avouant à la postérité la coopération de cet animal informe. » Cette raison enfantine ne mérite pas qu'on la réfute : aussi bien l'amour-propre des Romains eût-il pu s'offenser de la figuration des chevaux de leurs cavaliers, bien qu'ils ne fussent pas « des animaux informes ».

Il nous reste à discuter un dernier argument : l'aigle ne fait partie d'aucun des bas-reliefs de l'arc. Or, conclut Gasparin, la victoire de Domitius précède l'époque où l'aigle fut introduite par Marius comme unique enseigne des légions, et l'on se rend compte qu'il y a là une objection importante à tous les systèmes postérieurs à Marius. Évidemment cette remarque mérite de retenir l'attention, mais il faudrait, pour lui reconnaître toute la valeur que lui prête Gasparin, être sûr que l'aigle n'a jamais été figurée : or, avec toutes les lacunes de l'arc, peut-on affirmer que l'aigle ne décorait pas le monument et que notamment une applique en bronze n'aurait pas été fixée par des crampons ? Artaud, qui a fait de l'arc une étude tout à fait minutieuse et

1. Livre IV, ch. I, 5 : « Ἀνάκειται δ'ἐν πόλει συχνὰ τῶν ἀκροθινίων, ἃ ἔλαβον καταναυμαχοῦντες ἀεὶ τοὺς ἀμφισβητοῦντας τῆς θαλάττης ἀδίκως. »

possédait une initiation archéologique supérieure à la bonne volonté de Gasparin et à son érudition d'amateur, pensait reconnaître la place de l'aigle sur la porte principale, dans le milieu du fronton, avec les ailes aux angles latéraux et la tête au milieu. Sans aller jusqu'à l'affirmation, toujours dangereuse et rarement certaine, et tout en se défiant comme il convient de ces prétendues restitutions, on ne peut guère poser en principe que l'aigle ne figurait pas sur un bas-relief de l'arc : il résulte de cette observation que l'argument le plus fort de Gasparin perd beaucoup de son importance [1].

Je n'ai insisté sur les divers arguments en faveur de la précédente hypothèse que parce qu'elle avait été soutenue par le plus grand nombre des auteurs : mais cette hypothèse, moins absurde que celle de Marius, est loin, en définitive, d'être satisfaisante [2].

Autant les partisans de la thèse d'Ahenobarbus étaient nombreux, autant ceux qui ont accordé à César les honneurs de l'arc sont restreints. Je parle des auteurs, car cette thèse, étant la plus ancienne, a pu réunir des adeptes dont les témoignages ne nous sont point parvenus. Dans un commentaire manuscrit des psaumes, intitulé *Fleur des pseaumes*, et composé par Letbert ou Lietberf, abbé de Saint-Ruf à Avignon, qui vivait au XIe siècle, on constate l'existence et la diffusion de l'opinion attribuant l'érection de l'arc en l'honneur de Jules César après sa victoire sur Marseille en 704 [3]. Lebeuf, à qui nous devons la citation,

1. Un des arguments que de Witte a fait valoir (v. plus loin) est la présence du *carnyx* sur une monnaie de la gens Domitia, et, comme l'observe Desjardins (t. III, p. 274, n. 4, de la p. 272), « si l'on a trouvé le *carnyx* sur le denier de la famille Domitia, cela ne prouve nullement qu'il s'agisse de Vindaliums et de Betultus sur l'arc d'Orange. »

2. De Witte dans un mémoire sur la *Conquête de la Gaule méridionale par les Romains* (*Ac. Inscr.*, 19 mai 1882), admet la construction de l'arc en l'honneur de Domitius et de Fabius, après les événements glorieux de l'an 121, mais l'arc aurait été consacré une seconde fois, en 21, sous Tibère. La double consécration est une hypothèse fort judicieuse et nous aurons l'occasion d'y revenir, mais la thèse favorable à Ahenobarbus n'est point acceptable ; on s'étonne que de Witte ait pu l'adopter.

3. A l'ocasion du titre du psaume XV, l'abbé commence ainsi la paraphrase : « Antiquitus solebat fieri quod quando aliquis de hoste suo triumphum habebat, faciebat sibi arcum construi in quo scribebatur illa uictoria Unde *Arausiae in arcu triumphali* Massiliense bellum sculptum habetur *ob signum uictoriae Caesaris.* »

Cité par Lebeuf, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. 25, 1753, p. 149-150, *Sur l'arc d'Orange.*

n'est point partisan de la thèse, mais il est curieux, si peu de cas fasse-t-on de celle-ci, de constater qu'elle est la plus ancienne et qu'on la mentionnait comme un point établi.

Sept cents ans après Letbert, un membre de l'Académie des inscriptions, Léon Ménard, lisait, à une séance publique, en 1753, un mémoire substantiel et plein de vues originales [1] ; l'article de Lebeuf, paru la même année, dans le tome précédent des Mémoires de l'Académie, a-t-il été le prétexte de la dissertation de Ménard? il semble qu'il y ait plutôt coïncidence qu'enchaînement, car le mémoire de Ménard témoigne que son auteur devait étudier la question depuis longtemps : le seul point qu'il soit piquant de noter, c'est que personne, jusqu'à 1753, n'a repris la thèse consignée dans le commentaire des psaumes de l'abbé de Saint-Ruf.

Il y a plusieurs graves inexactitudes à relever dans la dissertation de Ménard : c'est ainsi qu'on s'étonne d'y trouver, comme interprétation des inscriptions gravées sur les boucliers, les leçons *Catulus*, *sacro*, *a uoto* ; il admet, sans autre attestation que celle du Père de La Pise, victime peut-être d'une suggestion, l'inscription *Teutobochus* ; il prend pour des noms de soldats romains des noms qui ne peuvent être que des noms gaulois (noms de soldats ou noms d'artistes, nous le verrons plus loin).

En dépit de ces réserves, le mémoire de Ménard est, parmi les nombreuses dissertations auxquelles l'arc d'Orange a donné naissance, l'une des plus nourries comme documentation et des plus sensées comme raisonnement ; à ces qualités se joint en outre une réelle originalité pour rajeunir une thèse oubliée depuis longtemps et réunir en sa faveur le plus grand nombre possible d'arguments. Il serait téméraire d'affirmer que l'opinion de Ménard est la vraie, elle est même fort peu probable : on ne peut nier qu'il l'a défendue adroitement.

Il voit dans le bas-relief pris par La Pise pour l'image d'une prophétesse, le buste de Vénus ; on aura voulu, dit Ménard, par cette figure symbolique, marquer l'origine de César, et beaucoup de médailles de César portent l'image de Vénus. Il n'y a là rien d'impossible.

1. *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. 26, p. 335-354, *Mémoire critique sur l'arc de triomphe de la ville d'Orange.*

Le *lituus*, ou bâton augural, est le symbole de la dignité d'augure dont César était revêtu : toutefois, peut-on objecter à Ménard, cette remarque peut s'appliquer à tous les empereurs romains aussi bien qu'à César, et nous verrons les partisans d'Auguste user du même argument.

Les combats et les attributs maritimes représentent les succès remportés par César sur mer et sur terre, dans les Gaules, en Égypte, au Pont-Euxin et en Afrique.

La conquête de la Gaule serait particulièrement évoquée, et Suétone [1] rapporte que de tous les triomphes de César celui de Gaule fut le plus éclatant. — Le défaut de cette argumentation est de montrer la vraisemblance des explications plutôt que leur vérité.

Une autre remarque du même commentateur est que les arts, extrêmement perfectionnés sous Auguste, n'avaient point ce caractère achevé sous César, et que « la grande perfection ne se trouve point, après tout, sur l'arc d'Orange, quelque somptueux qu'il soit ». C'est là une observation très plausible, et sur laquelle nous aurons à revenir [2]. Mais voici l'argument le plus curieux à considérer de tous ceux que fournit Ménard :

« On n'a point mis d'inscription sur ce monument, et c'est ici une nouvelle conjecture qui peut le faire rapporter à César. » Il y a dans cette phrase le germe de considérations nombreuses et extrêmement importantes, et, avant d'avoir à revenir sur la question de l'inscription de l'arc, nous ne pouvons refuser de savoir gré à Ménard d'en avoir parlé le premier [3]. « Nous savons par l'histoire, dit-il, qu'en ces temps orageux d'une république toujours agitée et toujours jalouse de sa liberté, on ne souffrait rien de ce qui pouvait lui porter la plus légère atteinte ; et qu'on ne songeait qu'à écarter tout ce qui aurait donné trop de force au crédit et à la supériorité d'un citoyen. On ne permettait donc pas de placer, sur les monuments publics, des inscriptions qui auraient trop servi à exalter celui qui en était l'auteur ou à qui elles se rapportaient. »

En dépit de plusieurs observations justes, Ménard ne semble pas avoir gagné beaucoup de partisans à sa thèse. Gasparin, qui con-

1. *Vie de César*, chap. 37 : « *primum et excellentissimum triumphum egit Gallicum* » (citation de Ménard).
2. V. p. 32-35.
3. V. p. 54.

naissait le mémoire de l'abbé Lebeuf, ne mentionne pas celui de Ménard, mais il y fait certainement allusion. « D'autres ont voulu, dit-il, que ce monument [l'arc] ait été érigé en mémoire des victoires de César contre les Gaulois. » Mais il se contente d'énoncer l'opinion sans la discuter : le fait est qu'il s'agit bien d'un combat entre les Gaulois et les Romains, mais tant qu'on n'aboutira à rien de précis il n'est pas nécessaire d'en parler.

Les instruments de marine, poursuit Gasparin, n'ont rien de contradictoire avec la thèse favorable à César, puisque plusieurs médailles de César portent au revers des proues de vaisseau. Quant à la question de l'aigle, nous avons vu qu'il était très licite de supposer des appliques en bronze figurant l'aigle romaine.

Enfin la thèse de Ménard a contre elle d'être presque paradoxale : surtout l'on ne comprend pas pourquoi César aurait choisi Orange plutôt que telle autre ville de Narbonnaise. Le malheur est que pour le principal titre de cette thèse, son ancienneté, nous ne puissions dire si l'auteur des *Fleurs des pseaumes* relatait une opinion fondée ou une simple tradition suspecte.

Le marquis de Cambis-Velleron [1], ainsi que je crois l'avoir démontré [2], est le premier commentateur qui ait émis l'hypothèse d'Auguste ; peu après, Bimard La Bastie [3] reprit la même idée, mais Artaud [4], archéologue mort à Orange, ancien conservateur du Musée de Lyon, a été le plus enthousiaste partisan de cette opinion ; il a passé les dernières années de sa vie à examiner l'arc qu'il voyait de sa propriété [5], loin de faire, dit-il

1. *Mercure de France*, 1730 [voy. *Bibliographie*].
2. *La Correspondance historique et archéologique*, 1908, janvier-février, p. 2-7.
3. *Mémoires de Trévoux*, 1730, art. 68 et 75.
4. *L'Arc d'Orange*, 1840.
5. Cette propriété avait été léguée à la municipalité pour en faire un musée : c'est maintenant le Collège de la ville.

« ...Les circonstances ayant procuré à un archéologue vauclusien une demeure agréable sur la voie Domitia [Artaud confond] à côté de l'Arc, il était tout naturel qu'il cherchât à l'expliquer tant bien que mal, afin d'éviter le blâme qu'il aurait encouru s'il ne s'en fût pas occupé. D'autre part, il était d'autant plus à même de l'étudier avec soin et aux différentes heures du jour, que de sa maison de campagne il n'a que la grande route à traverser pour le contempler à son aise ; ainsi, il peut dire avec Racine :

.....Chaque jour je le vois,
Et crois toujours le voir pour la première fois,

et cela, souvent sans se déplacer, puisque de son jardin, de sa chambre,

en pensant à Millin, comme « ces savants toujours pressés, qui parcourent les provinces pour visiter les monuments anciens qu'ils décrivent et jugent en dernier ressort, en courant la poste. » L'opuscule publié par J. Bastet [1], à la mort d'Artaud, témoigne d'une très minutieuse observation et d'une information très exacte.

Il convient de rappeler qu'entre La Bastie et Artaud un autre savant, Papon [2], a émis l'hypothèse que l'arc était du temps d'Auguste, mais en l'honneur de toutes les victoires des Romains dans les Gaules : nous reverrons plus loin [3] l'originale valeur de cette hypothèse.

Artaud adopte les deux opinions. Papon a compris, dit-il, en homme de goût, « que l'excellent style d'architecture qu'offre ce monument ne pouvait se rapporter à l'époque de la république, ni à celle de la décadence des arts, mais bien au temps des premiers empereurs ». Il fait toutefois une réserve sur l'époque de la construction de l'arc, « élevé pour Auguste et pour toutes les victoires des Romains dans les Gaules », quelque temps après la mort d'Auguste.

Tout d'abord il faut savoir gré à Artaud de la grande latitude qu'il laisse à son évaluation de l'âge de l'arc, et surtout du caractère complexe, synthétique, qu'il reconnaît à ce monument : il est vrai qu'il ne faisait en cela que répéter Millin.

Ses arguments, par suite d'un défaut de composition, ne se présentent pas en masse et sont entrecoupés de digressions ; il est difficile d'ailleurs de les grouper ; Artaud donne surtout des explications, plutôt que des preuves.

Son meilleur argument, le plus rationnel et le moins discutable, est que l'arc n'a pu être construit qu'après la soumission complète des Gaulois : c'est là une opinion différente de celle de La Bastie, car il n'y a rien qui fixe à l'époque d'Auguste l'érection du monument. Je veux bien que la brièveté du gouvernement de César n'ait pas laissé assez de temps pour construire

de son lit même et de sa salle à manger, il a devant soi la partie orientale du même arc qui lui permet, comme jadis Auguste, pendant qu'il était à table, de se trouver en face d'Apollon..... » (p. 32 et 33).

1. Voy. *Bibliographie*.

2. *Histoire générale de Provence*, I, p. 618.

3. A propos de la thèse émise par M. Frothingham.

l'arc, et surtout la colonie était de fondation trop récente, si toutefois elle était fondée ; mais alors on est tenté de préférer l'opinion de Papon à celle d'Artaud, et de dire que c'est sous Auguste, et non pour Auguste, que l'arc a été construit; ce qui permettrait d'adopter, en la modifiant, la thèse de Ménard et de voir dans l'arc d'Orange un monument élevé en l'honneur de César, conquérant de la Gaule. Nous reparlerons de la question à la conclusion du présent chapitre.

Artaud voit également dans la profusion des marbres qu'il a trouvés à Orange, et qu'il suppose provenir de l'arc, — fragments divers « de serpentin, de porphire, de marbre africain, de marbre blanc grec, de jaunes et de rouges antiques, de cipolin et de brèche violette », — des témoins de l'époque d'Auguste. Que l'arc ait eu des revêtements de marbre, la supposition n'est point absurde, mais qui dit que les marbres divers trouvés à Orange provenaient de l'arc? qu'il y en eût quelques-uns, peut-être, mais n'est-ce pas surtout au théâtre, si luxueusement orné, semble-t-il, et au cirque, d'une si gigantesque étendue, ou à d'autres monuments, qu'il faut attribuer l'emplacement de ces marbres? D'ailleurs, n'exagérons rien ; si les bas-reliefs de l'arc étaient en marbre, Artaud aurait manifestement raison, mais ils sont en pierre, et même pour le cirque et le théâtre il ne faut pas non plus faire aux marbres une part unique : témoins les frises de centaures.

Il est divers arguments ou diverses réflexions d'Artaud que nous aurons à examiner plus loin, mais il regarde comme particulièrement favorables à sa thèse le *lituus* avec tous les attributs d'augure, et le portrait d'Apollon au bas-relief oriental. Nul doute que les attributs d'augure ne conviennent à merveille à Auguste, mais nous avons vu dans la dissertation de Ménard, et Artaud y consent, qu'on pourrait également les rapporter à César ; il n'y a donc rien de concluant dans cet argument. Le suivant est de beaucoup meilleur. A Papon qui s'étonnait de ne point trouver le nom d'Auguste ou « quelque trait caractéristique qui le désignât d'une manière particulière », Artaud répond qu'Auguste « ne peut mieux être désigné que par l'image du dieu des arts », que pour lui « c'est la clef de l'énigme, c'est l'inscription emblématique qui nous instruit aussi clairement que si nous lisions... DIVO AVGVSTO DIVI FILIO ».

Nous savons en effet, et nous accordons volontiers à Artaud, qu'Auguste se crut redevable à ce dieu de la victoire d'Actium, qu'il créa en son honneur les jeux de la victoire d'Actium et les jeux Pythiens, *Actia et Pythia* ; que plusieurs médailles d'Auguste présentent au revers la légende *Apollini Augusto.* Mais Artaud, sans quitter en rien le domaine de la vraisemblance, dépasse les limites de la certitude quand il veut voir absolument, dans la représentation d'Apollon, l'image d'Auguste. L'allusion est possible, mais elle ne laisse pas d'être incertaine.

En dépit de son acharnement à vouloir prouver, l'opuscule d'Artaud demeure l'un des plus remarquables qui aient été écrits sur l'arc d'Orange, moins par l'interprétation parfois excessive des détails que par leur observation minutieuse et exacte.

*
* *

Toutes ces diverses hypothèses étaient fondées sur la signification des personnages, des trophées, des boucliers et de leurs nscriptions lues ou imaginées ; c'étaient des hypothèses d'archéologues. Il me reste à examiner les hypothèses qui ont eu pour point de départ l'examen des détails d'architecture ; leurs auteurs sont des architectes, comme Caristie et Frary, ou des historiens et des critiques d'art, comme Maffei, Courtet, Mérimée et Vitet.

En 1835, Frary, architecte érudit, reconnaissait le premier que l'arc, malgré son bel aspect, présentait certains signes de décadence. « Après avoir admiré, disait-il, la composition riche et élégante de cet arc, la beauté idéale des bas-reliefs supérieurs, les proportions de son entablement et de ses arcades, on y reconnaît des signes de dégénération de l'art, par la superfluité de quelques ornements et celle des frontons ; cette dégénération est surtout sensible dans la sculpture des bas-reliefs et autres détails inférieurs ; en effet, les colicoles (*sic*) et les tailloirs exigus des chapiteaux ressemblent peu aux beaux exemples antiques, et ont au contraire de l'affinité avec les chapiteaux extérieurs de la métropole d'Avignon, œuvre du Bas-Empire. Ces considérations et l'analyse de quelques autres parties d'architecture et de seul-

pture autorisent à conclure que cet édifice appartient à la décadence de l'art, ainsi que les arcs de Carpentras et de Cavaillon, bien qu'il soit d'un style plus correct [1]. »

Mérimée se montrait encore plus sévère ; il en louait sans doute les sculptures : « Les trophées maritimes..., convenait-il, sont un chef-d'œuvre de composition. Les éperons de navire, les mâts, les antennes, les cordages sont entassés avec une apparence de désordre, mais, en réalité, de manière à produire l'effet le plus pittoresque [2]. »

Seulement il ajoutait : « La grande analogie de style entre les divers arcs de triomphe de la Provence, Orange, Saint-Remy, Carpentras, rend très probable l'hypothèse qui en place l'érection à la même époque et pour la même cause, les victoires de Marc Aurèle en Germanie. La profusion d'ornemens, la forme des armes, le *caractère incorrect et prétentieux* de ces monumens, conviennent bien à l'architecture du IIe siècle [3]. »

Dans une étude parue en 1848 [4], un archéologue de Provence, Jules Courtet, après avoir rappelé l'opinion de Maffei [5] en faveur d'Hadrien et celle de Mérimée en faveur de Marc-Aurèle, penchait, lui aussi, pour ce dernier empereur. Il observait que, dans l'arc d'Orange, « tout porte le cachet du IIe siècle, la superfluité des ornements, leur caractère prétentieux, la dégénération des profils et la préoccupation de l'ensemble plutôt que des proportions exactes des parties. » Il proposait d'autres exemples, comme « les colonnes cannelées qui ne furent introduites dans les Gaules, d'après Vitruve, que du temps de Néron, les caulicoles et les tailloirs qui s'éloignent du profil et de l'épaisseur antique, les placages en marbre ; enfin la hauteur des colonnes et de l'entablement qui n'est pas tout à fait celle exigée par les conventions architectoniques. »

Il motivait ainsi sa préférence pour Marc Aurèle sur « l'enthousiasme qu'il excita dans tout l'empire, la paix profonde dont jouit [sous son règne] cette partie de la Narbonnaise » et le style d'architecture propre à son époque : c'est donc, pour Courtet, de 170 à 180 que fut élevé l'arc d'Orange.

1. *Monuments du Comtat Venaissin*, p. 30.
2. *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, p. 171.
3. *Ibid.*, note 1.
4. *Revue archéologique*, 1848, p. 217-220.
5. Maffei, *Galliae antiquitates*, ne fait que donner son avis en passant.

Vitet, appréciant l'ouvrage de Caristie, reprenait l'hypothèse de ce dernier et la précisait en assignant comme date de la construction de l'arc l'époque comprise entre Trajan et Antonin, c'est-à-dire de 98 à 161.

Déjà Pelet [1] s'était déclaré pour les premiers successeurs d'Hadrien, et croyait l'arc élevé en l'honneur de Septime Sévère, après la bataille de Lyon et la mort d'Albin ; il fixait même le mois : c'était, selon lui, en mars 197. Par divers détails, et notamment par la présence de selles [2] au lieu de couvertures sur le dos des chevaux, il diminuait l'ancienneté du monument.

Il serait injuste assurément de méconnaître l'importance de ces observations, comme l'ont fait depuis beaucoup d'archéologues[3], croyant la question simple et facile à résoudre ; au contraire, les considérations relatives au style de l'arc, loin d'être d'une valeur médiocre, le compliquent singulièrement. Mais il faut précisément chercher si, dans l'examen des détails de l'architecture, on ne trouve que des arguments favorables à l'ancienneté relative au monument. Or Courtet et Caristie ont tous deux signalé, comme s'opposant à leur thèse personnelle, l'engagement des colonnes, indice d'une excellente observation des règles de l'art. Les colonnes de l'arc d'Orange, remarquait Caristie, sont engagées d'un peu moins de la moitié de leur diamètre; il en est de même dans les arcs à une seule ouverture, comme ceux d'Auguste à Rimini et à Suse, celui de Titus à Rome, ceux de Trajan à Ancône et à Bénévent ; par contre, les colonnes des arcs de Septime Sévère et de Constantin, isolées, témoignent d'un âge postérieur.

*
* *

De 1857 à 1880, l'étude de l'arc d'Orange a fourni deux résultats d'une importance capitale : l'assignation, par Charles Lenor-

1. *Mém. des Antiq.*, art. cité.

2. « Les chevaux ne portent point cette couverture flottante qu'on leur mettait, au lieu de selle, du temps des premiers empereurs, ainsi qu'on le voit par les bas-reliefs de la colonne Trajane ; ils ont une selle, ce qui prouve encore que notre édifice est d'époque postérieure, car jusqu'à présent [écrit en 1832] ce n'est que sur les monumens du temps de Théodose [319-396] qu'on a vu des selles pour la première fois. » (*Ibid.*, p. 35-36).

3. Voir Curtis.

mant, de l'époque de Tibère, et la restitution, par Alexandre Bertrand, de l'inscription supposée.

De toutes les opinions émises au sujet de l'arc, celle de Lenormant est la plus généralement adoptée ; elle peut même passer, dans une certaine mesure, pour la démonstration d'une réalité ; beaucoup d'archéologues et historiens de l'art la considèrent comme un fait acquis [1], bien qu'elle donne lieu à plus d'une sérieuse objection.

Le grand point que Lenormant [2] a mis en lumière est le caractère franchement gaulois des armes figurées sur les bas-reliefs. A vrai dire, cette intéressante remarque existait déjà dans les *Recherches numismatiques sur l'armement et les instruments de guerre des Gaulois* [3]; ouvrage d'un amateur assez bien informé, le marquis de Lagoy. « Ce mémoire, court, mais solide et rempli d'observations importantes, fournit la preuve que les armes figurées dans les bas-reliefs de l'arc d'Orange sont gauloises, et que, par conséquent, le peuple dont la défaite a donné lieu à l'établissement de cet arc appartenait à la Gaule [4]. »

Lenormant appuie principalement sa comparaison sur des deniers d'argent, au nom de Jules César, où des vaincus et des armes composant des trophées « ressemblent, d'une manière saisissante, aux vaincus et aux armes sculptés sur l'arc d'Orange. » Le plus caractéristique des instruments gaulois est la trompette longue (*carnyx* ou *carnos*) représentée trente fois sur l'arc.

Un autre rapprochement, que Lenormant emprunte à un mémoire de La Saussaye, vient d'une opinion relative au sanglier gaulois, douze fois représenté sur les bas-reliefs de l'arc ; « le véritable symbole de la nation gauloise était, non *le coq* [5], mais *le sanglier*. »

En outre, le même archéologue observe que les Gaulois, au

1. Cf. CIL., XII, 1230, et Cagnat, Curtis, Peyre, etc.

2. *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, t. I, 1857, p. 232-249 (séance publique des cinq Académies, 17 août 1857).

3. Aix, 1849, 8°.

4. Lenormant, p. 234.

5. A vrai dire, le coq n'a jamais été le symbole des Gaulois ; il ne figure que par exception au revers de quelques médailles. La phrase un peu ambiguë de Lenormant semble donner au coq une importance qu'il n'a pas eue. Cf. Th. Ducrocq, *Le coq prétendu gaulois*, 2e éd. Paris, Fontemoing, 1908, 12°.

dire de Diodore de Sicile, attachaient des cornes à leurs casques. « Des casques pointus, garnis de cornes, se voient à trois reprises sur les bas-reliefs de l'arc d'Orange. » Il insiste sur les grandes dimensions des boucliers gaulois ; on y voyait, au dire de Diodore, des figures d'animaux en relief. « M. de Lagoy, poursuit Lenormant, a signalé sur les trophées de Jules César, et l'on retrouve à l'arc d'Orange de grands boucliers hexagones, carrés par les extrémités et formant sur les côtés un angle très ouvert. Ces boucliers sont décorés d'objets de diverse nature, enroulements, annelets, colliers, patères, fleurs radiées, fleurs de lis, etc., qu'on retrouve communément, comme symboles accessoires, sur les monnaies gauloises... »

» Les armes offensives des Gaulois étaient, outre l'*épée* (σπάθη) : 1° les piques, qui s'appelaient *gessa* dans le nord de la Gaule, et *lanceae* dans l'Aquitaine et dans l'Espagne ; 2° des javelots nommés *materes*. Le *gessum* [ou mieux le *gaesum*] s'est conservé dans notre langue, pendant tout le moyen âge, sous le nom de *gisaye*, *gisarme* ou *guisarme* (*gise-arme*), et jusqu'à la fin du xve siècle on s'est servi du mot de *matras* pour désigner le trait d'une arbalète. L'arc d'Orange nous montre des lances à fer barbelé où nous reconnaissons les *gessa*, et des paquets de javelots qui ne peuvent être que des *materes* ou *matras*. »

Enfin, sans oublier que les *braies* (*braccae*) et les *sayons* (*saga*) étaient communs aux Gaulois et aux Germains, Lenormant rappelle qu'ils figurent aussi sur l'arc d'Orange. Il fait à ce propos la remarque suivante : « ... Les braies des Germains sont toujours larges, presque flottantes, et semblent composées d'étoffes épaisses, tandis que celles des chefs gaulois sont si minces et tellement collantes qu'il faut souvent beaucoup d'attention pour les distinguer sur le nu qu'elles dissimulent à peine. » Cette observation est des plus justes, et la découverte récente du Gaulois d'Alise [1] lui donne une force nouvelle.

Les remarques de Lenormant sont donc acceptables dans leur ensemble, et rapportent sur l'armement gaulois des renseignements qu'il m'a paru opportun de reproduire presque en entier.

1. Espérandieu, *Les fouilles d'Alésia de 1906*. Semur-en-Auxois, V. Bordot, 1907, 8°.

Cherchant ensuite à quelle époque l'on peut fixer l'érection de l'arc, Lenormant croit qu'il faut admettre une date antérieure au règne de Claude. Faisant allusion aux célèbres tables de bronze trouvées à Lyon, il voit, dans l'attribution du droit de cité romaine à la *Gallia comata* et dans le privilège de fournir des sénateurs à la métropole, un témoignage probant et très favorable à sa thèse. « Le prince qui appelait ainsi les Gaulois du centre et du nord à se fondre dans l'unité romaine, s'attachait en même temps à extirper les derniers restes du druidisme. On peut affirmer qu'un monument tout couvert des souvenirs de la Gaule indépendante est antérieur au règne de Claude [1]. »

Le raisonnement est juste, mais peut-on dire de l'arc d'Orange qu'il est « tout couvert des souvenirs de la Gaule indépendante »? ou plutôt, dans ces scènes de combat où les Gaulois sont toujours des vaincus, malgré leur courage, et les Romains toujours des vainqueurs, peut-on voir autre chose que des représentations glorieuses pour les Romains établis à Orange, colons et citoyens, mais peu flatteuses pour les Gaulois vaincus et soumis à Rome ? Lenormant place ainsi la construction de l'arc entre la fondation de la colonie, par César, selon lui, et l'avènement de Claude au pouvoir ; il ne voit alors, dans cet intervalle de quatre-vingt-dix-ans, que deux événements auxquels on puisse rattacher l'arc, ou les victoires de César, ou la répression de la révolte des Gaules sous Tibère.

Contre la première hypothèse, si séduisante à première vue [2], il oppose que, sur les trente noms environ des adversaires de César, noms connus par les *Commentaires*, dix au moins sont inscrits sur les monnaies, ce qui n'est le cas d'aucun des huit noms gravés sur les boucliers de l'arc. Il faut convenir que l'argument est d'une réelle importance et qu'il mérite qu'on le prenne en considération. La seule objection qu'on pourrait lui adresser, puisqu'aussi bien je dois chercher à trouver le point faible des raisonnements même les mieux fondés, ce serait que les noms des boucliers représenteraient des noms de Gaulois connus seulement dans la région, de Cavares dont les colons

1. *Op. cit.*, p. 237.
2. Lenormant ne semble pas connaître le mémoire de Ménard, ni savoir l'ancienneté de la thèse qu'il présente.

romains auraient eu à briser la résistance, et leurs noms, exposés ainsi aux yeux des Gaulois survivant dans la colonie, auraient invité ceux-ci à se prêter de bonne grâce à la conquête romaine.

« Après ces diverses exclusions, conclut Lenormant, il ne reste plus qu'une seule guerre dont l'arc d'Orange puisse offrir le monument, c'est celle que les Gaulois des bords de la Saône, de la Loire et de la Moselle soutinrent, l'an 21 de l'ère moderne, contre les généraux de Tibère. » Il analyse alors tous les motifs qui permirent à cette insurrection de se développer et d'arriver à inquiéter la sécurité romaine. Le paragraphe est important à citer :

« A cette époque la Gaule du centre et du nord n'avait pas encore perdu son organisation nationale ; elle était toujours la Gaule chevelue. Les Romains la tenaient principalement par des gouverneurs... L'obligation imposée aux différentes cités d'envoyer tous les ans des députés à l'autel de Rome et d'Auguste, situé vers le confluent du Rhône et de la Saône, ne constituait qu'une dépendance imparfaite. De vieux compagnons de Vercingétorix pouvaient exister encore ; on comptait au moins parmi les vivants un assez grand nombre d'hommes qui, dans leur enfance, avaient vu la grande armée gauloise. Les usages, les vêtements, les armes n'avaient point disparu ; et quand s'offrit encore une fois l'occasion de secouer le joug des Romains, on dut s'attacher à rappeler aux yeux de tous les souvenirs d'une lutte glorieuse. »

Les chefs de la révolte étaient le Trévire Julius Florus et l'Éduen Julius Sacrovir : or nous savons qu'un des boucliers de la façade méridionale porte le mot *s*ACROVI*r*. Séguier, au XVIIIe siècle, l'avait relevé, et Caristie également, mais Lenormant est le premier qui ait reconnu dans le nom de Sacrovir celui d'un personnage historique et qui, par là, ait déterminé l'objet du monument. « Bien qu'il semble singulier, dit-il, qu'on n'ait jusqu'ici tiré aucun parti de ce témoignage, il est selon moi décisif, et l'on peut à présent poser comme un fait avéré que l'arc d'Orange fut élevé en mémoire de la défaite de Julius Florus et de Julius Sacrovir. »

Voilà donc enfin, après tant de tâtonnements stériles et de vaines hypothèses, un résultat. Nous verrons plus loin si, à

notre avis, l'événement mis en lumière par Lenormant fut, comme l'affirme cet archéologue, la cause unique de l'érection de l'arc d'Orange; il importe de signaler ici l'extrême importance de son intelligente induction et de lui en attribuer tout l'honneur.

Tacite est le seul historien qui ait parlé de la révolte de Sacrovir[1] : « Cette même année [en 21 apr. J.-C.] les cités gauloises, fatiguées de l'énormité des dettes, essayèrent une rébellion, dont les plus ardents promoteurs furent, parmi les Trévires, Julius Florus, chez les Éduens, Julius Sacrovir, tous deux d'une naissance distinguée, et issus d'aïeux à qui leurs belles actions avaient valu le droit de cité romaine, alors que, moins prodigué, il était encore le prix de la vertu. » Tandis que Florus soulèverait la Belgique, Sacrovir prendrait le commandement des cités les plus voisines de la sienne. Florus, trahi par l'un des siens, se tua. Sacrovir s'empara d'Augustodunum et opposa quarante mille Gaulois, dont huit mille armés comme les légionnaires romains, à l'armée de Silius. Le bruit courut que les soixante-quatre cités de la Gaule étaient en pleine révolte, que leur exemple entraînait celles de la Germanie et de l'Espagne; l'inquiétude fut grande à Rome. Mais Silius eut vite raison des Gaulois et Sacrovir se tua comme Florus.

Lenormant a très bien montré qu'il s'agissait d'armes gauloises sur les bas-reliefs, mais il me paraît avoir démesurément étendu les conséquences de sa découverte. Jusqu'à quel point soutenir, par exemple, que « les têtes barbares de l'arc d'Orange appartiennent à l'armée belge de Julius Florus, et les têtes imberbes aux Celtes commandés par Sacrovir »? Il a fait des remarques très intéressantes et présenté des aperçus nouveaux, mais pourquoi voir, dans les deux combats que figure l'attique sur les faces principales, les deux batailles des Ardennes et des environs d'Autun où furent anéanties les armées de Florus et de Sacro-

1. *Annales*, 3, 40 et 44; 4, 18 et 19; 3, 46; *Histoires*, 4, 57 (j'ai reproduit ci-dessus la traduction de J.-L. Burnouf) :

« Eodem anno Galliarum ciuitates ob magnitudinem aeris alieni rebellionem coeptauere, cuius exstimulator acerrimus inter Treueros Iulius Florus, apud Aeduos Iulius Sacrouir; nobilitas ambobus et maiorum bona facta, eoque Romana ciuitas olim data, cum id rarum nec nisi uirtuti pretium esset. » *Ann.*, 3, 40.

vir ? En outre, s'il s'agit vraiment de Florus et de Sacrovir, pourquoi ne lit-on que le nom de ce dernier ? Ici Lenormant a prévu l'objection. Ou bien, dit-il, le nom de Florus figurait, comme celui de Sacrovir, sur la face méridionale, mais au-dessus du petit arc de gauche, dans un bas-relief aujourd'hui disparu, ou bien le nom romanisé de Florus aura été gravé sous sa vraie forme gauloise LOSRE, mentionnée sur un bouclier de la face septentrionale. Assurément la première supposition est aussi acceptable qu'elle est adroite, et je ne la repousse pas formellement, mais elle se fonde sur le possible, non sur le réel. La seconde ne mérite pas qu'on s'y arrête : d'abord la lecture est COSRE, ensuite pourquoi aurait-on rendu à Florus un nom gaulois que sa famille, qui jouissait du droit de cité, ne portait plus depuis longtemps?

La seule chose qu'on puisse admettre serait, si l'on accepte de tous points l'originale hypothèse de Lenormant, que les boucliers nous apprennent les noms de chefs gaulois inconnus : ..VDILLVS, DACVRDO et les autres seraient des lieutenants de Sacrovir dont Tacite n'aurait point parlé.

Mais j'arrive à l'objection qui me paraît la plus forte contre l'hypothèse de Lenormant. Comment admettre que le souvenir d'une sédition dirigée à Autun soit représenté à Orange ? Qu'en des endroits plus rapprochés d'Autun les Romains aient évoqué le souvenir de leur victoire, nous n'en savons rien, il serait stérile et vain de supposer, mais la supposition ne serait pas complètement absurde. Que d'autre part cette sédition se soit propagée dans des proportions gigantesques et qu'elle ait groupé autour d'elle plusieurs cités, nous le savons expressément [1]. Alors pourquoi un monument élevé à Orange ne figurerait-il pas plutôt la révolte des Cavares, si l'on veut que les Cavares aient répondu à l'appel de Sacrovir? Je veux bien que l'arc soit un récit, partiel tout au moins, de la grande sédition dont l'Éduen Sacrovir fut l'instigateur, mais il est beaucoup plus rationnel d'y chercher les éléments propres à Orange dans cette révolte générale, la contribution particulière fournie par cette cité des Cavares dans le grand mouvement collectif inspiré par l'Éduen Sacrovir. Qui nous assure que le mot Sacrovir du trophée désigne

1. Tacite, *Annales*, 3, 41 et 44.

le chef Éduen plutôt qu'un chef d'une cité des Cavares? ou encore, comme le suggère M. Espérandieu [1] dans une originale hypothèse, un sculpteur, un ouvrier? Ou, si ce mot désigne bien le chef Éduen, il faut accorder autant d'importance aux autres noms, qu'ils s'appliquent soit à des compagnons du chef Éduen, connus par cette seule mention, soit à des chefs originaires d'Orange ou des cités voisines, ce qui serait évidemment plus logique.

Dans son mémoire qui a éclairé la question d'un jour tout nouveau, Lenormant avait dit quelques mots des prétendues origines hellénistiques de l'arc d'Orange : sans entrer dans le détail, il importe de résumer les hypothèses qu'ont émises des historiens de l'art; nous aurons ainsi examiné les trois différents groupes d'opinions relatives à l'arc.

De Witte [2] avait estimé que l'arc était l'œuvre d'artistes marseillais, et il n'en avait fourni aucune preuve. Plus récemment, M. Courbaud [3] a tiré un heureux parti des fouilles allemandes entreprises, depuis 1876, sur l'Acropole de Pergame. La Gigantomachie du grand autel et les bas-reliefs du temple d'Athéna Polias lui semblent avoir directement inspiré les architectes et sculpteurs à qui nous devons l'arc d'Orange. La thèse, fort ingénieuse, est brillamment défendue. Mais, s'il y a des ressemblances frappantes entre les bas-reliefs du temple de Pergame et ceux de l'arc d'Orange, peut-on vraiment conclure qu'il y a eu inspiration directe et copie évidente? Des deux côtés il est question de victoires sur des Gaulois, des deux côtés sont figurées des armes gauloises, mais la conclusion s'impose-t-elle vraiment, et n'y a-t-il pas là coïncidence plutôt qu'imitation?

Autrefois [4] partisan de l'hypothèse qu'a reprise et développée M. Courbaud, M. Salomon Reinach [5] voit un rapport étroit — « par le style, par la précision des détails archéologiques, par l'absence de toute mythologie » — entre l'arc et les bas-reliefs de la

1. *Bas-reliefs*, t. I, p. 191.
2. *Revue archéologique*, 1887, II, p. 129.
3. *Le bas-relief romain à représentations historiques*, 1899; cf. p. 330-344.
4. *Les Gaulois dans l'art antique* (voy. *Bibliographie*).
5. *Bronzes figurés*, p. 19-20.

colonne Trajane, qu'il croit gréco-égyptiens. Pour l'arc d'Orange, « c'est par une conjecture tout-à-fait gratuite qu'on en cherche le modèle au delà des monts où la plupart des monuments du même genre ont été construits à une date postérieure. L'attribution aux Romains des portes triomphales ornées de bas-reliefs ne soutient pas plus la critique que les autres inventions qu'on leur a prêtées dans le domaine de l'art. Ici encore, bien que les preuves positives fassent défaut, on ne tardera pas à reconnaître la priorité des artistes alexandrins. » M. Reinach prend à témoin cette sorte de sillon tracé autour des personnages, pour donner à la sculpture plus de perspective ; le procédé, dit-il, se retrouve sur quelques monuments de Narbonne [et de Béziers [1]], mais ne se retrouve à Rome qu'une seule fois, « dans les figures en haut-relief des Provinces vaincues qui proviennent de la basilique de Neptune [2]. » Or il y a, dans l'ancien bas-relief égyptien, quelque chose d'analogue [3] : il est donc possible, conclut M. Reinach, qu'il y ait là « une tradition plutôt égyptienne qu'hellénique ».

Il serait absurde assurément de vouloir faire une part trop belle au génie romain, et j'aurais mauvaise grâce, dans l'intérêt mesquin d'un thèse personnelle, à contester la présence d'un art étranger, mais que cette origine soit hellénistique ou pergaménienne, retire-t-elle vraiment à l'arc d'Orange tout caractère romain ? que les Romains aient été en toutes choses des imitateurs, il serait banal de le répéter, superflu de le démontrer ; mais que la moindre de leurs imitations n'ait point un caractère personnel, approprié à leurs besoins et à leur manière de voir, c'est un point qui n'est pas contestable. Les sculpteurs de l'arc d'Orange ont pu être les élèves soit d'artistes alexandrins, comme le veut M. Reinach, soit d'artistes de Pergame, comme le prétend M. Courbaud : ils étaient quand même, par le fond de leur inspiration, sinon par leurs procédés techniques, des artistes

1. Voy. Espérandieu, *Bas-reliefs*, t. I, n. 536, 537, 540.

2. Hübner, *Jahrbuch des Instituts*, 1888, p. 11 (cité par M. Reinach).

Courtet (*Rev. Arch.*, 1848, I, p. 221) avait également remarqué ce sillon, à propos de l'arc de Carpentras, qui pour lui serait du temps de Septime Sévère ; il ajoutait : « Ce procédé seul accuserait la décadence ; on le remarque déjà sur l'arc d'Orange. »

3. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. I (1882), p. 734 ; Maspero, *Archéologie égyptienne* (1887), p. 192.

romains. Le seul point essentiel à noter est que ces artistes n'étaient sûrement point des Gaulois de la Celtique, mais des Romains de la Narbonnaise. D'ailleurs, et ce n'est là qu'une impression personnelle, les Romains ne se seraient pas adressés à des Gaulois pour sculpter un monument qui rappelait une conquête glorieuse pour les Romains, humiliante pour les Gaulois ; en outre, il est inutile d'insister sur la gaucherie, la raideur, l'absence de vie des œuvres où l'élément gaulois est laissé à lui seul, l'arc de Suse le montre assez. On est donc en droit de dire que l'arc d'Orange, malgré l'évidente éducation étrangère de ses sculpteurs, — probablement alexandrins, — est bien un monument romain.

*
* *

J'ai parlé à diverses reprises des trous que l'on remarque sur les façades du nord et du sud. Même en tenant compte plus qu'on ne l'a fait de ceux qui proviennent des dégradations, l'on est amené à conclure qu'ils révèlent généralement l'empreinte de crampons en fer. Le musée Calvet [1] possède deux de ces crampons ; longs de 0m33, trouvés en 1828, ils ont été donnés au musée par l'architecte Prosper Renaux en 1849 ; de semblables crampons maintenaient des appliques de marbre ou de bronze, plutôt de marbre, et l'on a tenté d'imaginer par des conjectures les objets représentés ; Artaud notamment croit à la présence de l'aigle romaine, supposition acceptable, non prouvée. Mais ce qui a donné tant d'importance à ces trous, c'est l'hypothèse, vieille à peine d'un demi-siècle, d'une inscription sur l'architrave de la face nord : remarquons incidemment qu'on pourrait tout aussi bien supposer la présence d'une inscription sur l'architrave de la face opposée [2], quoiqu'elle présente moins de trous.

Il est hors de doute que, primitivement, l'arc n'était point destiné à recevoir une inscription : il suffit de regarder le monument pour s'en rendre compte. D'autre part, l'addition postérieure d'une inscription n'a rien qui doive surprendre, non plus que la

1. Binon, p. 371, n. 495-496.
2. Yrondelle, p. 29.

modification d'une inscription, comme à Vienne, au Temple d'Auguste et de Livie.

Faut-il vraiment admettre la présence d'une inscription ? Le défaut d'inscription surprendrait assurément ; la plupart, pour ne pas dire la totalité, des arcs de nous connus possèdent une inscription[1] dédicatoire ou commémorative.

J'observe seulement que l'examen attentif et fréquemment répété à des heures et sous des éclairages différents, des trous figurant sur les deux architraves, ne m'a en rien amené à retrouver les mots qui semblent aujourd'hui admis. En outre, les trous sont répartis au hasard, sans la moindre régularité : s'il y a vraiment eu des lettres, elles devaient adhérer à la pierre d'une façon très capricieuse ; en regardant avec soin l'empreinte dessinée par Caristie[2], si l'on reporte par imagination les différents textes proposés, on est conduit à reconnaître que les crampons n'étaient pas symétriques et n'étaient pas les mêmes pour deux mêmes lettres : d'où l'extrême difficulté de ce déchiffrement et la stérilité des nombreuses tentatives. Malgré la légitime réputation de Saulcy et de Bertrand, on pourrait voir, dans les diverses restitutions proposées, moins un résultat d'une observation exacte qu'une suggestion exercée par des trous de la pierre sur l'esprit d'épigraphistes trop pressés. En exposant les diverses lectures proposées, je signalerai la plus acceptable.

La présence possible d'une inscription préoccupait tellement peu les archéologues, que Léon Ménard, lorsqu'il reprit l'hypothèse, dès longtemps traditionnelle, d'un arc élevé à César, crut ajouter en sa faveur un argument nouveau, que l'arc ne portait aucune inscription. Nous avons vu que cette observation, si elle n'est pas manifestement confirmée par la réalité, n'est pas non plus démentie par elle.

Gasparin[3], une fois de plus, nous a livré un renseignement d'une extrême importance. « Sur cette face, dit-il de la face nord, la frise, au lieu de gladiateurs, est couverte de trous propres à

1. C'est du moins une opinion admise : car les arcs de Saint-Remy, de Cavaillon, de Carpentras et de Besançon, renommés, comme celui d'Orange, pour la richesse et la qualité de leurs sculptures, ne contiennent aucune trace d'inscription.

2. Pl. XXIII, v et vi.

3. P. 40.

fixer les crampons d'une inscription en bronze. Nous ne pouvons douter de ce fait, puisque lors du déblaiement de l'arc de triomphe[1], M. Barreilles, auteur de quelques dessins qui accompagnent cet ouvrage, trouva une L capitale en bronze[2] au pied de cette face. » Il ajoute d'ailleurs : « Je ne sais si les règles du déchiffrement de ces sortes d'inscriptions sont assez fixes pour qu'on puisse s'en promettre quelque succès. »

Qu'avait-on découvert ? une lettre ? on ne sait ; qu'est devenu le caractère en bronze ? on ne sait. Quelle était sa grandeur ? était-ce vraiment une L ? avait-elle une barre à chaque extrémité ? n'était-ce pas simplement un crampon formant un angle et pris pour une L ? on ne sait. Il est évidemment possible qu'une lettre ait été conservée soit dans le sol, soit dans les matériaux surajoutés, mais il y a de quoi surprendre, ou que d'autres n'aient pas été conservées, ou qu'une seule ait pu l'être en dépit des assauts de toute époque et de toute nature qu'a subis le monument.

Quoi qu'il en soit, il est un fait qu'on ne peut révoquer en doute ; Bertrand est le premier qui l'ait remarqué : « La frise sur laquelle l'inscription était fixée est traversée d'un listel, formé d'une série d'oves, témoignant que l'architecte qui a construit le monument ne destinait pas cette frise à porter l'inscription. L'auteur de l'inscription portée postérieurement n'a tenu aucun compte du listel[3]. » Il est donc certain que l'inscription, si elle a existé, a été surajoutée, ce qui ne veut pas dire, comme le propose de Witte fort ingénieusement, qu'il y ait eu 142 ans d'intervalle : nous n'en savons rien, et de Witte ne proposait un si long intervalle qu'en croyant, contrairement à toute possibilité, l'arc érigé en 121 avant J.-C. Le fait n'est pas d'ailleurs sans exemple : à Saint-Remy également l'inscription dépassait la moulure.

Gasparin, qui possédait, en 1861, un bon fac-similé des trous[4], avait cru lire sur l'architrave de la face Nord *Augusto... filio* ;

1. Vraisemblablement (puisque Gasparin ne précise pas) en 1821.
2. Les fouilles d'Alesia nous ont livré deux lettres de bronze isolées ; elles sont dorées et proviennent manifestement d'une inscription monumentale. Voir Espérandieu, *Rapport des fouilles de 1906*, p. 137.
3. P. 202.
4. Cf. Lacroix, *Revue des sociétés savantes*, 1864, p. 563.

Artaud[1], mentionnant cette interprétation, pense qu'entre ces deux mots on aurait pu trouver *diui*.

Caristie, sans prendre parti, estime qu'il devait y avoir une inscription. Quant à Herbert, sa restitution est fantaisiste et dépourvue de sens critique[2]. Dans son mémoire qui fit époque, Charles Lenormant ne désespérait pas de retrouver les mots énigmatiques, mais on s'étonne de la singulière lecture qu'il a proposée[3].

La lecture fournie par de Saulcy[4] était de beaucoup préférable :

l. 1] TI. CAESARI· DIVI· AVGVSTI· FIL· DIVI· IVLI· NEP·
COS·IIII·IMP·VIII·TR·POT·XXIII·
l. 2] PONT·MAX.

Comme l'a remarqué M. Otto Hirschfeld[5], la disposition des trous et les règles de l'épigraphie ne permettaient pas de l'adopter : Tibère n'y porte pas le nom de César, ce qui ne peut pas être, malgré l'exemple, cité par de Saulcy, de monnaies portant

1. Artaud, p. 34. — M. Yrondelle reproduit l'inscription rétablie, selon lui, par Artaud vers 1840 ; elle ne fait pas partie de la dissertation d'Artaud sur l'arc d'Orange, elle est de plus d'une chimérique fantaisie ; Artaud est mort en 1838 ; je cite donc la version d'après le guide de M. Yrondelle.

IMP· CAIO· I· CAE GERMANIA·VICTA·
AVGVSTO· DIVI· I·FIL·TRP·XI·AEGYPT·COMAT·TRIBVT·
COH·XXXIII·VOLVN·COLONIA·ARAVS·I·SECVNDAN·HVNC·ARC·DED·PVBLICE.

2. *Annales de la Société du Puy*, p. L-CII. — Herbert a pourtant trouvé le mot AVGVST ; il a lu également C· I· S· *colonia Iulia Secundanorum* ; enfin, de l'avis de Saulcy, la copie des trous prise par Herbert est parfois moins exacte, parfois aussi meilleure que celle de Caristie (*Journal des Savants*, 1880, p. 50).

3. *Acad. Inscr.*, 1857, p. 248 : « Dans ma conviction, l'inscription en lettres de bronze attachée sur l'architrave de l'arc d'Orange, et qui en a disparu, renfermait les noms et titres de Tibère, avec la mention de la défaite des Gaulois. Si je voulais retrouver les lettres tombées au moyen des trous qui en constatent l'existence, je n'aurais pas de peine à restituer les mots qui devaient commencer l'inscription : IMPERATOR CAESAR TIBERIVS. » D'abord il n'y aurait pas eu le mot *Tiberius* en toutes lettres, mais l'abréviation TI. On aurait mis : TI·CAESAR·AVG. Le mot *Imperator* lui-même aurait été de trop ; cf. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 3e éd., p. 179, n. 2.

4. Voy. *Bibliographie*.

5. *C. I. L.*, XII, 1230.

l'inscription de *Ti.Caesar* ; enfin, chose contraire à l'usage, la mention du grand pontificat est reléguée à la fin.

Pour ceux qui aiment les solutions nettes et devinent plutôt qu'ils ne lisent, la version est lumineuse ; elle indique comme date l'an 21 de notre ère, date possible ; mais c'est moins une lecture fidèle qu'une très intelligente hypothèse.

Quelques années plus tard, à l'occasion de la visite du musée de Saint-Germain par le Congrès des architectes, Alexandre Bertrand [1] justifiait, tout en la restreignant, la lecture indiquée par de Saulcy :

AVGVSTI·F·DIVI·IVLI·NEPOTI·AVGVST

C'est l'inscription qu'on peut lire, dans la salle B du Musée des antiquités nationales, dite salle de l'arc d'Orange [2] ; elle est ainsi figurée :

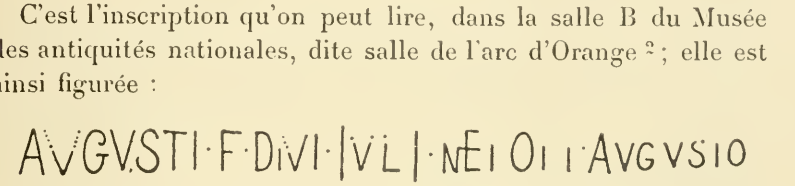

Cette lecture a été adoptée par les éditeurs du *Corpus* latin ; [3] M. Schöne l'a intégralement acceptée ; M. Hirschfeld a affirmé la présence certaine (« *certo adesse notaui* ») des mots :

AVGVSTI·F·DIVI./ /I·—NEP

Pelet, d'après un calque pris par l'architecte Renaux [4], avait tenté une restitution plus complète :

1re ligne :

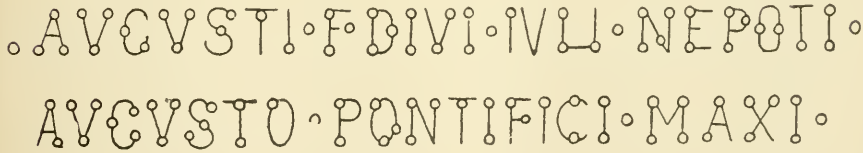

1. *Bull. Ant.*, 1880, p. 202-203.

2. *Manuscrit de Nîmes*, n° 563. — Cf. Pelet, *Mém. des Antiq.*, 1832, p. 34 : « Nous avons mis à contribution la complaisance de l'architecte de M. Reneau [Renaux] pour prendre sur un canevas le calque des trous de cette partie de l'architrave... » — Le ms. n'est pas signé de Pelet ; je le donne comme tel d'après le catalogue.

3. Les moulages de l'arc ont été faits en 1868-1869 (mission Abel Maître).

4. T. XII, n. 1230.

2e ligne :

POTESTATE·XXVIIIMPVIIICOS
IIIIDDCCN ARCVM TRIVM·
RESTITVERE

Enfin, M. Bondurand, archiviste du Gard [1], a tenté de compléter l'inscription. Son texte a le mérite de la hardiesse, il suffit de le citer pour s'en rendre compte :

1re ligne : [TI·CAESARI·DIVI·AVGVSTI·F·DIVI·IVLII·NEPOTI·AVGVSTO] PONTIFICI·MAXIMO·TRIBVNICIA

2e ligne : POTESTATE·XXVI·IMP·VIII·COS·IIII·DDCCN·ARCVM·TRIVM·RESTITVERE

Il se peut très bien, comme le dit M. Bondurand, que sur deux milliaires de Tibère conservés au musée de Nîmes, le grand pontificat vienne en première ligne et la puissance tribunice en seconde ligne ; j'admets en outre que la 26e puissance tribunice convienne mieux que la 22e, autrement dit, « il n'était pas possible qu'un monument aussi magnifique fût dédié l'année même de la défaite de Sacrovir... [2] » ; enfin, la judicieuse hypothèse d'une restauration de l'arc par des décurions n'a certes rien d'invraisemblable. Mais toutes les réserves que j'ai faites plus haut relativement à l'incohérente disposition des trous des crampons, subsistent avec autant de force contre la restitution proposée ; enfin, la seule abréviation DDCCN pour *decuriones nostri* retirera bien des adeptes à la lecture de M. Bondurand, lecture défendue d'ailleurs par une ingénieuse argumentation.

Mon opinion est que toutes ces tentatives de restitution d'une inscription qu'on ne lira jamais, et qui n'a peut-être point existé, pèchent par la base. Du jour où Lenormant a fait obser-

1. *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1897, p. 21-35.
2. P. 29.

ver l'importance qu'il fallait, selon lui, attacher au nom de *s*ACROVI*r*, les archéologues et les épigraphistes ont cru, comme Lenormant, qu'il s'agissait indubitablement de l'Éduen Julius Sacrovir, alors que ce nom peut désigner tout aussi bien, comme je le penserais volontiers, un chef Cavare, ou, comme le propose M. Espérandieu, un sculpteur. On était persuadé qu'il s'agissait d'un guerrier révolté contre Tibère : on a vu sur l'arc une dédicace à Tibère ; on a même lu la date de la consécration !

*
* *

Le décevant examen de tant d'hypothèses ne nous empêchera pas de proposer la nôtre. Les auteurs qui ont écrit sur l'arc d'Orange croyaient tous éclaircir le mystère : nous ne nous flattons pas d'une telle confiance. Il est toutefois une idée neuve qu'il me paraît opportun d'exposer. Je la trouve exprimée dans une étude récente et fort originale, publiée par un archéologue américain, M. A.-L. Frothingham junior [1].

Bien que M. Frothingham ne parle d'Orange qu'incidemment, la signification qu'il prête aux arcs en général convient à merveille à l'arc d'Orange : l'arc est une construction élevée par la cité en l'honneur de sa fondation. « Aussitôt qu'une colonie

1. *Revue archéologique*, 1905, t. II, p. 216-230 : *De la véritable signification des monuments romains qu'on appelle « arcs de triomphe »*. Examinant les 125 monuments environ dont il reste au moins des fragments, sur les 500 qu'il suppose avoir été élevés, M. Frothingham serait porté à faire « de l'arc commémoratif d'une ville romaine un monument civique local, et non un monument impérial proprement dit, élevé à la gloire d'un empereur ».

Non qu'il nie que plusieurs arcs soient vraiment des « arcs de triomphe », tels que ceux de Titus, de Constantin et de Septime Sévère à Rome, mais il cite avec beaucoup d'à propos trois inscriptions relevées sur des arcs d'Afrique [voy. Curtis, p. 32], dans des pays à peine connus, où l'idée d'un triomphe ne pouvait pas s'établir : à Vaga, à Uzappa, à Cillium ; l'une est ainsi conçue : « *Colonia deducta arcum fecit* » ; l'autre : « *Genio ciuitatis Vzappae* » ; la dernière mentionne les *insignia coloniae*, les *ornamenta libertatis*, les *uetera ciuitatis insignia*, emblèmes de la ville figurés par l'arc. L'explication traditionnelle de l'arc de triomphe ayant pour origine la construction hâtive d'un arc fait de poutres, de branchages et de trophées pris à l'ennemi, n'a rien d'acceptable ; elle n'explique pas la raison d'être de la plupart des arcs provinciaux.

romaine se fondait, on procédait à l'érection d'un arc qui proclamait le nom, la qualité et l'époque de la fondation de la nouvelle ville. » Parfois un intervalle de plusieurs années, surtout dans les villes importantes, séparait les deux faits [1] : à Orange, il est certainement vraisemblable que la construction de l'arc fut de plusieurs années postérieure à la fondation de la colonie, et de plus, il est hors de doute que l'inscription, si vraiment il y en avait une, fut ajoutée beaucoup plus tard : sous Tibère ? c'est possible, mais peu importe.

Il y a surtout, dans la dissertation de M. Frothingham, une remarque capitale : l'arc de triomphe est construit sur le *forum*, l'arc communal (ce qui est la désignation propre de l'arc d'Orange) s'élève sur la grande route [2] : cet emplacement le fait souvent confondre avec une porte de ville. L'arc communal était en dehors de la ville, généralement sur la ligne du *pomoerium* [3].

On voit combien cette hypothèse est heureuse et comme il est facile de l'appliquer à l'arc d'Orange : mais il convient de ne pas l'admettre en bloc et de faire certaines réserves. Le caractère spécial des bas-reliefs, les deux scènes de combat figurées sur les attiques, les trophées, les armes offensives et défensives, les attributs de marine, les noms gaulois, tout semble bien indiquer qu'il s'agit du souvenir d'une victoire remportée par les Romains sur les indigènes. Seulement ces scènes guerrières ne sont qu'un prétexte, qu'un ornement de l'arc : ce dernier est bien un monument commémoratif de la fondation de la colonie, mais, pour l'orner de sculptures, on a choisi, soit en même temps, soit plusieurs années après, le thème si opportun de la suprématie romaine sur l'élément gaulois. De telle sorte, la récente insurrection de Sacrovir et de Florus était un sujet tout indiqué.

1. C'est ainsi qu'à Timgad l'arc de Trajan, le plus beau de l'Afrique, daterait du temps d'Antonin, mais célébrerait la fondation de la ville, presque un demi-siècle plus tôt, sous Trajan.

2. Le même auteur cite comme exemple la ville d'Aoste, *Augusta Praetoria*, fondée par Auguste en 25 av. J.-C. : la grande route passait sous l'arc, au dehors de la ville, et l'on pénétrait dans la ville proprement dite par la *porta decumana*.

3. Ligne sacrée que traçait le prêtre avec la charrue lors de la fondation d'une ville. — Il semble bien qu'à Orange, contrairement à l'assertion fournie par M. Frothingham comme une règle générale, la ligne des remparts et la ligne du *pomoerium* se confondent.

Au reste, rien ne permet de supposer que la répression des troubles, dont Sacrovir fut l'instigateur, soit le seul thème sculpté sur l'arc. Papon, le premier, a compris que l'arc, élevé selon lui sous Auguste, consacrait le souvenir des victoires des Romains dans la Gaule. La même opinion a été adoptée par Millin, sans que celui-ci se prononce entre l'époque d'Auguste et celle d'Hadrien. Gasparin a jugé trop commode cette hypothèse dont il n'a pas vu toute la portée : il serait certes puéril de chercher dans les bas-reliefs la représentation de tous les faits d'armes qui ont établi les Romains en maîtres dans la Gaule ou dans la Narbonnaise ; il serait absurde d'y trouver une allusion à Marius ou même à Domitius, mais, ce qu'il faut retenir de cette hypothèse générale, ce qui me paraît hors de doute, c'est que l'arc d'Orange n'est point un monument officiel, construit par décret du sénat, en l'honneur d'un empereur et surtout de Tibère : ce dernier, lors du soulèvement opéré par Sacrovir, avait affecté l'attitude de l'indifférence comme s'il se fût agi d'une ou deux cités en révolte ; en outre, quelle idée singulière l'aurait décidé à jouir du triomphe à Orange, plutôt qu'à Vienne ou à Lyon ?

A mon avis, l'arc d'Orange est un monument élevé par la colonie romaine quelque temps après sa *deductio*, monument sur lequel des sculpteurs ont rappelé différents événements susceptibles de faire accepter aux Cavares l'annexion récente. Ici s'arrête la certitude. Comme la révolte des Trévires et des Éduens avait frappé les esprits, il se peut fort bien qu'on l'y ait représentée, mais là, comme pour l'inscription et l'élévation de l'arc en l'honneur de Tibère, nous retombons dans le domaine de l'hypothèse. Quant aux attributs maritimes représentés sur le monument, il ne suffirait peut-être pas de rappeler qu'ils constituaient un motif d'ornementation très fréquent : ils rappelaient sans doute les victoires navales de César dont le souvenir était encore vivant. Cette interprétation justifierait l'opinion traditionnelle, abandonnée par La Pise et reprise par Ménard.

C'est ainsi que je m'expliquerais sur l'arc d'Orange, si j'étais pressé de fournir la synthèse des théories auxquelles il a donné lieu, et si, après avoir examiné celles-ci dans le détail, je voulais en dégager la conclusion la plus vraisemblable.

CHAPITRE II

LE THÉATRE

Au sud et un peu à l'est de l'arc d'Orange, à une distance d'environ 800 à 850 mètres, se dresse, dominant une grande place que la rue Caristie relie à la place de la République, l'imposant mur de scène du théâtre antique, visible à plusieurs kilomètres dans la campagne. C'est là qu'est l'entrée de l'édifice.

Pénétrons dans l'enceinte. L'œil est d'abord attiré par les gradins qui s'échelonnent sur le versant septentrional de la colline de Saint-Eutrope ; en se retournant et en faisant face à la scène, on a sur la gauche les ruines du cirque ; à droite et à gauche s'élèvent deux ailes qui relient le mur aux gradins et devaient renfermer des loges pour les acteurs [1]. Mais avant d'examiner en détail cette immense construction qu'est le théâtre d'Orange, il importe de rappeler les vicissitudes par où il a passé.

Quand La Pise écrivit son ouvrage, qui parut en 1639, la colline portait un vaste château fort bâti par les seigneurs de la Principauté : bien que nous n'en ayons aucune preuve, il est permis de supposer que la forteresse fut en grande partie élevée avec des matériaux du théâtre. Cet édifice avait subi de nombreuses dégradations lors des attaques des Barbares [2], au déclin de la civilisation romaine. Orange, s'il faut en croire la tradition populaire, aurait été détruite et rebâtie sept fois, et de nombreux incendies contribuèrent à ces ravages ; le mur de scène porte encore l'empreinte du feu. Il est donc rationnel d'admettre qu'à

1. Celle de droite contient, enfouis les uns sur les autres, divers fragments d'*inscriptions* et de *monuments figurés* : voir les deux chapitres ainsi intitulés.

2. Orange fut prise au ve siècle, par les Visigoths, les Bourguignons et les Francs.

une époque où l'on se souciait moins de conserver un monument précieux que d'en élever un autre pour y défendre sa vie, les matériaux déjà ébranlés du théâtre ont servi à la construction d'un château fort : nous savons d'ailleurs qu'un grand nombre de fortifications, notamment celles de Narbonne, de Périgueux, de Poitiers, de Saintes et de Sens, ont été élevées avec des matériaux romains.

Ceux du cirque auront partagé le même sort ; mais il ne faudrait pas non plus prétendre que le théâtre et le cirque étaient à cette époque en bon état de conservation ; il est probable au contraire qu'ils furent détruits en partie dès les premières invasions, vers le Ve ou VIe siècle, et quand La Pise parle « *du Théâtre ou Cirque appellé Cire* » [1], on peut poser en principe que, bien antérieurement au premier historien d'Orange, ces deux monuments étaient dans un état de dégradation tel qu'on les confondait l'un l'autre.

Louis XIV fit démolir le château des Princes d'Orange en 1673, sous la principauté de la maison de Nassau, et depuis, l'emplacement du théâtre servit de prison.

Au commencement du XIXe siècle, on remarquait encore, suivant Gasparin, une guérite établie au sommet de l'élévation principale, et, sur l'une des croisées de la partie habitée, les armes des princes d'Orange [2]. Sur la scène et sur l'emplacement des gradins, une cinquantaine de masures se pressaient les unes contre les autres ; deux rues et deux impasses y donnaient accès [3].

1. P. 15.

2. Caristie, p. 40, n. 3. — La page de Gasparin (p. 76) vaut la peine d'être citée, malgré son allure déclamatoire : « Quelle subversion ! quel spectacle hideux ! eh quoi, cette enceinte où ont retenti les beaux vers de Sophocle, est pleine aujourd'hui de misérables chaumières ! Amis des arts, laissez un libre cours à votre indignation, mais n'oubliez pas que ces maisons de l'indigence ont sauvé ces débris précieux de leur destruction totale, et tandis que trop souvent le Vandalisme ne voyait dans les plus superbes monumens que des amas de matériaux, ici la pauvreté trouva des asyles tout construits. Que dis-je, la pauvreté, ne vois-je pas au milieu de cette enceinte une cour décorée de restes de mâchicoulis ; et sur les fenêtres de cette maison, triste rebut de la dernière misère, ne vois-je pas briller les armes de nos princes. Eux-mêmes n'ont pas dédaigné d'habiter cette enceinte, et divers étages de réduits dans les parties plus élevées de la muraille nous apprennent que jadis ils y cherchaient un abri contre les partis et les surprises. »

3. Digonnet, *Le Théâtre antique d'Orange*, p. 20.

Dans un rapport daté du 21 juillet 1825, Caristie signalait l'importance du théâtre d'Orange, demandait des travaux de consolidation et réclamait l'enlèvement des masures. Dès 1825, le gouvernement accorda des fonds, et tous les ans des travaux furent exécutés par l'architecte départemental P. Renaux. Dans un autre rapport, daté du 29 novembre 1838, Caristie rendait compte au ministre de l'Intérieur des découvertes faites dans le théâtre et mentionnait l'emploi des fonds pour l'exploration et la consolidation des théâtres d'Orange et d'Arles.

Il faisait connaître « la disposition et l'étendue de la scène, du *proscenium* et de l'orchestre, la position du mur séparant l'orchestre du *proscenium*, lequel détermine la largeur de ce *proscenium*, ainsi que la position du contre-mur intérieur, donnant la largeur de l'espace vide entre ces murs pour y loger le rideau pendant la représentation. »

Un des croquis indiquait les travaux de déblaiement à faire et donnait l'emplacement des habitations élevées sur le *proscenium* ; un autre représentait l'état actuel du mur de la scène après la démolition des maisons et l'enlèvement des terres amoncelées.

C'est en 1835 qu'eut lieu ce déblaiement. Quelques lignes de Caristie montreront combien cette opération fut laborieuse et combien elle s'imposait : « Non seulement tout l'intérieur de l'édifice était couvert de maisons, mais des constructions avaient été adossées extérieurement aux parties latérales, où des mutilations et l'envahissement s'étaient étendus jusque dans les dépendances du *postscenium*, et des maisons couvraient la surface des grandes salles placées à ses extrémités; partout les occupants avaient sapé les murs pour agrandir les localités qu'ils avaient usurpées. »

« Dans de certains endroits, les murs avaient été percés de part en part ; dans d'autres, leur épaisseur avait été diminuée des deux tiers [1]. »

1. *Monuments antiques à Orange*, p. 41-42. — Et Mérimée: « Le bas des murs a été entamé en plusieurs endroits par des artisans qui logeaient dans ces ruines. L'un y pratiquait une porte, l'autre une armoire; celui-là, pour agrandir sa chambre, diminuait des deux tiers l'épaisseur d'une muraille. C'est miracle que tout ne soit pas tombé sur ces misérables. On voit dans quelques endroits des masses énormes suspendues, pour ainsi dire, sur une base minée des deux côtés » (*Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, p. 168).

Comme le remarque Caristie, « il est vraiment prodigieux que les parties basses de l'édifice aient résisté à de pareilles mutilations, et qu'il ne se soit pas écroulé sur les malheureux auteurs de ces destructions ».

C'est alors qu'à la requête des autorités locales le gouvernement alloua les sommes nécessaires à l'achat et à la démolition des habitations parasites. Dès 1836 on acquit à l'amiable plusieurs maisons, mais les exigences de certains propriétaires entravèrent le déblaiement. Il fallut alors obtenir de l'autorité législative l'assimilation du théâtre à un « bâtiment d'utilité publique [1] » et les travaux, exécutés d'abord sous la direction de P. Renaux, furent continués sous la direction de Constant Dufeu.

Parmi les documents qui nous donnent de précieux renseignements sur la restauration du théâtre d'Orange, il faut citer les rapports de Mérimée. Comme inspecteur général des monuments historiques, Mérimée a rendu de grands services à l'archéologie. On a voulu longtemps [2] ne voir en lui qu'un amateur ; le merveilleux artiste qu'il fut en littérature a fait tort à ses qualités d'archéologue : non qu'il ait de l'antiquité une connaissance profonde, mais son jugement est celui d'un homme de goût.

Mérimée s'est plusieurs fois occupé des antiquités d'Orange. Dans un rapport du 20 mai 1840 il se plaignait à juste titre « du système des réparations lentes et partielles » aux théâtres d'Arles et d'Orange ; il réclamait les sommes nécessaires au

1. Caristie, p. 42, n. 2, rapporte une consultation de Dupin aîné qu'il me paraît à propos de reproduire. Ce magistrat émit l'opinion « qu'il y a plus de raison d'exproprier des usurpateurs, pour dégager ce qu'ils ont souillé, que d'exproprier un propriétaire sans reproche pour élever à neuf un monument sur son sol ;

» que si l'on ne consultait même que le droit rigoureux, ceux qui se sont ainsi logés dans les monuments, comme les rats et les oiseaux de proie, n'ont pu acquérir aucun droit par prescription :

» 1° parce que ces monuments étaient évidemment du domaine public, qui autrefois était imprescriptible ;

» 2° parce que, si une possession a jamais été de *mauvaise foi*, c'est celle qui s'établit dans l'intérieur d'un cirque ou sur le *proscenium* d'un théâtre quand des ruines gigantesques sont là pour réclamer sans cesse en faveur de leur origine et de leur destination : *titulus perpetuo clamat.* »

2. Le 28 avril 1907, le *Journal des Débats* a organisé une cérémonie en l'honneur de Mérimée ; M. Héron de Villefosse, qui représentait l'Institut, a rendu hommage à la valeur de Mérimée considéré comme archéologue (cf. *Prosper Mérimée, l'homme, l'écrivain, l'artiste*, 1907, p. 159 sq.).

déblaiement du sol antique et à l'achat des terrains ou constructions qui gênaient ce travail ; d'une part, observait-il, les sommes dépensées jusqu'alors auraient suffi si elles avaient été versées en une fois et bien employées ; en outre, la lenteur des travaux éveillait la cupidité des propriétaires.

Un crédit de 300.000 francs, réclamé pour l'achèvement des réparations des deux édifices, ne fut pas accordé. Mais les seules ressources du fonds général des monuments historiques promettaient, en 1840, l'achat des salles du *postscenium*, pour mettre fin aux dégradations commises par les propriétaires actuels ; on fermerait également l'enceinte et on la ferait surveiller.

De son côté l'exécuteur des travaux, Prosper Renaux, architecte départemental, adressait un rapport à la Commission des monuments historiques, le 16 octobre 1841. Comparant tout d'abord le théâtre d'Orange au théâtre d'Arles, il observe que le théâtre d'Orange, construit avec des pierres extrêmement grossières, n'a tenté la cupidité de personne et a été mieux respecté ; l'observation est très juste pour le mur de scène, mais un grand nombre des pierres des autres parties du théâtre ont dû servir au château médiéval. « On s'est borné, poursuit Renaux [1], à incendier les charpentes et les vastes toitures de la scène, et à détruire les riches revêtements de marbre et de porphyre qui décoraient les murs à l'intérieur ; une seule colonne en marbre blanc a échappé au ravage ; elle est encore en place au premier étage ; elle est d'ordre corinthien ; d'autres colonnes de divers marbres ou de granit oriental se sont trouvées brisées et renversées dans les ruines ; on en reconnaît quatre ayant, comme celles du théâtre d'Arles, 0m80 de diamètre inférieur. »

Les dimensions [2] indiquées dans ce rapport sont les suivantes :

1. A vrai dire, j'extrais ces renseignements du rapport de Questel sur le théâtre d'Arles : il cite Renaux, mais l'absence de guillemets ne permet pas de savoir si tout le passage relatif à Orange est de Renaux, ou de Renaux et de Questel. (Du Sommerard, p. 45, reproduit le passage en question).

2. Voici les dimensions précises que donnent du théâtre divers auteurs (j'ai converti en mètres les dimensions calculées en pieds, à raison de 0m. 324 le pied de roi). *Largeur de la façade* : de Caumont, 97 m. 200 ; Gasparin, 102 m. 63 ; Perrot, 102 m. 384 ; Pelet, 103 m. ; Caristie, 103 m. 150. — *Hauteur de la façade* : Perrot, 34 m. 668 ; Gasparin, 34 m. 83 ; de Caumont, 34 m. 992 ; Caristie, 36 m. 821 ; Pelet, 37 m. — *Profondeur du théâtre* : Caristie, 77 m. 60. — *Diamètre de l'hémicycle de l'orchestre* (*id.*) : 29 m. 90. — *Longueur* (alias *largeur*) *du proscenium* : Caristie, 61 m. 20 ; Digonnet,

longueur de la façade, 103m63 ; largeur de la porte principale, 3m20 ; ensemble des avant-corps qui accompagnent la porte, 12 m. ; largeur entre les deux tours creuses pour l'acoustique, 22 m. ; diamètre de l'*orchestra*, 30 m. [Caristie, 29m90], largeur du *podium*, c'est-à-dire du couloir aménagé au pourtour de l'*orchestra* et séparé de ce dernier « par un accoudoir en pierre », 1m70.

Le même rapport signale enfin cinq montées d'escalier de 1m04 de largeur, se dirigeant vers l'hémicycle et conduisant aux gradins ; ces derniers sont disposés sur cinq layons, comme au théâtre d'Arles. Entre les deux portiques d'entrée, en avant de l'*orchestra*, on mesure 47m40 de largeur.

Les découvertes successives [1] ont permis de retrouver « la disposition et l'étendue du *proscenium*, la partie basse du mur de scène, la position du mur séparant l'orchestre du *proscenium*, lequel détermine sa largeur, et la position du contre-mur intérieur ». On a déblayé et consolidé le *postscenium* et ses dépendances, ainsi que les grandes salles où se réunissaient chœurs et acteurs, où se réfugiait aussi la foule en cas de mauvais temps. Puis on a mis à découvert l'hémicycle de l'orchestre, d'un diamètre de 29m90, les cinq premiers gradins, les escaliers qui les divisaient en quatre *cunei*, la première précinction, ou palier qui divisait les gradins, une portion du mur (*praecinctio*, διάζωμα) circulaire qui séparait la première et la deuxième précinction, « parties de voûtes des couloirs qui donnaient accès aux vomitoires, lorsque le rocher avait permis de les établir, et les entrées de ces couloirs ou corridors avec l'indication de voûtes rampantes. »

On connut de la sorte la largeur du *proscenium*, 13m20, dont on savait déjà la longueur, 61m20 ; cette largeur est calculée « à partir du mur de scène, près de la porte royale, jusqu'au nu extérieur du mur du *pulpitum* » ; c'est-à-dire du plancher du *proscenium* ; on apprit que le sol du *proscenium* est de 1m785 en

62 m. 37 ; Boyer de Sainte-Suzanne, 66 m. — *Largeur* (alias *profondeur du proscenium* : Boyer de Sainte-Suzanne, Digonnet (en moyenne), 12 m. ; Caristie, 13 m. 20.

Le sol du *proscenium* est à 1 m. 785 en contre-haut du sol de l'orchestre, sol dont la partie est encore en place ; l'espace compris entre le *pulpitum* et le contre-mur est de 0 m. 60 (d'après Caristie, p. 39-40).

1. Caristie, p. 43-44.

contre-haut du sol de l'orchestre, dont on possède encore en place une partie du dallage, et que l'espace compris entre le *pulpitum* et le contre-mur est de $0^{m}60$.

Les pierres, dites de grand appareil, avec lesquelles le monument a été construit, proviennent surtout des carrières du Cros-de-Cordan, situé au sud de la colline Saint-Eutrope. La longueur des assises est de $1^{m}50$ à 2 mètres ; leur hauteur, de $0^{m}60$ à $0^{m}65$. C'est une pierre à gros grains, moins régulière que celle de l'arc, mais aux tons plus chauds ; Mérimée a remarqué avec raison que les monuments de la contrée étaient construits avec des pierres d'une teinte particulièrement belle : cette observation s'applique en général aux monuments d'Orange, mais surtout au théâtre.

Pour les deux rangs de corbeaux qui recevaient les mâts des *uela*, ainsi que pour le bandeau-gouttière établi entre ces deux rangs, on a fait choix de la pierre plus dure des carrières de Beaume-de-Transit. Les mêmes carrières ont également fourni les matériaux des gradins.

On a employé des moellons de petit appareil pour les murs de refend, ainsi que pour les voûtes en maçonnerie de blocage [1].

Il importe de signaler l'exactitude minutieuse de la restauration du monument ; pour celui-ci comme pour l'arc, Caristie n'a employé que les pierres dont les carrières, encore exploitées, avaient été mises à contribution par les Romains.

Telles furent les réparations exécutées sur les plans de Caristie. Elles permettent d'apprécier le talent dont a fait preuve cet architecte, sa vaste érudition archéologique, son respect de l'œuvre originale, et la longue ténacité avec laquelle, sans se laisser rebuter, il a surmonté des difficultés sans nombre. Si estimable à tous égards que soit sa restauration de l'arc, on peut à bon droit penser que sa restauration du théâtre est pour lui un titre de gloire encore plus durable.

A ces réparations essentielles, des subventions de l'État ont permis d'ajouter la reconstruction des gradins et des murs latéraux. M. Daumet a dirigé ces travaux ; M. Formigé lui a succédé.

Tous les archéologues ou voyageurs qui décrivent ou men-

1. Toutes ces indications sont empruntées à Caristie, p. 44.

tionnent le théâtre romain d'Orange sont unanimes à vanter la sévère et majestueuse beauté de sa façade. Longue de plus de cent mètres [1], ayant presque deux fois la hauteur de l'arc [2], elle frappe l'esprit en même temps par sa grandeur et sa simplicité [3].

La partie inférieure de la façade est ornée d'un ordre dorique; elle présente dix-neuf arcades par où l'on accédait aux dépendances du *postscenium* ; trois d'entre elles correspondaient aux trois portes du *proscenium* ; plusieurs abritaient peut-être des marchands.

Au-dessus de ces arcades, sur l'appareil régulier, figure un deuxième ordre d'arcades.

La partie supérieure retient deux rangs de quarante-deux corbeaux [4], grosses consoles percées d'un trou à la première rangée, pleines à la seconde, et destinées à maintenir les mâts qui tendaient les *uela*. Entre ces deux rangs de corbeaux, un bandeau arrondi favorisait l'écoulement des eaux du toit établi sur le *proscenium* [5].

Il est hors de doute qu'un portique, destiné à mettre les spectateurs à l'abri en cas d'orage, coupait la façade du théâtre à dix mètres environ du sol. On distingue aisément la trace du toit et les amorces du portique. Gasparin, le premier, a signalé l'existence de ce portique [6] : « il était, dit-il, soutenu latéralement à chaque bout par une muraille en retour dont on voit les premières pierres au côté oriental de la façade, et qui existe en entier au côté occidental. »

1. Exactement 103 m. 150.
2. Hauteur de la muraille : 36 m. 821 ; hauteur de l'arc : 18 m. 80.
3. Bastet a bien rendu cette impression : « Rien n'est imposant, dit-il, comme cette masse qui s'élève là-haut sans paraître lourde, qui commande l'attention, sans jamais la fatiguer. L'âme se plaît dans cette contemplation, comme si elle était éveillée par quelque grande scène de la nature, et l'artiste qui en a tracé le plan a si bien pressenti l'effet qu'il devait produire, qu'il a dédaigné le travail du ciseau, que l'on n'eût pas même remarqué, tant l'attention est absorbée par le reste de l'édifice. Le grand mérite de cette œuvre... gît dans sa simplicité, et celui qui l'a conçue nous semble moins un artiste de goût qu'un grand poète » (p. 276).
4. On en compte encore 40 sur la première rangée et 40 sur la seconde, tous entiers ; on remarque en outre les traces de deux corbeaux sur la première rangée, deux sur la seconde ; 37 seulement se correspondent, dont les 19 premiers en partant de la gauche.
5. Caristie, p. 40.
6. Gasparin, p. 689.

Quant à savoir si cette seconde façade était supportée par des colonnes, comme le prétend Gasparin, ou si elle se terminait par un mur, comme l'indique Caristie [1], il serait oiseux de le chercher ; il est seulement plus vraisemblable d'admettre une construction analogue à celle que proposait Caristie.

Nous verrons ailleurs ce qu'il faut penser du *forum* faisant suite au théâtre. Gasparin [2] assure, d'après Strabon [3], que le théâtre de Nyse « avait deux faces, dont l'une servait de jeux et l'autre était un *forum* et un lieu d'assemblée pour le sénat » ; il en était de même, dit-il, au théâtre d'Arles. L'essentiel est ici de rappeler, ainsi que l'a fait Pelet [4], la prescription de Vitruve [5], disant qu'il doit toujours y avoir, derrière la scène, un portique couvert. Celui du théâtre d'Orange mesurait 8m50 de largeur.

L'appréciation de Mérimée est fréquemment citée : « On a cherché pour l'élévation principale l'effet imposant des masses, et non la délicatesse et l'exactitude des détails. *La grandeur n'exige pas d'ornements* [6]. » La phrase contient un éloge et paraît aussi cacher un reproche. A ce propos Caristie observe, d'après le caractère des quelques détails conservés de la décoration intérieure, « qu'on aurait pu donner plus de délicatesse à ceux de la façade principale », mais de la sorte, ajoute-t-il, « on n'aurait pas imprimé à cette élévation le caractère de grandeur et de fermeté qu'elle présente. »

Autant la façade du théâtre est simple et nue, autant l'intérieur présentait de souplesse et de variété dans les détails ; les formes plus délicates de l'ordre corinthien, l'abondance des colonnes, la richesse des ciselures, la profusion des marbres éclatants ont prêté à l'édifice un caractère somptueux. Il serait imprudent, pour ne point dire téméraire, de croire à l'exactitude

1. Caristie, pl. XLIX, III.
2. P. 68.
3. XIV, I, 43 : « Τῷ δὲ θεάτρῳ δύο ἄκραι, ὧν τῇ μὲν ὑπόκειται τὸ γυμνάσιον τῶν νέων, τῇ δ'ἀγορὰ καὶ τὸ γεροντικόν. »
4. *Ibid.*, p. 265.
5. V, IX, éd. Rose, Teubner, 1899.
6. Caristie, p. 40 ; Digonnet, *Théâtre*, p. 21. Le texte véritable de Mérimée (*ouvrage cité*, p. 166) est le suivant : « La décoration de la façade est fort simple : la grandeur n'exige pas d'ornemens. »

de la restauration si brillamment imaginée par Caristie [1], mais il faut bien convenir que son dessin colorié parle aux yeux et ressuscite, mieux que la description la plus vivante et la plus complète, l'intérieur si riche et si luxueux du théâtre. Les nombreux débris de marbres qui gisent près de la scène ou sur les côtés de l'édifice sont les témoins du caractère somptueux de l'ornementation. C'est surtout pendant le règne d'Auguste que le marbre commença de jouer un rôle important dans les constructions [2] ; les échantillons retrouvés à Orange proviennent de marbres et de granits d'Afrique, probablement de Numidie, peut-être aussi d'autres endroits renommés pour l'abondance et la bonne qualité de leurs carrières, comme l'île de Mélos ou l'Eubée [3] ; on trouve également le cipolin, le jaune antique, le serpentin [4], et Caristie a prétendu qu'un masque scénique provenait de Saint-Béat [5], ce qui paraît douteux, les Romains important leurs marbres d'ordinaire. Enfin la mosaïque, dont l'usage, si ancien [6], laisse encore plusieurs traces à Orange [7], devait prêter à la muraille le concours de ses cubes aux couleurs chatoyantes.

Le luxe qui ornait l'intérieur du théâtre, mais surtout le *proscenium*, appelle une observation capitale. Certes il serait hors de propos de m'étendre ici sur la question, si intéressante encore qu'incertaine, des décors dans les théâtres antiques : il importe pourtant de signaler brièvement la différence essentielle qui existe sur ce point entre les théâtres modernes et les théâtres antiques. Chez nous les murs de scène servent toujours d'appui à des toiles et à des châssis, qui permettent de varier le décor à l'infini ; chez les anciens, la décoration n'était point simulée, mais réelle ; colonnes ou statues, marbres ou bronzes, les décors immobiles qui séparaient *proscenium* et *postscenium* étaient les mêmes pour la tragédie ou la comédie. La seule indication changeante était fournie par les *trigona* [8] placés derrière chacune des

1. Pl. XLIV.
2. Suétone, *Vie d'Aug.*, 28 : « Marmoream se reliquere (Urbem), quam latericiam accepisset », fait dire Suétone à Auguste, en parlant de Rome. — Cf. Courbaud, p. 50.
3. Cf. Courbaud, p. 50.
4. Bastet, p. 278, n. 1.
5. Pl. XXX et p. 45.
6. Pline, XXXVI, 64.
7. Voir le chapitre intitulé *Mosaïques*, n. 1-4.
8. Cf. Vitruve, V, vi.

trois portes du *proscenium* ; c'étaient des coulisses à trois faces tournant sur des pivots et recouvertes de peintures. Dès lors on comprend l'importance de la décoration et le luxe qu'elle comportait [1].

Ce qui fait la valeur, unique en Europe [2], du théâtre d'Orange, ce qui lui attribue un rôle prépondérant dans l'histoire des monuments antiques, c'est qu'il a conservé intacte la partie d'ordinaire la plus endommagée, la *scena* et ses dépendances, autrement dit le *proscenium* et le *postscenium*.

Le *proscenium* correspond à cette partie du théâtre que nous appelons la scène ; il comprend la plate-forme où évoluaient les acteurs, et le mur de scène, fond permanent de la *scena* ; cette plate-forme n'a guère plus d'espace que n'en a chez nous la scène lorsque le rideau est baissé ; le mur de scène est percé des trois portes classiques, la porte royale, *ualuae regiae*, et les portes latérales, *ualuae hospitales* [3] ; le *proscenium* est borné en avant par l'*orchestra*, espace plat et découvert, réservé aux personnages de marque et aux sénateurs, et s'arrêtant au premier gradin. La partie du *proscenium* la plus voisine de l'*orchestra*, celle où les acteurs se tenaient de préférence, est le *pulpitum* (λογεῖον) ; au bord, dans une rainure, se descendait l'*aulaeum* ou rideau, que l'on remontait à la fin de la représentation, contrairement à notre usage.

Entre le mur de scène et le mur extérieur est situé le *postscenium*, analogue à cette partie que nous appelons les coulisses ; il comprend les emplacements qui étaient réservés aux acteurs et les escaliers qui conduisaient aux trois étages de cette partie du théâtre.

1. Une autre différence intéresse, non plus l'archéologie, mais l'histoire générale du théâtre. Dans les théâtres modernes la mise en scène est toujours calculée dans le sens de la profondeur ; c'est de face qu'il faut regarder pour voir les différents groupes qui s'échelonnent ; la scène est toujours plus profonde que large. Chez les anciens le contraire se produisait : aussi leur scène, c'est-à-dire leur *proscenium*, était plus large que profonde ; la perspective n'était pas possible. Nous voyons les personnages en ronde bosse : eux les voyaient en bas-relief (cf. Vitet, p. 20).

2. Le théâtre d'Aspende, en Asie Mineure, est le seul qui soit à comparer avec celui d'Orange pour son excellente conservation.

3. Vitruve, V, vi.

Ce n'est qu'aux théâtres de Pompéi et de Taormina qu'on peut rencontrer, mais en moins bon état, un *proscenium* avec des restes de toiture. L'excellente conservation de la *scena* du théâtre d'Orange a fait dire à Vitet [1] : « On peut visiter l'Italie, la Sicile, l'Asie Mineure, tout l'ancien monde grec et romain ; interroger les ruines des cinquante ou soixante théâtres dont nous parlent les voyageurs, on n'en trouvera pas un qui soit tout à la fois aussi imposant d'aspect et aussi utile à consulter que le théâtre d'Orange. » Et il fournit la raison de son enthousiasme[2] : la scène, qui était souvent construite en bois, ou dont les remaniements ébranlaient la solidité, se trouve, au théâtre d'Orange, conservée dans toute sa hauteur. Alors que d'ordinaire les restes des théâtres antiques présentent surtout des gradins, à Orange, si les gradins ne sont, ou plutôt n'étaient « qu'un amas de ruines », la scène, vestige unique, s'impose à notre admiration.

Le *proscenium* était recouvert d'un toit ; c'est une particularité jusque-là sans exemple[3] ; Caristie semble pourtant l'avoir établie, on ne peut faire autrement que d'adopter son avis.

Selon lui, la façade extérieure dont nous venons de parler n'avait pas, à l'origine, la hauteur que nous lui connaissons; les assises supérieures et la dernière corniche ont été ajoutées après coup; il assigne comme prétexte à cette surélévation le

1. *Article cité*, p. 12-13.

2. Vitet dit encore ailleurs (*Gazette des Beaux-arts*, 1er oct. 1861, p. 307) : « Quoique romain et même provincial, ce monument est d'une conservation si prodigieuse, il a des dimensions si colossales, que les savants étrangers pourront bien nous l'envier, mais non lui refuser d'être le type le plus rare, le plus précieux, le plus complet que puisse, en aucun pays, consulter l'archéologue ou l'architecte joyeux d'étudier à fond une scène antique. »

3. Vitruve ne parle pas de couverture à demeure sur les toits des théâtres ; nul texte n'en fait mention. L'étude comparée des monuments ne peut non plus être d'aucun secours dans la question : les seuls théâtres qui aient conservé leur *proscenium*, comme ceux de Pompéi, d'Herculanum, d'Aerzani, de Taormina, n'ont conservé qu'à peine la moitié de la hauteur véritable. Le mur de scène du théâtre d'Orange étant le seul qui existe en entier, il faut s'en remettre à cet exemple unique.

D'ailleurs, comme le remarque Vitet, cet exemple peut n'être qu'une exception, ce qui justifierait l'addition tardive du toit ; ou bien le climat de la Gaule exigea un abri qui, en Grèce, en Asie ou en Italie, n'aurait point paru nécessaire (pour plus de détails, voy. Vitet, *article cité*, p. 16-19).

moment incertain où l'on substitua, pour protéger les acteurs contre les intempéries, un abri permanent ou *uelarium* mobile ; un *uelarium* continua d'ailleurs de protéger les spectateurs ; mais, pour construire un toit sur la scène, ou plutôt sur le *proscenium*, il fallut, par certains détails dont on retrouve la trace, modifier cette partie de la construction primitive.

Les parois des murailles latérales semblent bien, en effet, porter la trace d'un toit, de même que la ligne du toit du portique, remarque Vitet, est imprimée sur les pierres de la grande façade. Pour permettre aux spectateurs des derniers gradins de ne rien perdre du spectacle, il fallait que le toit fût élevé à plus de trente mètres au-dessus du sol ; d'autre part, ce résultat ne pouvait pas s'obtenir par des colonnes, qui eussent masqué la vue, mais bien par une combinaison nouvelle et appropriée [1].

Au sujet du toit du *proscenium* et des corbeaux, une difficulté grave s'est présentée. Gasparin [2], le premier, l'a remarquée ; Caristie [3], par une lumineuse hypothèse, l'a éludée.

La corniche qui se trouve à égale distance des deux rangées de corbeaux, remarquait Gasparin, « déborde tellement hors de la façade, qu'un mât planté dans une des pierres supérieures ne

1. La description de Vitet explique excellemment le détail de cette combinaison :

« Force était donc de fabriquer une charpente d'un genre particulier, sorte de grand levier qui pût tenir le toit pour ainsi dire en suspension. Cette charpente consistait en vingt fermes disposées et inclinées à peu près comme ces grues à large base et à col allongé, avec lequelles on charge et décharge les navires. Les fermes avaient le pied encastré dans la maçonnerie du grand mur de façade, passaient au-dessus du mur de scène arasé à cet effet selon l'inclinaison que devait avoir le toit, s'appuyaient sur ce mur comme sur un chevalet et se prolongeaient ensuite dans le vide, de manière à couvrir toute la superficie de la scène, jusqu'à l'orchestre. Pour que cette combinaison fût d'une solidité à toute épreuve, il ne suffisait pas qu'on eût composé chaque ferme d'énormes madriers fortement reliés et assemblés, et que le mur de scène offrît un appui inébranlable, il fallait que ces madriers rencontrassent à leur base dans le mur de façade une invincible résistance ; or c'était pour obtenir ce résultat, pour charger le poids des fermes d'un poids supérieur au fardeau qu'elles devaient porter, que le mur de façade, déjà d'une belle hauteur dans l'origine, avait dû être surélevé de plusieurs mètres lors de l'établissement du toit. Grâce à cette surélévation, on peut dire que chaque ferme était comme emboîtée dans une sorte de rocher factice. » Cf. Caristie, pl. XLIII, p. 63-65.

2. Gasparin, p. 70-72. — Cf. aussi Mérimée, *ouvr. cité*, p. 166.

3. Caristie, pl. XLIX, p. 74-77.

pourrait parvenir dans le trou de la pierre correspondante de la rangée inférieure, qu'en traversant cette corniche ». Il observait que, seules, six pierres de chaque côté pouvaient soutenir des mâts, les autres n'étant là, pensait-il, que pour la symétrie : d'où il concluait, d'après l'emplacement probable des mâts, que les gradins seuls étaient couverts par le *uelarium*. Caristie a expliqué cette difficulté avec beaucoup de vraisemblance. Lors de la construction du toit et de l'exhaussement du mur, on a retiré la première rangée de corbeaux, qui a fait place au bandeau-gouttière, et cette première rangée aura été élevée à la hauteur qu'elle occupe encore. Mais il est probable que, primitivement, la corniche supérieure était échancrée pour le passage des mâts. Autrement, si l'on admettait le raisonnement de Gasparin, la moitié seule des gradins eût été abritée, « la largeur comprise entre les six mâts, pour un côté, ne permettant pas d'en couvrir une plus grande étendue ».

Quoi qu'il en soit, Caristie lui-même reconnaît qu'il y a un point obscur que n'éclaire pas son explication ; d'ailleurs Pelet [1], qui a fait du théâtre une étude aussi minutieuse qu'exacte, a bien précisé la variété des corbeaux.

En regardant de l'intérieur la gigantesque muraille, on n'a pas de peine à distinguer, sur un grand nombre de pierres, du côté droit, les traces d'un violent incendie ; les pierres sont restées calcinées, mais la toiture s'est effondrée : le feu seul pouvait porter atteinte à cette charpente si ingénieusement construite.

Il semble bien que le mur de scène était décoré de trois rangs de colonnes superposées ; on peut s'en rendre compte par les nombreux fragments qui subsistent, et surtout par les deux colonnes que l'on voit, à gauche, au deuxième étage.

Au-dessus de l'ouverture principale, on remarque une niche

1. Pelet, *Monuments de liège*, p. 266 : « Les trois premiers [corbeaux], du côté du levant, et les deux premiers, du côté opposé, ne sont pas percés ; les autres le sont tous, mais d'une manière différente sur chaque rang ; le plus élevé a ses trous cylindriques, tandis que ceux du rang inférieur sont en forme de cône renversé, percé à son extrémité d'une ouverture circulaire de cinq centimètres, afin que les eaux pluviales ne séjournent pas dans cette espèce d'entonnoir. »

immense dont il ne paraît pas possible de fixer la raison d'être. Caristie, dans sa reconstitution, y place la statue de Marc Aurèle, avec une inscription inadmissible au point de vue épigraphique : c'est une supposition toute gratuite ; aucun texte ne l'autorise [1].

Plus haut encore, on aperçoit encore dix-neuf entailles rectangulaires. On y a vu l'emplacement de statues : on voulait qu'il y eût jusqu'à trois cents statues, il fallait bien leur trouver des places. Il serait paradoxal de nier leur existence au théâtre, et les fouilles pratiquées à diverses époques ont mis à découvert des fragments de statues, mais en nombre très restreint : pour ce qui est de ces entailles, ce sont les empreintes des fermes, et la ligne qui relie leurs sommets marque l'endroit où le toit fixe de la scène adhérait à la muraille.

*
* *

Dans l'état actuel du théâtre, on voit vingt-quatre rangs de gradins établis par les successeurs de Caristie, MM. Daumet et Formigé, grâce aux subventions annuelles de l'État [2].

Un premier *maenianum* [3], c'est-à-dire une série de gradins s'élevant les uns au-dessus des autres en cercles concentriques, en comprend vingt-et-un. Il part de l'*orchestra* et s'arrête à la première *praecinctio* : on appelle ainsi le large couloir qui fait le tour du théâtre proprement dit ; c'est par la *praecinctio* qu'on accède aux gradins. La *praecinctio* est terminée en arrière par un

1. Cette supposition n'est d'ailleurs pas ridicule, et je sais qu'au théâtre d'Arles il y avait une statue colossale de l'empereur Auguste ; on en possède les débris.

2. « Rien dans les amorces antiques ne s'opposait au rétablissement... de la séparation qui se voit aux théâtres non restaurés d'Arles, de Timgad, de Pompéi, etc. On a au contraire superposé sans discontinuité seize nouveaux gradins sur ceux qui existaient déjà, ce qui produit un entassement énorme de 20 gradins sans compter le marchepied initial. Cette volée vertigineuse est d'une disproportion choquante avec les autres étages. » Digonnet, *Orange antique*, p. 2, n. 2.

3. Le mot *maenianum* veut dire balcon, et, dans son sens primitif de construction faisant saillie au-dessus de la rue et s'appuyant sur des colonnes, il répondrait quelque peu au balcon de nos théâtres ; le second sens du mot, qui s'applique aux séries de gradins dans les théâtres antiques, est au contraire tout différent du premier.

grand mur, le *balteus* ; ce mur contient huit portes ou *uomitoria*. Le spectateur montait l'escalier intérieur, longeait un couloir également intérieur, et, par un des *uomitoria*, se trouvait sur la *praecinctio* : là, au moyen des trois *scalae* qui divisent le premier *maenianum* en quatre *cunei*, il gagnait la place marquée sur son billet ou *tessera* ; s'il arrivait en retard et ne pouvait s'asseoir, c'était un *excuneatus*.

Le second *maenianum*, où l'on accédait par un escalier et un couloir différents, ne pouvait pas communiquer avec le premier, la hauteur du *balteus* étant d'environ deux mètres. Ce *maenianum* comprend trois rangs de gradins que divisent sept *scalae*. Le *balteus* qui le sépare du troisième *maenianum* présente également huit *uomitoria*.

Le nombre des gradins et leur division variait suivant la grandeur du théâtre et le nombre des spectateurs ; le Colisée, par exemple, possédait trois *maeniana* et un portique couvert, au sommet de l'enceinte, destiné aux femmes ; le grand théâtre de Pompéi n'avait que deux *maeniana*, d'inégale importance, comme les deux actuels *maeniana* du théâtre d'Orange. Le nombre exact des gradins de ce théâtre ne nous est connu en rien ; on peut, à titre d'indication plausible, mais purement hypothétique, se reporter au plan imaginé de tous points par Caristie. Cinq rangs de gradins seuls avaient été mis à découvert : Caristie, dans sa reconstitution de l'intérieur du théâtre [1], indique sept (?) gradins dans la seconde *praecinctio* ; une troisième en aurait contenu deux (?) ; enfin un portique, réservé aux femmes, selon l'usage, aurait fait le tour du théâtre : peut-être le grand mur dont on voit une certaine partie, tout en haut des gradins, terminait-il le théâtre, comme il peut aussi bien avoir été construit au moyen âge, avec des matériaux romains.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur le théâtre d'Orange se plaisent à vanter le nombre des spectateurs : je crois qu'on l'a beaucoup exagéré. On y a compté jusqu'à 42.000 spectateurs, chiffre évidemment excessif : le Colisée, le plus grand des amphithéâtres, en contenait 80.000, et le théâtre d'Orange aurait renfermé plus de la moitié de ce nombre. En évaluant les places comme l'a fait Caristie, c'est-à-dire en comptant seulement les

1. Cf. surtout pl. L.

personnes assises sur les gradins, en accordant à chacune 0^m 50, en supposant libres les escaliers et les paliers, on arrive, pour les divers théâtres, à des chiffres beaucoup plus rationnels. Même si l'on admet, contrairement à la vraisemblance, qu'il y ait eu des spectateurs debout sur les *praecinctiones*, on est loin du nombre prêté aux divers théâtres.

Ainsi le théâtre d'Orange n'aurait contenu que 7.300 personnes ; celui de Marcellus, à Rome, non 30.000, mais 14.600 ; celui d'Herculanum, 2.400 au lieu de 10.000 ; ceux d'Aezani, 9.500 ; de Pompéi (grand théâtre), 4.200 ; de Sagonte, 4.400 ; de Taormina, 7.500 ; d'Aspende, 7.200.

Il n'est donc que logique de restreindre, comme l'a fait Caristie [1], le prétendu nombre des spectateurs de ces divers édifices ; en outre, ces chiffres restreints par Caristie semblent encore, de son aveu, être exagérés.

Dès lors il ne faut prêter aucune attention aux admiratives exclamations des bons archéologues soucieux de voir dans la cité romaine d'Orange une population de 40.000 habitants. Que les dimensions de la ville romaine aient été plus vastes que celles de la ville moderne, il serait puéril de le contester : les quelques fragments du mur d'enceinte aident à rétablir un tracé d'environ « une heure et demie de chemin [2] » ; mais, tout en supposant que divers spectateurs aient pu appartenir à des cités voisines, tout en admettant le rôle prépondérant qu'ait pu jouer Arausio dans cette partie de la Narbonnaise, il était opportun de fixer le nombre *maximum* des spectateurs.

*
* *

Il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de fixer l'époque où semble avoir été construit le théâtre d'Orange. Caristie croyait ce monument du second siècle, plus particulièrement du règne des Antonins, et l'estimait antérieur à l'arc. Toutefois nous avons vu, au chapitre précédent, combien il s'était trompé en attribuant comme date de la construction de l'arc la fin du second siècle. Je serais assez porté à penser que les deux

1. P. 85.
2. La Pise, p. 6.

monuments datent de la même époque, c'est-à-dire du premier siècle, et qu'ils ont été construits peu après la fondation de la colonie.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que le théâtre d'Orange est de la bonne époque de l'art. Il paraît avoir été exécuté sans interruption (sauf pour la toiture, ajoutée plus tard), avec des matériaux qui n'avaient point, comme au théâtre d'Arles, servi pour d'autres monuments. Mais l'appréciation de l'architecture appelle quelques réserves, et Frary ne les a pas ménagées :

« En admirant l'ordonnance du théâtre d'Orange, ses proportions et quelques détails, on ne peut se prescrire comme des modèles les porte-à-faux de la face septentrionale ; cette irrégularité était probablement déguisée par les combles qui abritaient la partie inférieure. La façade offre un exemple de plate-bandes avec crossettes. L'appareil des arcs du deuxième ordre n'est pas composée de voussoirs, les archivoltes sont taillées et ajustées avec les assises. Ce genre d'appareil, ainsi que l'épaisseur des murs, étaient nécessaires dans une construction sans mortier et élevée de plus de cent pieds [1]. » Et Pelet [2] dira plus tard, avec une exagération évidente : « Tout, dans le théâtre d'Orange, annonce la décadence de l'art. »

Sans entrer dans le détail de ces appréciations, je me bornerai à résumer les diverses observations de Caristie.

L'orchestre ne présente pas la disposition prescrite par Vitruve : selon lui, dans tout théâtre, grec ou romain, on doit tracer l'orchestre en inscrivant dans une circonférence quatre triangles équilatéraux et symétriques.

Les proportions indiquées pour les ordres qui décoraient la scène sont assez bien observées ; on s'en rend compte par les traces que présentent des trois ordres les murs en aile et le mur de fond ; il faut toutefois observer que le centre de ce dernier n'est décoré que de deux ordres.

Conformément aux prescriptions de Vitruve, les gradins sont tournés vers le nord.

Il faut également rappeler l'analogie caractéristique du théâtre d'Orange et du théâtre d'Herculanum : dans ce dernier, plus

1. P. 38-39,
2. *Monuments de liège*, p. 66.

petit, les salles de réunion des chœurs présentent la même disposition par rapport au *proscenium* et au portique extérieur qui fait le tour de l'hémicycle ; la scène et l'orchestre ont également une ressemblance frappante, et la même niche semi-circulaire se remarque sur le mur de fond.

Quelles que puissent être les réserves de Frary ou de Pelet, le théâtre d'Orange, par la conservation de la scène et de ses dépendances, offre l'unique exemple d'une partie capitale de l'architecture antique. Son étude peut seule éclaircir bien des points obscurs de l'histoire littéraire ou de l'histoire de l'art ; il est en outre, pour les archéologues, avec les théâtres de Pompéi, d'Aspende et de Taormina, une des constructions les plus importantes qu'il soit donné à des modernes d'admirer.

Sans comparer ici le théâtre romain au théâtre grec, sans répéter des généralités cent fois écrites, il importe pourtant d'esquisser en quoi le théâtre d'Orange se rapproche ou s'éloigne de nos connaissances relatives au théâtre grec ou au théâtre romain.

On considère parfois comme une règle pour le théâtre romain d'être construit sur un terrain plat et de ne point s'adosser à une colline. C'est le contraire qui a lieu à Orange [1]. A ce propos je rappelle que certains archéologues ont prêté au théâtre des origines marseillaises sinon grecques directement : nous avons vu que le caractère romain de l'arc était également contesté ; pour le théâtre la question est plus facile à résoudre : sa position sur la colline Saint-Eutrope n'a rien à mon sens qui lui prête un caractère hellénique, et les Romains, avec l'à-propos merveilleux particulier à leur génie, n'avaient pas besoin de l'exemple des Grecs pour employer le terrain le plus convenablement possible ; en outre, l'inscription C· I· S·, *colonia Iulia Secundanorum* [2], plusieurs fois répétée, maintenant encore lisible, montre bien qu'il s'agit d'un monument romain, construit par des

1. Les gradins, à Orange, ne reposent pas tous sur la colline ; la face orientale du théâtre, du côté de l'église Saint-Florent, est bâtie directement sur le sol à l'aide d'arceaux et de voûtes. Gasparin (p. 73-74) rapproche à ce propos le théâtre d'Orange de celui de Délos, qu'il ne connaissait d'ailleurs que par le *Voyage au Levant* de Tournefort (1717).

2. *C. I. L.*, XII, 1242.

ouvriers romains, ou, plus vraisemblablement, par des légionnaires, pour distraire les habitants d'une colonie romaine.

L'orchestre, réservé aux chœurs chez les Grecs, contenait, chez les Romains, des places réservées aux magistrats : les duumvirs et les édiles d'Orange, ainsi que les décurions, les sénateurs et les personnages importants de passage dans la colonie, siégeaient évidemment à l'orchestre ; nul texte ne nous y autorise, mais nous savons que c'était la règle : par contre, tandis que la loi Roscia cédait aux chevaliers, en 68 avant J.-C., les quatorze rangées au-dessus de celles du sénat, les chevaliers domiciliés ou de passage à Orange devaient se contenter des trois premiers gradins, ainsi que le mentionne, par deux fois, une inscription très bien conservée [1]. Aussi est-il vraisemblable d'admettre que leur nombre était assez restreint à Orange, et Mommsen a pu prétendre, antérieurement à cet exemple, que dans les colonies, les chevaliers romains n'avaient pas de places réservées au spectacle [2].

L'orchestre étant occupé par des spectateurs, il convenait que la scène, plus profonde, regagnât l'emplacement qu'elle perdait de la sorte ; d'autre part, un plus grand nombre d'acteurs que chez les Grecs figuraient d'ordinaire, et un rideau, inconnu chez les Grecs, pouvait séparer du public les acteurs en se remontant de bas en haut. Pour Orange, il n'apparaît pas que la disposition des diverses parties du théâtre réservées aux acteurs ait échappé à la règle générale, et leurs vastes dimensions devaient convenir excellemment aux exigences d'une représentation savamment exécutée [3]. Conformément aux proportions romaines, la scène avait environ deux fois le diamètre de l'orchestre.

En outre, le théâtre romain protégeait généralement les spectateurs contre les ardeurs du soleil ou les surprises de la pluie par un grand *uelum* qui recouvrait tantôt la scène, tantôt le théâtre entier : or la façade extérieure du théâtre montre les corbeaux où l'on fixait les pieux qui retenaient la tenture. Une fois que le toit fut construit sur la scène, il est permis de penser que les

1. *C. I. L.*, XII, 1241.
2. *Ephem. epigr.*, II, 131.
3. Voy. notamment Digonnet, *Théâtre antique d'Orange.*

corbeaux, dont Mérimée[1] ne s'expliquait pas la présence, continuèrent à maintenir le *uelarium* qui abritait l'orchestre et les gradins.

Enfin, la construction du portique était encore une des règles, selon Vitruve[2], du théâtre romain.

Il serait paradoxal de prétendre que l'arc, si vanté des artistes et des archéologues, ne produit nul effet sur les amateurs et sur les profanes ; mais il est certain qu'il faut, pour apprécier une aussi étonnante construction, posséder des connaissances exactes, avoir des notions précises sur la conquête romaine de la Gaule, sur l'art monumental des Romains, en particulier sur l'architecture des arcs de triomphe et des arcs communaux, enfin ne rien ignorer des discussions archéologiques dont cet édifice a été la cause. On voit fréquemment des touristes s'arrêter devant l'arc, en contempler une face, faire le tour du monument, puis continuer leur promenade ou rentrer dans la ville sans paraître avoir ressenti la moindre émotion.

Le théâtre, au contraire, retient l'attention des plus indifférents. Sur le voyageur qui n'a point souci des questions techniques, sur celui même qui ne se représente pas la merveilleuse richesse de l'ornementation ancienne et le concours des ors, des marbres et des mosaïques, l'altière façade exerce pourtant un souverain prestige. Peut-être, en son état de ruine, attire-t-elle avec plus de mystère. L'incomparable grandeur de ce mur que Louis XIV appelait la plus belle muraille de son royaume et le ton chaud de ces pierres d'un rose brun éveillent une impression qui ne s'oublie pas. A contempler ce gigantesque agencement dont aucune pièce n'a bougé, l'on est frappé par la simplicité géométrique des lignes et des superpositions, mais on subit plus encore l'effet de la masse et l'on admire avec stupeur ce vestige éternel de la domination romaine.

1. *Voyage dans le Midi de la France*, p. 166.
2. V. IX (voy. *supra*, p. 96).

CHAPITRE III

LE CIRQUE

L'AMPHITHÉATRE, LES THERMES

I

Nous avons vu que La Pise [1] confondait le cirque et le théâtre, dupe en cela de l'appellation populaire *place du cirque*, « *Cierou* », donnée à la place où se trouve le théâtre. Il y avait un cirque à Orange ; nous allons en rechercher les traces sous les constructions de la ville actuelle.

Il importe tout d'abord de distinguer le cirque du théâtre et de l'amphithéâtre. C'étaient les trois sortes d'édifices consacrés aux jeux publics ; il est singulier que, notamment à Orange, on les ait souvent confondus. Le cirque est plus considérable que l'amphithéâtre et le théâtre ; il présente la forme d'un parallélogramme très allongé, arrondi à l'une des extrémités, comme on peut le voir à Orange, et carré à l'autre. Chevaux et chars

1. P. 15-18. A vrai dire il est injuste d'imputer à La Pise, si médiocre que soit son érudition, la confusion du théâtre et du cirque. Il se trompe évidemment quand il prend les deux corps de bâtiment situés à droite et à gauche de la scène pour « les receptacles dans lesquels on enfermoit les bestes sauvages et les hommes qui estoyent condemnés aux bestes » ; il a tort également de placer derrière la grande muraille l'espace réservé aux courses, et la *meta* à l'emplacement de l'église des Cordeliers ; nous savons que le cirque, dans sa longueur, était perpendiculaire à celui que suppose La Pise : il signale « une vieille tour au portique de pareille estofe que celle du cirque bâtie à la dorique, qui estoit les *carceres* d'où partoyent les chevaux et les chariots pour entrer en lice ou pour descendre au combat » (p. 18). Il est aisé de reconnaître dans cette tour « de pareille estofe que celle du cirque » la porte même du cirque. L'erreur de La Pise n'est donc qu'une demi-erreur. Il est vrai qu'il se trompe encore en plaçant les *carceres* à l'extrémité opposée.

entraient de ce côté dans le cirque, et tournaient à l'autre côté, autour d'une *meta*, ou borne, analogue à celle qui se voit encore à Vienne.

De tous les édifices publics destinés aux jeux, le cirque est celui dont l'architecture semble avoir le moins obéi à des règles fixes[1]. Vitruve ne nous fournit aucune indication relative à ce sujet. En outre on s'explique aisément que ne présentant pas une masse comme le théâtre ou même l'amphithéâtre, il soit moins bien conservé, et Gasparin remarque avec raison que l'enceinte du cirque était trop vaste pour servir de retranchement ou de citadelle au moyen âge.

Les cirques romains sont en effet très rares ; on connaît, à Rome, le *Circus Maximus*, le Cirque de Maxence, et le Cirque Flaminien ; en Gaule, on a retrouvé des restes importants, sans parler d'Orange, à Fréjus et à Vienne.

C'est surtout par le *Circus Maximus*, le Cirque de Maxence, un bas-relief de Foligno et une très importante mosaïque trouvée à Lyon que nous pouvons nous faire une idée d'ensemble du cirque.

Le cirque ne comportait pas, comme les autres spectacles, de places séparées pour les hommes et pour les femmes. Les sénateurs, suppose-t-on, devaient avoir des places réservées : la seule chose certaine est que sous Claude il y eut officiellement pour eux des places séparées ; sous Néron, cette faveur s'étendit aux chevaliers. « Les précinctions qui marquent la séparation des places en trois étages dans le plan du Cirque de Maxence, dans ceux de Boville et d'Orange aussi bien que dans le plan du *Circus Maximus*, paraissent bien correspondre à la division des places entre les ordres privilégiés et le reste des spectateurs qui occupaient, tribu par tribu, les gradins supérieurs[2]. »

Les remises, ou *carceres*, étaient au nombre de douze, six de chaque côté de la porte principale du cirque ; elles étaient flanquées de deux hautes tours crénelées. L'ensemble de cette disposition portait anciennement le nom d'*oppidum*. Les *carceres* étaient fermés par des portes en bronze qui, toutes, s'ouvraient

1. Pour les indications générales relatives au cirque, voy. l'art. Circus, de M. J.-L. Pascal, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio.

2. Pascal, art. cité.

en même temps, si bien que les chars sortaient ensemble pour s'élancer. — Rien ne nous dit que pour Orange la disposition fût celle-là, je la rappelle à titre d'indication.

Dans la mosaïque de Lyon, la partie de la piste autour de laquelle tournaient les chars est remplie, non par une construction s'élevant au-dessus du sol, mais par deux bassins bordés de murs, appelés *euripi*, et formant de longs rectangles ; au milieu se dresse un obélisque et dans chacun d'eux on retrouve les édicules qui portent les œufs et les dauphins vomissant de l'eau. On suppose qu'un grand nombre de cirques eurent la même disposition. Il nous sera utile de nous la rappeler à propos d'Orange.

Avant de décrire les ruines du cirque de cette ville, et d'en rechercher les vestiges, il importe de reconnaître toute la part qui revient à Gasparin dans la découverte de ce monument [1]. C'est en 1818 qu'il exposa au public pour la première fois son originale interprétation de ces ruines : son *Histoire d'Orange*, parue en 1815, mentionne « un cirque [2] qui renferme dans son enceinte la moitié de la ville actuelle, et qui complète ainsi dans Orange la série entière des monuments consacrés aux jeux chez les anciens. » Il n'y a rien d'exagéré dans les dimensions qu'il attribuait à l'édifice, car celui-ci mesure 400 mètres de longueur sur 81 m. 65 de largeur [3] et s'étend de la *Place du Cirque* au pont de Langes.

Je ne m'arrêterai pas à la question de savoir si le peuple romain « qui préférait la vue des luttes, des marches militaires, d'un ours ou d'un habit neuf, au jeu de ses acteurs, avait porté dans ses colonies ses goûts anti-littéraires » ; Gasparin proteste : le voisinage de Marseille prouverait selon lui, qu'Arles et Orange n'étaient pas dénués de sens artistique, et qu'ils commencèrent à en manquer sous l'influence des conquérants. Il ne me paraît point nécessaire de prêter aux Romains une telle politique pour

1. Voy. les *Notices des travaux de l'Académie du Gard*, 1810, p. 405, et 1811, p. 161-176. Ce sont les éléments de ce dernier article que Gasparin a reproduits dans son livre, p. 86-103.
2. *Op. laud.*, p. 87.
3. D'après Caristie, pl. LI.

justifier la vaste étendue et le grandiose aspect que devait présenter le cirque d'Orange.

Le même auteur explique d'une façon très judicieuse la disparition presque totale des diverses parties du cirque ; « les cirques [1], dit-il, bien moins forts de masse que les amphithéâtres et les théâtres, ont été plus facilement ruinés ; leur enceinte trop vaste n'a pu servir de retranchement ou de citadelle aux seigneurs ou au peuple du moyen-âge, et n'a pas été conservée pour cette destination : divisée entre un grand nombre de possesseurs, leur étendue a éprouvé tous les ravages que les caprices et la cupidité ont voulu lui faire subir, et c'est dans les ruines qu'il faut chercher les débris du grand cirque d'Orange, comme on trouve à Rome ceux du grand cirque. »

De la place du théâtre on aperçoit, faisant face au portail occidental de l'église Saint-Florent, une arcade perpendiculaire au grand mur oriental du théâtre et, par derrière, une tour carrée : l'arcade est le seul reste du portique élevé devant la façade du théâtre, la tour est une construction du cirque. On ne pouvait entrer dans le cirque sans passer sous le portique du théâtre.

Pour examiner les restes du cirque il faut maintenant pénétrer dans l'intérieur du théâtre, puis se porter à gauche de l'aile occidentale. Ces restes sont au nombre de trois : la tour, la portion semi-circulaire, et le mur qui joint ces deux parties.

Le pavillon qui a l'aspect d'une tour et mesure 12 m. 615 dans sa hauteur incomplète, est vraisemblablement un *maenianum* ou *puluinar*. Il y en avait plusieurs dans les cirques, généralement trois à chaque face ; ils permettaient d'accéder aux gradins.

Celui-ci est orné, sur les faces orientale et occidentale, de colonnes engagées, avec entablement et fronton ; à cet égard il présente quelque ressemblance avec la grande arcade de l'arc. La reconstitution de Caristie [2] est élégante, elle ne manque pas de vraisemblance, mais les vestiges sur lesquels elle est établie ne suffisent pas à la justifier complètement.

Un mur de grand appareil, percé de trois arcades, fait suite à ce *maenianum* ; c'est le mur extérieur du cirque. Longtemps on

1. Caristie, p. 90-91.
2. Pl. LI, fig. iv.

a cru qu'il appartenait au théâtre et l'on ne s'expliquait pas sa destination.

Un intervalle de quinze mètres sépare les deux édifices ; il constituait un couloir qui pénétrait dans le portique élevé devant la façade du théâtre.

La portion semi-circulaire creusée dans le flanc de la montagne se compose d'un mur de petit appareil, mesurant 22 mètres de hauteur. On saisit très bien la courbe que faisaient les chars en tournant et l'on voit encore une partie des dalles qui formaient le sol de la piste.

Mais de tous les restes du cirque, celui qui devait le plus dérouter l'interprétation était le grand mur que l'on voit de la rue de Pontillac. Il est situé dans la cour de l'École maternelle [1]. Construit en pierre de taille et en moellons de petit appareil, il mesure seize mètres de hauteur et cent de longueur. La partie qu'on en peut voir encore se compose de quatre arceaux surmontés d'une corniche. L'arceau le plus rapproché de l'extrémité sud du cirque est à jour, il passe au-dessus de la rue de Pontillac. Les trois autres arceaux sont murés. Trois contreforts séparent entre eux les arceaux.

C'est le mur occidental extérieur. La Pise le prenait pour un aqueduc [2] ; son erreur a longtemps été partagée ; mais l'architecte Labbadie, qui dessinait les monuments d'Orange en 1806 et 1807, fut surpris de ne voir d'ordre d'architecture que d'un côté ; il en conclut que ce pan de mur ne pouvait vraisemblablement être attribué à un aqueduc, lequel eût, des deux côtés, présenté le même aspect. L'étude du mur qui continue le *maenianum* permit à Gasparin de voir dans le prétendu aqueduc suspecté par Labbadie la muraille extérieure du cirque ; profitant aussi des vestiges, réels ou supposés, qu'on retrouva sous terre, il put ainsi, le premier, restituer le plan présumé du cirque d'Orange.

C'est ici que commencent les difficultés. Si les parties du cirque encore apparentes ne laissent aucun doute sur leur véritable destination, il en est autrement des constructions souter-

1. La cour de l'ancien collège.
2. P. 31-33, *Des Aque-ducts*.

raines. Gasparin a énuméré les divers points de la ville moderne où le cirque ancien pouvait être situé ; Caristie a repris ses hypothèses. Mais il y a près de cent ans que Gasparin a publié son ouvrage, et le plan de Caristie date de plus d'un demi-siècle.

J'ai pu retrouver quelques substructions et les indiquerai sous toute réserve. Quant aux divers fragments que signale Gasparin, il serait téméraire de les attribuer tous au cirque. Cet auteur mentionne deux arceaux « chez MM. Vaillan et Patin, place aux Herbes » : M. Patin, petit-fils du propriétaire nommé par Gasparin, a fait dresser dans son jardin l'un des arceaux. Celui-ci produit un agréable effet au milieu de la verdure, mais n'a de romain qu'une rangée d'oves ; tout le reste indique plutôt une œuvre de la Renaissance. Gasparin cite également la rue de Langes, maintenant rue Victor-Hugo : il est bien difficile d'y reconnaître les substructions du cirque. Un jeune artiste, nommé Barreilles [1], avait dessiné toutes les constructions souterraines semblant provenir du cirque : il est mort avant d'achever sa tâche et l'on n'a pas retrouvé ses esquisses.

Outre l'impossibilité où l'on est maintenant de savoir quels sont les emplacements signalés par Gasparin, on ne peut nullement affirmer que la rue Victor-Hugo est parallèle au mur du cirque : j'accorderais plutôt confiance à la tradition locale que voici. Le chef des fonteniers, qui connaît le mieux l'état souterrain de la ville, m'a signalé, rue Notre-Dame, aux n°s 12 et 21 [2], deux maisons susceptibles de renfermer dans leurs caves des fragments de constructions romaines ; celle du numéro 12 contiendrait un mur et un chapiteau [3] ; un souterrain reliait autrefois, disait-on, les deux immeubles ; de part et d'autre l'on m'a assuré qu'on ne pouvait plus rien remarquer, mais je tiens quand même à fixer une tradition plausible qui peut-être sera disparue dans quelques années.

Face au pont de Langes, à la maison qui fait le coin entre la rue Victor-Hugo et la route nationale [4], le souvenir des subs-

1. Voy. le chap. intitulé l'*Arc*, p. 55.

2. Au n° 12, M. Guibert, Magasin du Progrès (maintenant place de l'Hôtel-de-Ville) ; au 21, M. Sinard, éditeur de musique.

3. Cf. Caristie, pl. I, D (a) : « Parties des murs du cirque. Au point (a) se trouve une colonne de 0 m. 25 de diamètre engagée au quart. »

4. Chez M. J. Bauza, marchand d'oranges et produits du Midi. — C'est

tructions romaines est encore vivant ; toutefois je n'ai rien pu reconnaître ; on m'a conduit dans une écurie qui est une ancienne église, et rien dans les fondations ne permet de reconnaître les traces d'un mur romain.

S'il est possible, comme je le crois, de se faire une idée de l'emplacement du cirque, c'est donc moins en constatant les vestiges non encore disparus, seule preuve pourtant certaine, qu'en faisant appel aux rares traditions locales. Il faut ajouter que ces traditions sont souvent fausses, ou, ce qui est pire, à moitié justes, et quand les habitants connaissent votre désir de voir des monuments romains, ils vous montrent d'ordinaire des ruines médiévales.

Les seuls restes de constructions vraiment romaines que j'aie trouvés en interrogeant des habitants d'Orange sont un petit

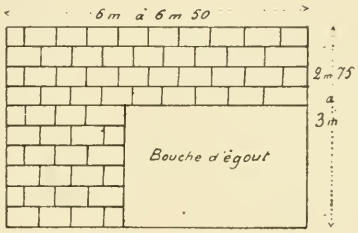

euripe et un fragment de mur assez important, situés dans les caves de la Sous-Préfecture [1]. Le mur, de grand appareil, est long de six mètres et haut de trois, mais une bouche d'égout en a fait disparaître presque la moitié.

Dans une cave voisine, un mur romain d'environ deux mètres carrés est baigné par un euripe dans lequel descend un escalier de quelques marches ; la largeur de l'euripe est de 0 m. 50 ; sa longueur de 1 m. 10.

l'emplacement E du plan de Caristie, p. 79 : « un reste de construction antique se remarque au point E, sur le plan général ; près la rivière (Meyne). » Toutefois Caristie n'indique cet emplacement qu'avec réserve ; il n'affirme pas, et paraît au contraire douter, que le cirque se soit étendu jusqu'au pont de Langes. C'est pourtant la dimension normale.

1. C'est à M. Yrondelle que je dois ce précieux renseignement. — L'Hôtel de la sous-préfecture est situé 8, rue de la Sous-Préfecture. Je tiens à remercier M. Audry, sous-préfet d'Orange, de l'amabilité avec laquelle il a favorisé mes recherches dans les caves de son hôtel.

Il me paraît naturel d'admettre que ces deux portions de mur bordaient le cirque du côté oriental, en face l'arceau de la rue de Pontillac, mais beaucoup plus bas. Quant à l'euripe, on ne peut assurément pas le prendre pour une partie de la pièce d'eau qui, d'ordinaire, divisait la piste du cirque ; mais il semble bien être une dépendance de cet édifice.

Telles sont les identifications que j'ai pu faire en recherchant les emplacements signalés par Caristie ; on est loin de compte avec les restes mentionnés soit par Gasparin, soit par Caristie ; mais il ne paraît malheureusement pas possible, vu l'état actuel de la ville, d'en retrouver davantage [1].

Il serait aventureux d'essayer, avec le peu qui reste du *maenianum*, une supputation du nombre des gradins et du nombre des spectateurs. Gasparin [2] supposait cinq rangs de gradins et 16.090 personnes ; Caristie supposait treize rangs de gradins et 20.000 personnes. En tout cas nous pouvons penser que le cirque d'Orange devait, plus encore que le théâtre, attirer en foule les indigènes des pays voisins ; il y avait un théâtre dans toute cité qui se respectait : le cirque ne se rencontrait que dans certaines villes particulièrement florissantes.

1. Caristie, p. 78 : « Les restes au-dessous du sol actuel [1856] se retrouvent, sur le côté droit [occidental], au tiers environ de la longueur du cirque ; ils consistent seulement en un mur de refend entre les deux murs de la galerie et une portion du mur intérieur de cette galerie. Mais les traces en sont plus nombreuses sur le côté gauche [= oriental] ; là on retrouve partie des murs extérieur et intérieur... »

2. Gasparin, p. 102-103 : « Il paraît par ce qu'il nous reste de notre cirque, qu'il n'avait que deux rangs de portiques [= *maeniana*], l'un au-dessus de l'autre. Ces portiques avaient environ 4 m. 86 (15 pieds) de largeur ; or, un gradin occupait 80 cent. (2 pieds 1/2) de largeur, en les supposant de même proportion qu'aux théâtres et aux amphithéâtres ; la largeur du portique fournissait donc la place de six rangs de gradins. Il faut en supposer un de libre pour fournir à la circulation ; ainsi les spectateurs étaient tout au plus sur cinq rangs.

« Les deux portiques occupés par les spectateurs au cirque d'Orange peuvent s'estimer à un développement de 1544 mètres ; chaque rang de gradins contenait donc 3.218 personnes, et les cinq rangs 16.090 personnes à 48 centimètres par personne. »

Caristie, p. 79 : « Le développement moyen de chacun des gradins étant de 780 mètres, et leur nombre de 13, le cirque, en admettant que chaque personne occupât un espace de 0m.50, pouvait en contenir environ 20.000. »

II

Sur la route de Caderousse, à droite, un peu avant d'arriver à l'usine dite *La mosaïque*, dans la propriété de M. Ripert, s'élevait un amphithéâtre. C'est le nom qui convient à cette construction disparue, et non celui d' « arènes » qui désigne proprement la piste recouverte de sable. La Pise, si utile malgré son absence de critique, est le seul auteur qui ait aperçu les derniers restes de l'amphithéâtre ; il l'appelle les *arènes*[1], pour employer une forme en usage de son temps : « Le défaut des sièges en dedans luy a donné le nom particulier d'*Arenes*, ou bien là on ainsi appellé pour le distinguer de notre grand et magnifique Cirque [théâtre]. »

Nous voyons par ce passage qu'il ne s'agissait point d'une vaste construction comme le cirque et le théâtre, mais d'un monument où les spectateurs restaient debout ; d'ailleurs rien ne nous prouve qu'il s'y donnât des jeux publics. C'était peut-être l'endroit où s'exerçaient les gladiateurs et les jeunes gens de naissance libre. Dans un édifice de dimensions aussi réduites, surtout comparé aux autres monuments, des représentations ne sont guère admissibles.

Je cite en entier la description de La Pise, vu son importance unique : « Je les ay veües autrefois [les Arenes] ayans leurs murailles presque tout autour, de la hauteur de plus de douze pieds en aucuns endroits, en d'autres moins, avec les formes ou naissances des portes au nombre de vingt quatre. Elles ont esté depuis peu abatues et quasi razées à fleur de terre. Les fon-

1. La Pise, p. 30 : « Ces Arenes sont assizes, hors les muraille de la vielle et nouvelle ville, peu distantes de la vielle, et d'environ quatre cents pas de la nouvelle, du costé du couchant, et de la porte S. Martin. »

Le même auteur dit ailleurs (p. 14-15) : « ...Et quant aux Arenes, les ayant veües autrefois d'environ douze pieds d'hauteur, et ayant fait fouiller dans la terre la naissance des ares et des portes, elle a donné jugement et cognoissance de la forme qu'elles ont eu anciennement, laquelle j'ay fait rapporter à celle qui est cy dessous representée. »

Caristie, pl. I, *Légende* M : « A 200 mètres du point indiqué par (*), en se dirigeant de l'Est à l'Ouest, se trouve le centre d'un Amphithéâtre. Une fouille faite en 1823 a mis à découvert une partie du sol de l'Arène ; les restes de cet Amphithéâtre, décrits par J. de Lapise, se voyaient encore il y a quelques années. »

dements paroissent tout autour, avec les ouvertures des portes, et la forme de l'ovale relevé en dehors par la terre laquelle vraysemblablement à esté tirée du dedans; pour rendre le lieu plus commode, et mieux exposé à la veüe des spectateurs, qui regardoyent d'en-haut tout autour[1]. »

Si la mémoire de La Pise est fidèle, nous avons des murs hauts de quatre mètres (3m 96) par endroits, et vingt-quatre portes. Toutefois la gravure que donne le vieil historien d'Orange est d'une douteuse exactitude ; il mentionne vingt-quatre portes, mais son dessin peut aussi bien en contenir vingt-quatre ou vingt-six.

Gasparin[2] parle d' « une seule enceinte de forme elliptique... d'environ 50 mètres de diamètre moyen, autant qu'on en peut juger aujourd'hui [1815] par l'examen du terrain. »

On voit que les renseignements relatifs à l'amphithéâtre d'Orange sont en nombre très restreint. Si le cirque est peu connu, l'amphithéâtre est à peine soupçonné. Un vieil habitant, bien informé par sa profession, s'est souvenu, lors de mon séjour, d'avoir vu, vers 1857, quelques restes provenant de l'édifice.

Enfin les matériaux semblent avoir été les mêmes, d'après La Pise[3], que ceux du cirque et des remparts.

III

C'est encore au même auteur qu'il faut faire appel pour dire quelques mots des thermes, ou, comme il dit, *Des bains antiqs ou Tour Ronde*[4]. L'emplacement en est certain, et Caristie[5],

1. P. 30.
2. P. 106.
3. *Ibid.* : « L'estofe du bastiment estoit composée de pierres, et d'un ciment tres dur ; ayant en face dedans et dehors des petites pierres grises, taillées en carré d'environ demy pied chacune, de construction pareille à celles des aquedues, des Bains antiqs, et des vielles murailles de la ville. »
4. La Pise, p. 14. « Les deux autres [il parle des thermes et des arènes] ayant esté de ma memoire ingratement abbatues et desmolies à fleur de terre, par l'avarice de ceux qui ont voulu profiter de la pierre, je les ay fait redresser sur l'aerain conformement à l'idée que ma memoire m'a peu fournir quant aux Bains. »
5. Pl. I, marque H. — Caristie, sans parler des thermes, a mis comme légende : « H, Tours de l'enceinte romaine. Cette tour [que j'identifie avec les thermes de La Pise] a 6 m. 30 de diamètre intérieur. »

avec la minutie dont il a fait preuve à chaque planche de son grand ouvrage, n'a pas manqué de le tracer dans son plan général de la ville. Beaucoup moins certaine est l'affirmation de La Pise relative à la vraie destination du monument, dont il fournit un dessin : « Les [bains] publics, écrit-il, estoyent dans ceste grosse Tour ronde icy representée, à peu prés en la forme que chacun la veüe depuis peu d'années, hors des creneaux de la cime ; et en laquelle elle a demeuré, jusques en l'année mil six cents vingt un, qu'on en abatit la plus grande partie, pour prendre la pierre ; et depuis journelement on a continué d'y foviller jusques au fondement, non sans reproche à la memoire de ceux qui l'ont fait, et de ceux qui l'ont souffert. [1] »

C'est donc en 1621, dix-huit ans avant la publication de son histoire d'Orange, que La Pise a vu des restes de ces prétendus thermes. Il en précise l'emplacement : « Ceste tour estoit posée hors la nouvelle ville du costé du couchant, distant environ deux cents cinquante pas d'icelle, au pied de la montagne du Chasteau, joignant les murailles de la ville ancienne, et ayant à son costé du midy la vielle porte de la ville, dont la voussure faite de grosse pierre a esté abatue, et emportée depuis peu de temps. » Je cite à dessein toute la description de La Pise, étant donné que c'est le seul document que nous possédions, si incertain soit-il. La tour, comme l'appelle cet auteur, « estoit soustenue sur de grands arcs ouverts du septemtrion au midy y en ayant deux de chasque costé, bastis de grosse pierre de taille, et plus bas à droite et à gauche, on y voyoit de longues crotes [grottes] voutées de menue pierre avec les lieux ou estoyent les Bains. Les vestiges des vieux bastimens qui l'avoisinent paroissans encor en plusieurs endroits, le long de la montagne tirant vers la ville, tesmoignent probablement que par la le grand Aqueduc alloit desgorger une partie de ses eaux dans ces Bains, où y avoit des reservoirs destinés pour les contenir, et au-dessous des canaux sousterrains, pour donner vuidange à celles qui estoyent sales et inutiles [2] ».

Il serait bien hasardeux de voir des thermes dans la construction que reproduit le dessin de La Pise. Je dois ajouter, à la décharge de l'historien d'Orange, que « la tour » avait servi

1. La Pise, p. 34.
2. Id., p. 34-35.

d'habitation soit aux premiers princes soit à leurs soldats et que, le 16 juin 1210, par conséquent sous Guillaume IV, « tout ce qui avoit esté basti dessus la nouvelle construction tomba de soy mesme. » Bien que La Pise affirme que le monument resta depuis lors dans le même état ou à peu près, il est fort possible que sa bonne foi, d'ailleurs si crédule et si mal informée, ait été induite en erreur.

Rien ne reste de ces thermes qui n'ont peut-être été tels que dans l'imagination naïve du vieil auteur, mais j'estime que l'on peut tirer parti même de sa méprise. Je ne m'étendrai point sur le nombre des thermes à l'époque romaine, sur leur excellente distribution, leur luxe et leur confort, tant de mots accaparés par les modernes qui les réservent pour eux seuls, et que les anciens connaissaient si bien ; j'émets seulement l'opinion qu'il y aurait à tenir compte du renseignement fourni par La Pise, parce qu'il paraît être pris à une tradition ; le nom de thermes désignerait au moins un édifice qui fut réel.

Du reste, La Pise nous apprend qu'il y avait encore de son temps, dans divers endroits de la ville et dans certaines caves, « des bains entiers,[1] ». Tout en tenant compte de l'exagération, il est hors de doute qu'une ville comme Orange possédait, outre des thermes publics, autant de thermes privés qu'il y avait de riches et confortables constructions particulières. Il serait surprenant d'en retrouver encore, mais Millin [2] nous cite le nom d'un chevalier de Saint-Louis qui possédait dans son domaine des bains antiques ornés de mosaïque ; comme ils attiraient chez lui trop de curieux, importuné, il fit tout détruire.

1. « En divers endroits de la ville, et dans les basses caves se treuvent encor des Bains entiers. Il y en a un derriere la maison de ville dans la maison d'un conroyeur qui à esté veu par l'auteur avec admiration, sa crote si entiere, avec son pavé de marbre de diverses coleurs ajancé à la Mosaïque, et si bien uni par liaisons toutes dissemblables » (p. 35).

2. Ouvrage cité, t. II, p.154. — Voy. *Mosaïques*, n. 16.

CHAPITRE IV

LES MOSAÏQUES

La mosaïque, d'origine égyptienne et persane [1], est un assemblage de petits cubes de pierre, généralement de marbre, quelquefois de verre ou d'émail ; ces cubes, diversement colorés, étroitement serrés comme les morceaux d'un jeu de patience, sont fixés dans un ciment [2]. Ce genre d'ouvrage était infiniment varié, soit par les éléments qu'il groupait, soit par la nature des sujets qu'il représentait.

Les mosaïques ne servaient pas seulement de pavage ; les plus richement ornées décoraient les murailles des habitations somptueuses et des édifices publics.

Le terme de *musiuum opus*, qui désigne le plus communément la peinture en mosaïque, s'appliqua tout d'abord à la peinture murale en cubes d'émail ; il prit le sens général que nous lui connaissons, à partir de Constantin, lorsque la mosaïque eut à Rome une importance prépondérante.

Parmi les pavements historiés on distingue l'*opus tectile*, l'*opus tessellatum* et le *pauimentum uermiculatum* [3]. Le premier, sorte de marqueterie, s'obtenait par la juxtaposition de minces plaques de marbre finement découpées et arrangées.

1. D'un usage très ancien, la mosaïque était en honneur à Rome du temps de Sulla (Pline, XXXVI, 64: Lithostrata coeptauere sub Sulla»); c'est même, selon Pline, à l'application du carrelage aux parois que l'on doit l'emploi du verre.

2. Un spécialiste en la matière, M. Gauckler, a défini la mosaïque « l'art de décorer des surfaces architecturales quelconques au moyen de petits fragments de pierre, de terre cuite ou de verre, de coloration diverse ou uniforme, exactement juxtaposés dans un lit de ciment où ils affleurent tous au même niveau et qui assure la cohésion de l'ensemble. » (*Dict. des antiq.*, art. MUSIVUM OPUS).

3. Cf. Gauckler, *art. cité*.

L'*opus tessellatum*, ordinairement bichrome, consistait en un pavage de cubes disposés en lignes droites parallèles, dont les tons alternaient. Le *pauimentum uermiculatum*, le plus varié, le plus souple, le plus fertile en combinaisons artistiques, se composait de morceaux de marbre de dimensions très petites, mais multiples de forme et inégaux de surface ; il mettait en œuvre les couleurs les plus diverses et permettait de représenter des dessins très compliqués, scènes de mythologie ou d'histoire, tableaux réels ou de fantaisie.

Des nombreuses mosaïques répandues autrefois à Orange il ne reste aujourd'hui que de rares témoins ; quelques-unes ont été déplacées, comme la mosaïque Sautel [1] ; beaucoup ont disparu. Ainsi qu'à Lyon, à Vienne, à Autun, à Nîmes, on a retrouvé à Orange, ville plusieurs fois rebâtie, jusqu'à trois couches de mosaïques superposées [2]. Mais les auteurs qui disent quelques mots des mosaïques d'Orange, se bornent à citer deux ou trois d'entre elles, et dans toute la ville on m'en a signalé quatre [3].

Il faut dire que, pendant longtemps, on n'a pas attaché d'importance à ces pavages dont l'ancienneté fait le prix. J'aime à croire qu'aujourd'hui le goût du lucre, sinon le respect du passé, inciterait les paysans à conserver les mosaïques s'ils en trouvaient : maintenant que le théâtre romain s'anime tous les ans, on sait que les amateurs de la vie antique peuvent apporter la richesse à une ville moderne. Il n'en était pas de même il y a quelques années : s'il arrivait qu'en creusant un puits on heurtât une mosaïque, on la traversait sans pitié ; on laissait enfouis dans le sol les cubes qu'on n'avait pas détruits [4].

Artaud a énuméré les soins délicats nécessaires au transport des mosaïques [5]. Il y a lieu de regretter que ces conseils n'aient pas été plus répandus ou mieux écoutés : nous aurions ainsi une collection assez importante, au lieu des rares fragments dont j'établis la liste.

1. Voy. les nos 5-10.
2. Même référence.
3. *Bulletin archéologique*, 1907, 3e livr., p. 397.
4. Cf. Bastet, p. 289.
5. *Mosaïque*, p. 131-132.

Mosaïques du théâtre.

1-2. — Tableaux en mosaïques ornant le mur de scène du théâtre (voir CARISTIE, pl. XXXII, I et L). « Au-dessous de la ligne des niches, on voit sur les faces latérales de la scène deux grands carrés creusés dans le mur et qui portent encore en plusieurs endroits des traces de ciment pareil à celui des mosaïques, ce qui porte à croire que de vastes tableaux à la mosaïque étaient incrustés là dans ce mur. » (GASPARIN, p. 81). — « La première corniche, sur les scènes latérales, sépare deux larges carrés faisant creux dans le mur et renfermant jadis des ornements, peut-être des tableaux en mosaïque. » (BASTET, p. 280).

3-4. — « Sur le fond de la scène et à même hauteur, on voit deux de ces carrés plus petits que ceux des faces latérales. » (GASPARIN, p. 81). — La destination de ces deux carrés me paraît toutefois moins certaine que celle des deux précédents.

Mosaïques de la maison Sautel (Musée Calvet).

5-10. — Six fragments trouvés en 1827. Au musée depuis 1828. Trouvés non loin de la propriété de M. de Gasparin, chez M. Sautel. « Sans offrir des sujets d'histoire, *ils présentent* des compartimens agréables, des sujets gracieux. » (ARTAUD). On distinguait trois pavements, trois couches de mosaïques superposées, « laissant entre elles peu d'intervalle et chacune ayant, au-dessus, des décombres et des traces d'incendie. » La mosaïque principale, qu'Artaud a vue intacte au moment de sa découverte, était à trois pieds de profondeur. Sautel l'avait offerte au musée Calvet, mais, transportée sans précautions, elle finit par ne plus figurer aucun dessin. Offrant dans le même espace trois compartiments différents, « il semblerait qu'elle était divisée en deux parties égales, par une espèce de corridor dans le milieu. » Artaud la compare à la mosaïque du musée de Nîmes ; la bordure, en forme de remparts, qui entoure la mosaïque trouvée à Orange, se retrouve notamment dans une mosaïque de Campo di Monte, ainsi que dans une autre des environs de Marseille.

Artaud, *Mosaïque*, p. 112-113 et pl. LIII. — Binon, p. 236, n. 259-260.

5. — Huit compartiments dont les dessins sont tantôt un triangle, tantôt un losange. « Ce pavé, très vaste, était entouré d'un rempart flanqué de tours avec deux portes. »
Long. de chaque carré 0m61.

6. — Deux autres compartiments. Le plus grand, entrelacé, figurait au milieu du pavé ; l'autre, une rosace, était en-dessous.
Long. du 1er compartiment, 1m16 ; larg. 0m83.
Long. du 2e, 0m675 ; diam. de la rosace, 0m50.

7. — Trois autres compartiments, de dessins différents.
Deux de 0m695, un de 0m705 de long.

8. — Les deux portes à double entrée du rempart qui bordait la mosaïque.
Long. d'un des compartiments, 1m26 ; larg. 0m835.
Long. de l'autre, 0m96 ; larg. 0m655.

9. — Tour d'un angle du rempart.
Haut. totale du compartiment, 0m80 ; larg. 0m60.

10. — Deux parties dont le dessin ressemble à des écailles.
1er compartiment, 1 m. sur 0m80.
2e compartiment, 0m80 sur 0m54.

11. — Fragment de la mosaïque qui recouvrait la mosaïque précédente.
« Entre ces deux pavés [5-10 et 11] se trouvait le soubassement décoré de fresques, dont un fragment est au Musée, n. 270 A [p. 165 A] » (Binon). Don Prosper Renaux, 1849.
Larg. 0 m 65.
Artaud, p. 112 ; Binon, n. 65. Cf. de Caumont, *Bull. monum.*, t. XXI, p. 452 (de Caumont compare à cette mosaïque une mosaïque trouvée à Bernay, près de Saint-Jean-d'Angely, en 1854 ; le même dessin se rencontre en Bourgogne et dans le midi de la France).

12. — *Mosaïque de Mercure.* — Disparue.

Dans la cave de la maison d'un avocat, Pierre Bouger [Bouyer, Expilly], on voyait « un Mercure d'environ six pieds de haut, avec des ailes au pétase et aux talons, tenant de la main droite un caducée. » (Bonaventure, p. 218). — « Dans la cave de la maison du sieur Pierre Bouyer, avocat, étoit un pavé à la mosaïque, où l'on voyoit un mercure d'environ six pieds de hauteur, représenté avec des aîles au chapeau et aux talons, et tenant de la main droite un caducée ou une verge entortillée de deux serpents. Cette pièce étoit d'une grande beauté, mais on l'a défigurée pour bâtir une muraille. » (Expilly, t. V, p. 309).

13. — *Mosaïque du chat.* — Chez M. Dupont, menuisier, 7, rue Saint-Florent.

La plus célèbre des mosaïques d'Orange est la mosaïque dite *du chat*, ou du *chat de Barrière*, ainsi nommée du premier propriétaire dont il soit fait mention, Gallien Barrière, au quartier de Villeneuve. Elle a été découverte vers 1675 : Bonaventure est le plus ancien auteur qui l'ait signalée. Elle appartenait en 1807 à un marchand de vins, André Guigon ; en 1815, à Barthélemy Vallier fils. Séjournant à Orange en 1907, je l'ai reconnue dans une mosaïque signalée par M. Yrondelle.

On ne distingue plus que des carrés et des losanges composés de cubes noirs et blancs, et du fameux chat l'on voit juste un bout de la queue ; l'animal est caché par un mur ; Bonaventure assurait déjà qu'en abattant la cave et la muraille qui divise en deux parties la mosaïque, on verrait celle-ci dans son entier : c'est ce que le propriétaire actuel, 166 ans plus tard, m'a répété. Mais Artaud avait pu la dessiner « aux trois quarts », avant que les dégradations commises par des amateurs peu délicats, ne l'aient rendue encore plus méconnaissable. Sur la gravure qu'il en a donnée, on voit très bien un chat qui tient dans sa gueule une souris ; il est tourné de la gauche à la droite de l'image ; il fait le gros dos ; ses pattes de devant retiennent la souris. La mosaïque mesure environ six mètres sur trois. Les carrés ont $0^{m}20$; les losanges sont enclavés dans des rectangles de $0^{m}31$ de long et de $0^{m}16$ de large. Ainsi que le remarque Artaud, les rubans, verts et jaunes, qui agrandissent le cadre du tableau, sont « de fort bon goût et très bien ajus-

tés », et les compartiments noirs et blancs du reste de la mosaïque, heureusement disposés, produisent un agréable effet sans nuire au sujet principal.

Bonaventure, p. 218 ; — Expilly, t. V, p. 309 ; — Millin, t. II, p. 153 ; — Martin, p. 52-53 ; — Gasparin, p. 122 ; — Bastet, p. 288-289 ; — Artaud, p. 90 et pl. XXXVI ; — Yrondelle, p. 38 ; — L. Chatelain, *Bull. archéol.*, 1907, p. 397.

14. — *Mosaïque de la maison Bourchet*, 5, rue des Avènes.

Cette mosaïque me paraît être la même que signalait Gasparin « dans une cave du plan Lieutier », chez Étienne Vallier père. L'immeuble appartient maintenant à la municipalité ; il menace ruine : son état ne m'a pas permis d'en ouvrir la porte, et la fenêtre n'offre guère plus de sécurité. Il y a d'ailleurs cent ans que Millin avait donné l'alarme. — Je la décris d'après Artaud et d'après des indications orales.

14 *bis*. — J'ai de fortes présomptions de croire que la mosaïque mentionnée par Millin « chez une marchande d'huile nommée Vayère, rue des Avènes, n° 31 », ne fait qu'une avec celle-ci : il n'y aurait qu'une confusion de chiffres, ou les numéros auraient été changés ; il se pourrait même que Vayère et Vallier fussent un seul nom, déformé par l'orthographe ou la prononciation.

Artaud a reproduit la mosaïque de la maison Bourchet ; elle se compose de cubes noirs et blancs. Gasparin la jugeait d'un dessin plus élégant que celle *du chat* ; Millin — s'il s'agit bien, comme je le crois, de la même mosaïque — y voyait « des carrés assez élégans » ; Artaud, dont l'opinion est plus sûre en la matière, avouait que le dessin en était simple et commun : « ce sont, disait-il, des carrés oblongs dans le genre des pierres de refend, posés en différens sens », comme on en retrouve sur d'autres mosaïques. « Dans le centre de ce pavé, on remarque un espace plus petit, d'un dessin qui offre des losanges étoilés, et dans le milieu un rond formé avec différens marbres dans le genre vénitien. »

Elle mesure environ, m'a-t-on dit, quatre mètres carrés.

Millin, t. II, p. 153 ; — Martin, p. 53 ; — Gasparin, p. 122 ; — Artaud, p. 90-91 et pl. XXXVIII (dessin de Jacquemain, 1822) ; — Yrondelle, p. 38 ; — L. Chatelain, *Bull. archéol.*, 1907, p. 397.

15. — *Mosaïque des demoiselles Frégier.* — Disparue.

« La dernière [mosaïque], que l'on découvrit en 1810 et que nous pûmes parvenir à sauver, fut trouvée derrière la tour des Demoiselles Frégier... ; elle fut mise en pièces et emportée dans un sac avant qu'on en eût donné avis aux connaisseurs. »

Gasparin, p. 121.

15 *bis.* — Un paysan vint un jour annoncer à M. de Stassart qu'il avait trouvé une mosaïque dans son champ ; il la disait fort belle ; il insistait auprès du sous-préfet pour avoir son avis. M. de Stassart se dérangea, fut content de la découverte, promit de la faire enlever. Il avait oublié sa promesse ou tardait à la réaliser, quand il reçut, pêle-mêle dans un sac, tous les cubes de la mosaïque.

Cette mosaïque me paraît être la même que la précédente.

Artaud, p. 113.

16. — *Mosaïque de Saint-Marcel.* Disparue.

Un chevalier de Saint-Louis, appelé M. de Saint-Marcel, possédait, dans sa maison, des thermes[1] ornés d'une mosaïque. Dérangé par les curieux qui voulaient voir ces monuments, il les fit détruire.

Millin, t. II, p. 154.

17. — *Mosaïque de Gasparin.* — Disparue ?

« Il est peu de maisons qui n'ayent des portions plus ou moins considérables de ces mosaïques détruites et j'en possède moi-même un échantillon. »

Gasparin, p. 121.

18. — *Mosaïque de l'ancien évêché.* Disparue ?

« Dans une semblable destruction, l'évêque d'Orange sauva un fragment qu'il fit incruster devant sa cheminée », dans « l'ancien évêché, où s'assemble maintenant le cercle. »

Gasparin, page 121 et note de la même page.

19. — *Mosaïque de la maison Idal.*

Mosaïque en très mauvais état, chez Mme veuve Idal,

1. Voy. chap. III, p. 120.

11, rue Saint-Florent. Le dessin n'est pas reconnaissable.
L. Chatelain, *Bulletin archéologique*, 1907, p. 397.

20. — *Mosaïque des Dames de France.*
Dans la cave du magasin de nouveautés ayant pour enseigne *Aux Dames de France*, et situé 5, rue de la République, on m'a montré l'emplacement où une mosaïque avait été mise à jour en 1904, non loin de l'endroit où l'on a retrouvé le torse d'une statue de femme [1]. Cette mosaïque a été brisée peu après sa découverte.
Ibid.

21-22. — *Mosaïques de la collection Raspail.*
Deux fragments de mosaïque, sous la vérandah de la maison d'habitation de Mme Veuve Eugène Raspail, au Colombier, près de Gigondas.

21. — Fragment placé à droite en entrant.
Larg. 0m 67 ; haut. 0m 38.

22. — En face du précédent.
Larg. 0m 51 ; haut. 0m 435.
Ibid., p. 398.

1. Voy. *Monuments figurés*, n. 1.

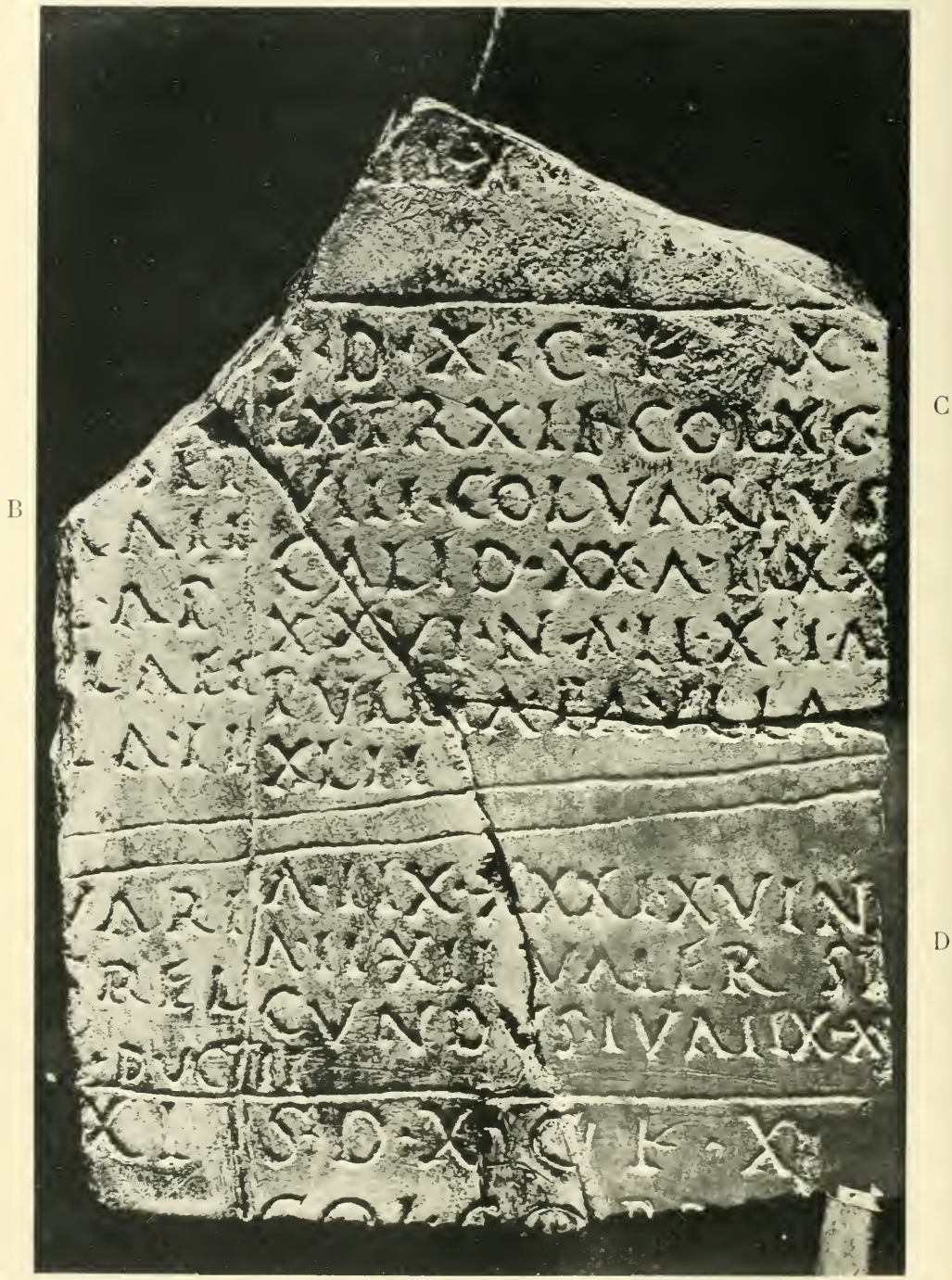

Inscription cadastrale. Fragments B. C. D.

Inscr. n. 2-4.

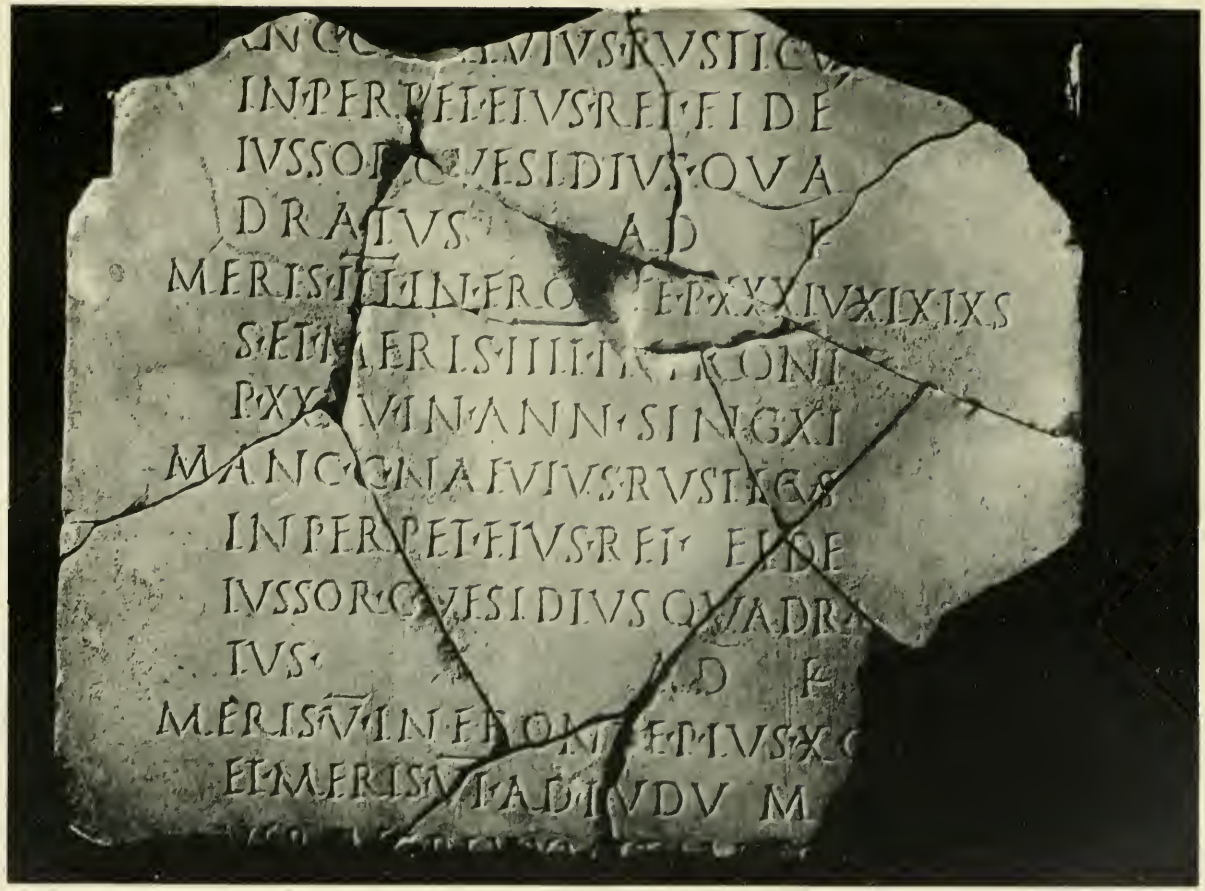

Inscription cadastrale. *Inscr.* n. 5.

CHAPITRE V

INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS CADASTRALES

1-4. — Quatre fragments d'inscription cadastrale, en marbre blanc d'une écriture médiocre, datant probablement du second siècle de notre ère.

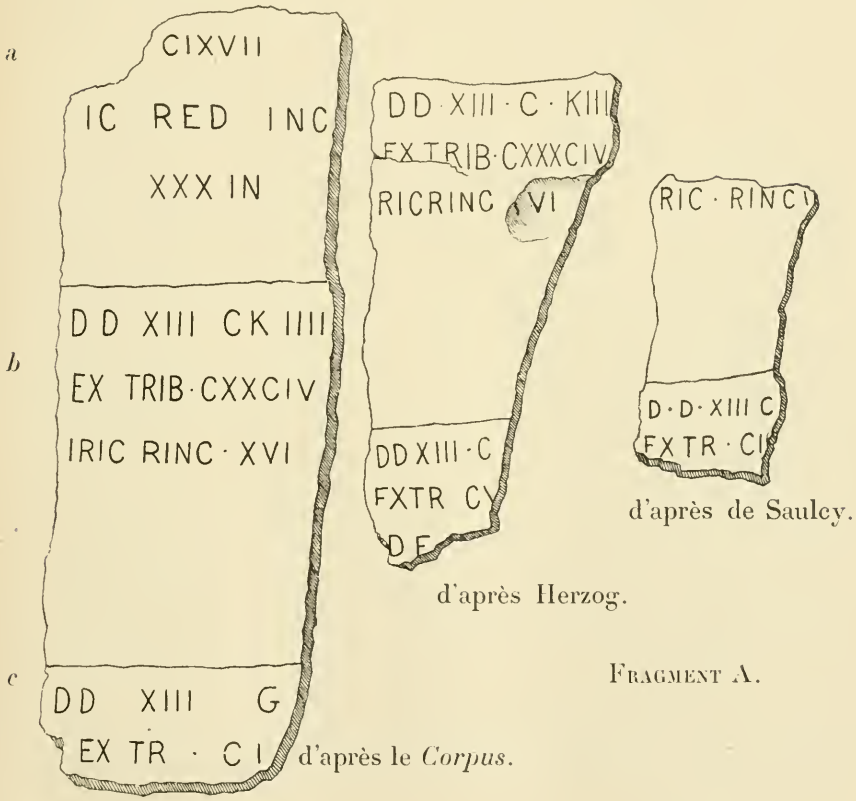

Fragment A.

Pour les Fragments B, C, D voir notre planche I.

L?

a .. ..CIXVII . . ICRED·INCXXX IN

b DDXIIICKIIIIEXTRIB·CXXCIVIRIC.R IN C.XVI.

c DDXIIIC . . EXTR . CI.....

d ....S ET...../AII.....L·AP*puleiae paul*LAE/....LA...II...

e .....VARI.....(S ou C)REL.....DVCT

f .....XI.....V ?.....

g ..../ I I'XV I.....

h S D·X·C·K·X·EXTR XII·COL·X G VIII·COLVARIVS CALID·XX·A·IIX·'XXXVI·N·A·II·XII APPVLEIA PAVLLA XLII...

i A·IIX·'X..A·II·XII...*se*CVNDVs...II

k S·D·X·C.....COL.....

i A·IIX·'XXXI·XVINA·II·XIIVALER SECVNDVS·IVAIIX'XII

k S·D·X·C.K·X COL·COR (?) P (?)

a .....*red(actus) in c olonicum)*

b d extra) d(ecumanum) xiii, c(itra) k(ardinem) iiii; ex tributario...x(edactus i n c olonicum)...r(edactus) in c(olonicum ...xvi

c d extra) d(ecumanum) xiii, c itra) [k(ardinem)].....ex tr(ibutario) ci....

d.....*s(emis) et*.....*l.Ap(puleia Paul(la.....*

e

f

g

h s inistra) d(ecumanum) x, c itra) k(ardinem) x, ex tr(ibutario) xii.. col... ag.. viii col.. Varius Calid(us xx a(sses iix denarii) xxvi n(umerat) a(sses) ii. xii Appuleia Paulla xlii.

i a(sses iix.xxxi.xvi n.a...ii.xii Valer(ius Secundus iv a iix xii

k s inistra) d(ecumanum) x, c itra) k(ardinem) x, col.....

Le fragment A a été dessiné par Caristie, signalé par Hübner, et Herzog a envoyé à M. Hirschfeld la partie *b* du fragment A ; de Saulcy a adressé à Mommsen les lignes 6 et suivantes de ce fragment. — Disparition signalée en 1887 par le *Corpus*. — Haut. 0m280 ; larg. 0m115 (Hübner).

Fragments B et C, achetés chez Charras, ancien portier du théâtre antique, par M. Hirschfeld, qui les a copiés et publiés le premier ; M. Hirschfeld les a remis à M. Héron de Villefosse (*Rev. Arch.*, 1893, I, p. 242) pour le musée de Saint-Germain.

Fragment D, ayant appartenu à Estève, qui en a envoyé un moulage au musée de Saint-Germain, puis à Allmer, qui l'avait publiée ; elle appartient maintenant au commandant Espérandieu. La planche que je reproduis figure le moulage des fragments B et C, et l'original du fragment D (Haut. 0m03 ; larg. 0m06 ; épaisseur 0m027) [Voir planche I].

Dimensions du fragment contenant une centurie complète : haut. 0m14 ; larg. 0m11.

Fragment A : Caristie, pl. XXXIII, n. 4, p. 46 ; — Hübner, *Annali dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, t. 31, 1859, p. 129-130 ; — *Corpus* 1244, A.

A, *a* : Herzog, copie adressée à M. Hirschfeld.

A, *b* : de Saulcy, copie adressée à Mommsen.

Fragments B et C : *Corpus* 1244, B et C.

Fragments D : Estève, calque d'après lequel Mommsen a étudié l'inscription. — Allmer, *R. Ép.*, II, p. 196, n. 597 ; — Mommsen, Lettre à Allmer, 13 nov. 1891 (*R. Ép.*, III, p. 142-144 et 160). — *Corpus*, p. 824, add. au n. 1244. — S. Reinach, Cat. ms. du mus. de Saint-Germain, n. 33.262 (1894).

Les quatre fragments : Max Weber, *Die römische Agrargeschichte*, Stuttgart, 1891, t. 1, p. 24, 112, 116. — Mommsen, *Hermes*, t. 27, 1892, p. 103-108 ; — Schulten, *Bull. arch.*, 1902, p. 132.

Ces quatre fragments se réduisent à deux, les trois derniers s'adaptant les uns aux autres.

L'extrême importance de cette inscription et ses particularités uniques ont appelé et retenu l'attention de Mommsen. Sur un texte aussi impénétrable, on ne peut mieux faire que de reproduire son opinion [1]. « Le monument d'Orange, sur lequel je prends occa-

1. La note de Mommsen, adressée à Allmer, était accompagnée de ces mots : « Je vous ai donné au moins une demi-promesse, et je ne l'ai pas

sion de ramener votre attention, est parfaitement unique dans l'épigraphie ; c'est, comme je l'ai démontré dans la note ajoutée au *Corpus*, XII, 1244, le débris d'une *forma* de cette colonie, semblable à l'exemple allégué par Hyginus (*Grom.*, p. 201, Lachmann), que je copie selon la bonne leçon (altérée dans les éditions) :

tis forte centuria D·D·XXXV·V· K· XLVII· L· TERENTIO
L. F·POL·IVG· LXVI S = ; C·NVMISIO·C.F·IVG·LXVI S = ; A·NVMER
A·F·STEL·IVG·LXVI S = ; *eodem exemplo et ceterae sortes.*

» M. Hirschfeld, en publiant en appendice, p. 824, le petit fragment appartenant à M. Estève..... a bien compris qu'il appartenait au monument ; mais M. Weber est allé plus loin et a eu la bonne idée de le joindre aux deux morceaux possédés par M. Hirschfeld, auxquels il se rattache parfaitement. Ainsi, nous avons une *centuria* absolument complète. M. Weber n'a pas bien su tirer partie de cette découverte ; voici cette centurie comme elle se présente maintenant ; la ponctuation est strictement maintenue comme elle se trouve sur la pierre [1]. Observez aussi que la sigle autrefois prise par moi pour celle du denier, en diffère essentiellement ; le trait horizontal ou plutôt oblique ne taille pas dans le chiffre, mais reste en dehors (X. L. Le texte est parfaitement certain ; la forme des lettres paraît du second siècle.

[Texte ; v. *supra*, p. 130].

...» Le premier groupe est, de toute évidence, comme je l'ai déjà indiqué dans une note, *s(inistra) d(ecimanum)* [2] X, *c(itra) k(ardinem)* X, absolument comme le prescrit Hygin.

» Quant au second groupe, j'y ajoute les semblables pris sur quatre autres centuries, mais incomplètes et en partie de leçon incertaine :

oubliée ; mais avant de vous envoyer une esquisse de mes conjectures, j'ai voulu bien étudier le monument. Maintenant, je crois pouvoir vous adresser la petite notice ci-jointe.... Si cette notice peut attirer l'attention sur un monument dont, tout petit qu'il est, l'importance est vraiment de premier ordre, je m'estimerai heureux et je serai le premier à chanter les louanges de la bêche fortunée qui renversera mes conjectures et mettra fin à mes doutes. »

1. Quelques réserves à faire : il n'y a pas de point entre COL et VARIVS ; il y a un point en haut entre X et II à la deuxième ligne, entre XL et II à la septième ligne.

2. On écrit d'ordinaire *decumanus* et *kardo*, ou *decimanus* et *cardo*.

EX TR XII·COL·X G VIII· COL
COL CO . . . . .
. . . CI XVII / / IC REDINC XXX IN
EX TRIB CXX CIVIRIC RINC.XVI
EX TR· CI . . . .

» Comme je l'ai indiqué dans ma note, on reconnaît la phrase *ex trib(utario) red(actus) in c(olonicum)*, ce qui paraît se présenter sous des abréviations diverses et juxtaposées : REDINC — RIC — RINC. Mais quant aux chiffres qui s'y rattachent et aux autres sigles, je n'ai pas même une conjecture à présenter. Hygin n'a rien de semblable, à cette place.

» Suivent les noms des trois propriétaires, tout à fait comme les porte Hygin : *Varius Calidus*, *Appuleia Paulla*, *Valerius Secundus*. Seulement, ils sont donnés au nominatif, tandis qu'Hygin emploie le datif, pensant aux attributions de terres aux nouveaux colons. Notre liste, qui nomme une femme et appartient à une époque postérieure, donne sans doute les propriétaires d'alors.

» Après le nom, Hygin place la part qui revient à chacun, c'est-à-dire 66 2/3 *jugera* pour chacun, ou un tiers de la centurie de 200 *jugera*. Ici nous trouvons, [non] pas la même chose, mais quelque chose de semblable. L'analyse donne les groupes suivants :

Varius Calidus	XX	A·II·X·X
	XXVI	N·A·II·X·II
Appuleia Paulla	XLII	A II·X·X
	XXI	
	XVI	N·A·II·X·II
Valerius Secundus	IV	A·II·X·XII

» Pour moi, il est évident que les chiffres plus élevés, placés en tête, correspondent aux LXVI d'Hygin, quoique je ne m'explique ni pourquoi on en attribue plusieurs à deux propriétaires, ni ce que signifie la lettre N deux fois adjointe. Les petits chiffres qui suivent répondent, à ce que je crois, aux fractions de l'auteur gromatique, exprimées ici, non par l'emploi des notes ordinaires, mais par le chiffre des mesures moindres, comme vous savez que sur l'or et l'argent la bonne époque met après le *pondo*

les notes s =, et la décadence le chiffre des *scrupuli*. Mais je n'arrive à saisir ni le système dont on s'est servi, ni les noms des mesures. La grande unité n'a pas de préfixe ; la moyenne paraît commencer par la lettre A ; à la plus petite semble se rattacher l'X qui partout vient après le A.II. Ainsi, comme le *jugerum* se divise en *actus* (ou en *aripennes* pour être plus gaulois) et celui-ci en *decempedae*, on croirait y retrouver ces trois degrés, et ceci paraît être vrai pour les noms ; mais le système suivi ici n'est certainement pas celui du *jugerum*, qui contient 2 *actus*, et l'*actus* 10 *decempedae*. Aussi à la fin il y a un X de trop, parce qu'on ne peut pas joindre l'X final de l'avant-dernière ligne et le II de la dernière.

» Nous sommes donc encore bien loin d'avoir trouvé, non le mot, mais les mots, de l'énigme. Si nous pouvions comparer d'autres centuries, peut-être parviendrions-nous à saisir l'ancien système des mesures gauloises, mais, quant à moi, je désespère d'arriver. Peut-être la bêche réussira-t-elle, où nous autres, malheureusement appelés savants, devons confesser d'avoir échoué. »

Cf. encore, du même auteur, dans la *Revue épigraphique*, III, p. 160 (d'après l'*Hermes*, t. 27, p. 103) :

» Les cinq nombres qui sont en tête [XX, XVI, XLII, XVI, et IV, non compris XXI qu'il faut reporter à la fin de la ligne précédente] ne peuvent être autre chose que les chiffres indiquant les mesures des parcelles possédées et répondant aux *jugera* d'Hygin ; ils donnent en total 98, et l'on ne peut se refuser à y reconnaître, — quoique ainsi doive être admise la faute de gravure de G pour C, — le nombre des unités indiqué par le précédent COL·XGVIII. Puis vient en parallèle avec cela l'autre donnée EX TR XII. Cette centurie paraît donc s'être composée de 12 unités de terrain, peut-être d'abord tributaire, et de 98 unités de terrain colonial. Le total 110 pour le chiffre des unités contenues dans la centurie est surprenant ; cependant, il se peut qu'une certaine partie de la centurie ait été distraite des possessions pour former l'aqueduc ; car c'est avec raison que la double ligne qui traverse obliquement a été combinée par M. Weber avec la portion de mot DVCT à la fin de la centurie qui précédait la nôtre.

» Le groupe A·II X revient dans cette centurie, indépendamment des autres restes, trois fois ; et s'y ajoutent, chaque fois, le

signe 'X et un chiffre suivant répondant à la moitié de la mesure de la parcelle de possession (X, moitié des XX de la première parcelle de Calidus ; XXI, moitié des XLII de la première parcelle de Paulla : II, moitié des IV de la parcelle de Secundus). Deux fois après ce groupe il y en a un autre analogue N·A II· XII non suivi de chiffres de moitiés de mesures. Que dans ces groupements, II soit à combiner avec l'X qui, chaque fois, vient après, de manière à former IIX, c'est-à-dire 8 (qui serait la moitié des XVI de la seconde parcelle de Calidus et de la seconde parcelle de Paulla), on ne peut l'admettre, tant à cause du point plusieurs fois placé entre II et X, que parce que l'écriture soustractive, généralement rare, ne se rencontre à cette époque et dans ce pays pour ainsi dire pas, et même, à la ligne 3 de l'inscription, se trouve le nombre huit écrit, non pas IIX, mais VIII. — Quant au signe 'X qui précède les trois nombres indicatifs de moitiés de mesures, il diffère essentiellement de la marque du denier, n'étant jamais coupé par la ligne transversale ; ce trait oblique qui s'y voit doit avoir servi seulement à séparer le groupe A IIX de l'X placé avant le nombre de demi-mesure. »

5. — Fragment de marbre, en treize morceaux. Trouvé en avril 1904, rue Vieille-Fusterie ; à l'Hôtel de Ville, dans le cabinet du maire. [Voir notre planche II.]

Larg. *max.* (à la 8e ligne), 0m 513 ; entre les lignes 4 et 5, 0m 51 ; l. 3, 0m 46 ; l. 11, 0m 41 ; l. 1, 0m 31.

Haut. 0m 434, prise depuis la barre de droite du 1er V de *Rusticus*, à la 1re ligne, jusqu'au côté droit du 2e V de *ludum* à la l. 13 ; — 0m 41 depuis l'N, 2e lettre de la 1e ligne, jusqu'à l'E, 2e lettre de la dernière ligne, — 0m 387 depuis la cassure entre le P et l'E à la l. 2, 2e syllabe de *perpet.*, jusqu'à la cassure au-dessous de l'I de *meris* à la l. 13.

Épaisseur du marbre : environ 0m 024.

Haut. des lettres : 0m 017.

Digonnet, *Orange antique*, 1904, p. 17-23, IV, n. 9, extr. des *Mém. de l'Acad. de Vaucl.*, 1904, p. 193-215 ; — Espérandieu, *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1904, p. 497-502 ; et *R. Ép.*, 1581 ; — Héron de Villefosse, *Remarques épigraphiques*, dans la *R. Ép.*, juill. 1905 à juin 1906 ; — Schulten, *Hermes*, 1906, p. 1-44.

Meris Prima.
Meris secunda.
[M]anc(-eps) : C. [N a]euius Rusticu[s], in perpet(uum)
eius rei fideiussor : C. Vesidius Quadratus ;
ad K(ardinem).

Meris tertia, in fro[n]te p(edes) triginta quatuor semis,
et meris quarta, in front(e) p(edes) triginta quinque, } *i. e. LXIX semis.*
in ann(os) sing(ulos), undecim.
Manc(eps) : C. Naeuius Rusticus, in perpet(uum) ;
eius rei fideiussor : C. Vesidius Quadratus ;
ad K(ardinem).

Meris quinta, in fronte p(edes) quinquaginta quinque semis,
et meris sexta, ad ludum uersus
p(edes) septuaginta quinque } *i. e. CXXX sem*
et au...
Meris septima, etc..

Si l'on convertit en mètres carrés les pieds romains des troisième et quatrième *merides*, on obtient deux surfaces de 10 mq. 1775 et de 10 mq. 3250, ce qui donne une surface de 20 mq. 5025.

Les cinquième et sixième *merides* ont comme surface 16 mq. 3725 et 22 mq. 1250, ce qui fournit un total de 38 mq. 4975.

En additionnant les quatre surfaces, ou 200 pieds, on a un espace de 59 mq.

INSCRIPTIONS D'EMPEREURS

6. — D'après ma copie. — Avignon, musée Calvet.

Autel, « sur une pierre d'un grain très fin, sans ornement », *Calvet*.

Trouvé à Caderouse (Suarès) ; transporté à Orange, chez l'abbé Prévot, vicaire (Bénédictins, Maffei, Breval) ; dans le jardin de Saint-Laurens (Oberlin) ; « contre le puits du Sr Romette ; aujourd'hui au mur d'un sallon attenent au jardin de M. de Sausin », (Calvet) ; — id.. (Martin). « Maison de Monsieur Nogent » (Gasparin). — Au musée d'Avignon depuis 1851.

Hauteur, 0 m 68 ; largeur, 0 m 40.

NVM ꝑ AVG
MATRI · DEVM
PRO · SALVT·(IM)P
M·AVR · COMMO
5 DI· ANTONINI PI
FELICIS
TAVROPOLIVM
FECERVNT
SEX·PVBLICIVS
10 ANVS

Suarès, *ms. 9141 du Vatican*, p. 20 (*ms. Barberini*, XXXI, 26), *ms. Paris Lat.* 8967, p. 627 ; — Bénédictins, I, 294 ; — Breval, II, p. 151 ; — Séguier, *ms.* 13795, fasc. 2 ; — Maffei, *Galliae antiquitates*, p. 46 (et Muratori, 130, 2) ; — Oberlin, IV, fasc. 19, p. 52 ; — Calvet, III, p. 75 (et non 91, *Corpus*) ; — Millin, II, 154 ; — Chalieu, p. 16 (et Charrel, *Bull. soc. agr. Orange*, 1866, p. 107) ; *Bull. Drôme*, 1868, p. 356) ; — Gasparin, p. 127 ; — Martin, p. 55 ; — Caristie, frontispice. — Herzog, n. 407 ; — *Corpus*, 1222 ; — Espérandieu, *I. de Lectoure*, p. 113 ; — Binon, *Cat. ms. du Musée Calvet*, n. 54.

La plupart des prédécesseurs du *Corpus* ont donné de cette inscription un texte fautif ; beaucoup, à la ligne 6, ont lu *taurobolium*. — Le mot *Commodi*, lignes 4 et 5, est martelé. — Voir en note[1] la transcription de Suarès (ms. de Paris).

Tauropolium est la seule orthographe autorisée ; voy. *Rev. de Philologie*, 1893, p. 195 : Fr. Cumont, C. rendu des *Inscriptions*

1.
NVMI · AVC
MATRI · DEVM
PRO · SALVT· MT
(ML) · AVR COMMO
DI · ANTONI(NI)·PI·
FELICIS—
TAVROPOLIVM—
FECERVNTc
SEX - TVBLICIVS.
.....ANVS
.....IANA

antiques de Lectoure, par M. Espérandieu ; cf. dans cet ouvrage, les inscr. n. 5-12, 14-15, 18-26 : toutes portent *tauropolium*.

Num(ini) Aug(usti), Matri deum, pro salut(e) imp(eratoris) M[arci] Aur(eli) [Commodi] Antonini Pii Felicis, tauropolium fecerunt Sext(us) Publicius [? Seueri]anus [et Seueriana?]

Le taurobole [1], ou sacrifice d'un taureau accompli suivant un rituel spécial, est attesté par de nombreux documents épigraphiques. Sans parler des vingt et une inscriptions tauroboliques trouvées à Lectoure (Gers), en ne rappelant que celles de la Narbonnaise, il faut citer Riez, Orange, Vaison, Narbonne, Die, Valence, Tain. La plus ancienne remonte à l'an 133 ; elle a été trouvée à Naples [2] et mentionne la Vénus céleste de Carthage.

Mais c'est presque une règle générale que les tauroboles soient offerts en l'honneur de la Mère des dieux, à laquelle parfois on associe Atis, son mari. La plus ancienne inscription taurobolique rappelant un sacrifice offert à la Mère des dieux a été trouvée à Lyon [3] ; elle date du 5 des Ides de décembre 892, c'est-à-dire du 9 décembre 160. La plus récente, du temps de Valentinien II, est de 390 [4].

L'importance de l'inscription d'Orange est de nous donner le nom martelé de Commode ; on sait que le nom d'un empereur était martelé par décret du sénat ; c'était le sort généralement réservé à ceux qui n'étaient pas divinisés ; leurs statues étaient brisées ; or Commode, né en 160, devint empereur en 180, et périt en 192 ; c'est donc entre 180 et 192 que ce taurobole fut offert en son honneur, et c'est après sa mort que son nom fut martelé.

Le taurobole était souvent accompagné d'un criobole, mais l'immolation du bélier n'est mentionnée que rarement. Ce sacrifice commença de se répandre sous les Antonins et acquit après le règne de Constantin une vogue considérable. Il était à la fois régénérateur pour celui qui l'offrait et propitiatoire pour celui en

1. Cf. Allmer et Dissard, *Inscriptions antiques du Musée de Lyon*, t. I, 1888, n. 5, p. 20-22. — Prudence, *Peristephanon*, X, 1006-1050, et *Contra Symmachum*, I, 395. — *Ephemeris epigraphica*, III, p. 32. — Héron de Villefosse, *Cours* (inédit) *de l'École pratique des Hautes Études* (notes prises à la conférence du 9 mars 1907).

2. Mommsen, *Inscriptiones regni Neapolitani* (1852), 2-602.

3. *C. I. L.*, XIII, 1751.

4. Marquardt, *Le Culte chez les Romains*, tr. fr., t. I, p. 108-109.

l'honneur de qui on le célébrait. La Mère des dieux, souvent appelée la Grande Mère, *magna mater*, parfois la Mère des dieux et des hommes, était invoquée en raison de ses multiples personnifications, Rhea, Cybèle, Maia, Tellus, Ops : il est facile de s'expliquer comment son culte, originaire du mont Ida ou du mont Dindymus, en Phrygie, fut si en faveur chez les Romains ; femme de Saturne, mère de Jupiter, de Junon, de Neptune, de Pluton, elle paraissait renfermer dans son culte tous les autres.

Nous avons un précieux témoignage de la faveur dont jouissait encore, au commencement du ve siècle, le sacrifice appelé taurobole, par un assez long passage de Prudence [1]. Revêtu d'une riche robe de soie qu'il rabattait jusqu'à la ceinture, une mitre et une couronne d'or sur la tête, celui qui offrait le taurobole descendait dans une fosse ; on recouvrait la fosse d'un plancher à claire-voie, et l'on amenait au-dessus un taureau noir aux cornes dorées et chargées d'ornements. Le prêtre l'immolait avec un couteau à deux tranchants qu'on ne pouvait retirer qu'après l'avoir fait tourner sur lui-même : la blessure était très large et le sang coulait abondamment.

Cependant, celui qui offrait le sacrifice, renversé en arrière, présentait le visage à la douche de sang, offrait ses oreilles, ses narines, ses lèvres, ouvrait même la bouche et humectait sa langue afin de ne rien perdre de ce sang noir et de se purifier, sinon pour toute sa vie, du moins pour un délai de vingt ans. — Le sacrifice avait lieu la nuit [2].

L'inscription taurobolique d'Orange ne nous donne pas de détails sur la manière dont Sextus Publicius et son ou ses compagnons offrirent leur sacrifice pour le salut de l'empereur Commode. Par l'inscription de Lyon, déjà citée, nous savons que le taurobole par elle mentionné avait été offert par un simple affranchi, sévir augustal et membre de la confrérie des dendrophores [3].

1. Déjà le poète s'était plaint (contre Symmaque, I, 395) du peu de succès de ses récriminations contre ces sacrifices : « Incassum arguere iam Taurica sacra solemus. » — Dans le Xe des *Peristephanon*, il s'agit du martyr Romanus : « C'est mon sang, dit-il, et non du sang de taureau, Eccum, praesto sum, Meus iste sanguis verus est, non bubulus » (vers 1006.)

2. Cf. *C. I.L.*, XIII, 1751 : le sacrifice y est désigné par le mot de *mesonyctium*, minuit.

3. Confrérie des dévots de Cybèle ; ils portaient le pin dans leurs processions ; le pin était l'arbre sacré : Atis avait été transformé en pin.

La même inscription nous apprend que le personnage a reçu les *uires* du taureau. C'est un mot dont le sens a donné lieu à beaucoup de discussions. Pour les uns, il s'agit des parties sexuelles de l'animal; si l'on admet cette interprétation, il faut y voir un symbole régénérateur; nous n'avons pas à faire intervenir ici nos répugnances de modernes, et les anciens aimaient à représenter leurs dieux entièrement nus. Pour les autres, les *uires* désignent le bucrane, du moins l'ossature de la tête du taureau avec les cornes [1]. Un des meilleurs arguments [2] contre le premier sens prêté au mot *uires* est que Prudence, désireux de jeter la déconsidération sur cet étrange sacrifice, n'aurait pas manqué d'en accentuer la répugnance si la chose avait été vraie. En outre, le personnage a rapporté du Vatican ces *uires*, et l'on objecte [3] que s'il se fût agi des testicules, ils eussent été putréfiés: mais il s'agit d'un Vatican lyonnais, non du Vatican romain [4]. Quoi qu'il en soit, ce mot désignait évidemment un principe de vie, un symbole de force; peut-être entendait-on à la fois le sang, les testicules et le bucrane, et ne gardait-on que le bucrane ou simplement l'ossature des cornes.

Parmi les nombreuses inscriptions mentionnant le nom de l'empereur Commode, on n'en trouve qu'une seconde en Narbonnaise; c'est un fragment trouvé à Gilly (Savoie) en 1856 et conservé au musée de Grenoble, [*pro salute et incolum*]*itate* [*et uic*]*toria* [*imp. caes. m. aur. com*[*modi an*][*ton*]*ini aug.*, etc. [5].

Deux autres inscriptions donnent identiquement tous les noms que nous avons ici; l'une, trouvée en Sicile, à Marsala [6], les fait précéder d'*Imperator* Caesar, et suivre d'*Augustus*; une

1. Comarmond, p. 204, cite Saumaise: « Taurobolio facto, cornua tauri quo fecerunt consecrabant et dedicabant (sur Lampride, *Elag.* 7). » Mais Saumaise ne fournit pas de raison; peut-on d'ailleurs en fournir une?

2. Il a été fourni par M. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. I, p. 35.

3. Allmer et Dissard, *même ouvr.*, p. 24.

4. C'est l'avis de M. Héron de Villefosse. Beaucoup de villes possédaient leur Vatican. Cf. *C. I. L.*, XIII, 7.281, une inscription de Mayence où il est question d'un *montem Vaticanum uetustate conlapsum*.

5. *C. I. L.*, XII, 2343.

6. Orelli, 3719.

autre, de Lanuvium [1], contient aussi les titres d'*Imperator* et d'*Augustus*.

On ne connaît jusqu'à présent qu'une seule inscription taurobolique non consacrée à la Mère des dieux ; elle a été trouvée à Pouzzoles (*Puteoli*), en Campanie, elle est publiée au n° 1596 du tome X du *Corpus* et date de l'année 134 de notre ère.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans l'inscription taurobolique d'Orange c'est l'association du *numen* impérial à la Mère des dieux. Le seul exemple, tout récent, qu'on puisse rapprocher de celui-ci, se rencontre sous une inscription taurobolique trouvée à Périgueux, inscription qui paraît dater du milieu du second siècle, et probablement du double règne de Marc Aurèle et de Vérus [2].

7. — D'après Allmer et le *Corpus*.

Fragment d'une table de marbre, bordé, du côté droit, d'une

moulure qui encadrait l'inscription (Allmer) ; [trouvé?] à Orange

1. Orelli, 884.

2. *Revue épigraphique*, t. V, p. 198 et planche XIV, n° 1674 (inscription extraite des fouilles de Vérone).

NVMINIB · (AV)G
SMAGNF (MAT)RI · DEVM
(AV)G · L · PO(MP)ONSEXT
POMPO(NI)PATERNI
5 SAC(ER)DAR(EN)SFILQVR
PA(TE)RNVS ARANANRO
P O S V I T DEDIC(AV)IT
QVE

(Séguier et Muratori). — Était chez Nogent en 1874. — Disparu depuis.

Séguier, *ms.* 13795, fasc. 2, et *Fiches* de Muratori XVIII, 224 (en 1733) ; — Allmer, *Bull. de la Drôme*, 1874, p. 351-353. — *C.* 1232.

Haut. et long. 0m40.

Lectures proposées par

Allmer :	M. Hirschfeld :
dis deabusq. pro salute	*imp. caes. m. aurelio*
imp. caes. l. septimii	*antonino aug. imp. caes*
severi pii pertin. au G	*l. septimi seueri*
arabici adiabenici PAR	*pii pertinacis au* G
*thici maximi p*ONT	*arabic. adiaben.* PAR
*max. trib. po*T·VII·CoS	*thici maximi* pONT
ii. p. p. procos. aed IL· D·D	*max. trib. po*T·VII·CoS·
	ii p. p. procos. FIL.D.D·
(*Diis Deabusque. pro salute*) *Imperatoris L. Septimii Pii Pertinacis Augusti, Arabici, Adiabenici, Parthici Maximi, Pontificis Maximi, tribunitia potestate* VII *consulis iterum, Patris Patriae, proconsulis, aediles dono dant.*	*Imperatori Caesari M. Aurelio Antonino Augusto, Imperatoris Caesaris L. Septimi Seueri Pii Pertinacis Augusti, Arabici, Adiabenici, Parthici Maximi, Pontificis Maximi, tribunitia potestate septima, consulis iterum, Patris Patriae, Proconsulis, filius dono dat.*

Inscription élevée à Septime Sévère, en 199, par son fils Caracalla.

La date de l'inscription ne suscite aucun doute, la septième puissance tribunitienne de Septime Sévère étant l'année 199 ; nous savons en outre que cet empereur eut les titres de *Pertinax* en 193, de *Pater patriae* en 194, de *Pius*, d'*Arabicus* et d'*Adiabenicus* en 195, de *Parthicus Maximus* en 199, l'année même de l'inscription. Il ne lui restait plus à obtenir que le titre de *Britannicus* en 210, un an avant sa mort.

8. — Borne milliaire, sur la route d'Arles à Lyon par la rive gauche du Rhône. — Disparue.

IMP CAES
FL· VAL·
CONSTANTINO
PIO NOB·
5 CAESARI
DIVI
CONSTANTI
PII AVG
FILIO

A Orange du temps de La Pise ; « sur la base d'un bénitier dans un monastère de religieuses avant que les Huguenots s'en fussent rendus les maîtres » (Martène et Durant) ; maison Nogent (Martin).

Valladier, *cod. Vatic.* 8227, fol. 543' ; — La Pise, p. 6 [1] (et d'après lui : Bouche, *Chorographie... de la Provence*, t. I, p. 543 ; Suarès, *ms. de Paris 8967*, p. 448 ; Escoffier, p. 5 ; Gasparin, p. 130) ; — Bénédictins, *Voyage*, t. I, p. 295 (et après eux Muratori 259, 8, sur une copie envoyée par La Bastie ; Martin, p. 56) ; — Herzog, n. 408 ; — Vallentin, *Alpes Cottiennes*, p. 87 ; — Rochetin, p. 36 ; — *C.* 5556.

Texte donné par le *Corpus* d'après Valladier, en corrigeant PRO en PIO à la ligne 4.

FONCTIONS MUNICIPALES. TRAVAUX PUBLICS

9. — D'après ma copie.

Table de pierre encastrée dans le mur de l'ancienne chapelle de l'ermitage Saint-Marcel, au nord-est de Sérignan, près de la route de Suse-la-Rousse, dans la propriété du marquis de la Gar-

1. « Et Constantin, fils de Constantin le Grand, l'honnora de sa demeure [Orange] pour quelque temps à son passage, lors que son Père l'envoya, pour l'administration des Gaules transalpines, y ayant fait une belle et magnifique entrée ; en mémoire de laquelle, les habitans ont conservé jusques à ce jourdhuy une honnorable relique d'une Colonne, ou sont gravés ces mots, *Constantino pio nobili, Caesaris Constantini pii filio.* »

dette. Des moulures qui encadraient l'inscription il ne reste que celles du côté gauche ; la ou les premières lignes et toute la partie droite de l'inscription ont disparu.

Haut. 0m 32; larg. 0m 46.

Suarès, *ms. de Paris*, Lat. 8967, p. 629 (assez bonne copie, sauf EE au lieu de FE, l. 1) et *ms. de Rome*, cod. Barberinus XXX, 182, f. 31, copie envoyée par della Rocca, archevêque (? praesul, *Corpus*) de Sienne : — Muratori, 613, 2 (copie de Bimard) ; — *Lettres à Allmer*, 2 mars 1882, estampage de Rochetin ; — Id., *Bull. de Vaucl.*, IV, 1882 ; — Allmer, *R. É.* 294 ; — *C.* 1236.

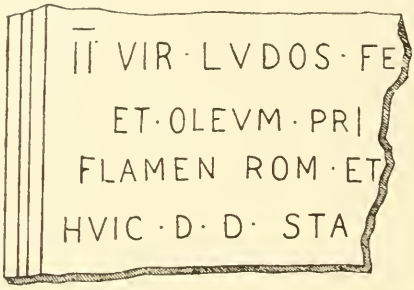

Allmer : . . . *qui duumuir ludos fe[cit, ...] et oleum pri[mus dedit] flamen Rom(ae) et [divi Augusti] ; huic d(ecreto) d(ecurionum) sta[tua p(ublice) p(osita e(st)]*.

M. Hirschfeld : l. 1 : *balneum* ; — l. 2 : *primus in colon(ia) Araus(iensi) ?* — l. 3 : *et Aug(usto) fact(um) praebuit ?*

10. — D'après ma copie. — *Au Pavillon*, quartier dit de l'Argentol ou des Crémades, à l'est de la gare d'Orange, encastrée au mur de l'habitation, à hauteur d'homme, chez M. de Montguer, directeur-propriétaire de la Sucrerie.

« Pierre dure des carrières de Vaison, brute au dos ;.... dans un tableau d'encadrement qui est en saillie sur le cadre à moulures de 0m 008. Ce cadre à moulures est à trois corps et a 0m 067 de longueur. »

Pour graver l'inscription, on a taillé et évidé la pierre de 0m 003.

Haut. totale 0m 63 ; larg. 1m 115 ; épaisseur 0m17. Haut. des

lettres : 1re l. 0m120 ; 2e 0m092 ; 3e 0m075 (et 0m090 pour l'I) ; 4e 0m065.

T·LICINIVS
MAXVMVS
AEDIL
D·P·S·F·

T. Licinius Maxumus, aedil(is), d(e) p(ecunia) s(ua) f(ecit).

Bimard, *fiches de Muratori*, XXXI, 231 (d'où Muratori 714, 6) ; — Vérone, *ms. d'Avignon*, Lettres à Calvet, n. 208 (d'où Calvet, t. III, f. 92, n. 131) ; — Millin, t. II, p. 157 ; — Gasparin, p. 127 (d'après lui Martin, p. 54) ; Herzog, n. 410 ; — *R. É.* 710 ; — *Lettres à Allmer*, Estève, 29 avr. 1888 ; — *C.* 1235.

L. 2 : MAXSVMVS Millin et le *Corpus* ; MAXIMVS Muratori.

L. 3 : AEDILIS Millin.

L. 4 : omise par Millin ; P. S, Gasparin et Martin.

Ce monument est connu sous le nom d'*inscription du Pavillon Dumas* ; il a longtemps servi de table dans un bosquet. Calvet pensait que cette pierre était placée au faîte d'un édifice public : l'important eût été de savoir s'il s'agissait du théâtre ou du cirque ou de tout autre monument d'architecture. C'est le seul document qui nous fasse connaître l'existence d'un édile à Orange.

Les caractères, peu profondément gravés mais d'une très belle exécution, paraissent remonter au premier siècle de notre ère ou à la première moitié du second siècle. « Les C sont circulaires et tracés au compas ; les N sont carrées ; les M ont des jambages aussi inclinés à angles égaux ; le P a une boucle qui ne se ferme pas ; le T est formé de deux fois un tiers de branche ; les cols de cygne des S sont égaux ; les E et L sont, comme le T, hauts de deux fois et un tiers leurs traverses ; la traverse du milieu égale aux autres ; de même pour l'F. » (Estève).

11. — D'après le *Corpus*. — Disparue ?

Bimard, fiches de Muratori, XXI, 231. — *C.* 1237.

12. — D'après ma copie.

« Stèle plate arrondie au sommet »; pierre d'une teinte jaunâtre, molle d'aspect ; lettres peu profondément gravées. Trouvée en 1862.

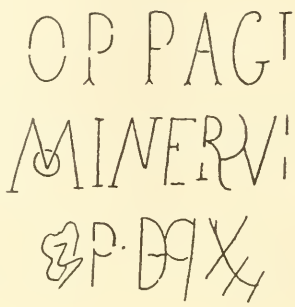

Creuly, *R. A.* 1863, I (nouv. sér., 4e année, 7e vol.), p. 299-300; — Allmer, *Correspondance*, lettre d'Estève, 17 sept. 1887; — *Bull. de la Drôme*, 1874, p. 353 ; — *C.* 1243.

Haut. max. 0m 86 ; larg. max. 0m 85 ; ép. max. 0m 15.

Haut. des lettres : 1re ligne 0m 07 ; 2e ligne 0m 078 ; 3e ligne 0m 075 (q 0m065).

Dimensions d'Allmer : haut. 0m75 ; larg. 0m45.

Op(us) pagi Minerui[i] p(edes) DCIX, Allmer ; plutôt DCLX que DCLXXX, Hirschfeld.

Le point important n'est pas de savoir que les habitants de ce *pagus* ont pris part à des travaux publics, probablement la réparation d'une voie, plutôt que la construction d'un temple, ou, comme on l'a cru, du théâtre ; le renseignement précieux fourni par cette inscription est la distance indiquée entre l'endroit où s'élevait la stèle et l'endroit où commençait le chemin réparé. Or nous savons que le monument a été trouvé « sur les côtes du quartier Boygard, entre les campagnes appelées la Martine et la Royale, à 5 kilomètres de la ville [1]. »

En faisant le calcul par mètres de la distance exprimée ici en pieds romains [2], on obtient, pour 609 pieds, 179m 655 ; pour 680,

1. Creuly tenait ces indications de Charras.

2. Le pied romain est de 0m 295 (cf. Héron de Villefosse, article pes, dans le *Dict. des antiq.*).

179m 655 ; pour 660, nombre préféré par M. Hirschfeld, 194m 700 ; enfin, si l'on admettait l'existence du pied gaulois [1], on aurait, pour 609 pieds, 197m 316 ; pour 680, 220m 320 ; pour 660, 213m 840. L'étude du terrain ne m'a permis aucune identification.

INSCRIPTIONS RELIGIEUSES

13. — D'après Allmer.

Côté gauche d'un petit autel en pierre, avec base et couronnement.

DIS

Trouvé au théâtre, Allmer; chez Charras, Hirschfeld; M. Eug. Raspail a pris de l'inscription un fac-similé. — Perdue?

Allmer, *Bull. de la Drôme*, 1874, p. 355; — *Corpus*, 1216.

« Ce monument est gravé immédiatement au-dessus de la moulure de la base, et un objet des plus singuliers, de la forme d'un éventail à demi déplié, divisé dans sa longueur en quatre parties égales, occupe tout le surplus de l'étendue du dé, dont il touche le sommet, de son angle supérieur, — le bord droit, de son angle, — et le bord gauche, ainsi que la première lettre de l'inscription, de sa pointe. » (Allmer).

Allmer pense avec raison que l'autre côté de l'autel devait offrir la répétition symétrique du même objet ; il devait également y avoir, correspondant au mot *dis*, un second mot qui nous eût appris le nom de ces dieux. Le même auteur a proposé d'imaginer la voile d'une barque et le mot SER*uatoribus* ou un mot équivalent: à ce propos l'on peut rappeler une inscription des environs d'Apt (*C.* 1074), conservée au Musée Calvet (Cat. Espérandieu, n. 46), [*Ioui Optim*(*o*)] *M*[*ax*]*imo Conseruatori ;* l'épi-

1. 0m 324 ; cf. Aurès, *Revue archéologique*, 1870, I, p. 271.

thète de *conseruator* s'applique d'ailleurs à d'autres dieux que Jupiter [1].

14. — D'après le *Corpus*, 1217.
MURATORI (1733), *ms.* XVIII, 224.
A Orange, *Corpus*. — Perdue ?

M. Hirschfeld a proposé *dis deabusque omnibus*, à tous les dieux et à toutes les déesses (cf. *C.I.L.* XIII, 1745).

15. — D'après ma copie du ms. — Disparue ?
Cippe en terre. Il a été trouvé au Lampourdier, endroit situé à 6 kilomètres 500 d'Orange, sur la route de Roquemaure, entre la Meyne et le canal de Pierrelatte. Après avoir appartenu à un M. de Fortia, qui le laissait dans les champs, ce cippe est allé orner la maison de campagne du président de Vérone, ami de Calvet.

IOVI V·S·L·M
T·TITIVS
FELICIO (*sic*)

VÉRONE, ms. d'Avignon, lettres à Calvet n. 8 et 222 ; — CALVET, t. III, f. 93, n. 133, et t. VI, f. 34, n. 4 ; — *Corpus*, 1218.
Ligne 2 : *Titius*, Vérone, n. 222.

1. Cf. DE RUGGIERO, *Dizionario epigrafico*, t. II, p. 607.

Il faut noter la place peu usitée de la formule V·S·L·M, qui d'ordinaire est toujours placée à la fin ; c'est vraisemblablement un signe de décadence, que le nom tout à fait insolite du dédicant accentue davantage.

16. — D'après ma copie. — Musée d'Avignon. Fragment de marbre; il était dans la maison de Nogent ; donné au musée en 1851.

Corpus, 1219 ; — *Catal. ms. du musée*, 118 F ; — Espérandieu, *M.C.*, n. 47.

Hauteur, 0m15 ; largeur, 0m19 ; épaisseur, 0m04.

Hauteur des lettres, 0m06. — Caractères excellents.

[*I*]*óui* [*Optimó*] *M*[*aximo*], Hirschfeld.

Le culte de Jupiter *Optimus Maximus* serait originaire de la Crète [1], mais il prit bientôt un caractère national [2] à Rome et dans les provinces.

17. — D'après ma copie du ms. — Disparue ?

MARTI
D·VINVLEIVS ATTICVS
V · S · L · M ·

« A Orange, sur la montagne contre laquelle cette ville est adossée, cette pierre fut trouvée en 1785 ou 1789, avec un squelette de

1. Cf. L. Ampelius, *Liber memorialis*, IX (voy. Espérandieu, *M. C.*, p. 61, nos 1 et 2).

2. Cicéron, *De natura deorum*, II, 25, 64 : « Sed ipse Iuppiter, i. e. iuuans pater, quem conuersis casibus appellamus a iuuando louem, a poetis « pater diuumque hominumque » dicitur, a maioribus autem nostris optumus maxumus, et quidem ante optumus, i. e. beneficentissimus, quam maxumus, quia maius est certeque gratius prodesse omnibus quam opes magnas habere. »

taureau dont les os étaient arrêtés avec des fils de fer. » CALVET. Don de Vérone.

VÉRONE, lettres à Calvet, n. 122 ; — CALVET, III, p. 160 (et non 157, *Corpus*).

Ligne 1 : *matri*, Calvet, faute de copie ; *Marti*, correction de M. Hirschfeld.

Calvet voyait là une inscription taurobolique. En tout cas, on immolait des animaux à Mars, et cela dès la plus haute antiquité. Tantôt c'était un bœuf blanc, comme fit Décius, au rapport de Tite Live [1] ; tantôt, un bélier [2] ; parfois un porc, une brebis, un taureau [3] ; souvent, comme ici, un taureau.

18. — D'après Allmer. — Disparu ?

Petit autel avec base et couronnement. Chez M. Nogent, Allmer ; maison de Champié, encastré dans un mur, *Corpus*. Inscription relevée par de Saulcy et M. Hirschfeld.

CARANTI
M·V·S·L·
M·

ALLMER, *Bull. de la Drôme*, 1874, p. 354 ; — *Corpus*, 1220.

Caranti(i) Mineruae ? u(otum) s(oluerunt) l(ibentes) m(erito).

La première ligne semble fournir le nom d'une famille de dédicants, autrement, comme l'observait Allmer, s'il s'agissait d'un seul personnage, nous aurions ses trois noms.

M. Hirschfeld a proposé, au lieu de Minerve, Mars ou Mercure, *M(arti)* ou *M(ercurio)*. Quelle que soit la leçon adoptée, il convient de remarquer l'inhabituelle disposition de la formule votive.

19. — D'après ma copie.

RI DEV

Fragment trouvé à Orange, près du cirque ; conservé au petit musée du théâtre antique.

1. TITE LIVE, VII, 37 ; — PLIN., XXII, 5, I.
2. *Acta Arual.* apud HENZEN, p. 144.
3. TITE LIVE, VIII, X, coll. Gell. IV, 6, 2.

C. 1223; — Allmer, *R. É*, II, p. 260, n. 645; — Espérandieu, *Bas-reliefs*, I, 256.

Haut. max. 0m165; larg. 0m135 et 0m10; épaisseur 0m 042; haut. des lettres 0m02. — Pierre jaune d'une vilaine teinte; dure à graver. Les traits sont uniformes et n'ont ni pleins ni déliés. Je n'ai pas remarqué de point entre les deux mots.

[*Mat*]*ri deu*[*m*]

En dessous des lettres, s'allongeant dans le sens de l'inscription, un pied gauche. Allmer a cru voir, d'après les traces de gravure, un autre pied tourné en sens inverse; il a également noté « un petit trou de scellement qui joint le trait de séparation tiré entre l'inscription et les figures gravées »; un ornement de métal aurait été fixé à ce trou.

Ex-voto à la Mère des dieux; il paraît provenir d'un autel. Le culte de la Mère des dieux (Cybèle phrygienne) était très répandu, à l'époque impériale, à partir du IIe siècle; nous avons vu plus haut (*inscr.* n° 6) comment son culte était célébré.

Il faut voir dans le symbole de ce pied, non une allusion aux courses de la déesse, après la mort d'Atys, mais une marque de reconnaissance à la suite d'un voyage à pied heureusement accompli.

20. — D'après ma copie.

SILVANO
A·V·G
PATERNVS
CERTULI
FILIUS
V·S L M

Fragment d'autel trouvé à Orange; coll. Nogent, musée Calvet (1851).

C. 1225; — Allmer, *dessins*, *Vaucl.*, fol. 65; — Binon, 56; — Espérandieu, *Sylloge epigr.*, t. III; — *M. C.*, 85.

Haut. 0m 52; larg. 0m 23; ép. 0m 15; haut. des lettres 0m 02.

1. Henzen, *Acta Arval.*, p. 72 et 84.

Pierre commune ; caractères mal gravés. Les trois A sont différents (A, A, A) ; l'V de la ligne 5, et surtout celui de la ligne 4, sont de forme onciale ; la ligne 2 contient un point parasite entre l'A et l'V ; la formule de la ligne 6 n'est ponctuée qu'à la première lettre. La dernière lettre de la 3e ligne, la première et dernière lettre de la 6e ligne, sont à demi effacées. — Le côté gauche de la base de l'autel fait défaut.

Siluano Aug(usto) ; Paternus, Certuli filius, u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).

L'épithète d'Augustus accordée à Silvain nous montre que ce dieu était considéré comme un dieu Lare ; tous les dieux Lares dépendaient ainsi du *Genius* de l'empereur ; cf. une inscription de Carpentras (C. 1167) à Mars Auguste.

21. — D'après ma copie.

Base de statue, en très mauvais état ; calcaire blanc. — Au théâtre.

Hauteur 0m 12 ; largeur 0m 065 ; épaisseur 0m 05. Hauteur des lettres : 0m 01.

Espérandieu, *Revue Épigraphique*, juill.-sept. 1906, n. 1641 et pl. XII.

DEA
T·PETI
SEVIR
l IBR·X

Dea. T. Pet[...] I[...], seuir. [L]ibr(arum) X ; la lecture de *R. É.*, qui suppose trois noms, est préférable à *Peti(cius ?)* L. 2, Exactement : T·P ⊤ TL.

Cette base supportait la statuette d'une divinité dont le mot *dea* est une appellation bien vague.

M. Espérandieu remarque avec raison que les dix livres romaines (3 kg. 274 ?) indiquent une offrande bien lourde pour une base aussi petite.

L'absence d'indication ne permet pas d'admettre d'une manière absolue qu'il s'agit ici d'un sévir d'Orange.

22. — A Orange, maison Didier, puis collection de Vérone. Maintenant au Musée Calvet (depuis 1858).

M·ARRVNTIO M·L·
VERECVNDO· IIIII
VIR·PVPAE·CILAE·F
VXORI
FVLVIAE·PVPAE·F
SECVNDINAE
HEREDES·EX TESTAM·

Calvet, III, fol. 158 (Vérone, lettres, n. 222) ; — Herzog, *Gall. Narb.*, n. 411 ; — Binon, 51 ; — *C.* 1234 ; — Espérandieu, *M. C.*, 33.

M. Arruntio M. l. Verecundo seuir(o). Pupae Cilae f(iliae) uxori, Fuluiae Pupae f(iliae) Secundinae heredes ex testam(ento).

Le mot *seuir* se trouve trois fois sur les inscriptions d'Orange ; outre celle-ci et la précédente, voy. n. 93.

23. — D'après ma copie. — *C.* 1224.

PROXS

Petit autel en terre, trouvé à Orange. Collection Nogent [1], puis à Gigondas, coll. Raspail. L'inscription, placée en haut de l'autel, est légèrement gravée.

Proxs[umis].

Les déesses Proxsumes étaient des divinités secondaires dont le rôle n'est pas très bien établi ; c'est surtout dans le midi de la France, près des bords du Rhône, qu'on a trouvé des indices de leur culte [2]. D'après M. Florian Vallentin [3], « les *Proxumae*

1. Florian Vallentin, *Le culte des Matrae dans la cité des Voconces*. Paris, Champion, 1880, 8°, 32 p. ; p. 24, n. 1.

2. Un à Clansayes (Drôme), Saint-Paul-Trois-Châteaux, quatre à Vaison, un à Carpentras, celui-ci à Orange, un à Avignon, Mazan, Lourmarin, Arles, Beaucaire, Baron (Gard) et dix-huit à Nîmes ; cf. Espérandieu, *Sylloge epigr.*, III, n. 484-513.

3. *Le culte des Matrae*, p. 25. — Cf., du même auteur, *Note sur un autel inédit consacré aux Proxumes*. Valence, impr. de Chenevier, 1875, 8°, 9 p.

avaient pour mission de répandre sur la maison toutes les bénédictions et tous les dons de la fortune, de garder et de conserver les biens dont elles étaient les dispensatrices, de veiller à la perpétuité de la famille, de protéger chacun de ses membres, de détourner de lui le malheur et l'adversité. »

Cf. Aurès, *Étude épigraphique et métrologique des monuments dédiés aux Proxumes*; voy. *Bull. des Antiq.*, 1872, p. 100-102.

24. — *C.* 5835. — Collection Vallentin du Cheylard, à Montélimar.

FATVIS SANCTIS

D'après Florian Vallentin, le *Culte des Matrae*, p. 32, *add.*: « L'identité des *Fatae* avec les *Matrae* est attestée par les monuments figurés. Les bas-reliefs représentent en effet les *Fatae* au nombre de trois, avec le même costume et la même attitude que les *Matrae* (bas-relief du Sablet), tantôt avec le fuseau et la quenouille, tantôt avec la patère et la corne d'abondance; la patère et la corne d'abondance leur sont données sur un bas-relief d'Orange, qui porte l'inscription *Fatuis Sanctis.* »

M. Espérandieu a contesté l'identité des Destinées et des Mères. Tandis que les Destinées, qu'il assimile aux Parques, apparaissent comme inexorables, les Mères sont pour lui « par la corne d'abondance qu'elles tiennent à la main, par les fruits, où même par les enfants qu'elles portent sur leurs genoux, des divinités bienfaisantes et protectrices, conception première des bonnes fées [1] ».

L'inscription précitée de Sablet porte *Fatis*, ainsi qu'une autre, copiée à Nîmes par Séguier ; toutes deux sont au musée Calvet [2].

25. — D'après Calvet, t. III, p. 162, n. 4 ; — la ligne 5 d'après le *Corpus*, 1228. « Petit cippe de pierre, entre les mains de M. de Vérone qui m'a donné cette copie ; trouvé à Orange ; il n'est pas plus grand qu'une carte à jouer ; recouvert d'un ornement ; il est coupé par le milieu ; le bas manque. »

1. Espérandieu, *M. C.*, p. 60.
2. *Ibid.*, 44 et 43.

Suspecté par Calvet (« *an inconcussae fidei* ? »).

LICINIA
TERTIA
PRO
PRIMA
5 TAX

26. — Je donne en note [1] deux inscriptions trouvées à Barry, commune de Bollène, arrondissement d'Orange ; je ne m'occupe que du canton d'Orange, mais, comme elles sont rangées, dans le *Corpus*, parmi les inscriptions d'Orange, je les reproduis.

1. Petit autel de marbre, trouvé à Barry en 1850 (Coston); collection Champié (*Corpus*). — Disparu?

a) P·APICIVS
MODESTVS
AERE M
4 V*ltaticio*

Coston, *Bulletin de la Drôme*, 1870, p. 397 (d'après la copie d'Allmer) ; — *C.* 1227.

AEREN Coston ; AERE M*ultaticio* Hirschfeld.

Cf. Héron de Villefosse, *R. É.*, t. V, p. 170, n. 8, LIERO · D · EX. AERE *multaticio*.

D'après ma copie. Petit autel surmonté d'un fragment de colonne; trouvé à Barry en 1833 (*Corpus*), en 1839 (Espérandieu) ; « acquis en 1840, par échange, de Robin, curé de Dieulefit. »

NAEVII
VALENTINVS
ET LVCANVS
V ƀ S ƀ L ƀ M ƀ

Haut. 0 m 24 ; larg. 0 m 16 ; ép. 0 m 10 ; haut des lettres 0 m 02 (Espérandieu). Martin, *ms. de Grenoble*, anc. fonds Gariel ; — Delacroix, p. 581 ; — *Corpus*, 1229 ; — Renier, *Fiches* (Bibl. Mazarine), t. 26, n. 25 ; — Binon, n. 68 ; — Espérandieu, *M. C.*, 92. — Fl. Vallentin, *Bull. épigr.*, II, p. 228 *Naeuii Valentinus et Lucanus u(otum) s(oluerunt) l(ibentes) m(erito)*.

27. — D'après ma copie. — Cippe de Sérignan ; musée Calvet.

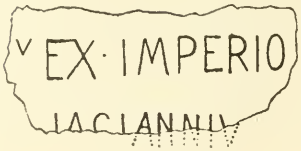

Fragment d'autel trouvé près de l'Eygues « dans un terrain très aqueux, sorte de bassin d'ancienne fontaine, au quartier des Morelles, territoire de *Camaret* » (Deloye). Acquis en 1867, de Ferdinand Deloye, cultivateur à Sérignan. Haut. 0m19 ; larg. 0m49 ; épaisseur 0m15 ; haut. des lettres 0m07 (Espérandieu).

C. 1226 ; — *Registre d'entrée* n° 3 du Musée Calvet, p. 206 ; — Allmer, dessins, *Vaucl.*, fol. 68 ; — Renier, *Fiches*, t. 30, n. 5 ; — Binon, 65 ; — Espérandieu, *M. C.*, 95.

Ex imperio [*dei cuiusdam*],... *L. Anniu*[*s*]...

La lecture *L. Annius* a été proposée par M. Hirschfeld, mais elle n'explique pas les trois lettres qui précèdent. Le petit v placé devant EX, très légèrement gravé, et reproduit dans le *Corpus*, ne paraît pas être une lettre.

28. — D'après ma copie — Fragment de marbre, chez Mme Raspail, à Gigondas.

R DI
NE ID
AIA

C. 1240. — De ces lignes mutilées au commencement et à la fin, M. Hirschfeld tire, avec hésitation : *sace*R D *Dei* (?) *Arausio*NE ID...

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES. — FRAGMENTS DIVERS.

29. — D'après ma copie.

d M
. . . . COL·IVL·MEM·HERED·EX ~~TESTAMENTO~~

Fragment de frise en pierre calcaire (Espérandieu), plutôt que base d'un sarcophage (*Corpus*); « inscription sépulcrale... trouvée depuis peu » (de Mautour, en 1728), « dans un pré, du côté de la porte de Saint-Martin » (Bonaventure).

Maison Voulaire, puis jardins de Sausin; ensuite collection Nogent; enfin musée Calvet (1839).

Haut. 0m49 ; long. 0m95; prof. 1m68; haut. des lettres 0m07 (Espérandieu) (*Corpus*, long. (= prof.) 1m93; haut. 0m42).

De Mautour, *Mercure de France*, 1728, février, p. 264-265; — Bonaventure, p. 95; — Séguier, *ms. de Nîmes*, 13795, fasc. 2; *ms. de Paris*, Lat. 16.930, p. 976; — *Fiches de Muratori*, 18.224; — Maffei, p. 56 (et d'après lui Muratori 1.111.5); Papon (d'après Muratori), I, 82; — Ménard, *Ac. Inscr.* 26,1764, p. 239; — Boudil de Berriac, *Journal des Savants*, 1782, p. 147; — Calvet, III, fol. 100; *ms. d'Avignon* 1508, p. 126; *ms. de Marseille*, III, fol. 115; — Martin, p. 56 et 117; — Millin, p. 155; — Gasparin, p. 128; — Artaud, *Album d'Orange*, 5 juill. 1837; — Barjavel, I, p. 102; — Herzog, p. 415; — Id., *de praet.*, p. 29, n. 2; — *C.* 1239; — Allmer, dessins, *Vaucl.*, fol. 82, — Binon, 50; — Espérandieu, *Sylloge epigr.*, 1251; — *M. C.* 25.

[*D*(*iis*)] *m*(*anibus*).....,...*col*(*oniae*) *Iul*(*iae*) *Mem*(*inorum*); *hered*(*es*) *ex testamento.*

Excellents caractères, en très bon état de conservation.

Ce monument élevé aux dieux mêmes d'un magistrat de Carpentras est un des monuments épigraphiques les plus commentés. L'inacceptable lecture *militi*, que Gasparin impute à Bonaventure, vient de Mautour, le premier éditeur; ni lui ni aucun des nombreux érudits qui se sont occupés de l'inscription ne l'ont vue dans son intégrité. Il est hors de doute que le [D] correspondant à M(*anibus*) devait se trouver, à gauche, à égale distance de la feuille de lierre que l'M, à droite; la partie perdue devait presque avoir la même longueur que la partie conservée.

Malgré son poids et ses dimensions, il est vraisemblable que cette inscription trouvée à Orange a été déplacée, Orange n'ayant jamais fait partie du Territoire des *Memini*.

30. — D'après Allmer. — Vue à Orange par de Saulcy. — Disparue (?).

Grande pierre, inscription en caractères excellents (ligne 1, 0m 012 ; ligne 2, 0m 0215).

a) d M

///ATILI FIRM T///

b) trib. m ILITVM LEG

///C·F·SECVNDINA

Fragment *a*, trouvé près Orange, dans un champ ; envoyé à Calvet par un M. Correnson, de Roquemaure ; — fragment *b*, vu par Calvet (in pauimento domus priuatae, *Corpus*) ; chez Nogent (Allmer).

Calvet, t. III, fol. 157 ; — Allmer, *Bull. de la Drôme*, 1874, p. 353 ; — De Saulcy, lettre à Mommsen : — *C.* 1233.

Fragm. *b*. LITVM *et cet.* Calvet et Allmer, ILIT de Saulcy.

31. — D'après ma copie. — Inscription relevée à Sérignan, en avril 1907. Chez M. Émile Daniel, cultivateur ; encastrée dans le mur de l'habitation, à l'intérieur de la cour.

d M

T ERALIAE

[? cres] CONIVS

VS CONVGI

incomp ARABIL·F [ecit]

L. Chatelain, *Bull. archéol.*, 1907, p. 397, n. 3.

Inédite (?) ; relevée il y a douze ou quinze ans, m'a-t-on dit, par M. Deloye, conservateur du musée Calvet.

Plaque de pierre commune. Caractères médiocres, peu profondément gravés. — Haut. *max.* 0m58 ; larg., en haut, 0m39, en bas 0m45 ; *max.* (entre le milieu et le bas de la plaque) 0m47 ; épaisseur 0m10 (?). Haut. de l'M 0m06 ; larg. de l'M en haut 0m045, en bas 0m06, en bas avec les barres transversales 0m082 ; haut. de l'E final de la 2e ligne 0m047 ; de l'O à la 3e ligne 0m05 ; des autres lettres (lignes 3 et 4) 0m055.

32. — D'après la copie de M. Roure, revue par Allmer. « Cippe avec base et couronnement, incomplet à gauche ; découvert il y a une trentaine d'années [= 1853] avec quelques autres débris antiques, à droite de la route de Lyon, à 200 mètres environ au nord de l'arc romain, en creusant les fondations d'un bâtiment rural appartenant aujourd'hui à M. Roure [ancien imprimeur de Vienne], et près duquel il est resté déposé.

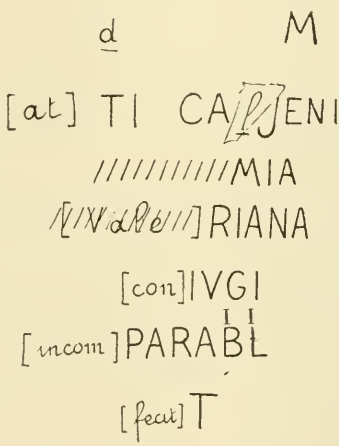

L'inscription était renfermée dans un encadrement de plates-bandes. Un petit médaillon circulaire contenant un buste d'homme en relief se voit au-dessus de la *lysis* au milieu de l'attique qui termine le couronnement. » *R. É.*, 424 (juin-juill. 1883). — *C.* 5839.

D(iis) M(anibus)... Atti(i)? Ca(l)eni ;..... mia
[?. Vale]riana [con]iugi [incom]parabili [feci]t.
(La ligne 2 d'après M. Roure.)
Les traits du personnage ne permettent pas de le reconnaître.

Bonne gravure. « Le C et l'A, à la 2e ligne, réduits à leur partie supérieure; la lettre qui manque avant l'E, à la même ligne, probablement une L dont il reste un fragment de la branche horizontale; le B et l'I, l'L et l'I de [*incom*]*parabili*, à la 6e, liés en monogrammes. Le point entre *d* et M, à la 1re, figuré par une feuille cordiforme. »

33. — D'après ma copie. — Musée Calvet.

Stèle découverte à Orange en 1841, « dans la cour d'un boulanger » : achetée la même année à un maçon nommé Bernard.

Haut. 0m 29; larg. 0m 34; ép. 0m 20 : haut. des lettres 0m 065 et 0m 04 (Espérandieu).

C. 1259 ; — Allmer, dessins, *Vaucl.*, fol. 74 ; — Creuly, *Carnet* n. 13 (Bibl. du musée de Saint-Germain), fol. 18 ; — Binon 53 ; Espérandieu, *M. C.*, 153.

M. Espérandieu a proposé de lire *Matern*[*ianus*], *Solidum*[*ari fil*(*ius*) ?], et a rapproché *Solidumarus* du nom gaulois connu *Solimarus*. — Il faut noter que la formule consacrée est ici écrite en toutes lettres.

34. — D'après ma copie. — Musée Calvet.

Autel avec inscription de mauvaise écriture.

Était à Orange dans la maison Nogent (*Corpus*) : « cédé au musée, en 1851, avec d'autres objets, par Naudin, avocat dans cette ville. » (Espérandieu).

Haut. 0m 50 ; larg. 0m 38 ; ép. 0m 21 ; haut. des lettres 0m 93.

La base de l'autel fait défaut.

C. 1267 ; — Allmer, dessins, *Vaucl.*, fol. 77 ; — Renier, *Fiches*, t. 30, fol. 23 ; — Creuly, *Carnet* n. 13, fol. 33 ; — Binon 58 ; — Espérandieu, *M. C.*, 183.

Il convient de remarquer le cas *L. Valerio*, alors que la for-

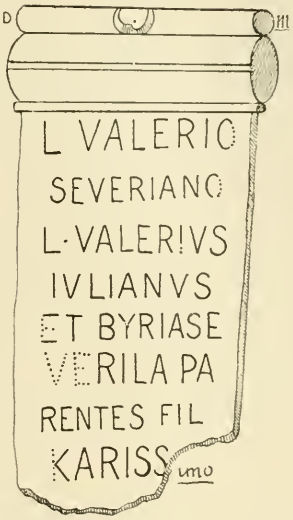

mule *dis manibus*, dans la bonne langue, réclame le génitif. Il est vrai que les lettres D. M. sont sur les côtés du monument.

35. — D'après Suarès.
Cippe ou autel trouvé à Camaret.
Suarès, *ms. du Vatican* 9141, fol. 3; — *C.* 1261.

Copie du ms. :	Texte du *Corpus* :
D·· M	
IVLIO	
MINICIO	D · M·
FIRMO	*l.* MINICIO
5 IVLIVS	FIRMO
MINICIVS	*l.* MINICIVS
VALERIANVS	5 VALERIANVS
AVONI	AVO*p*I
HETISSIMO	*en* T ISSIMO

36. — D'après ma copie.
Cippe trouvé à Orange; — chez Madame Raspail, près du petit jet d'eau qui est devant la vérandah.

Allmer, *Bull. de la Drôme*, 1871-1872, p. 286-287 ; — *C.* 1250.

L AVRELIVS
LVCANVS
T·FVFIVS
MODOSTVS
L·AVRELIVS
VERVS·

Haut. max. 0 m 56 ; larg., en haut 0 m 265, au milieu (lignes 4 et 5) 0 m 27, à la base 0 m 305 ; épaisseur moyenne 0 m 08.

Haut. moyenne des lettres 0 m 030 à 0 m 032 (v de la dernière ligne 0 m 022).

Dimensions d'Allmer : haut. 0 m 50 ; larg. 0 m 28.

Ligne 6, VERVS Hirschfeld.

37. — D'après la *R.É.*

D *m*
MARI
OERM
IANO
QVIVI
XXITA
*n*NOS

Partie supérieure d'une stèle en molasse, destinée à recevoir deux épitaphes ; nous n'avons que la première ; la seconde a été effacée ou n'a jamais été gravée ; « trouvée en 1888 dans une maison en démolition, en face du moulin du Pont de Langes » sur la Meyne. A l'exception du D gravé « sur les antéfixes d'angle du couronnement », l'inscription, renfermée dans un encadrement, n'en occupe que la moitié gauche.

Allmer, *R.É.*, II, p. 425, n° 771 (d'après Estève).

Actuellement au musée de Nîmes (Lettre de M. Félix Mazauric, conservateur ; 8 mai 1907). Haut. 0m58 ; larg. 0m42 ; haut. au-dessus de l'inscription 0m30 ; larg. de la partie encadrée 0m39, de la partie inscrite 0m19.

D(is) [m(anibus)]. Mari n]o ou *Mari an]o [T]ermiano* (?) *qui uixxit a[n]nos....*

Lettres de gravure grossière ; la forme circulaire des O est un indice probable d'ancienneté. « Le D de la première ligne réduit à sa panse par suite peut-être de la retaille de la pierre sur le côté gauche, ou, comme le suppose M. Estève, parce que la pierre aurait été gravée sur une pierre juxtaposée à la gauche de celle-ci » ; c'est pour la même raison que l'*m* correspondant au D n'apparaîtrait pas sur l'antéfixe de droite.

La forme *uixxit* semble être également archaïque.

38. — D'après un calque d'Estève.

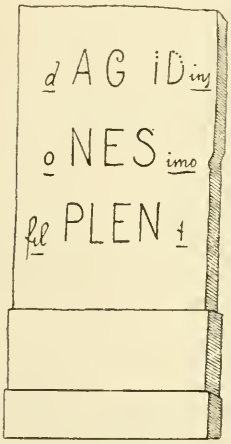

« Fragment présentant l'angle inférieur gauche d'un cippe, avec une partie de sa base ; trouvé dans le mur de clôture du couvent de la Nativité, près de la gare du chemin de fer, du côté de la ville. » Maintenant au musée de Nîmes (M. Mazauric).

Estève, lettre à Allmer, 29 avril 1888 ; — *R. É.*, n. 723.

Haut. 0m25 ; haut. sans la base 0m18 ; larg. 0m16 ; ép. 0m21. — Même profil sur les quatre faces.

La pierre paraît provenir des carrières de Beaumes; c'est une mollasse dure et blanche. Les lettres sont mal et peu profondément gravées. Entre l'E et l'N un point en bas.

La restitution proposée par Estève est fort incertaine : *Agid[ius O]nes[imo] filio* (?) *pientissimo* ; le taurobole mentionné par l'inscription de Die, cité plus loin [1], fut offert par un *L. Dagid[ius] Mari[n]us* : le nom *[D]agidius*, étant déjà connu, est préférable.

39. — D'après la *R. É.* et le *Corpus*.

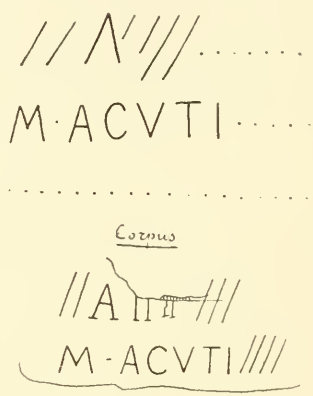

Petit fragment de marbre trouvé à Orange « au quartier de la Raisse », lors de la démolition d'un mur de clôture.

ALLMER, *R. É.*, 648 ; — *C.* 5838 (fac-similé).

Long. 0m15.

40. — D'après ma copie.

A(VD)AX
CILONIS

Cippe de mauvaise écriture, trouvé à Orange (Hirschfeld). — Collection Raspail (Trouvé à Barry, Vallentin).

C. 1249 ; — FLORIAN VALLENTIN, *Bull. épigr.*, III, p. 30.

Audax, Cilonis [f(ilius)] ?

1. *Inscr.* n. 95, ligne 4.

41. — D'après ma copie.

Cippe incomplet, trouvé à Orange. — Collection Raspail.

C. 1254 ; — Florian Vallentin, *ibid.*.

[*F*]*elici* [*B*]*assi fil*(*io*). Je préfère *Bassi*, qui est un cognomen fréquent, à *Cassi*, restitué par M. Hirschfeld.

42. — D'après ma copie.

Cippe trouvé à Orange. Collection Raspail. Haut. 0 m 1625 ; largeur *max.* 0 m 165 ; *min.* 0 m 1225 ; épaisseur 0 m 1175 ; hauteur de la première ligne 0 m 018, de la deuxième 0 m 024, de la troisième et de la quatrième 0 m 021.

Corpus 1260. — Très mauvaises lettres.

M. Hirschfeld a proposé [*Melp*]*omenes* à la deuxième ligne, [*ma*]*tri* à la quatrième. Restitution très incertaine.

43. — D'après ma copie. — Plaque de marbre trouvée à Orange ; elle était chez M. de Sausin du temps de Calvet : « pierres enchâssées, avec plusieurs fragments de sculpture antique, dans la muraille d'une espèce de sellier (*sic*) ou de bûcher, attenant à sa basse-cour à poules, après son jardin »

(*ms.* 1508) ; elle a passé ensuite dans la collection Nogent (Millin) ; est au musée Calvet depuis 1851.

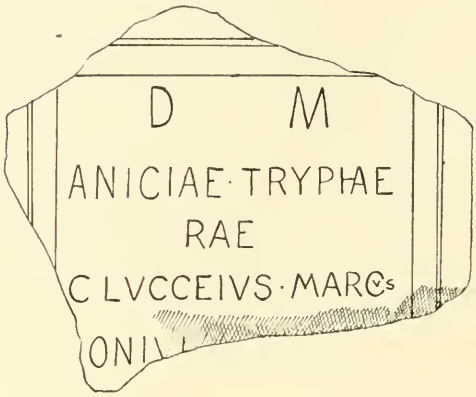

Calvet, t. III, f. 84, n. 80 ; *ms. d'Avignon*, 1508, p. 127 ; — *ms. de Marseille*, t. III, f. 118' ; — *C.* 1247 ; — Allmer, dessins, *Vaucl.*, fol. 69 ; — Renier, *Fiches*, t. 30, fol. 13 ; — Creuly, *Carnet* n. 13, fol. 11 ; — Binon 55 ; — Espérandieu, *M. C.*, 112.

Haut. 0 m 30 ; larg. 0 m 43 ; ép. 0 m 135 ; haut. des lettres 0 m 035 et 0m026. Les lettres sont d'une belle gravure. On ne remarque pas de point entre le D et l'M ; l'S final de la ligne 4 n'est pas marquée ; l'V, dans le C, est au bord du cadre ; le C initial, sur la même ligne, est très abîmé, ce qui a fait transcrire à Calvet : ꞓ LVCCEIVS.

D(is) M(anibus) Aniciae Tryphaerae; C. Lucceius Marcus coniu[gi incomp(arabili)].

Le nom d'Anicia se trouve deux fois sur une inscription du musée de Meaux [1]. Le surnom *Tryphaera* (Τρυφαῖρα, de τρυφῶ) est assez rare; on rencontre *Tryphera* sur une inscription de Narbonne [2] relative à une affranchie. Le nom *Lucceius* vient probablement de *Luccius* et de *Lucius*.

44. — D'après ma copie.

Stèle de marbre trouvée à Orange ;chez l'abbé Prévost en 1717 (Bénéd.) ; collection Nogent (Martin) ; musée Calvet (1851).

1. *R. É.*, V, p. 26, et *C. I. L.* VI, n, 11.650.
2. *C. I. L.* XII, 4.713.

Bénédictins, I, 294 (d'où Martin, p. 56) ; — Hardouin, *opera selecta*, p. 684 ; — Séguier, *ms. de Nîmes*, 13.795, fasc. 2 ; —

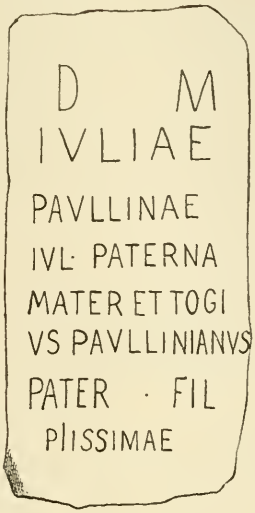

Maffei, *Mus. Veron.*, p. 419, 15 ; — *C.* 1257 ; — Renier, *Fiches*, t. 30, fol. 18 ; — Creuly, *Carnet*, n. 13, fol. 18 ; Binon, 57 ; Espérandieu, *M. C.*, 140.

M. Espérandieu rapproche du gentilice *Togius* le nom du chef séquane *Togirix*.

45. — Petit cippe de mauvaise écriture ; incomplet par en haut, bordé d'une très large moulure qui encadrait l'inscription. Chez Nogent, Allmer (1874) : maison Champié, Hirschfeld (1887) : disparu ? (1907).

A. Allmer :

D· M.
CXSS·MAX
LIC·YH—XS
VXOR·PIISS

B. M. Hirschfeld :

D · M ·
CASS ·MAX
LIC· Y (HE)AS
VXoR·P(IIS)S (*sic*)

Allmer, *Bull. de la Drôme*, 1874, p. 356; dessins, *Vaucl.*, p. 72; — *C.* 1252.

Haut. 0m 40; larg. 0m 36. L'A est formé comme un X.

d. m. Cass(iae) Mar(imae) Lic(inius) Hy[l]as (?) uxor(i) piissimae.

Hy[l]as est très douteux. — *Heyas*[1]? la ligature (HE), HE, ne semble pas douteuse; l'Y seul cause la difficulté. — Le second I de *piiss(imae)* est figuré horizontalement; il n'y a donc pas lieu de transcrire *pi(i)ss(imae)*, comme on a fait dans la *Revue épigraphique* et dans le *Corpus*.

46. — D'après Estève.

*se*X · VAL · V
s ORORI · O*ptimae*

« Fragment incomplet de tous côtés, trouvé en mars 1886, sur la route d'Orange à Roquemaure. » — Au musée de Nîmes (M. Mazaurie).

Estève, *R. É.*, II, p. 211, n. 608; — *C.* 5840. — Haut. 0m 11; — larg. 0m 15.

Ligne 2 : SORORI dans le *Corpus*.

Ce fragment a été trouvé au même endroit que les deux inscriptions consacrées à des gladiateurs (voy. infra, nos 52 et 53), « le long d'une voie romaine qui sortait de la ville par le côté du couchant, en suivant le pied du coteau, au port du Rhône. »

47. — D'après Allmer. — Je cite cette inscription parce que le *Corpus* l'admet au chapitre consacré à Orange. Trouvée à Barry; transportée à Orange, chez Nogent (Allmer); incrustée dans un mur de la maison Champié (Hirschfeld). — Disparue ?

Elle est d'ailleurs très incertaine.

Allmer, *Bull. de la Drôme*, 1874, p. 356; — *C.* 1251.

« Petite stèle en marbre, terminée à sa partie supérieure par une niche cintrée contenant trois bustes de femmes, de haut relief, celui du milieu de face, les deux autres tournés

1. A moins qu'il ne s'agisse d'un A semblable au premier A de la 2e ligne.

vers lui de profil. Au-dessous, entre deux pilastres, est figuré en en relief un petit autel avec base et corniches saillantes, présentant sur sa face antérieure la seconde ligne de l'inscription ; la première, actuellement très fruste, est gravée sur le rebord du cintre. »

Haut. 0 m 42 ; larg. 0 m 31.

Allmer : *t*ERE*nt*IA II ////// III ////// NI ////// *p*ROXSV*ma*
SIBI · IIT · SVIS

Terentia..... filia, Proxsuma, sibi et suis (Allmer).

Ligne 1, Mommsen : IBIIRΛΙΙΑ IIIIIIΛINI/ΛOXVMAS

M. Hirschfeld : BIIR//ΛIΛIIII/MI/ΛI/ΛOXVMAS : *Beratia* [pour *Veratia*]..... [*P*]*rox*[*s*]*uma s*(*orores?*) *sibi et suis.*

48. — D'après ma copie.

Dessin d'Allmer [= de Raspail].

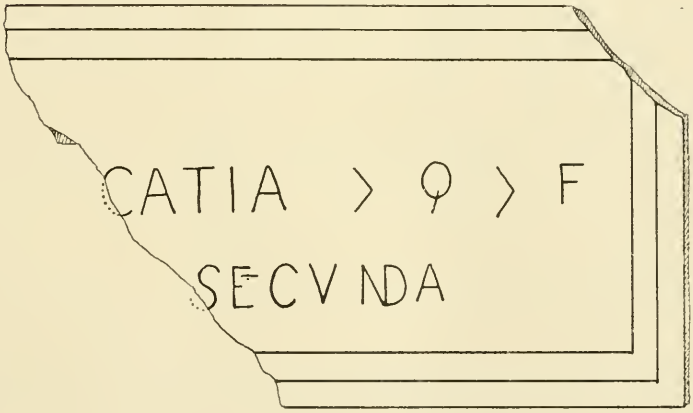

Plaque de pierre grossière. — Petit musée du théâtre.

Allmer, *Bull. de la Drôme*, 1874, p. 355 ; dessins. *Vaucl.*, f. 69 ; — *C.* 1253.

« Épitaphe placée dans un *columbarium*, au-dessus de l'urne qui contenait les cendres de Catia Secunda. »

L'encadrement de moulures signalé par Allmer ne se voit plus

qu'en haut ; au lieu de 0m55 de largeur, la plaque mesure maintenant 0m51 et 0m405, en haut, avec et sans bordure, et 0m26 en

Ma copie de l'original.

bas ; la hauteur maxima est toujours de 0m40 ; l'épaisseur de 0m095.

1re ligne : haut. du T, 0m046 ; de l'I, 0m048 ; du Q, 0m048 (larg. 0m049).

2me ligne : haut. de l'E, 0m043 ; du C, 0m048.

49. — D'après ma copie. — Au théâtre.

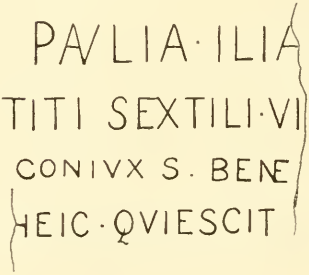

« Fragment d'une tablette de pierre terminée en fronton à sa partie supérieure et présentant la moitié gauche d'une inscription qu'entourait une moulure. »

Allmer, *Bull. de la Drôme*, 1871-72, p. 208 ; — *dessins* fol. 75 ; — *C.* 1262.

Haut. 0m39 ; larg. 0m20.

Paulia Ilia[s?], Titi Sextili Vi[talis?] coniuxs, heic quiescit.

Sans parler des ligatures (AV) et (NE), il faut signaler ici avec les formes *coniuxs* et *heic*, d'allure archaïque, le génitif contracté

Sextili, et surtout le prénom *Titi* écrit en toutes lettres, ce qui est contraire aux règles essentielles de l'épigraphie. L'inscription est-elle authentique ?

Le terme *quiescit*, si fréquent dans les inscriptions chrétiennes des ve et vi^e^ siècles, se trouve aussi dans une antiquité plus reculée : on le rencontre notamment dans le *Satiricon* de Pétrone [1]. Des formules comme *quieti aeternae, securitati perpetuae, somno aeternali, ossa bene quiescant* ne sont pas inconnues au i^er^ siècle.

50. — Table de marbre trouvée à Camaret, « contre le mur d'une maison » ; acquise par le musée Calvet en 1840. — Très

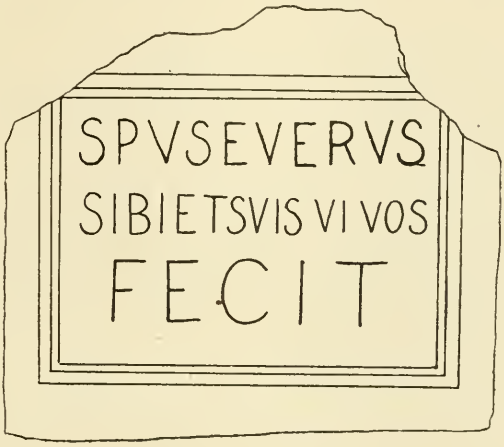

belle écriture ; l'une des trois ou quatre inscriptions d'Orange qui soient bien gravées.

Haut. 0 m 44 ; larg. 0 m 66 ; ép. 0 m 09. Haut. des lettres 0 m 059 et 0m 035.

Séguier. *ms.* 13.795, fasc. 2 ; — Maffei, *Museum Veronense*, p. 419, 16 ; — Achard, *Description de la Provence*, t. I, p. 396 ; — Calvet, *Notes*, p. 174 ; *ms. de Marseille*, t. III, fol. 186 ; *ms. d'Avignon*, t. III, fol. 168 ; — Courtet, *Dictionnaire*, p. 119 ;

1. Chap 71 : « C. Pompeius Trimalchio Maecenatianus *hic requiescit*. Huic seuiratus absenti decretus est. Cum posset in omnibus decuriis Romae esse, tamen noluit. Pius, fortis, fidelis, ex paruo creuit, sestertium reliquit trecenties, nec unquam philosophum audiuit. Vale : et tu. »

— *C.* 1266 ; — Allmer, dessins, *Vaucluse*, fol. 76 ; — Binon 60 ; — Espérandieu, *M. C.*, 174.

Spu. Seuerus sibi et suis uiuos fecit.

51. — Inscription de l'ancienne collection du président de Vérone, qui en adressa une copie à Calvet.

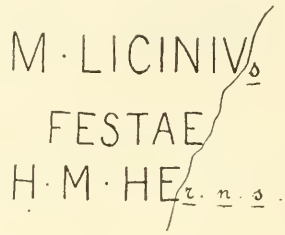

Calvet, ms. III, f. 157'. — *C.* 1258.

M. Licinius...Festae.....; h(oc) m(onumentum) he r(edem) n(on) s(equitur).

La formule *h.m.h.n.s.* se rencontre notamment sur plusieurs inscriptions de Vaison (C. 1430, 1435, 1437, 1447).

Le *nomen* de Licinius se retrouve avec le prénom de Titus et le *cognomen* de Maxumus, sur l'inscription consacrée à un édile de la colonie (*inscr. n.* 10).

52. — D'après ma copie.

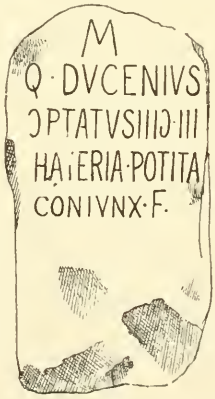

Stèle de pierre commune, cintrée au sommet, dépourvue d'ornements ; trouvée à Orange, en mai 1885, « au bord de la route

Roquemaure, le long d'une voie romaine qui sortait de la ville par le côté du couchant et conduisait, en suivant le pied de la colline, au bord du Rhône (Rochetin). » — Au Musée Calvet (achetée en 1885 d'un M. H. de Néry).

Estève, *Indépendant d'Orange*, n^os^ des 3, 10 et 31 mai 1885 ; — Allmer, *Correspondance*, lettre de Rochetin, 28 mai 1885 ; *R. É.*, II. p. 116, n. 543 ; — Rochetin, *Mém. Acad. Vaucl.*, IV, p. 191 ; — *C.* 5836 ; — Musée Calvet, *Registre 4*, p. 214 ; — Binon 123 ; — Espérandieu, *Sylloge epigr.*, n. 1664 ; *M. C.* 100.

Haut. 0^m^90 ; larg. 0^m^49 ; ép. 0^m^22 ; haut. des lettres, de 0^m^05 à 0^m^08.

Bonne gravure ; caractères du premier siècle, tendant à la cursive. *M(urmillo). Q. Ducenius Optatus, (pugnarum) trium, c(oronarum) trium ; Hateria Potita, coniunx, f(ecit).*

On sait que le mirmillon combattait avec le rétiaire, qu'il avait un casque orné d'un poisson, *murmillo*, d'où l'origine de son nom, un grand bouclier carré au bras gauche, une manche composée d'anneaux de cuir au bras droit ; sa jambe gauche était protégée par une *ocrea*. De son épée il attaquait le rétiaire et cherchait à éviter son filet. Le rétiaire, vêtu d'une tunique, n'avait pour toute arme qu'un trident, et ne pouvait pas se défendre s'il manquait son coup. Au rétiaire on opposait souvent un *secutor*, combattant armé d'une épée et d'un bouclier, mais n'ayant point le casque du *murmillo*.

Les rétiaires étaient des Thraces, esclaves renommés pour leur haute stature ; les mirmillons étaient, à l'origine, des Gaulois.

Les combats entre rétiaires et mirmillons eurent une grande vogue jusqu'au jour où l'empereur Honorius les abolit, en 403 [1].

La lecture *(pugnarum) trium, c(oronarum) trium*, proposée par Allmer, semble seule acceptable ; toutefois on pourrait entendre *(palmarum)* ou lieu de *pugnarum*, en s'appuyant sur l'image des palmes reproduites dans une inscription de Vienne [2].

53. — D'après ma copie.

Stèle de pierre commune, cintrée au sommet, dépourvue d'ornements ; découverte à Orange au même endroit « dans un champ

1. Lenain de Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. V, p. 533.
2. *C.* 1915.

appartenant au Sieur Lassia » (Estève) et à la même époque que la précédente ; même acquisition. — Musée Calvet.

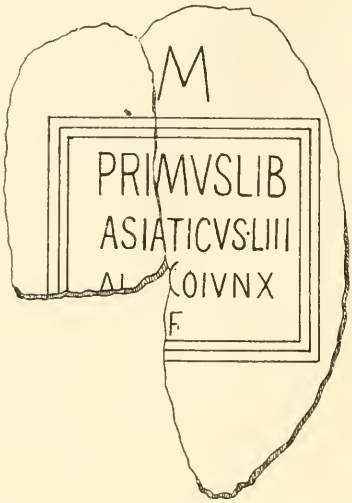

Haut. 1 m 05 ; larg. 0 m 64 ; ép. 0 m 28 ; haut. du cadre 0 m 27 ; haut. des lettres, de 0 m 05 à 0 m 067.

Même bibliographie que l'inscription précédente, sauf : Estève, Lettre à Allmer, 26 mai 1885 ; — *C.* 5837 ; — Espérandieu, *Sylloge epigr.*, n. 1665 ; *M. C.* 101 ; — Binon 124.

Ligne 4 : A// Allmer, A I Hirschfeld.

M(urmillo). Primus lib(eratus), Asiaticus, LIII[*annos natus*] ; *Al[ce ?], coiunx, f(ecit)*. (Espérandieu).

Primus, désignation hiérarchique, ainsi que l'a remarqué Allmer, et *lib(eratus)*, se justifient par des exemples choisis dans des inscriptions de gladiateurs. On trouve sur une inscription de Rome *doctor et primus*[1], sur une autre *secutor palus primus*[2] ; une inscription de Brescia[3] est ainsi conçue : *d. m. ; amici posuerunt threici Voluseno lib. VIII* [liberato octaua (pugna)], d'après l'explication fournie par Mommsen d'une inscription grecque[4] : μουρμίλλων Πέπλος ἐλευ(θερωθεὶς) νι(κήσας(ιγ στ(εφανωθεὶς) ιβ, « le

1. Wilmanns, 2609.
2. *Id.*, 2607.
3. *C. I. L.*, V, 4511.
4. *C. I. Gr.*, 2886.

mirmillon Péplos, libéré à sa treizième victoire et à sa douzième couronne [1]. »

La forme *coiunx* paraît moins une forme barbare qu'une erreur du lapidaire.

54. — Fragment d'une table de marbre ; ancienne collection Nogent ; disparu ?

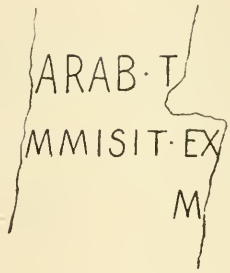

Haut. 0 m 22 ; larg. 0 m 30.

Allmer, *Bull. de la Drôme*, 1874, p. 353. — *C.*1245.

Cette inscription paraît mentionner des présents faits à un gladiateur.

nat(ione) Arab(icus) T..... [*? co*]*mmisit ex*.....

55. — Ma copie. — Au théâtre.

Cippe de pierre trouvé près du théâtre en 1874.

Lettres de 0 m 034 à 0 m 036.

Haut. max. 0m 17 ; larg. max. 0m 20 ; épaisseur 0m 08.

Fuluia..... [*? maced*]*onico* ..... *ao* .....

*C.*1255.

1. *R. É.*, II, p. 117, et *Bull. dell' Inst. archeol. di Roma*, 1879, p. 47.

56. — D'après ma copie. — Fragment de marbre ; au théâtre. *C.* 1268, 7.

Haut. max. 0m21 ; larg. max. 0m175 ; épaiss. max. 0m085.

Haut. des lettres de la deuxième ligne, 0m03 ; de la troisième, 0m025.

L. 1 : LI *Corpus* ; l'L seul est visible.

L. 3 : EXΔTE*stamento* : je n'ai pas noté de feuille d'*hedera*.

57-61. — D'après le *Corpus*. — Disparus?

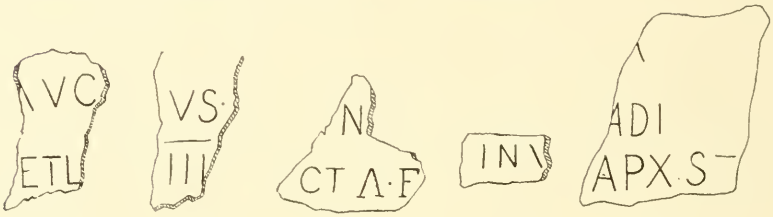

57 58 59 60 61

Fragments divers, copiés au théâtre par de Saulcy et envoyés à Mommsen ; disparus. — *C.* 1268 (1, 3, 4, 5, 8).

62-63. — D'après mes copies.

Petits fragments copiés autrefois par de Saulcy et envoyés à Mommsen, mais encore conservés au théâtre. — *C.* 1268 (2, 6).

Haut. max. 0m14; larg. id. 0m125; épaisseur id. 0m15. — Haut. de l'F 0m031.

NLIV

Haut. max. 0m15; larg. id. 0m165; épaisseur id. 0m085. Larg. de l'N 0m033.

[*Ma*]*nliu*[*s*]?

64. — Ma copie. Au théâtre. La première lettre paraît bien être une R comme la seconde; après l'I de la deuxième ligne le V ne semble pas douteux. — *C.* 1268 (9).

RRI
TRIV

a PRIL
TRI *Corpus.*

PRII
TRIV *Schœne*

Haut. max. 0m133; larg. max. 0m135; épaisseur 0m032.
1re ligne: haut. de l'R, 0m038; de l'I, 0m041; 2e ligne: 0m031.

64 *bis.* — D'après le *Corpus* 1268 (10). Fragment copié en 1879 par Alfred Schoene.

...I...
S
ABS

65. — Ma copie. — Au théâtre.

N S
EVÉRÓ
TEM

Haut. max. 0m14; min. 0m115; larg. max. 0m15; épaisseur

0m025. — Haut. de l'N, 0m042 ; du second E, 0m032 ; de l'O, 0m017 : ces deux lettres sont surmontées d'un accent.

C. 1265 (copie de Schœne prise en 1879).

. . . . . [*Arausie*]*ns*[*is*. . . . *S*]*euero*. . . . . [*?i*]*tem*. . .

66. — Ma copie. — Au théâtre.

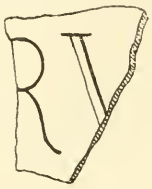

Fragment de marbre ; belle gravure.

Haut. max. 0m095 ; larg. max. 0m15 ; épaisseur 0m04. Long. du jambage du V, 0m06.

67. — Ma copie. — Au théâtre.

Fragment de marbre ; bonne gravure, semblable à celle du fragment précédent, mais d'un marbre différent.

Un V ou X, dont il reste 0m077.

Haut. du fragment 0m18 ; larg. max. 0m085 ; épaisseur 0m055.

68. — D'après Allmer.

. . . . . ONI · F. . . . . .
. . . . . AE · P *iissimae*
EX *testamento*

« Fragment de plaque de marbre sans ornements » ; trouvé à Orange, en 1875, sur le chemin de la gare : — (chez Charras en 1880) : — Disparu ?

Allmer, *R. É.*, 150. — *C.* 1269, 4.

69. — D'après Allmer.

A · IV....
C R A.....

« Fragment de plaque de marbre bordée d'une moulure qui formait encadrement autour de l'inscription. » — Trouvé à Orange en 1875 sur le chemin de la gare ; était chez Charras en 1880. — Disparu ?

A. Iu[lius] Cra[tinus ?]

Allmer, *R. É.* (avril-juin 1880), n. 149. — *C.* 1256.

Haut. 0m40 ; larg. 0m30.

« Le point A, à la première ligne, exprimé par une feuille cordiforme. »

70. — Ma copie. — Au théâtre.

Haut. 0m16 ; larg. max. 0m112. Le V mesure 0m077 de haut.

71. — D'après le *Corpus*. — Fragment d'horloge. Au théâtre.

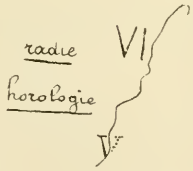

Copie envoyée à Mommsen par de Saulcy. M. Hirschfeld n'a pas retrouvé ce fragment : il se pourrait que l'un ou l'autre des deux qui précèdent, restreint depuis, ait été pris par de Saulcy pour un débris d'horloge.

C. 1246.

72. — Ma copie. — Fragment de marbre, d'une bonne écriture ; collection Raspail.

Allmer, *Bull. de la Drôme*, 1874, p. 351 et *Lettres à Allmer* ; — *C.* 1238.

Statue élevée à un patron, non de la colonie d'Orange, mais à un anonyme exerçant une fonction à Orange (Allmer, papiers inédits).

73. — D'après le *Corpus*. — Perdue ?

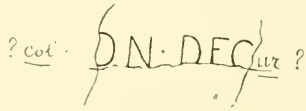

A cette lecture du *Corpus* je préfèrerais [*col*]*on*(*ia*) *Dec*[*umanor*(*um*)].

Séguier (?), fiches de Muratori, XVIII, 224 (en 1733) ; — *C.* 1270, 1.

Haut. 0m16 ; larg. max. 0m112. Le V a 0m077.

74. — D'après le *Corpus*. — Disparue ?

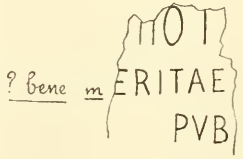

Séguier, *ibid.* ; — *C.* 1270, 2.

75. — Fragments. — D'après le *Corpus*. — Disparus.

M
VIIRAIII
HIPIAM

Maison Nogent. — *C.* 1269, 1.
Copie adressée à Mommsen par DE SAULCY.

76. — Maison Champié. — *C.* 1269, 2.

SABE

Copie adressée à Mommsen par DE SAULCY.
Disparus ?

77. — Fragment de marbre ; *Au café du Pont* — *C.* 1269, 3.

ITI FE
VIII·IN

Inscription relevée par M. FRÖHNER en 1867.

78. — Fragment de marbre trouvée au théâtre ; transporté en 1849 au musée Calvet. — *C.* 1269, 5.

IVI
ÓNIV

ESPÉRANDIEU, *M. C.* 440, reconnaît à la première ligne la lettre M isolée, ce qui peut faire croire à un fragment d'épitaphe.

79. — A Orange, dans une urne (Séguier). — Disparues.

a RVSO
b SECV(ND)VS RV

SÉGUIER, ms. 13.795, fasc. 2 ; — *Fiches de Muratori*, XVIII, 224 (en 1783) ; — CARISTIE, p. 45 et pl. XXX : (SECV(ND)VS P. sous une tête) ; — *C.* 1263. — Voy. plus loin, n. 840-841.

80. — Pierre grossière ; — lettres hautes et d'aspect très ancien.

D'après ma copie du manuscrit.

Disparue.

SAMIF
SOLI

SAMI, Calvet, ms. III, fol. 118 ; — SOII, Millin, p. 156 ; — *Soli[mari?]*. — *C.* 1264.

INSCRIPTIONS DU THÉATRE

81. — A l'extérieur du théâtre, sur l'arcade feinte du milieu.

· C · I · S ·

Bonaventure, p. 94 ; — Séguin de Pazzis, p. 56 ; — Gasparin, p. 85 ; — *Annuaire de Vaucluse*, an XII, p. 143 ; — Caristie, p. 48, pl. XXXV et fig. 11 ; — Pelet, *Monuments romains*, p. 23 ; — de Saulcy, *R. A.*, 1866, p. 315 ; — Charrel p. 94 ; — *C.* 1242 ; — Yrondelle, *Op. cit.*, *et cet.*

C(olonia) I(ulia) S(ecundanorum).

Voy. ci-dessus, *Théâtre*, p. 106.

82. — Sur des gradins du premier rang, à droite et à gauche de l'escalier du milieu.

a à droite : EQ G III.
b à gauche : *EQ G III.*

Caristie, p. 51 et pl. XXXVIII, fig. 11 ; — Pelet, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1858-59, p. 224 ; — Hübner, *loc. cit.* ; — Jacquemin, *loc. cit.* ; — Herzog, n. 409 ; — Charrel, p. 95, *et cet.*. — *C.* 1241.

Eq(uitum) g(radus) tres ou *tertius.*

Voy. ci-dessus, *Théâtre*, p. 107.

INSCRIPTIONS DE L'ARC

83. — *Inscription présumée de l'architrave.*

Gasparin, p. 40 ; — Pelet, *Mémoires des Antiquaires*, 1832, p. 34 ; — Caristie, p. 20, pl. XXIII, fig. 6 ; — Lenormant, *C. R. de l'Académie des Inscriptions*, 1857, p. 248 ; — Herbert, *Annales de la Société du Puy*, p. L-CII (cf. Renier, *Revue des Sociétés savantes*, 1864, I, p. 498, et Paul Lacroix, *ibid.*, p. 562-565) ; — de Saulcy, *Revue archéologique*, 1866, II, p. 313 ; — *Bulletin monumental*, 1866, p. 821-825 ; *Congrès archéologique*, 1866, p. 206 ; *Journal des Savants*, 1880, p. 49 ; — Bertrand (Alexandre), *Bulletin des Antiquaires*, 1880, p. 202 ; — [de Witte], *Revue critique*, 1882, II, p. 460 ; — *C.* 1230 ; — Cagnat, art. *Inscriptions*, dans le *Dictionnaire des Antiquités* ; — Peyre, *Nîmes, Arles, Orange*, p. 133-141, etc. — Espérandieu, *Bas-reliefs*, n. 260, p. 201-203.

Voy. plus haut, l'*Arc*, p. 79-84.

84. — *Inscriptions des boucliers.*

1. VD ILLVS — AVOT
2. ///S////FE
3. DACVRD
4. MA RIO
5. SACRO VIR
6. OS·RE
7. ᶜA VS
8. BE VE
9. BODᵛACVS — VAᵛ NE

Mss. de Paris, Coll. Dupuy, n. 461, fol. 113′ et 114′ ; — Peiresc, *Lat.* 6012, fol. 116 ; — De Rivals, *Lat.* 6014, fol. 48′ (p. 90 de l'ouvrage imprimé) ; — Pontanus, p. 45 ; — La Pise, p. 26 ; — Escoffier, p. 14 ; — Guib, *Mémoires de Trévoux*, 1729, p. 2150 ; — Bonaventure, p. 173 et suiv. ; — Séguier, ms. de Nîmes 13795, fasc. 2 ; et d'après lui Maffei, *Antiquitates Galliae*, p. 158 ; — Béguillet, p. 188 et suiv. ; — Millin, p. 135 ; — Séguin de Pazzis, p. 58 ; — Gasparin, p. 35 et 40 ; (cf. Martin, p. 50) ; — Aubenas, *Mémoires des Antiquaires*, 1840, p. 113 et

suiv. ; — Pelet, *Mémoires des Antiquaires*, 1832, p. 31 et suiv. ; — Courtet, *Revue archéologique*, 1848, p. 211 ; — Lenormand, *C. R. de l'Académie des Inscriptions*, 1857, p. 239 ; — Caristie, p. 12 et suiv., pl. XVI-XVIII ; — Charrel, *Bulletin de la Société d'agriculture d'Orange*, 1861, p. 85 et 90 et suiv. ; 1866, p. 98 ; — Roach-Smith, *Collectanea antiqua*, t. VI, p. 242, pl. L ; — de Saulcy, *Journal des Savants*, 1888, p. 47-48, et note. — Cf. Durant de Breval, t. II, p. 145 et 149 ; — *Annuaire de Vaucluse*, an XII, p. 145 ; — *Album du Dauphiné*, 1839, p. 67 et suiv. ; — Artaud, *Arc d'Orange*, p. 25 ; — Perrot, *Lettres sur Nismes*, p. 242 ; — Bastet, *Notice*, p. 63 ; — *Histoire d'Orange*, p. 263 ; — *C.* 1231 ; — Espérandieu, *Bas-reliefs*, n. 260, p. 191 et 197-199.

Voy. plus haut, l'*Arc*, p. 50-54.

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES

85. — Épitaphe de saint Eutrope, trouvée en 1801 sur l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Eutrope au quartier *de la Vignasse*, c'est-à-dire sur la partie sud de la colline aujourd'hui

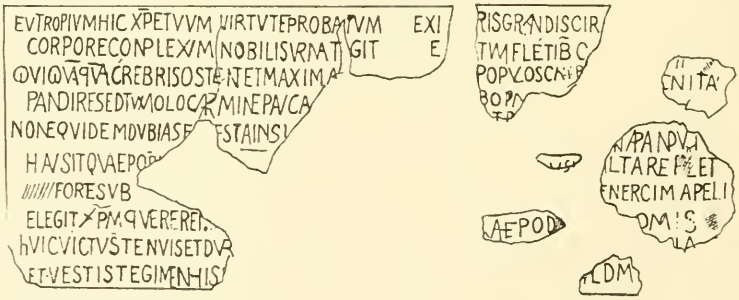

encore appelée colline Saint-Eutrope. La table de marbre qui renferme l'inscription a été recueillie par M. de Champié ; en 1875, les héritiers de M. de Champié en firent don au musée Calvet. Le gardien du musée, M. Aug. Binon, a le premier distingué avec certitude le sujet représenté ; c'est un retour de chasse. « Derrière la tête de Diane diadémée et voilée, qui forme un des

angles du tombeau, deux hommes... portent sur un brancard et dans un filet un sanglier mort, et sont accompagnés d'un chien que l'un d'eux tient en laisse. Devant eux marche le chef de la chasse, à cheval. Il est précédé, sur la partie droite, d'un esclave portant un flambeau, et d'un autre chien tenu en laisse par un autre esclave, qui a lui-même sur ses épaules un second sanglier. Un Apollon radié termine le bas-relief et forme le pendant de la tête de Diane. Derrière chacune de ces têtes, on remarque une sorte d'arbre fourchu et presque sans feuillage [une torche, *Espérandieu*]. Il manque environ la moitié de ce bas-relief; mais comme les extrémités ont été conservées, il est facile de voir qu'il n'y avait pas d'autre sujet qu'une chasse. La partie absente devait présenter seulement quelques chasseurs de plus. » (*Registre*).

Long. 2m20 ; larg. 0m66 ; ép. 0m29 ; haut. des lettres 0m043.

Courtet, *R. A.*, 1852, I, p. 332-333; *Dictionnaire...*, p. 262, n. 1 (fragm. principal, avec suppléments fournis par Deloye); — Le Blant, *Inscr. chrét.*, II, p. 236, n. 503 et pl. 67, n. 402-405 et 407 (moins les deux derniers fragments); *Nouv. recueil*, p. 169; — Deloye, *Rev. des Soc. sav.*, 1863, I, p. 175-177 (cf. 1862, I, p. 221-222); — *C.* 1272; — *Registres d'entrée du Musée Calvet*, n. 5, p. 176; — Binon, 50 o; — Espérandieu, *M. C.*, 209. Bücheler, *Carmina epigr. lat.*, n° 1356.

Eutropium hic, C(h)r(ist)e, tuum uirtute probatum,
corpore conplexum nobilis urna tegit;
qui qua(n)qua(m) crebris ostentet maxim[a si]gnis,
pandire sed tumolo carmine pauca [decet].
5 *non equidem dubia se[d g]esta insi[gnia dico],*
hausit quae popu[li ui]sus e[t alma fides].
cumq(ue) foret sublime d[ecus splendorque parentum],
elegit C(h)r(istu)m quaerere me[nte pia].
huic uictus tenuis et dur[a cubilia membris]
10 *et uestis tegimen hisp[ida sola fuit].*
ex[templo mise]ris grandiscir[e coepit in aruis]
e[suries; mae]stum fletib(us) o[mne solum est.]
s[ed reficit] populos camp[is inco]gnita [messis,]
[nec caruere c]ibo pan[e aliis dapibu]s.
15 *[nunc nomen sancti la]te [mea carm]ina pandun[t]*

[qui factis terrae litora m]ulta replet :
[a puero monstri bacchanti]s inergima pell[ens]
[multas donauit perpete pace d]omus.
[sed postquam stupefecit A]rusi[ca praed]ia [signis]
20 *[Iam toto gaudet corde uide]re D(eu)m (?)*

Saint Eutrope fut évêque d'Orange de 464 à 475 ; il était le sixième évêque du diocèse [1]. L'évêque Vérus, qui lui succéda, écrivit le récit de sa vie [2], mais il ne semble pas que l'inscription métrique ait Vérus pour auteur, ainsi que le pensait Deloye. M. Espérandieu ne la croit pas antérieure au VIIe siècle.

J'ai admis, pour les vers 1-10, la plupart des compléments de MM. Espérandieu et Bücheler. Ce dernier proposait au vers 6 : « *Hausit quae populi census amore data* », au vers 10 : « *Hispida semper erat* », au vers 11 : « *Ex libris sacris graue discire...* » ; enfin au vers 17, il gardait *sinergima*, c'est-à-dire συνέργημα qu'il rapprochait de *paraclitus*, mais le reste de la lettre S, placée en l'air, doit être plutôt la fin que le commencement d'un mot ; il est plus probable que l'auteur rappelle un des miracles mentionnés dans la Vie de saint Eutrope, et emploie le mot *energima*, avec le second *i* abrégé, à l'exemple de Prudence (*Apoth.*, 100).

Les vers 11-20 ne peuvent naturellement être restitués avec certitude ; j'ai tenté des compléments provisoires pour employer les fragments conservés et retrouver la place qu'ils occupaient dans le monument.

86. — Partie antérieure du couvercle d'un sarcophage païen ; marbre. — « Sur le poteau du portal de ce temple [fondé par saint Eutrope], devant sa demolition, estoint gravés ces mots *Gaudentius et Palladius fratri innocentissimo fecere.* » (La Pise.) Recueillie par Jean Chièze ; transportée ensuite à Camaret ; maintenant au musée Calvet (donnée en 1824 par Mme Roubaud).

Long. 1^m12 ; haut 0^m28 ; épaiss. 0^m12. Haut. des lettres 0^m025.

L'inscription, encadrée de moulures, est placée à droite du fragment ; deux génies la soutiennent. A gauche, deux autres

1. Voy. Bastet, *Hist. des évêques d'Orange.*
2. Publié par Varin, d'après un ms. de la Bibl. de Chartres, dans le *Bull. Hist. du Comité*, I, 1849, p. 51 à 64.

génies tendent un voile devant lequel on voit le buste d'un homme drapé; ce dernier retient des deux mains, sur son avant-bras gauche, un objet que je n'ai pu définir (ce n'est pas un livre, ainsi que le pensait, sans l'affirmer, M. Hirschfeld).

GAVDENTIVS
ET PALLADI
VS FRATRI
INNOCENTIS
SIMO FECER

La Pise, p. 5; — Scarès, *ms. de Paris n. 8967*, p. 480; — Escoffier, p. 24; — Séguier, *ms. 13795*, fasc. 2; — Maffei, *Mus. Veron.*, p. 419, 17; — Millin, t. II, p. 156; — Gasparin, p. 129; — Martin (d'après le précédent), p. 56; — Le Blant, *Inscr. chrét.*, t. II, p. 237, n. 504 et pl. 68, n. 414; *Sarcoph. chrét.*, p. 26 et pl. 8; — Bastet, *Essai historique...*, p. 38; — Deloye, *Revue des soc. sav.*, 1863, p. 178; — *C.* 1273; — Binon 2; — Espérandieu, *M. C.*, 211.

..... *Gaudentius et Palladius fratri innocentissimo fecer(unt).*

Sur le gauche de la table on distingue la trace d'un autre cartouche; celui-ci devait contenir les noms du défunt.

Gaudentius et Palladius n'étaient pas parents de saint Eutrope (contrairement à l'opinion exprimée dans le *Bull. hist. du Comité*, I, 1849, p. 63).

Le Blant a, le premier, vu dans cette inscription un monument chrétien. « La forme des lettres, le style de la sculpture et la présence du nom de Gaudentius, particulièrement fréquent chez les fidèles, permettent de supposer à l'épitaphe une origine chrétienne, bien qu'aucun signe ne l'atteste absolument. » (*Inscr. chrét.*, t. II, p. 238.)

87. — Inscription paraissant du IVe siècle, gravée sur un couvercle de sarcophage; provenance inconnue; coll. Nogent-Saint-Laurent, puis musée Calvet (1851). Le Blant croyait ce monument importé de Rome, vu la rareté, en Gaule, du sujet représenté. Deloye jugeait avec raison cette supposition inutile : les travaux de Rossi et de Le Blant n'avaient pas encore appelé l'at-

tention des savants sur les sarcophages chrétiens, lorsque la collection Nogent était formée ; en outre cette collection ne comprenait que des antiquités de provenance locale.

Haut. 0m29 ; long. 0m77 ; ép. 0m10 ; haut. des lettres 0m025.

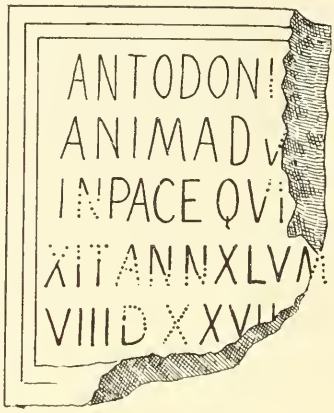

Le Blant, *Gaz. archéol.*, 1880, p. 82-84 et pl. 12 ; *Sarcophages d'Arles*, introd., p. 36, note 1 ; *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 27 et pl. VI ; *Nouv. recueil*, p. 172 ; — *C.* 1271 ; — J.-B. Michel, *Le livre d'or du musée Calvet* (photo-gravure) [cité par M. Espérandieu] ; — Espérandieu, *Syll. epigr.*, n. 1837 ; *M. C.*, 204 ; — Bixon 4.

Antodoni[us], anima dul[cis] in pace, qui [ui]xit ann(os) XLV, m(enses) VII, d(ies) [X]XVII.

Je préfère cette lecture, qui est celle de M. Espérandieu, à celle de Le Blant, adoptée par les éditeurs du *Corpus* : *Antodoni... | animae [sic] d[ulci] | in pace qui [ui] | xit ann. XLV m(enses) | VIII d(ies) XVI.*

Dans son état primitif, le couvercle du sarcophage devait avoir une longueur double de celle que nous avons. — Plusieurs figures sont trop mutilées pour qu'on puisse en risquer une interprétation. A gauche du cartouche qui renferme l'inscription se remarque un génie ailé, peut-être un ange : il est vraisemblable qu'à droite de l'inscription il y avait également un génie et un bas-relief. Le bas-relief qui nous reste figure « une table en forme de *sigma* autour de laquelle sont couchés des convives ; elle est chargée de pains incisés en croix, suivant l'usage

romain. Sur un trépied placé en avant est posé un poisson. » Ainsi que l'observe Le Blant, le poisson et la marque des pains, si fréquents sur les monuments chrétiens, se rencontrent aussi sur des monuments païens [1]. Mais le sens de l'inscription ne laisse aucun doute à cet égard. Le même auteur croit le sujet de ce bas-relief inspiré « par la prière où l'on demande l'admission des morts au banquet céleste [2] » ; ce qu'il faut admettre en tout cas, c'est qu'il s'agit bien d'un monument funéraire.

L'expression *anima dulcis* n'est pas non plus d'origine chrétienne ; on la rencontre dans plusieurs inscriptions païennes.

88. — D'après ma copie.

Fragment de marbre trouvé à Orange. Au musée Calvet ; donné en 1838, par un maçon nommé Bernard.

Haut. 0m21 ; larg. 0m23 ; épaisseur 0m05. Haut. des lettres 0m04.

C. 1248 ; — Renier, *Fiches*, t. 30, fol. 14 ; — Creuly, *Carnet* n. 13, fol. 15 ; — Binon, 118b ; — Espérandieu, *M. C.*, 188.

M. Ant[onius ?] Pardus... [? Par]dulae p(osuit).

Antonius ? Cf. *Antodonius*, dans l'inscription précédente.

89. — Fragment d'une tablette de marbre. Au théâtre (à Gigondas, Allmer ; au théâtre, Hirschfeld).

1. Le Blant, *Étude sur les sarcophages d'Arles*, p. 1 et 2 (pour le pain) ; — *Description of the collection of ancient marbles in the British Museum*, part. V, pl. IX, fig. 3, festin de l'Amour et de Psyché ; — Garrucci, *Vetri ornati di figure in oro*, 2e éd., p. 53 (pour le poisson). — Cf. aussi de Rossi, *De monumentis christianis* ΙΧΘΥΝ *exhibentibus*, p. 22, 24, 25.

2. Cf. *Sarcoph. d'Arles*, p. xxxvi.

Allmer, *Bull. de la Drôme*, 1871-72, p. 376 :

.....XXVII
.....ONAS
.....CONSOLA
.....I INDEC·VI

Hirschfeld, *C.* 1274 :

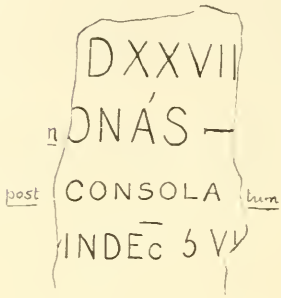

Ma copie :

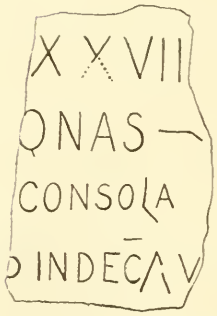

Mauvaise écriture : gravure superficielle. — Haut. max. 0m235 ; larg. 0m19 ; ép. 0m052.

Haut. des 2 premières lignes 0m031 ; de la 3e ligne, 0m028 ; N, 0m032 ; long. de la barre après l'S, à la seconde ligne, 0m043 (0m028 et 0m015).

Ligne 4 : Λ, plutôt une sorte de point, que le jambage d'un V (Hirschfeld). — Mais on remarque également un point après ce petit signe qui pourrait aussi bien être un O ou un dessin de ponctuation.

Allmer, dans une restitution que le *Corpus* n'a pas admise, a lu et complété ainsi cette inscription : [*In hoc tumulo requiescit.....qui vixit annos*] *XXVI* (?) ; [*obiit...n*]*onas* ..... [*post*] *consola*[*tum Basilii*] (?) *indictione sexta.* « Basilius Junior a été consul en l'an 541. Aucun particulier n'ayant plus été consul après lui, l'année de son consulat devint le point de départ d'une série de *post-consulats de Basilius*, qui, dans nos pays, a duré près de 90 ans ; puis on s'est mis à dater par les années des rois. »

90. — « Fragment d'une tablette de marbre, contenant la fin des dernières lignes d'une inscription chrétienne. A Gigondas. » (Allmer).

Allmer, *Bull. de la Drôme* 1871-72, p. 375-376 :

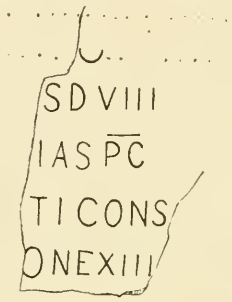

Hirschfeld, *C.* 1275 :

Ma copie :

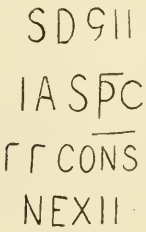

Haut. 0m18 (0m1475 à gauche) ; larg. 0m13 en haut, 0m175 en bas ; épaisseur 0m045. — Haut. des lettres : l. 1 et 2, 0m03 ; l. 3 et 4, 0m02.

Gravure médiocre... *qui obiit s[ub] d[ie] octava..... ias p[ost] c[onsulatum]..... ti cons[ulis]*.
[*indicti*]*one tertia decima* (Allmer).

D'après Allmer, à qui j'emprunte ces renseignements sur cette inscription, ce fragment serait du VIe siècle de l'ère chrétienne : « A la 1re ligne vient, à la suite des lettres SD, un signe que les caractères d'imprimerie ne reproduisent pas. Ce signe a la forme d'un G dont l'apex, au lieu de se relever, serait tombant et recourbé en arrière ; c'était une note numérale qui valait *six*, soit qu'elle représentât le *sigma* grec, dont telle était aussi la valeur, soit qu'elle fût un monogramme incliné des chiffres V et I. » Toutefois le mauvais état de l'inscription laisse à peine deviner maintenant, au-dessous de cette lettre qui ressemblerait à une lettre intermédiaire entre l'S et le C, une ligne semblable à notre virgule ; peut-être s'agit-il d'un trait inutile. On voit de même, entre l'A et S, un point parasite, et l'I de ...TI indiqué par Allmer et M. Hirschfeld a une barre aussi allongée que celle du T : on dirait 2 F dont la barre du milieu serait absente.

A la 2e ligne, IAS est la terminaison d'un adjectif se rapportant à *idus*, *nonas* ou *kalendas*, mais sept suppositions se présentent, puisqu'on ne peut exclure de la liste que les mois d'avril, de septembre, d'octobre, de novembre ou de décembre, dont l'adjectif se termine en *es*.

Il est vraisemblable que TI, à la 3e ligne, est la fin du nom du consul auquel il est fait allusion ; le fait de dater par un post-consulat permet en outre de supposer qu'il s'agit d'un des premiers mois de l'année, à un moment où le nom du consul en excercice n'avait pas encore été promulgué en Narbonnaise.

L'indiction se renouvelait tous les quinze ans, mais, par un abus singulier qui devint la manière habituelle de s'exprimer, on disait première, deuxième, troisième indiction, au lieu de dire première, seconde année de l'indiction. En Gaule, l'année de l'indiction commençait le 24 septembre.

INSCRIPTIONS RELATIVES A ORANGE

91. — Plaque de bronze faisant partie de la collection privée du Commandeur Ch. Louis Visconti ; — vraisemblablement trouvée à Orange.

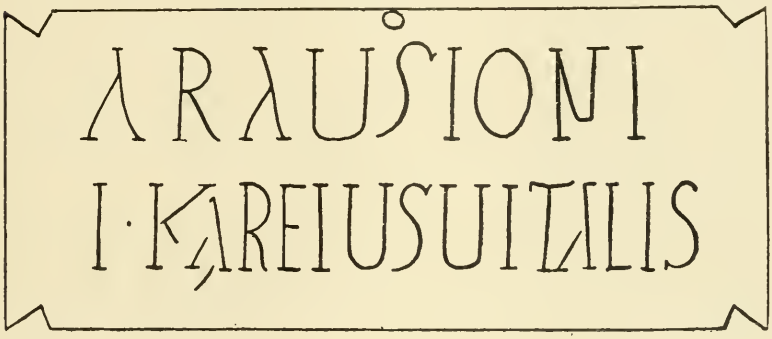

Ctesse Lovatelli, *Bullettino comunale*, 1891, p. 245-251, pl. IX. — Héron de Villefosse, *Bull. archéol.*, 1891, p. 498-500.

Il importe de signaler l'importance unique de cette inscription ; c'est le premier monument épigraphique auquel on doive de connaître l'existence du dieu Arausio. Elle est à Rome, dans une collection particulière, mais il faut admettre en principe qu'elle a été trouvée évidemment à Orange et déplacée ensuite.

D'après Mme Lovatelli, l'inscription serait du second siècle, et probablement du temps de Trajan ou de ses successeurs. C'est ce qu'il est permis d'admettre en examinant la forme des lettres et leur genre de gravure ; la lettre A ne possède point de haste horizontale ; elle présente même, à la seconde ligne, un petit signe ressemblant à une virgule, signe qui se rencontre dans les inscriptions de l'époque impériale comme de l'époque républicaine [1] ; toutefois l'A de la présente inscription est d'une forme

1. Mme Lovatelli renvoie à Hübner, *Exempla scripturae epigraphicae latinae*, p. LIV : mais parmi les différents A signalés par Hübner, on ne rencontre pas les formes de l'inscription du dieu Arausio.

qui semble inconnue : on dirait un *lambda* minuscule plutôt qu'un A. Les U sont d'écriture franchement onciale, bien que sur trois le premier et le second soient mal arrondis ; il faut tenir compte de la dureté de la plaque, à laquelle est encore imputable la forme hexagonale de l'O et la mauvaise exécution de l'N. Les trois S sont mal venus. L'L de *Vitalis* est très facile à distinguer, mais celle du prénom l'est moins ; on la prendrait pour un T, n'était l'insuffisance de la barre supérieure (cf. le T de *Vitalis*). Le K, avec son jambage de droite à demi tracé, est gravé de la même façon que la lettre du prénom.

Le nom de *Kareius* se retrouve sous la forme moins ancienne de *Careius*, dans une inscription funéraire trouvée non loin d'Orange, à Valréas [1] ; ainsi qu'à Saint-Gabriel près d'Arles, à Montmaur près de Die, à Nîmes, à Gailhan.

Nous connaissions déjà, en Narbonnaise, les dieux *Nemausus* et *Vasio*, et la mention nouvelle du dieu *Arausio* est un document de première importance. Elle se rattache étroitement au culte des *numina* et des *genii*. On sait le rôle joué dans la religion romaine par le culte des génies locaux, originaire d'Étrurie. Tout homme avait son génie particulier : pour que l'influence en fût bonne, il ne négligeait rien. Les dieux mêmes avaient leur génie, souvent appelé *numen* ; de là vient la formule : *deuotus numini maiestatique*. Les institutions et les objets, nations, peuples, cités, familles, collèges, maisons, théâtres, cirques, greniers, fleuves, montagnes, avaient tous leur génie [2].

Il est hors de doute d'ailleurs que la plaque de bronze consacrée par L. Karéjus Vitalis était suspendue par une chaîne ; on s'en rend compte par le trou pratiqué au-dessus de l'U et de l'S de la première ligne.

L'antiquité nous a transmis plusieurs lampes votives en bronze ; elles portent toutes, sur une plaque, le nom de la divinité à qui elles ont été offertes ; M. Héron de Villefosse a notamment appelé l'attention sur une lampe consacrée par un C. Julius Validus au Génie de la colonie d'Apt et suspendue au milieu

1. *C.* 1702 (Valréas est un chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Orange).
2. « Nullus locus sine genio est. » Servius, *ad Aen.* 5, 85.

d'une chambre, d'un temple ou d'un laraire[1]. Rien n'empêche de supposer qu'il en était de même pour l'inscription d'Orange, et d'admettre, avec Mme Lovatelli, que L. Karejus Vitalis avait consacré une lampe au dieu Arausio ; selon un usage connu de l'antiquité, elle brûlait devant son autel, et la plaque de bronze de la collection Visconti atteste seule maintenant cette consécration.

Mme Lovatelli n'indique pas la provenance de cette inscription, mais, ainsi que l'a supposé M. Héron de Villefosse, il est de toute probabilité qu'elle a été trouvée à Orange.

Il s'agit en effet d'un objet facilement transportable, et l'on connaît bien des exemples de petits monuments égarés de leur lieu d'origine : témoin cette lampe en bronze, précédemment citée, qui, trouvée à Lyon en 1525, était au XVIIe siècle en Italie, dans la collection Francesco Angeloni. D'ailleurs les relations entre le Comtat-Venaisin, région d'Orange, et l'Italie étaient devenues particulièrement fréquentes depuis que les papes habitaient Avignon. Enfin cette inscription et l'ustensile qu'elle accompagnait, probablement une lampe, ou peut-être une figurine en bronze, se trouvaient évidemment placés dans un sanctuaire où l'on invoquait le dieu Arausio : ce culte exclusif étant spécial à Orange, on ne peut pas admettre qu'il ait été célébré ailleurs que dans cette ville, et l'on peut à bon droit considérer comme provenant d'Orange l'inscription de bronze du dieu Arausio.

92. — Fragment d'une base de statue en marbre blanc, deve-

1. *Bull. arch.* 1886, p. 249-250. — Je reproduis la description de la lampe d'Apt, vu son intérêt pour l'inscription du dieu Arausio :

« Lampe à trois becs ornés de mascarons cornus, ciselés avec soin ; son diamètre est de 0 m 19, non compris les becs qui se profilent en saillie. Elle est munie de trois anneaux avec palmettes que supportent trois chaînettes de suspension réunies à leur partie supérieure par un seul anneau. Un élégant cartel en bronze, percé de deux trous, l'un en haut, l'autre en bas, et orné de deux ailerons, est suspendu au milieu des trois chaînettes. » Elle porte les inscriptions suivantes : GENIO COL | G IVL VALID | EX VOTO, et GENIO COL | G.IVLIVS VA | LIDVS EX VOTO.

M. Héron de Villefosse rapproche de cette inscription celles des nos 368 et 439 du *CIL.*, VI, et la suivante :

LARIBVS
SACRVM
P.F. ROMAN

chapiteau d'ordre corinthien ; trouvé à Rome aux *prati di Castello*, près du Tibre.

. . . . . *prou*INCIAe . . . . . .
*leg*ATO.ACHAIAE.LEG.HISP*aniae* . . . . . .
. . . GALLIAE.NARBONENSIS.III.A.*a.a.f.f.*
*se*CVNDANI·FIRMO·IVLIO
ARAVSION·

D. Vaglieri, *Atti dell' Accademia dei Lincei, Notizie degli scavi*, 1890 (sept.), p. 286. — Héron de Villefosse, *Bull. des Antiquaires*, 1891 (séance du 3 juin), p. 177-179. — *C.I.L.*, VI, 31.801. — Cagnat, *R. A.*, 1891, I, p. 274, n. 40.

L. 1. — *prou* INCIA Vaglieri, *prou*INCIAe Villefosse, *prou* INCIA *Corpus*.

Cette inscription mentionne l'érection d'une statue par les habitants d'Arausio, soit à un ancien fonctionnaire de la province, soit à un patron ou curateur de la cité. Elle nous fournit ici, renseignement d'une haute valeur, le nom des citoyens de la ville, [*Se*]*cundani Firmo Iulio Arausion*[*e*], et nous apprend en outre que le mot Arausio était du masculin.

93. — Cippe orné de feuilles ; bonne écriture du second siècle. Trouve à Nîmes en 1830 ; au musée de cette ville.

Perrot, *Hist. de Nîmes*, 1840, p. 143, n. 51 ; Bromet, *Transactions of the soc. of litt.*, s. II, t. II, 1847, p. 316 ; Henzen, *Bull. dell' instit. archeol.*, 1848, p. 21, n. 5231 ; Montfalcon (Spon, *Recherche des antiquités de Lyon*, nouv. éd., 1858, suppl., p. 373) ; — Herzog, n. 183 ; Pelet, *Catalogue du musée de Nîmes*, 6e éd., 1875, n. 212 ; — Héron de Villefosse et Thédenat, *Inscript. rom. de Fréjus*, 1885, p. 170, B ; — Wilmanns, 2210. — *C.* 3203.

C·AVRÉLIVS
PARTHENIVS
ÓRNÁMENTÍS·DEC
HONÓRÁTVS·COL·AVG
5 NEMAVSI·IIIII VIR·AVG

COL·COPIA·CLAVD·AVG·LVGVD
ITEM·NÁRBÓNE·MÁRTIO
ET·FIR·IVL·SECV(ND).ARAVSIÓNE
ET·FORO·IVLII·PÁCÁTO
10 VBIQVE·GRÁTVITIIS·HONÓRIBVS

Il faut lire à la huitième ligne, *Fir[mo] Iul[io] Secund[anorum] Arausione* ; il est inutile de suppléer *colonia* (cf. l'inscription précédente).

Si le surnom de ce personnage qui fut sévir augustal à Orange est peu connu, son nom est par contre des plus fréquents ; le musée Calvet possède une inscription [1] élevée par un Aurélius Taurinus à sa femme, une autre du même endroit [2] mentionne un Aurélius Valéranius, une autre, un Aurélius Ailarus (= Hilarus) [3].

94. — D'après le *Corpus*.

D· ☿ M·
L·CAECILI
PISONIS
CIVIS ARAVS·
5 L·CAECILIVS
MARIANVS
ET VALERIVS
ORPHITVS
FILII PATRI
10 PIISSIMO
(ET)VAL·MARITIMA
CONIVGI
INCOMPARA(BI)L

Inscription trouvée en 1592 à Sainte-Colombe, près de Vienne

1. Trouvée à Cadognan (Gard), sur la route de Montpellier à Nîmes voy. Espérandieu, *M. C.*, 127 ; — *C.* 4087.
2. Trouvée à Vaison ; — Espérandieu, *M. C.*, 19 : — *C.* 13456.
3. De provenance inconnue ; — Espérandieu, *M. C.*, 246.

en Dauphiné; calcinée; il reste au musée les trois dernières lignes.

Voy. la bibliographie au n° 1912 du *Corpus*.

95. — Je reproduis ici la fameuse inscription du taurobole de Die, trouvée à Die quelques années avant les *Miscellanea* de Spon,

M· D· M · I·
SACR · TRIB · TAVR · FECER·
CVM SVIS HOSTIS ET APPARAM·
OMNIB · L · DAGID·MARIVS PON
5 TIF· PERPET·CIVIT· VALENT·
ET · VERVLLIA · MARTINA·ET
VERVLLIA · MARIA· FIL · EORVM
PRO · SALVTE·IMP · ET · CAESAR·
PHILIPPORVM · AVGG · ET·OTACI
10 LIAE· SEVERAE.AVG ·MATRIS
CAES·ET·CASTROR·PRAEEVN
TIBVS·SACERDOTIBVS·IVNIo
TITO XV· VIR · ARAVSENS·ET
CASTRICIO · ZOSIMIONE · CI
15 VITAT·ALBENS · ET·BLATTIO
PATERNO· CIVITATIS· VOC.
ET · FABRICIO · ORFITO · LIBER
PATRIS·ET·CETERIS·ADSIS
TENTIBVS· SACERDOTIBVS
20 V · S· L · M · LOCO·VIRES·CON
DITAE·DIE·PRID·KAL·OCT·
IMP·PHILIPPO·AVG·ET·TITI
ANO COS·

parus en 1685. Si importante à d'autres égards, elle n'a ici d'autre opportunité que de mentionner, détail très important, l'existence d'un quindécemvir d'Orange.

D'après le *Corpus*, n. 1567.

Je rappellerai en outre, à propos de la mention V.S.L.M., à la ligne 20, qu'une inscription taurobolique de Tunisie contient

également cette formule que suspectait M. Hirschfeld (Cagnat, *Bull. arch.*, 1891, p. 529).

Ligne 4. — *Marinus* ou *Marianus* ? *Marius* semble être une mauvaise copie. — Cf. *inscr.* n. 37.

CONCORDANCE DES INSCRIPTIONS

C.I.L. XII	L. Ch.	*C.I.L.* XII	L. Ch.	*C.I.L.* XII	L. Ch.
1216	13	1245	54	1268, 7	56
1217	14	1246	71	» 8	61
1218	15	1247	43	» 9	64
1219	16	1248	88	» 10	64 *bis*
1220	18	1249	40	1269, 1	75
1221	17	1250	36	» 2	76
1222	6	1251	47	» 3	77
1223	19	1252	45	» 4	68
1224	23	1253	48	» 5	78
1225	20	1254	41	1270	73-74
1226	27	1255	55	1271	87
1227	26	1256	69	1272	85
1228	25	1257	44	1273	86
1229	26	1258	51	1274	89
1230	83	1259	33	1275	90
1231	84	1260	42	1567	95
1232	7	1261	35	1912	94
1233	30	1262	49	3203	93
1234	22	1263	79	5556	8
1235	10	1264	80	5835	24
1236	9	1265	65	5836	52
1237	11	1266	50	5837	53
1238	72	1267	34	5838	39
1239	29	1268, 1	57	5839	32
1240	28	» 2	62	5840	46
1241	82	» 3	58		
1242	81	» 4	59	*C.I.L.* VI	
1243	12	» 5	60	31801	92
1244	1-4	» 6	63		

VÉNUS D'ORANGE (EN MARBRE

Mon. fig. 1.

Phototypie Berthaud.

CHAPITRE VI

MONUMENTS FIGURÉS EN MARBRE ET EN PIERRE

I. Marbre.

1. — *La Vénus d'Orange.* — (Voir notre planche III).

Deux fragments d'une statue plus grande que nature, en marbre blanc. Le premier fragment se compose d'une partie de la tête, et du cou ; il a été trouvé en 1904, rue Vieille-Fusterie. Le second fragment comprend le tronc et le haut du bras gauche ; il a été découvert en 1906, à l'endroit où se trouve maintenant la cave du magasin des Dames de France, 5, rue de la République. — Au théâtre antique, dans la salle qui sert de musée.

Haut. totale des deux fragments, 1m 02 ; haut. de la tête et du cou, 0m 30 ; tour de taille, 1m 066 ; de la brisure à hauteur de l'épaule, jusqu'à l'ombilic, 0m 485.

Digonnet, *Orange antique*, p. 15-16 et pl. VIII (pour la tête seulement). — Je dois à M. Formigé une photographie du monument, ainsi que plusieurs remarques importantes.

De la tête il reste un peu du front, la moitié de l'œil droit, l'œil gauche (qui est brisé), la joue gauche ; le nez, cassé à l'extrémité ; la bouche, meurtrie à droite ; le bout du menton, abîmé ; une petite mèche de cheveux ondule devant l'oreille gauche, qui manque.

Le nez est droit et continue la ligne du front, comme dans les statues dites de profil grec. La bouche est légèrement entr'ouverte ; les lèvres ne sont pas tendues et se plissent un peu ; la lèvre supérieure est très fine ; la lèvre inférieure est plus forte. Il se dégage de l'ensemble une impression de sérénité un peu froide.

Deux lignes traversent le cou, d'un aspect un peu trop large ; il mesure comme hauteur 0m 09 sous le menton et 0m13 sous la place de l'oreille gauche.

Le buste ou second fragment a été brisé en quatre morceaux. Il manque toute l'épaule droite et le bras du même côté ; du côté gauche, l'épaule et le haut du bras (0m 017) sont conservés. Le sein droit est brisé ; l'extrémité du sein gauche a été brisée pendant les fouilles par un coup de pioche. Indépendamment de cet accident, les mutilations qu'a subies la statue semblent à M. Formigé l'œuvre volontaire d'un maillet iconoclaste du IVe ou du Ve siècle. Ce qui est certain, c'est l'éloignement, peut-être systématique, de la tête et du tronc. Il est possible et il est à souhaiter qu'on découvre un jour les membres, sans doute épars, de la statue, *disiectae membra Veneris.*

La tête est légèrement tournée à droite du buste. D'après la position des seins, l'épaule droite était plus haute que l'épaule gauche. La hanche droite est également plus haute que la hanche gauche ; elle avance un peu en avant.

L'ensemble de la statue fait tout d'abord penser à l'Aphrodite de Mélos (Vénus de Milo) ; c'est un peu la même pose, mais de l'autre côté ; le ventre surtout est parfait. Toutefois, il y a une différence capitale. La Vénus d'Orange n'a rien d'idéaliste ; cette femme de vingt-cinq à trente ans est taillée en athlète ; le développement de la ligne qui relie l'épaule au sein, du côté gauche, et les plis du ventre accusent sa maternité. Le réalisme saisissant de cette statue fait songer à l'admirable Vénus accroupie [1] trouvée près de Vienne, à Sainte-Colombe, et célébrée si heureusement par Mérimée.

Avant la découverte du torse auquel la base du cou se raccorde parfaitement, on avait pensé voir dans le visage de cette statue le portrait de Néron, mais, comme l'observait M. Digonnet, « la douceur de l'expression, la plénitude et la molle flexion du bas du visage doucement arrondi, la courbure des joues, les cheveux follets des tempes dont il reste l'extrémité d'une boucle près de la pommette gauche et un arrachement en dessous de l'oreille, la gracieuse torsion du cou et ses proportions allongées, tout concourt à donner l'impression bien nette de la beauté fémi-

1. Conservée au musée du Louvre.

nine. » Le cou de la statue, seul point de comparaison possible avec Néron, paraissait tout de suite de dimensions plus restreintes lorsque par la pensée on restaurait la coiffure absente. La mise au jour du torse, un an après la découverte du visage, justifiait d'ailleurs pleinement l'impression de M. Digonnet.

S'agit-il vraiment d'une représentation de Vénus? Rien, à vrai dire, ne permet de le supposer ; je n'ai employé ce nom de *Vénus d'Orange* que pour rappeler le nom sous lequel la statue est maintenant désignée.

Ainsi que M. Formigé me l'a fait observer, cette statue a le dos aplati; d'autre part les niches du théâtre sont peu profondes : il est donc à propos de supposer que cette Vénus faisait partie de l'ornementation du théâtre.

2. — *Fragment de statue drapée.*

Marbre blanc ; trouvé en avril 1904, près de la tête de la Vénus d'Orange. — Au théâtre.

Il reste la partie comprise entre la hanche et la cheville; la statue était plus petite que nature ; le fragment qui a été retrouvé mesure $0^{m}48$ de hauteur, à gauche ; $0^{m}41$, à droite ; le tour de la statue est en haut de $1^{m}03$.

Digonnet, *Orange antique*, p. 16 et pl. VIII.

Cette statue était assise, la jambe droite croisée devant la jambe gauche. Les plis de la robe, très nombreux à hauteur des hanches, sont disposés avec art et retombent en lignes plus simples jusqu'aux chevilles, où s'arrête le fragment.

M. Digonnet a rapproché ce monument d' « un tronçon de statue pareillement assise, trouvé dans les ruines du théâtre antique de Dougga (Tunisie) [1], et pareillement privée au même endroit de la partie supérieure qui, dans les deux cas, était peut-être rapportée ».

3. — *Buste dit de Livie.*

Marbre blanc trouvé au théâtre ; Artaud l'acheta peu après la découverte et le donna par testament à la ville de Lyon. Patine grisâtre. — Au Palais des Arts, à Lyon. On a cimenté le buste sur un piédestal en marbre blanc.

Haut. du buste, 0^{m} 24.

1. Cf. Carton, *Le théâtre romain de Dougga*, pl. VIII.

Comarmond, *Musée de Lyon*, t. I, p. 151, n. 33, et fig. ; — Digonnet, *Orange antique*, p. 15-16 ; — L. C., *Bull. archéol.*, 1907, p. 400.

« Le buste en marbre de Livie » (Artaud, *Testament*, cité par Comarmond) ; « il n'existe... aucune ressemblance entre la figure de ce buste et celle de Livie dont nous avons vu plusieurs représentations ; toutefois, c'est bien une tête impériale, puisqu'elle en porte les insignes ; le bandeau royal orne son front, et sa tête est ceinte de la couronne ; les cheveux sont divisés, sur les côtés en mèches ondoyantes ; une mèche isolée descend de chaque côté du cou ; ceux du dessus de la tête sont lisses, et les longs cheveux de derrière sont repliés sur eux-mêmes et serrés par un lac ; les oreilles sont percées pour le passage de la parure qui les décorait, le bout de celle du côté droit est brisé au niveau du trou où passait cet ornement. » (Comarmond).

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher ce buste de la Vénus d'Orange, comme l'a fait M. Digonnet et comme je l'ai fait moi-même. « La figure, poursuit Comarmond, semble indiquer une femme de vingt-cinq à trente ans ; c'est un ovale allongé dont le haut est d'une coupe grecque ; la bouche est gracieuse ; les traits sont réguliers, mais ils sont froids et manquent de vie » ; l'artiste s'est efforcé de donner à la physionomie « un air digne et grave ». Toutes ces observations conviennent également à la Vénus d'Orange, quoique son visage soit loin de manquer d'expression.

Le buste de Lyon présente une excellente conservation, mais le nez, brisé, a été restauré en cire.

« Le cou présente deux plis malheureux qui ne sont point dans la belle nature, et les muscles ne sont point accusés comme ils doivent l'être, même chez les femmes, où ils sont masqués par le tissu graisseux. » Ici, l'appréciation peut être discutée, mais la comparaison se poursuit encore.

Comarmond pense que ce buste faisait partie d'une statue, « à en juger par la base du cou, en forme de champignon à dôme, qui était reçue dans une cavité du haut du tronc de même forme où elle venait s'adapter. »

4. — Bas-relief d'*Hercule* ; marbre blanc ; trouvé à Orange. Chez M. Henry Thédenat (autrefois en la possession de l'abbé Beurlier), à Paris.

Haut 0 m 21 ; larg. 0 m 17 ; épaiss. 0 m 04.

H. Thédenat, *Bulletin critique*, 1907, 174, p. 552 ; — Espérandieu, *Bas-reliefs*, II, 1697.

Présenté de trois quarts et jusqu'à mi-corps, la tête complètement tournée à droite, le dieu est debout et nu. Il porte une longue barbe frisée ; sur sa chevelure, la dépouille du lion attachée sous le menton. Sur son épaule droite il porte la massue ; sa main gauche tient l'arc ; en bandoulière sur l'épaule droite, et cachée en partie par la dépouille du lion, la courroie d'un carquois. — Ouvrage grec de style archaïsant, d'après M. Espérandieu.

4 *bis*. — *Statue de Diane* en marbre blanc.

« Le sieur Prévôt avoit le pied d'une statue colossale de marbre blanc, de la déesse Diane... »

Expilly, t. V, p. 309.

5. — « Figure de marbre eslevée en bosse beaucoup plus grande que le naturel, qui est autant belle et anticque que j'en aye jamais veu, ayant au costé droict, sur son harnoys, une Fortune enlevée avec un autre petit corps, d'un troys pieds de hauteur. » (Flanjol) — Vue à Orange en 1560 ; signalée le 16 février 1560, de Grenoble, au duc de Guise, gouverneur du Dauphiné, par Claude Flanjol, ingénieur militaire. — Disparue.

Roman (Joseph), *Bulletin des Antiquaires*, 1877, 14 mars, p. 97-98.

Il s'agit sans doute, suivant M. Roman, d'un buste d'empereur, sur la cuirasse duquel était représentée une Fortune ou plutôt l'empereur lui-même, debout, tenant à la main une petite Victoire.

6. — *Buste de Silène*, en marbre de Paros. Le Silène est représenté dans le délire de l'ivresse ; il est couronné de lierre et vêtu d'une peau d'animal que retient une bandelette nouée sur la poitrine. Bon travail ; haut. 0m19. — Musée Calvet, sans date.

Calvet, t. III, fol. 226, n. 3 ; *Catalogue*, p. 52, n. 13 ; — Binon, p. 266 b, n. 270.

7. — *Satyre* en marbre blanc, trouvé en 1904, à 2m 80 de profondeur, lors de la construction de l'École secondaire des filles,

7, rue de la République. — Conservé à l'Hôtel de Ville, dans le cabinet du maire.

Digonnet, *Orange antique*, p. 23-24 ; — Espérandieu, *Bas-reliefs*, 253, 2.

Haut. max. 0m306 ; larg. max. 0m342 ; épaisseur maxima 0m067 ; épaisseur moyenne 0m031.

Dessin et modelé très soignés.

Le Satyre est debout et tourné à droite ; la tête est effacée ; on voit encore une bandelette ; le bas-relief, brisé, s'arrête aux genoux. La jambe gauche est droite et tendue ; la jambe droite, un peu en arrière, le pied en angle droit avec le pied gauche ; les genoux sont écartés de 0m04. Les côtes sont en relief, le dos un peu arrondi.

Le geste énergique du bras droit, tendu comme s'il lançait le disque, ferait prendre le personnage pour un Discobole si une petite queue, en saillie derrière le dos, ne montrait qu'il s'agit d'un Satyre.

8. — *Ménade* en marbre, trouvée avec le bas-relief précédent. — Hôtel de Ville, cabinet du maire.

Haut. 0m24 ; larg. max. 0m246 ; larg. au bas du relief, 0m234 ; épaisseur moyenne 0m03, 0m055 à l'extrémité inférieure. Long. de la tête, 0m05 ; long. du bras gauche (de l'épaule gauche au bas du relief) 0m195.

Digonnet, *Orange antique*, p. 23-24 ; — Espérandieu, *Bas-reliefs*, 253, 1.

Comme le Satyre, la Ménade a les jambes brisées à la hauteur des genoux ; leurs dimensions, leurs attitudes, le soin avec lequel le dessin et la composition sont traités, plus encore que leur découverte au même endroit, prouvent suffisamment que ces deux bas-reliefs appartenaient à une même frise.

La Ménade présente une meilleure conservation que le Silène.

Debout, tournée à gauche, la tête en arrière, elle est vêtue d'une robe qui s'attache à l'épaule gauche et laisse à découvert les deux bras, l'épaule et le sein droits ; une ceinture serre le haut de la taille et disparaît sous la partie droite de la robe. De ses cheveux, réunis en bandeaux ondulés, pend une banderole semblable à celle du Silène. Son bras gauche, brisé en avant du coude, est parallèle au sol ; son bras droit est incliné vers le sol. Elle maintient tendue derrière elle une longue écharpe.

La pose est charmante, l'exécution est soignée. « Ce n'est plus, dit M. Digonnet, la nymphe farouche et contorsionnée des anciens bas-reliefs helléniques. C'est la ménade gracieuse, beaucoup plus décorative que dionysiaque, et employée comme simple motif d'ornementation. Rieuse et folâtre, le corps rejeté en arrière dans la pose classique des bacchantes, elle étale les draperies légères qui voilent à peine ses formes élégantes. »

9. — Fragment de frise ; *Ménade* trouvée au théâtre par Caristie ; disparue.

Caristie, p. 52 et pl. XXXIX, 2, et d'après lui Espérandieu, *Bas-reliefs*, 254.

10. — Tête d'homme ou d'empereur, en marbre blanc, trouvée au théâtre ; très mutilée ; haut. 0 m 20. — Musée Calvet (don Renaux, 1849).

Binon, p. 217, n. 170.

11. — Jolie tête en marbre blanc figurant un *masque tragique* ; coupée par derrière comme un antéfixe. La bouche est ouverte, les yeux sont percés d'un trou profond ; les cheveux sont en partie couverts de la sphendone ; une guirlande fait le tour de la tête ; sur le front, une bandelette se détache de la guirlande et se termine de chaque côté par un fleuron.

Trouvée en 1876, « dans le territoire d'Orange, au quartier de Saint-Clément, près du cimetière ». — Musée Calvet (acquis de M. Morenas en 1877).

Binon, p. 220 c, n. 182 a.

12. — *Cybèle.* Fragment d'autel en marbre blanc, trouvé aux environs d'Orange. Cybèle, dont la tête est brisée, est représentée de face et assise, un jeune lion sur ses genoux ; sa main droite tient une patère ; sa main gauche un *tympanum.* — Au Musée Calvet.

Haut. 0 m 21 ; larg. 0 m 15 ; épaiss. 0 m 10.

Binon, p. 118, n. 108 ; — Espérandieu, *Bas-reliefs*, 244.

13. — Fragment de tablette, découvert en 1905, aux abords du théâtre. — Conservé au théâtre.

Haut. max. 0 m 15 ; larg. 0 m 12 ; épaiss. 0 m 05.

Héron de Villefosse, *Bull. des Antiq.*, 1905, p. 295-299; — Espérandieu, *Bas-reliefs*, 246.

A droite et en bas, la partie droite du fronton d'un temple ou d'un portique, et quatre colonnes. A gauche, et au-dessus du temple, un mur dans lequel une colonne engagée sépare deux arcades. En haut de ce mur, une rosace hexagonale.

La sculpture est plate, d'un relief très sobre ; le dessin est d'une exécution soignée. M. Héron de Villefosse a noté l'intérêt tout particulier que présente ce bas-relief au point de vue de l'architecture : « La façade est décorée au-dessus du portique, à la hauteur du premier étage, d'une rangée d'arcades séparées l'une de l'autre par des piliers ioniques. Le portique, placé au-dessous de ces arcades et en saillie, se compose de colonnes supportant un fronton garni d'acrotères à ses extrémités ; mais ce portique ne règne pas au-dessous de toute la ligne d'arcades. Dans l'état de mutilation où se trouve le bas-relief, il est d'ailleurs assez difficile de dire avec certitude si le portique dépend ou non de la façade de l'arrière-plan... »

Le mur représenté ici n'est assurément pas la façade du théâtre. « Tandis que ... chaque arcade a ses impostes propres, séparées les unes des autres par un grand pilier ionique qui semble soutenir l'architrave, sur la façade du théâtre chaque imposte reçoit le cintre de deux arcades différentes » ; en outre, si le portique ici représenté dépendait du théâtre, il borderait la façade dans toute sa largeur, comme nous l'avons vu plus haut[1] ; enfin nulle trace de rosace n'apparaît sur la façade du théâtre.

La curieuse différence de niveau qu'on remarque, sur ce bas-relief, entre le mur et le fronton, pourrait donner à supposer qu'il s'agit du mur occidental du théâtre, et que le fronton appartenait à un autre monument élevé sur la colline : il n'y a pas de perspective entre le mur et le fronton, qui est en fausse architecture ; de plus, on s'expliquerait difficilement l'existence d'un temple perché sur la colline et juxtaposé au théâtre ; enfin, si ces deux monuments avaient entre eux la moindre corrélation, la partie supérieure du mur serait horizontale et perpendiculaire aux colonnes du temple.

Puisqu'il semble inadmissible de voir un rapport entre les

1. Chap. intitulé *Théâtre*, p. 95.

deux monuments, la seule explication possible me paraît d'admettre, sur la même pierre, deux dessins d'époque différente : sur le marbre où figurait, peut-être inachevé, le dessin du mur et des arcades, on aura surajouté le fronton et la colonnade, suivant le procédé bien connu en paléographie sous le nom de palimpseste. Cette supposition justifierait l'incohérence qui frappe entre les deux monuments et l'inexplicable différence de niveau. J'ajouterai que le tracé du fronton et des colonnes est d'un relief plus dur et d'un dessin moins délicat que le mur aux arcades ; les traits y sont plus gros ; l'œil n'y retrouve point cette pureté de lignes qui se remarque sur l'autre monument.

14. — Fragment de tablette, provenant des environs d'Orange ; marbre blanc. Collection de M. Roger Vallentin du Cheylard, à Montélimar. « Serpent radié gardien d'un temple, ou divinité représentée sous la forme d'un serpent. Derrière l'édicule, un laurier. »

Espérandieu, *Bas-reliefs*, 245.

15. — Fragment de frise, en marbre blanc, trouvé au théâtre. Sous une bordure formée d'oves et paraissant la soutenir comme une cariatide, une femme debout ; la sculpture est brisée au-dessus de la hanche ; de ses mains elle tient un manteau qui lui couvre le côté gauche et laisse à nu le côté droit.

Haut. 0 m 34 ; larg. 0 m 37 ; épaiss. 0 m 08.

Espérandieu, *Bas-reliefs*, 247.

16. — Fragment de frise, en marbre blanc. — Au théâtre.

Tête de femme, tournée à gauche, presque de profil ; le nez est abîmé, mais les traits sont délicats, la chevelure est ondulée gracieusement. A gauche du visage et à sa hauteur, on voit la trace d'une main qui semble s'appuyer sur une haste.

Haut. 0 m 09 ; larg. 0 m 13 ; épaiss. 0 m 05.

Espérandieu, *Bas-reliefs*, 248.

16 *bis*. — Fragment de frise, en marbre blanc, exhumé par Caristie lors de ses fouilles au théâtre ; disparu. Satyre et Ménade enlacés ?

Haut. 0 m 16 ; larg. 0 m 20.

Caristie, p. 52 et pl. XXXIX, 1, et d'après lui Espérandieu, *Bas-reliefs*, 249.

17. — Fragment de frise, en marbre blanc, de même provenance que les précédents ; disparu. Une Victoire ailée, dont il reste le torse, est représentée de profil, faisant face à gauche.

Caristie, p. 52 et pl. XXXIX, 3, et d'après lui Espérandieu, 251.

18. — Fragment de frise, découvert et conservé au théâtre en deux morceaux. Dans un rinceau de feuilles d'acanthe, une chouette bat des ailes.

Haut. 0m43 ; larg. 0m79 ; épaiss. 0m07.

Espérandieu, *Bas-reliefs*, 264.

On voit également une chouette qui vole sur un bas-relief de marbre blanc conservé au musée de Vienne. Voy. Espérandieu, *Bas-reliefs*, 347.

19. — A côté des divers fragments en beau marbre blanc, on en rencontre d'autres dont la pierre est d'un jaune sali et d'une teinte désagréable : c'est le cas des fragments qui figurent des Centaures ; leurs différentes dimensions et leurs poses ne permettent d'ailleurs pas de les rattacher à une même frise. Tous ont été exhumés également au théâtre ; ils y sont conservés.

Fragment d'un dessin vigoureux ; le *Centaure*, dont il manque le haut du visage, fait face à gauche ; il a le torse nu et tient une lyre. Il ne reste qu'une partie du dos du cheval.

Haut. 0m35 ; larg. 0m40.

Espérandieu, *Bas-reliefs*, 250, 1.

20. — Fragment en deux morceaux ; le *Centaure*, dont la tête est détruite, fait face à droite et se rejette en arrière ; sa poitrine est recouverte d'un manteau ; du cheval il reste le tronc et le haut des membres.

Haut. 0m40 ; larg. 0m38.

Caristie, p. 52 et pl. XXXIX ; — Espérandieu, 250, 2.

21. — Fragment en deux morceaux ; au cheval il manque seulement les sabots et l'extrémité de la queue. Le *Centaure* fait

face à droite ; il a le torse nu ; sa main gauche tombe le long de l'épaule du cheval ; sa main droite, au niveau du bas du visage, tient un objet qu'on ne peut définir.

Haut. 0 m 53 ; larg. 0 m 63.

Espérandieu, *Bas-reliefs*, 250, 3.

22. — Fragment ; il reste seulement l'arrière-train du cheval, moins le bas des jambes.

Haut. 0 m 20 ; larg. 0 m 28.

Espérandieu, *Bas-reliefs*, 250, 4.

23. — Bas-relief figurant un masque de lion, la gueule grande ouverte ; à gauche et à droite, des palmettes ; au-dessous, en bordure, un rais de cœur. Travail très soigné. Fouilles de 1904. Au théâtre.

Haut. 0 m 25 ; larg. 0 m 23 ; épaiss. 0 m 09.

Digonnet, *Orange antique*, p. 14 et pl. V ; — Espérandieu, *Bas-reliefs*, 255.

24. — Fragment de frise dont on voit encore la bordure en haut et à gauche ; bucrâne orné de bandelettes ; à gauche du bucrâne, qui est présenté de face, une guirlande de feuilles de chêne ; un autre bucrâne devait soutenir cette guirlande sur le côté droit de la sculpture. — Musée Calvet (1850, ancienne collection Nogent).

Haut. 0 m 26 ; larg. 0 m 30 ; épaiss. 0 m 11.

Binon, p. 227, n. 205 ; — Espérandieu, *Bas-reliefs*, 259.

25. — Deux fragments conservés au théâtre, recueillis parmi les ruines :

1er fragment (contenant la tête) : haut. 0m15 ; larg. 0m17 ;

2e fragment : haut. 0m16 ; larg. 0m12.

Épaisseur des deux fragments 0 m 05.

Espérandieu, *Bas-reliefs*, 258 : « De ces deux fragments l'un contient la tête et l'autre une partie du corps d'un serpent, qui paraît se glisser parmi des herbes. Les lignes ondulées ne sont pas des cheveux ; l'hypothèse d'une tête de Méduse est à écarter. »

D'après le fragment suivant, il me semble que cette sculpture représente un lézard plutôt qu'un serpent.

26. — Fragment de frise en marbre blanc. Lézard ? (peau de panthère, Espérandieu). — Au théâtre.
Haut. 0m 15; larg. 0m 22; épaiss. 0m 07.
Espérandieu, *Bas-reliefs*, 252.

27. — Fragment conservé au théâtre. « Hélix et autre objet peu définissable, peut-être un buccin. »
Haut. 0m 15; larg. 0m 21; épaiss. 0m 09.
Espérandieu, *Bas-reliefs*, 266.

28. — Fragment. Débris d'un aigle. — Au théâtre.
Haut. 0m 34; larg. 0m 25; épaiss., environ 0m 07.
Caristie, p. 51 et pl. XXXVII, n. 2; — Espérandieu, *Bas-reliefs*, 265.

29.— Tête *d'aigle*, en marbre, trouvée au théâtre en 1833. — Musée Calvet (1856).
Haut. totale 0m 12; larg. 0m 11.
Binon, p. 264, n. 229.

30. — *Aigle* enserrant un foudre; il reste l'extrémité de l'aile gauche et une partie de la serre du même côté.
Haut. 0m 34; larg. 0m 36; épaiss. 0m 08.
Caristie, p. 51 et pl. XXXVIII, n. 2; — Espérandieu, *Bas-reliefs*, 261.
Travail de basse époque. Caristie a donné une restitution de ce fragment qui semble bien avoir appartenu au même animal que le précédent. D'après cette restitution, deux aigles, présentés de face et tournant la tête l'un vers l'autre, soutenaient de leur bec une large et longue guirlande composée de feuilles de laurier. Plusieurs fragments trouvés à Arles représentent des aigles qui supportent des guirlandes [1].

31. — *Deux griffons* se faisant face; devant eux, une draperie nouée. Disparus. — Au théâtre.

1. Voy. Espérandieu, *Bas-reliefs*, 160.

Haut. 0 m 34 ; larg. 0 m 37.

Caristie, p. 52 et pl. XXXIX, n. 8; — Espérandieu, *Bas-reliefs*, 263.

32. — Fragment de marbre, *palmette* en relief, trouvé au théâtre en 1854.

Haut. 0 m 07.

Binon, 237 a.

33. — *Fleuron* en marbre, orné de feuilles et de graines, trouvé près du cimetière en 1877. Acquis de M. Stablet en 1899. — Musée Calvet.

Haut. 0 m 075 ; diam. 0 m 088.

Binon, p. 266 b, n. 237 a *bis*.

34. — Fragment de sarcophage; ancienne collection Nogent (trouvé à Orange?). — Musée Calvet (1850).

Haut. 0 m 55 ; larg. 1 m ; épaiss. 0 m 11.

Binon, p. 224, n. 195 ; — Espérandieu, *Bas-reliefs*, 267.

Scène de chasse. Je reproduis la description de M. Espérandieu : « A gauche, un sanglier est attaqué à l'épieu par un chasseur qui paraît vêtu d'une peau de bête ; devant lui un autre sanglier, harcelé par des chiens, menaçait sans doute un chasseur qu'une cassure de pierre a fait disparaître. A droite, un cavalier au galop ; entre les jambes du cheval, un personnage renversé tenant d'une main son arme et cherchant, de l'autre, à se couvrir de son bouclier. Au milieu, entre les deux groupes, un arbre et la tête énorme d'un chien. » Le travail est d'une exécution inférieure (IXe siècle de notre ère?). Les proportions ne sont pas observées, la composition est trop chargée.

35. — Couvercle de sarcophage, trouvé en 1801 (à Orange?), recueilli par de Champié, donné au musée Calvet en 1875, par les héritiers de ce collectionneur.

Espérandieu, *Bas-reliefs*, 268. — Voy. *Inscriptions*, n. 85 (tombeau de Saint-Eutrope), et L. Chatelain, *Bull. archéol.*, 1907, p. 394.

Retour de chasse. D'après M. Espérandieu : « A gauche, derrière la tête de Diane, diadémée et voilée, deux hommes portent

sur un brancard et dans un filet, un sanglier mort ; ils sont accompagnés d'un chien, que l'un deux tient en laisse. Devant eux marche un cavalier.

» Après une lacune... est un esclave portant un flambeau, et un chien du même genre que le précédent, tenu en laisse par un second esclave, qui a lui-même sur les épaules, un autre sanglier. Une tête d'Apollon radiée termine le bas-relief et forme le pendant de celle de Diane. Derrière chacune de ces têtes est un ornement, ou peut-être une sorte d'arbre fourchu presque sans feuillage.

» Tous les chasseurs sont vêtus d'une tunique à manches longues, serrée à la taille par une ceinture. Ils sont chaussés et ont les jambes protégées par des guêtres. La chevelure d'Apollon est formée d'épaisses boucles paraissant calamistrées; ses yeux et ceux de Diane sont maladroitement rendus. »

Travail médiocre et de basse époque (IXe siècle?).

36. — Fragment de sarcophage « encastré presque sous le toit, dans la façade d'une maison appartenant à M. Estassy, meunier-boulanger, 18, avenue de la Gare, à Orange ».

D'après Espérandieu, *Bas-reliefs*, 273 [je n'ai pas vu ce monument].

En très mauvais état. *Scène de combat?* « On y distingue à droite, un cavalier; au centre et à gauche, des hommes et des chevaux renversés. Un casque, qui paraît gaulois, a été représenté sous le poitrail de l'un des chevaux. »

37. — Fragment de frise d'une exécution soignée ; en quatre morceaux. Trouvé lors des fouilles de 1904. — Au théâtre.

Digonnet, *Orange antique*, p. 14, pl. III, A.

38. — Autre fragment, d'un travail moins fin; en deux morceaux. Même provenance. — Au théâtre.

Id., *ibid.*, p. 14, pl. III, B.

39. — Fragment de piédroit en marbre blanc d'un bel éclat en trois morceaux. Les motifs sont d'une légèreté gracieuse ; l'exécution témoigne d'une remarquable habileté. Même provenance. — Au théâtre.

Id., *ibid.*, p. 14 et pl. IV ; — Espérandieu, *Bas-reliefs*, 269.

40. — Fragment de piédroit. — Au musée d'Autun.

D'après Espérandieu, *ibid.* : « Le musée d'Autun possède quelques débris provenant d'Orange. Il s'y trouve notamment un pied-droit dont l'un des côtés est décoré d'un rinceau comparable à celui-ci. »

41. — Fragment de frise : tête *d'aigle*. L'oiseau tenait dans son bec l'extrémité d'une guirlande. — Musée Calvet, 1838.

Binon, p. 229, n. 244.

42. — Tête de *taureau* ornée de la bandelette sacrée ; bas-relief en marbre, travail soigné. — Musée Calvet (don Renaux, 1836).

Haut. totale 0 m 229 ; larg. 0 m 29.

Binon, p. 222, n. 204.

43. — Fragment de bas-relief : un *bucrâne* ; les cornes sont ornées de bandelettes. — Musée Calvet (1850, ancienne collection Nogent).

Haut. 0 m 26 ; larg. 0 m 30.

Binon, n. 205.

44. — Fragment de bas-relief : tête de *taureau* ornée de bandelettes. — Ibid., même provenance.

Haut 0 m 27 ; larg. 0 m 18.

Id., 206.

45. — Fragment de frise, trouvé au théâtre : grandes cannelures et feuilles d'eau. Long. 0 m 40. — Musée Calvet.

Binon, p. 299, n. 238.

46. — Fragment de cimaise en marbre blanc ; trouvé au théâtre. — Musée Calvet (don Renaux, 1849).

Binon, n. 251.

47-50. — Quatre fragments de marbre, corniches et autres débris ; trouvés au théâtre. — *Ibid.* (même don).

Id., 254.

51. — Restes d'une fontaine, se composant de deux frag-

ments « d'une courbure ovale et de 35 à 40 centimètres carrés sur 3 d'épaisseur ; *ils* appartenaient à une petite vasque, dont la plus grande largeur ne dépassait guère 1 mètre. Les bords étaient renforcés d'un bourrelet. » Même provenance que les précédents. — Au théâtre.

Digonnet, *Orange antique*, p. 14-15.

52. — Fragment d'un caniveau de 22 centimètres carrés, trouvé au même endroit que la fontaine et paraissant avoir servi à l'écoulement de l'eau. « Il en est resté... en terre une plus grande longueur engagée sous le trottoir de la rue. »

Id., *ibid.*, p. 15.

53-54. — Chapiteaux corinthiens trouvés dans les fouilles de 1904. — Au théâtre.

Digonnet, *Orange antique*, p. 12 et pl. I.

De forme corinthienne classique. « Les feuilles d'acanthe bien nervées, finement découpées et refouillées, dans une frisure élégante, tapissent le vase sans confusion. Le caulicoles décapités de leurs volutes supportaient un tailloir, dont il reste juste assez pour le savoir formé d'un listel semé de petits fleurons et d'une gorge ornée de canaux divergents des deux côtés d'un motif central en saillie qui n'a laissé que son empreinte. »

55. — Chapiteau corinthien de même provenance. — Au théâtre.

Id., p. 12 et pl. II, A.

Composition habile, travail très soigné. Comparé aux deux précédents, ce chapiteau est « d'un dessin plus souple et plus savant, interprétant la forme corinthienne avec une gracieuse liberté. » Les parties saillantes ont disparu ; au bas du couronnement, une rangée de perles ; au-dessus, une ligne d'oves.

56. — Autre chapiteau ayant appartenu au théâtre et provenant d'une découverte antérieure. — Au théâtre.

Id., p. 12 et n. 1.

« De forme encore plus fantaisiste [que le précédent]... des feuilles d'acanthe sortent des griffons affrontés et pris dans des pans de draperies. »

57. — Chapiteau composite provenant des fouilles de 1904. — Au théâtre.

Id., p. 12, pl. II, B.

Travail de très basse époque, mais non dépourvu d'originalité. M. Digonnet, qui a donné de ce monument barbare et un peu gauche une description si exacte et si fine [1], a le premier fait observer son importance : isolé parmi tant de compositions où se retrouve la traditionnelle forme corinthienne, ce chapiteau est le témoin de quelque construction à l'époque de la décadence, ou plutôt l'indice d'une restauration apportée au théâtre ou à tel autre monument.

58-60. — Trois fragments de colonne, en marbre jaune ; trouvés au théâtre. — Musée Calvet (don Renaux, 1849).

Haut. 0m32 ; larg. 0m27.

Binon, p. 229, n. 222.

61. — Fragment d'une autre colonne, en marbre de même teinte ; même provenance. — *Ibid.* (don Renaux, 1849).

Haut. 0m27 ; diam. 0m32.

Id., 223.

62. — Fragment de colonne en marbre blanc, avec cannelures, d'un diamètre de 4 mètres environ ; découvert pendant la construction de l'École secondaire des jeunes filles, 7, rue de la République ; détruit aussitôt mis à jour. (D'après des renseignements oraux recueillis en avril 1907.)

1. « D'un premier rang de feuilles d'acanthe mal dessinées et à peine dégrossies, sort, en imbrication, un second rang d'autres feuilles unies, sans nervures et simplement épanelées. Au centre de chaque face, un troisième rang de feuilles très allongées, très raides et côtelées verticalement de stries parallèles montant jusqu'au tailloir, où elles se recourbent et reçoivent sur leur retroussis d'autres feuilles sortant de dessous le bandeau terminal et posées en inclinaison comme des écailles de toiture. A chaque angle deux palmettes minces et parallèlement accouplées s'enroulent au sommet en volutes terminales, avec une courbure assez prononcée, pour supporter les extrémités angulaires du tailloir. Celui-ci est formé d'une simple gorge plate, ornée au centre d'un fleuron à six pétales ayant de chaque côté un autre fleuron plus petit et à quatre pétales. » *Ouvrage cité*, p. 13.

63-64. — Deux fragments de chapiteau, en marbre rouge, avec des feuilles d'acanthe en relief ; trouvés au théâtre. — Musée Calvet (don Reyne, 1844).

Haut, 0m19 et 0m21 ; larg. 0m15 et 0m12.

Binon, p. 266 B, n. 238.

65. — Chapiteau corinthien mutilé, en marbre. — *Ibid.* (1854).

Haut. 0m10 ; diam. 0m085.

Id. 238 A.

66. — Poids de marbre en forme de sphère aplatie ; haut. 0m06, diam. 0m09. — Musée Calvet (1843).

Id. 481 *bis*.

67. — « Molette pour broyer les couleurs, en marbre blanc, formée d'un bras coudé ; la partie portant la main est brisée et manque ». — Musée de Saint-Germain, 9069 (oct. 1868).

Diam. 0m059 et 0m061.

68. — Sphère en marbre blanc, aplatie d'un côté et creusée au sommet. — *Ibid.*, 9300.

Diam. 0m114; haut. 0m065.

69. — Tombeau cylindrique. — *Ibid.*, 9299.

II. Pierre.

70. — Tête colossale de *Jupiter Ammon* sur un médaillon entouré d'un disque ; bas-relief de pierre commune provenant de Caderousse (il était anciennement sur la porte d'une ferme appartenant à des Doctrinaires ; ceux-ci le donnèrent à Calvet, leur médecin). Le médaillon repose sur un socle rectangulaire. — Musée Calvet.

Calvet, t. VI, fol. 26 et 26′ ; *Catalogue*, p. 52, n. 18 ; — Frary, p. 25-26 et pl. I [1] ; — Binon, p. 215, n. 155 ; — Espérandieu, *Bas-reliefs*, 272.

1. On ne comprend pas comment Frary peut supposer que Ouïndalon soit Caderousse ; il est presque certain que Ouïndalon est aujourd'hui Védène.

Diam. total 0m78 ; diam. du médaillon 0m63 ; épaiss. 0m25 ; hauteur du socle 0m21.

De face, légèrement tourné vers la gauche, le dieu a les cheveux réunis en touffe au milieu du front ; ils sont retenus par une bandelette dont les extrémités passent de chaque côté entre les cornes ; la barbe est épaisse et frisée.

Le dessin est très soigné. « La chevelure de cette tête, dit Frary, est belle et conforme à l'idée que Phidias s'était faite, depuis Homère, de l'aspect majestueux de Jupiter, idée qu'il crut réaliser en imitant la crinière du lion. Cet ajustement dans la chevelure, et l'état fruste du monument, seraient des signes d'une haute antiquité ; mais quelques parties médiocres du travail le placent naturellement sous l'empire. » Les réserves de Frary relativement à l'ancienneté du monument ne sont pas un motif suffisant pour attribuer celui-ci à l'âge des Antonins ; la vigueur du dessin, le grand caractère qui se dégage de l'ensemble, l'excellence des détails permettent bien de le faire remonter au Ier siècle de notre ère, comme le pense M. Espérandieu [1].

Le musée Calvet possède un autre buste de Jupiter Ammon, trouvé, au dire de Calvet, entre Bagnols et Le Saint-Esprit, vers 1760, et complètement différent de celui de Caderousse. Le dieu est imberbe ; ses cheveux, ondulés, sont aplatis ; il a des oreilles d'homme entre ses cornes.

71. — Statue de la déesse *Flore* ; disparue.

« On voit dans la maison qui étoit autrefois du sieur Jean Chiese, une statue d'albâtre de la déesse Flore, qui porte sur sa tête une corbeille de fleurs et de fruits, qu'elle soutient de la main droite. De la gauche, elle tient un panier plein de fleurs et de fruits. On y voit aussi un autel de porphyre, qui peut avoir trois pieds de hauteur et autant en quarré. »

Expilly, t. V, p. 308-309.

1. Calvet, t. III, fol. 187, n. 2 ; t. VI, fol 26 v° ; *Catalogue*, p. 5, n. 145 ; — Espérandieu, *Bas-reliefs*, 525. « Si la provenance qu'indique Calvet était bien exacte, observe M. Espérandieu, ce buste, un des plus curieux que je connaisse, serait une preuve de plus de la diffusion des cultes orientaux dans la vallée du Rhône. Il est toutefois possible qu'il s'agisse d'Alexandre le Grand en Jupiter Ammon. Cette opinion m'est suggérée par M. Salomon Reinach. »

72. — Queue d'aronde en pierre, ayant dû servir à fermer les trous des crampons dans le grand appareil ; long. 0 m 11 ; trouvée au théâtre. — Musée Calvet (don Renaux, 1849).
Binon, p. 264, n. 232 B.

73. Plaque quadrangulaire en calcaire blanc à grain fin, ayant servi à broyer les couleurs ou le fard. — Saint-Germain, n. 9301 (acq. en 1868).

74. — Plaque rectangulaire en grès très fin, ayant servi d'aiguisoir. — Ibid. 9302.
Long. 0m 087 ; larg. 0m 055.

75. — Anneau en pierre, trouvé en 1842 ; diam. 0m 033. — Musée Calvet (1844).
Binon, p. 340, n. 335.

CHAPITRE VII

MONUMENTS FIGURÉS ET USTENSILES EN BRONZE

76. — *Mercure.*

Curieux monument de bronze figurant le buste de Mercure et des divinités du Capitole, et soutenant sept clochettes. Ancienne collection Edmond Durand; maintenant (depuis 1834) au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. (« On croit qu'il provient d'Orange. » Mowat.)

Hauteur avec les clochettes $0^{m}340$; largeur prise de derrière les anneaux $0^{m}12$.

Bonne exécution ; excellente conservation ; patine d'un vert brun.

Marion du Mersan, *Histoire du Cabinet des médailles antiques et pierres gravées* (Paris, 1838, 8°, IV-192 p.), pp. 24-25 ; — Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des camées... etc., exposés dans le Cabinet des médailles et antiques*, 1858, p. 502, n. 2991 ; — *L'art pour tous*, dixième année, 1871, n. 265, fig. 2381 ; — Mowat, *Gazette archéologique*, t. IX, 1884, p. 7-15 et pl. 3 ; — Morillot, *Étude sur l'emploi des clochettes chez les anciens et depuis le triomphe du Christianisme*. Dijon, 1888, 8° (extr. du *Bull. d'Hist. et d'Archéol. religieuses du diocèse de Dijon*) ; cf. p. 51-54 et pl. III ; — Babelon, *Le Cabinet des antiques*, p. 125-127 et pl. XXXIX ; — Babelon et Blanchet, *Bronzes antiques de la B. N.*, p. 159-161, n. 363, et grav. p. 160.

Cf. l'héliogravure publiée par M. Mowat et M. Babelon, et le dessin en couleur de J.-B. Muret, dans son recueil autographe de *Monuments antiques*, t. IV, p. 38 (B. N.).

Mercure est coiffé du pétase à ailerons, qui, placé un peu en arrière, laisse voir des cheveux courts et bouclés. Le cou, gros

et court, est assez disgracieux, mais les traits du visage sont d'un beau dessin ; les yeux ont la prunelle percée, le front est marqué d'une légère dépression ; la bouche exprime une moue dédaigneuse ; la poitrine, large, ne présente pas de modelé. Ce buste, figure principale du monument, émerge de deux cornes d'abondance [1] qui se croisent en sautoir ; elles sont masquées par deux feuilles d'acanthe jusqu'aux épaules du dieu ; de leur ouverture s'échappent deux grosses grappes de raisin et d'autres fruits difficiles à reconnaître, que soutient par derrière, de chaque côté, une large rose à six pétales. Au-dessus de cet amas de fruits, d'une belle exécution, se dresse de part et d'autre un buste de divinité dont l'extrémité supérieure atteint le même niveau que le sommet des ailerons du pétase. Du côté droit de Mercure, c'est Minerve, le casque sur la tête, l'égide sur la poitrine ; du côté gauche, Junon voilée. Au bas de la poitrine du dieu, à l'endroit où se croisent les deux cornes d'abondance, avance en haut-relief un petit buste, vu de face : c'est Jupiter ; il porte une vaste chevelure ondulée qui masque ses oreilles et se confond avec une barbe plus large que longue ; l'extrémité d'une draperie qui tombe en avant lui couvre l'épaule gauche ; le buste est d'un beau relief. Les trois bustes de Jupiter, Minerve et Junon, ont à peu près comme hauteur le quart de celui de Mercure.

Ce qui achève de donner à ce monument un caractère peu commun, ce sont les clochettes (*tintinnabula*) qui sont suspendues à sa partie inférieure par sept trous pratiqués en cinq endroits différents. Sous l'entrecroisement et un peu en arrière du buste de Jupiter, en bas d'un gros bouton en forme de globe aplati et percé d'un trou à son extrémité inférieure, une chaînette de quinze maillons, la plus longue, porte une clochette à quatre pans, la plus grande ; elle a conservé l'anneau qui retenait le battant. Six autres clochettes, toutes ovoïdes, sont réparties avec symétrie aussi bien en hauteur qu'en largeur. Les deux plus courtes partent de l'extrémité de chaque corne ; celle de droite a sept maillons, celle de gauche en possède neuf ; les quatre autres sont disposées deux par deux entre la plus longue,

1. « La corne d'abondance se trouve assez rarement avec Mercure, elle semble pourtant lui convenir ; tant parce qu'il est le dieu des marchands et du lucre, que parce que son antre, comme il est rapporté dans les vers attribuez à Orphée, étoit plein de toute sorte de biens. » (Monfaucon, t. I, vol. I, p. 130, à propos de la fig. 4 de la pl. LXXIII.)

qui est au milieu, et deux plus courtes, qui sont à chaque extrémité ; elles partent de la tige des feuilles d'acanthe et leurs chaînettes se composent respectivement de trois et de six maillons. Elles contenaient des battants, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les restes encore visibles de l'anneau d'attache. La disposition de ces clochettes est heureuse et excuse la trop grande place qu'elles tiennent dans l'ensemble du monument.

Par derrière, le buste de Mercure est échancré jusqu'aux omoplates ; la tête et le buste sont creux ; les autres parties du monument sont en ronde bosse.

La destination de ce bronze figuré n'est pas absolument certaine ; s'agit-il d'un ex-voto ? s'agit-il d'un poids de balance romaine [1] ? M. Muret, le dessinateur du Cabinet des médailles, avait remarqué, sur la tête du dieu, entre les deux ailerons, un petit trou ; c'était, selon lui, la trace d'un anneau : dès lors il était tout naturel de voir dans le monument un poids mobile qu'on faisait glisser sur le fléau gradué d'une balance. C'est d'ailleurs l'avis auquel se sont rangés MM. Babelon et Blanchet. Mais, ainsi que l'a observé M. Mowat, le trou signalé par Muret est irrégulièrement placé par rapport aux ailerons, il parait provenir d'un accident qui aurait seul défoncé le métal. On est donc amené, si ce monument n'était pas suspendu, à supposer qu'il reposait sur une console ou une corniche faisant saillie et laissant libre le jeu des clochettes. Comme, d'autre part, le monument représente Mercure, il est tout à fait rationnel d'admettre qu'il ornait un laraire ou un oratoire domestique (*sacrarium*).

La consécration à Mercure d'un monument trouvé en Gaule et accusant, par sa bonne exécution dépourvue d'originalité, un travail gallo-romain, n'a certes rien qui doive surprendre. On sait le caractère très répandu [2] de son culte chez les Gaulois, qui le

1. On sait que la plupart des pesons de balances romaines conservés dans les musées figurent des bustes analogues à celui que nous étudions. Cf., au Cabinet des médailles de la B. N., les bustes-pesons de Cybèle, Jupiter, Minerve, Mercure, Sérapis, Silène. (Babelon, *Cabinet des antiques*, p. 126.)

2. « Deum maxime Mercurium colunt ; huius sunt plurima simulacra ; hunc omnium inuentorem artium ferunt, hunc uiarum atque itinerum ducem, hunc ad quaestus pecuniae mercaturasque habere uim maximam arbitrantur. » César, *B. g.*, VI, xvii, 1.

regardaient comme l'inventeur des arts et le souverain protecteur des voyageurs et des commerçants.

A Rome, Mercure ne jouissait pas d'un culte répandu ; ses seuls dévôts étaient des petits marchands ; aussi, jusqu'à Marc-Aurèle, ne trouve-t-on pas de monnaies frappées à son image [1]. Le Mercure gaulois se rapprochait davantage de l'Hermès grec, comme lui, inventeur des arts [2], Ὁδηγός ; il avait de nombreux surnoms [3].

Jupiter et Minerve [4] furent également honorés par les Gaulois ; Jupiter avait, comme chez les Romains, l'empire du ciel, mais, caractéristique du Jupiter gaulois, il était le dieu du soleil ou *dieu à la roue*, et le dieu du tonnerre, armé d'un marteau et surnommé *Taranis* [5]. Minerve enseignait les éléments des métiers et des arts ; c'était l''Εργάνη des Grecs et, chez les Romains, la protectrice des artisans ; les épithètes de *Sulis* et de *Belisama* accompagnaient le plus souvent le nom de Minerve chez les Gaulois [6]. Quant à Junon, son culte était ignoré en Gaule [7]. On est donc amené à voir dans ce groupe de divinités, ainsi que l'a

1. Cohen, *Description des monnaies impériales*, t. III, *Marc-Aurèle*, p. 54, n. 530-537. — Cf. Capitolin, *Marc-Aurèle*, XXIII : « Iusserat enim, ne mercimonia inpedirentur, tardius pantomimos exhiberi notis diebus. »

2. Cf. l'ode d'Horace (I, x) : « Mercuri, facunde nepos Atlantis, etc... »

3. *Alaunius*, *Artaius*, *Aruernus*, *Atesmerius* (à Meaux, et *Adsmerius*, à Poitiers), *Canetonensis* (trésor de Bernay), *Cimbrianus* (à Wittenberg), *Cissonius* (Trèves, Metz, Reisabern), *Clararias* (à Marsal), *Dumias* (au Puy-de-Dôme), *Felix*, *Iouantucarus* (environs de Tolet, chez les Trévires), *Magniacus Vellaunus* (en Narbonnaise), *Moccus* (environs de Langres), *Negotiator*, *Propitius*, *Sanctus*, *Vassocales*, *Viator*, *Visutius*.

Le nom de Mercure est parfois associé à celui des déesses *Rosmerta* (Metz, Trèves, Langres, etc.) et *Maia* (Narbonnaise).

4. César, *ibid.*, § 2 : « Post hunc [i. e. Mercurium] Apollinem et Martem et Iouem et Mineruam. »

5. Sur le *dieu à la roue* de Landouzy-la-Ville, cf. Héron de Villefosse, *R. A.*, 1881, I, p. 1-5 — Sur *Taranis* (alias *Taranus*, *Taranucus*) cf. Lucain, *Pharsale*, I, 446, et la note de l'édition Lejay (Paris, Klincksieck, 1884, 8°). — Jupiter est aussi appelé *Basinas*, *Depulsor* (et *Depulsorius*), *Poeninus* (au Grand Saint-Bernard), *Propitius*, *Sabasius*, *Summus* ; le surnom est généralement précédé d'*O[ptimus] M[aximus]*.

6. On lui connait les surnoms de *Iouis consiliorum particeps*, *Medica Cabardiasensis*, *Memor*, *Sancta*, *Suleuia Idennica* (*CIL.* XII, 2979), *Victrix*.

Minerve est encore, mais très rarement, surnommée *Pallas*, notamment dans quelques inscriptions métriques ; cf. aussi *CIL.* XIII, 5746.

7. Aux *Iunones*, esprits gardiens des femmes, analogues aux *Genii* pour les hommes, correspondaient les *Suleuiae* : une inscription des Ponts de Cé montre bien l'identification : *Suleuis Iunonibus sacrum*.

écrit M. Mowat, une combinaison du culte de Mercure, si cher aux Gaulois, avec le culte officiel des divinités du Capitole [1], et l'on peut supposer que le dédicant était un personnage considérable qui a tenu à rappeler à la fois son origine gauloise et ses services rendus à Rome : de telle sorte l'on n'a pas à s'étonner de la hiérarchie qui fait de Mercure le dieu principal et réduit les divinités du Capitole au rôle d'encadrement. Nombreux d'ailleurs sont les exemples qui associent les dieux topiques aux divinités de Rome [2].

L'importance de ce monument sollicite plusieurs rapprochements. Le recueil autographe de Muret reproduit un bronze du musée de Naples où la triade capitoline est également représentée, avec cette double différence : Junon est à gauche de Jupiter et Minerve à droite, et le groupe n'est pas soutenu par une corne d'abondance, mais par un croissant devant lequel un aigle se dresse et tient un foudre dans ses serres. Beger [3], puis Montfaucon [4], ont publié un buste de Mercure en bronze, et encadré de deux cornes d'abondance ; le pétase a la forme d'une carapace de tortue ; entre les deux ailerons apparaît la tête d'un cygne [5] ; le monument est au musée de Berlin. Dans un fragment de bronze conservé au musée du Louvre, et figurant deux cornes d'abondance réunies en bas, de Longpérier [6] a reconnu le support, aujourd'hui perdu, d'un buste de Mercure.

Grivaud de la Vincelle a publié, comme provenant de Maubeuge, un Mercure en bronze [7] ; on peut signaler encore un

1. Toutefois on a retrouvé, à Saint-Remy, une inscription (Héron de Villefosse, *Bull. monum.*, 1878, p. 63, et *CIL.* XII, 996), élevée en l'honneur de Jupiter Optimus Maximus, de Junon et de Minerve, ce qui laisserait à supposer que leur triple culte, pour être étranger à la Gaule, a fini par s'y acclimater.

On peut rapprocher également le temple de Jupiter Héliopolitain, à Baalbek, consacré à trois divinités, Jupiter, Vénus et Mercure (Abbé Jalabert, *C. R. Acad. Inscr.*, 1906, p. 99).

2. Cf. par exemple Mowat, *art. cité*, p. 10.

3. Beger, *Thesaurus Brandeburgensis*, t. III, p. 234. — K. Friedrichs, *Kleinere Kunst und Industrie*, p. 390, n. 1833.

4. Montfaucon, t. I (vol. I), p. 130, pl. LXXIII, fig 4.

5. D'une oie, préfère Beger (: mihi anseris uidetur).

6. De Longpérier, *Catalogue des bronzes du musée du Louvre.*

7. *Recueil de monuments antiques*, vol. II, p. 116-117, pl. XIII, fig. 8. « Mercure est ici sous la forme de Panthée ; il réunit à ses attributs ordi-

buste de femme[1] tourelée entre deux cornes d'abondance, trouvé près d'Abbeville[2], un autre provenant de Lyon[3], et un miroir étrusque sur lequel est figuré un caducée surmonté d'un pétase, entre deux cornes d'abondance[4].

Mais le monument qui, sans contredit, offre l'analogie la plus frappante avec le bronze de l'ancienne collection Durand est un buste de Mercure, en bronze également, que, peu de temps après l'article de M. Mowat, a publié M. de Lasteyrie[5]. N'était l'absence de clochettes et des divinités du Capitole, la composition est la même, c'est-à-dire Mercure coiffé du caducée, le buste bordé par une double corne d'abondance que termine une rosace striée, dessinant les mêmes fruits. Les différences en sont peu nombreuses ; le Mercure du musée de Saint-Germain, qui est un peu plus plus petit que celui de la Bibliothèque nationale, a les cheveux ondulés, au lieu de les avoir frisés; sa tête est légèrement inclinée vers la gauche et ses yeux, dont la prunelle est aussi percée, donnent à sa physionomie un caractère plus malicieux ; l'autre Mercure présente plus de dignité. Le pétase du Mercure de Saint-Germain a l'aileron droit brisé ; par contre il porte au milieu du sommet un anneau qui laisse à penser qu'il était suspendu : la grande similitude qui unit les deux monuments et leur commune origine[6] donnent à supposer que, dans le Mercure de la Bibliothèque nationale, le trou signalé par M. Muret et suspecté par M. Mowat devait contenir un anneau de suspension ; l'existence de cet anneau permet d'expliquer

naires ceux de la Fortune et des Dieux, la corne d'abondance et le croissant. Son bras gauche est enveloppé de la chlamyde ; » hauteur, 2 pouces et demi. — Cf. Martin, *Religion des Gaulois*, tome I, p. 36, — et Robert, *Épigraphie de la Moselle*, p. 81.

1. S. Reinach, *Bronzes figurés...*, p. 84.

2. Caylus, *Recueil d'antiquités...*, t. V, pl. 111 ; — Babelon, *Cabinet des antiques*, p. 126.

3. Saglio, *Dictionnaire des antiquités*, fig. 1927 (tome Ier, 2e partie).

4. Gerhard, *Etruskische Spiegel*, t. I, pl. LX, 1.

5. *Gazette archéologique*, 1884, p. 80-81 et pl. 11. — Cf. S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 83-84, n. 73 (27.951) ; ancienne collection Feuardent ; maintenant au musée de Saint-Germain. Haut. 0m 13 ; larg. 0m 10 ; patine vert clair.

6. Le Mercure de Saint-Germain viendrait, suivant M. Feuardent, de Vienne en Dauphiné ; d'autre part on n'est pas sûr que celui de la Bibliothèque nationale ait été découvert à Orange, mais la communauté d'origine me paraît ne devoir faire aucun doute.

d'autant mieux l'absence de traces d'un support, et le libre jeu des clochettes.

77. — *Mercure.*

Statuette de bronze figurant Mercure, debout ; il est nu et porte un *sagum* sur les épaules ; sa main droite tient une bourse ; son avant-bras gauche est cassé. — Collection de M. Digonnet, administrateur du musée Calvet, Avignon.

Haut. 0m 085.

78. — *Mars.*

Statuette de Mars, nu et casqué ; achetée à Orange ; provient de Grèce ou d'Italie? — Collection Warocqué, Mariémont. Patine vert foncé ; excellent travail, d'une parfaite expression qui exclut l'hypothèse d'une œuvre gallo-romaine ; détails retouchés au burin.

Haut. 0m 165.

[Cumont], *Coll. R. Warocqué*, n. 237 (2 fig.).

Le dieu, debout, s'appuie sur la jambe gauche ; sa jambe droite, qu'il rejette en arrière, est brisée au bas du mollet. Sa tête porte un haut casque à cimier que supporte un sphinx. Le visage est orné de longs cheveux qui forment sept grandes boucles par derrière ; la barbe, en épais collier que divisent cinq séries d'anneaux, ressemble, ainsi que la chevelure, à la barbe et aux cheveux de Jupiter qui orne la statuette de Mercure (n° précédent). Les traits sont réguliers ; la physionomie exprime une grande douceur qui contraste heureusement avec la puissance musculaire du dieu. La main droite, brisée, devait tenir une lance, et la gauche, également absente, paraît, par la position du poignet, s'être posée sur un glaive encore au fourreau.

M. Cumont a signalé l'importance de cette figurine pour l'histoire de l'art. La tête est la réplique d'un original dont le *Mars Ultor* du musée du Capitole, en marbre, est une autre copie. « Des deux côtés c'est la même expression bienveillante dans le visage, les mêmes yeux largement ouverts sous l'arcade sourcilière très saillante, la même bouche minuscule dont les commissures sont cachées sous la moustache retombante, la même barbe frisée, la même chevelure bouclée débordant sur

TÊTE DE L'AFRIQUE (EN BRONZE) *Mon. fig. 83*

Phototypie Berthaud.

de Pécoulette, près de Jonquières. — Cabinet de M. Digonnet, Avignon.

Le dieu est assis; la main droite sur le genou gauche: le bras gauche, en l'air, tenait le foudre qui est disparu.

Haut. 0m06.

81. — Dieu Lare, même provenance. — Cabinet de M. Digonnet.

Haut. 0m065.

82. — Dieu Lare, tenant à la main gauche un rython. — Ancienne collection Nogent-Saint-Laurent, puis collection Millet ; appartient maintenant à M. Digonnet.

Haut. 0m08.

83. — *Tête de l'Afrique*, en bronze ; trouvée, dit-on, aux environs d'Orange. — Achetée par M. Héron de Villefosse, en avril 1907, à Delaigue, marchand d'antiquités à Orange. — Travail soigné ; patine vert brun pour le visage ; vert clair pour la coiffure. — Inédite.

Haut. 0m06; haut. sans la trompe 0m043 : larg. max. 0 m 035.

La déesse, dont nous n'avons que la figure, en haut-relief, est coiffée des dépouilles de l'éléphant, animal qui symbolise la province d'Afrique : la trompe se dresse au-dessus du front ; à droite et à gauche on aperçoit les défenses ; les yeux et les oreilles de l'animal sont tracés sur la coiffure de la déesse.

Les traits du visage de l'Afrique sont d'une belle régularité ; ils donnent une impression de vigueur et de jeunesse. Les cheveux ondulent et débordent un peu de la coiffure ; les yeux sont très grands, les pupilles sont légèrement tracées à la pointe ; le nez, dans le prolongement du front, est court et un peu aquilin ; la bouche est petite, les lèvres sont closes ; vu de profil, le menton, proéminent, atteint la ligne du nez et la dépasse ; les joues sont grasses, ainsi que le menton. Les oreilles n'apparaissent pas : elles sont cachées par une guimpe qui continue la dépouille de l'éléphant et marque un double menton.

Le plus curieux monument qui soit à rapprocher de celui-ci est un buste de l'Afrique représenté en haut-relief sur une

phiale d'argent du trésor de Boscoreale [1]. Vu l'étroit rapport des deux monuments, il importe de reproduire la description si exacte et si minutieuse qu'a donnée de celui du musée du Louvre M. Héron de Villefosse : « [L'Afrique] est représentée comme une femme plantureuse, vue à mi-corps ; ses traits, sans être délicats, respirent la jeunesse, la force et la beauté. Le menton est proéminent, les lèvres sont larges et hermétiquement closes ; le nez est légèrement arqué ; les yeux grands et ouverts, au regard ferme, sont ceux d'une femme sûre d'elle-même et aux volontés de laquelle rien ne saurait s'opposer. Le front est à moitié caché par des cheveux abondants et bouclés qui ne tombent pas plus bas que le cou, particularité qui donne l'impression d'une force virile [2]. »

Sans parler des différences relatives à la composition [3], il n'y a point de ressemblance absolue entre les deux monuments ; la dépouille de l'éléphant est placée plus en arrière sur la tête de Boscoreale que sur celle d'Orange, les oreilles de l'animal sont pendantes, et tombent jusqu'à hauteur des épaules en dégageant le cou de la déesse ; « les oreilles de la femme, en partie cachées sous la chevelure, sont percées de petits trous auxquels étaient suspendues des boucles mobiles, sans doute en or et finement travaillées » ; sur l'autre figure, la guimpe qui maintient la coiffure cache les oreilles de la déesse, et la dépouille de l'éléphant ne descend pas jusqu'à leur hauteur. La figurine de Boscoreale a proportionnellement les yeux plus grands, le regard plus accentué ; ses cheveux tombent sur le front en mèches courtes au lieu de se séparer en boucles ondulées ; enfin elle se présente de trois

1. Au musée du Louvre, antiquités romaines, salle des bronzes.

2. Héron de Villefosse, *L'argenterie et les bijoux d'or du trésor de Boscoreale*. Paris, Leroux, 1903, 12°, 195 pp. (t. XXVII de la *Petite Bibliothèque d'art et d'archéologie*), p. 7-8. — Voy. une héliogravure dans le t. V des *Monuments et Mémoires* de la fondation Piot (Leroux, gr. 4°, 1899), pl. I (même description, *ibid.*, p. 39-40).

3. La représentation de l'Afrique achetée à Orange ne reproduit qu'une tête. La phiale de Boscoreale représente le buste et les mains de la province d'Afrique divinisée. « Le cou est large et bien planté sur la poitrine. Un chiton d'étoffe fine et légère, aux plis soyeux, attaché sur le bras par plusieurs boutons, épouse les contours du buste et en fait valoir les formes vigoureuses, en laissant à découvert le cou ainsi que la partie gauche de la poitrine. » La déesse tient, dans sa main droite, le serpent sacré (*uraeus*), et supporte, de sa main gauche, une corne d'abondance remplie de fruits.

quarts, tournée à droite, tandis que celle d'Orange se présente de face.

Mais la physionomie exprimée par les artistes est la même, et l'on remarque, sur la figurine trouvée à Orange, cette mâle assurance, cette énergie sûre d'elle-même, que M. de Villefosse a si bien caractérisée en décrivant le haut-relief de Boscoreale.

La figuration de l'Afrique était d'ordinaire accompagnée, outre la dépouille de l'éléphant comme coiffure, d'un lion et d'une panthère.

84. — Applique, creuse au revers, avec des traces de scellement; elle figure un cavalier romain et sa monture. Découverte à Orange. — Collection de Saulcy, puis collection Gréau ; au musée de Saint-Germain depuis juin 1885.

Fröhner, *Collection Gréau*, *Bronzes*, n. 1039. — S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 202-203, n. 183 (29. 545).

Haut. 0m 195; long. 0m 20. Patine verte. D'un meilleur travail que le bronze précédent.

Le cavalier est assis sur une housse ; il lève le bras droit, la main et le sabre ont disparu; son bras gauche porte un bouclier circulaire ; il a le corps légèrement penché en avant et de ses talons il lance sa monture. Le cimier du casque est percé.

85. — Cavalier et cheval trouvés sur le territoire de Piolenc ; acquis en 1883 d'un cultivateur par le musée Calvet.

Bixon, p. 313, n. 160 B.

Le cavalier est jeune, imberbe, entièrement nu ; debout près de son cheval, il paraît tenir la bride de la main gauche ; la main droite est ramenée vers la poitrine.

Haut. totale du groupe 0m 085; haut. du socle en bronze 0m 02; larg. à la base 0m 05 ; prof. 0m 043. Haut. du cavalier 0m 065 ; haut. du cheval 0m 05.

86. — Mascaron figurant une tête de lion entourée d'une forte crinière ; trouvé en 1858 par un berger, à Travaillan. — Acquis la même année, par le musée Calvet, de M. Sabatier, commerçant à Mornas. — Travail médiocre. Diam. 0m 044.

Bixon, p. 313, n. 198B.

87. — Lion accroupi sur ses quatre pattes, dans l'attitude du repos ; trouvé dans le terroir de Sérignan. Acquis par le musée Calvet en 1858, de M. Bachelier, de Sérignan. — Travail assez soigné.

Haut. 0m033 ; long. totale 0m05.

Id., p. 312, n. 190 B.

88. — Mascaron figurant une tête d'homme barbu avec deux cornes naissantes sur le front. Provient d'Orange. — Musée Calvet ; acquis en 1867 de M. Brunswick.

Haut. 0m025.

Id., p. 319, n. 223 B.

89. — Phallus de petite dimension, muni d'une bélière ; patine verte. Trouvé à Piolenc. — Musée Calvet ; don de M. Brunet, peintre, 1873.

Haut. avec la bélière 0m033 ; larg. 0m026.

Id., p. 319, n. 239 D.

90. — Groupe de trois phallus ; l'un est terminé par une main fermée. Trouvé à Châteauneuf. — Musée Calvet ; acquis en 1866.

Id., p. 319, n. 239 B.

91. — Grand bronze fondu en partie, « du moins courbé, dans le bûcher ». — Musée de Saint-Germain (n. 9346, automne de 1868).

92. — Bronze moyen, percé d'un trou carré pour la suspension. — Ibid. (n. 9347, id.).

93. — Ornement de fort relief (antéfixe ?), ressemblant à une corne de taureau. Trouvé dans le terroir d'Orange. — Musée Calvet ; acquis en 1869, « de M. Anziano, marchand ».

Long. 0m05 ; larg. maxima 0m028.

Binon, p. 366 A, n. 420 F.

94. — Lame d'un couteau de sacrifice recouvert d'une double patine. Trouvée à Jonquières « dans la propriété de M. Vincent

Clair, chiffonnier, au quartier dit Romane, vers 1890, à 1 mètre de profondeur dans la terre. » — Musée Calvet ; acquis de M. Clair en 1895.

Long. 0m20 ; diam. 0m002.

Id., p. 360A, n. 405A.

95. — « Fourchette [?] très bien conservée. Trouvée sous les remparts d'Orange en 1871. » — Musée Calvet ; acquis la même année, d'un cultivateur.— Authentique ?

Long. 0m17.

Id., p. 360A, n. 437A.

96. — Trois fers de flèches, en bronze, trouvés à Orange. « Cinq fers de flèche de bronze, dont quatre sont en forme de langue de serpent. Les trois plus petits ont été trouvés à Orange en 1842. » — Musée Calvet (1842 ?)

Id., p. 324, n. 263.

97. — Épée de bronze avec bouterolle ; trouvée en 1882 « sur la *garigue* d'Orange, dans un *clapier*,... sous un amas de pierres dans des travaux de défrichement » ; « dans un tumulus élevé sur le versant d'un coteau, aux environs de la ville d'Orange ». — Ancienne collection Léon Morel, auj. British Museum.

Long. 0m79 ; larg. max. au milieu de la lame, 0m035 ; excellente conservation. Bouterolle, 0m24 sur 0m08.

a. [Léon Morel], *Le Réveil du Midi* [journal d'Avignon], 3 mars 1882 (cité dans la *R. A.*, 1882, I, p. 311). — *b*. Id., *R. A.*, 1882, II, p. 116-121.

D'un bel aspect, l'épée est « droite, à double tranchant, légèrement renflée sur le dos à chaque face ; vers le quart de sa longueur, ses deux tranchants s'infléchissent et s'évasent pour se développer ensuite et prendre leur plus grande largeur à peu près vers le milieu. » On remarque deux crans à la base de la lame. Deux nervures longitudinales bordent cette lame ; elles se rejoignent à la pointe, qui est mousse. On a coulé d'un seul jet la lame et la soie ; trois rivets étaient destinés à fixer la poignée.

Mais le principal intérêt de cette épée réside dans sa boute-

rolle, garniture qui terminait le fourreau, l'empêchant ainsi d'être percé par la pointe : la bouterolle avait le même rôle que le bouton dans le fourreau d'une épée-baïonnette. Les dimensions de celle-ci ne laissent pas d'éveiller des soupçons sur sa véritable destination [1].

Les bouterolles sont des monuments rares en archéologie. M. Alexandre Bertrand présentait à la Société des Antiquaires, en 1878 [2], une bouterolle achetée à Paris, chez Lehmann, et dont les ailettes, au lieu d'être horizontales comme celles d'Orange, étaient relevées. Il faisait à ce propos le dénombrement des bouterolles connues ; sept provenaient de France ; douze, d'Allemagne ; trois, d'Irlande. L'année suivante, M. Flouest [3] signalait deux autres bouterolles trouvées en France. L'une d'entre elles, qui fait partie de la collection Vallentin du Cheylard, à Montélimar, est identique à celle que M. Léon Morel achetait à Orange en 1882 ; elle a d'ailleurs été trouvée, en 1858, à La Laupie, dans le département de la Drôme.

98. — « Petite boucle avec son ardillon, tenue par une lame de bronze repliée. » — Musée de Saint-Germain (n. 9577, sept. 1868).

99. — Deux clous en bronze, avec grosses têtes sphériques pleines. — Ibid. (9579, id.).

100. — Marteau en bronze « à douille terminale, hexagone, deux faces plus larges, ornées de lignes en relief figurant des ogives ». — Musée de Saint-Germain (n. 9553, sept. 1868).

101. — Deux charnières en bronze, avec pivot en fer. — Ibid. (9556, id).

102. — Armature d'angle d'un coffret en bronze avec un clou également en bronze. — Ibid. (9557, id.).

1. M. Morel s'est demandé si le fourreau terminé par cette bouterolle ne servait pas à divers usages ; « peut-être renfermait-il... une dague, un poignard, des javelots, des flèches ? peut-être aussi était-il destiné... à faire l'office d'une poche propre à contenir des objets divers. » — Quand on a trouvé la bouterolle, elle était en trois morceaux.

2. *Bull. de la Société des Antiquaires*, 6 févr. 1878, p. 56-57.

3. *Ibid.*, 15 janv. 1879, p. 95-99.

103. — « Fragment d'arc de cercle en bronze, orné de deux sillons longitudinaux, avec appendice à l'intérieur pour le tenir. » — Ibid. (9561, id.).

104. — Tube en bronze replié trois fois. — Ibid. (9564, id.).

105. — Miroir de bronze, argenté à l'intérieur et figurant à l'extérieur un buste de femme. Provient des environs d'Orange. — Musée de Saint-Germain (depuis 1868).

Diamètre du miroir 0m08 ; long. de la figure 0m029.

S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 236-237, n. 229 *bis* (9.296).

106. — Miroir avec sa boîte et son anse ; l'anse est détachée ; la charnière manque. « Trouvé sous une souche de bois entre Sérignan et Travaillan, en 1836. » — Musée Calvet ; acquis en 1856 d'Arnaud fils, cultivateur à Sérignan.

Diamètre 0m10.

Binon, p. 344, n. 363c.

106 *bis*. — Miroir avec sa boîte (les anses et la charnière manquent) trouvé dans un tombeau avec d'autres ojets sur le territoire de Sérignan en 1857. — Musée Calvet ; acquis en 1857 de M. Michel Sisteron.

Id., p. 353, n. 363d.

107. — Miroir avec sa boîte. « L'étamage du miroir est bien conservé, sauf vers le centre où il a subi des frottements. Le miroir et la boîte sont décorés de moulures circulaires. » Trouvé à Piolenc ? — Musée Calvet (acquis de M. Brunet, peintre, en 1885).

Diam. 0m108 ; diam. de la boîte 0m112.

Id., p. 346a, n. 359a.

108. — Miroir rond en bronze étamé, formé de deux rondelles dont l'une sert de gaine au miroir, ornées toutes deux de filets formant des cercles concentriques. — Musée de Saint-Germain (n. 8343, avril 1898).

Diam. 0m102.

109. — Miroir en bronze argenté, à rondelle bombée. — Ibid. (n. 9296, automne de 1868).
Diam. 0m080.

110-111.— Deux grands anneaux ou bracelets, fil de bronze dont les extrémités se croisent et s'enroulent en spirale l'une sur l'autre (Et seq., ibid. — 9569).

112. — Éperon en bronze auquel il manque la pointe, avec deux boutons pour fixer les courroies d'attache (9570).

113. — Petit bracelet, fil de bronze dont les bouts se croisent et s'enroulent en spirale l'un sur l'autre (9571). Diam. 0m041.

114. — Bracelet à tige de bronze torse se joignant aux deux bouts (9572).

115-119. — Cinq pendeloques diverses en bronze (9573).

120-121. — Deux dés à coudre en bronze (9574).

122. — Agrafe en bronze, à deux crochets (9575).

123. — Petites pinces à épiler, en bronze (9576). Long. 0m052.

124. — Agrafe en bronze, allongée, en feuille de saule (9580). Long. 0m072; larg. 0m017.

125-126.— Deux petits cônes creux très allongés, en bronze, ornés à l'extérieur de diverses combinaisons de lignes en creux, l'un à base en pas de vis, l'autre en petit crochet (9581).

127. — Grand anneau en bronze. — (n. 9567, sept. 1868). Diam. 0m07.

128. — Fibule à aiguille cassée (n. 9582, id.).

129. — Fibule à disque orné, avec six proéminences au pourtour (n. 9583, id.).

130. — Pièce de suspension, en bronze, composée d'une coulisse au-dessus de laquelle sont trois anneaux, deux en bas reliés par une tige à celui d'en haut (n. 9584, id.).

131-132. — Deux pièces d'applique en bronze, l'une composée de deux ronds ornés d'une fleur de huit pétales chacun, l'autre en écusson avec deux jours en haut (n. 9285, id.).

133. — Applique discoïde en bronze avec anneau latéral (n. 9586, id.).

134. — Disque en bronze, diam. 0m043, gravé sur les faces supérieures, avec un rivet au milieu du côté opposé (n. 9587, id.).

135. — Applique qui a été ornée d'émail; long. 0m057, larg. 0m021 (n. 9588, id.).

136. — Lame de bronze, gravée en creux et ornée d'émail rouge; long. 0m085 (n. 9589, id.).

137. — Chaînette carrée en bronze, portant à l'extrémité un tout petit anneau, tige de bronze dont les bouts se croisent et s'enroulent en spirale l'un sur l'autre (n. 9593, id.).

138. — Crochet en bronze percé d'un trou au sommet et taillé en pointe triangulaire de l'autre côté (n. 9592, id.).

139-142. — Quatre pièces en bronze d'attributions inconnues (n. 9594, id.).

143-145. — Trois feuilles de bronze d'attributions inconnues (n. 9595, id.).

146-149. — Quatre tiges de bronze diversement ployées ; deux présentent des aplatissements (n. 9596, id.).

150. — Fibule en bronze, complète, avec très mince triangle fort allongé; agrafe à jour. — Musée de Saint-Germain (n. 11.651 ; oct. 1869).

151. — Peson de fuseau en bronze, à jour, perlé. — Ibid. (n. 11.654 : id.).

152. — Fibule en bronze, portant l'inscription LM S (Musée de Saint-Germain). *C.* 5698, 15.

153. — Fibule en bronze trouvée à Orange en 1867 (Collection Lombard-Dumas) portant l'inscription ··EX· (AP) PR· — *C.* 5698, 16.

154. — Anse de vase ? « Petit objet en bronze, qui peut avoir servi d'anse à un vase ; » il n'en reste qu'une partie, où l'on remarque un trou destiné à retenir un anneau. Trouvé à Sérignan. — Musée Calvet ; acquis en 1857, « de M. Michel Sisteron, de Villeneuve ».

Long. totale 0m 04.

Binon, p. 353, n. 443 B.

155. — Boucle « d'une forme particulière, avec des ornements striés » ; l'ardillon est recourbé sur la boucle. Découverte en 1859, « dans une terre au pied de la montagne de Châteauneuf-du-Pape. » — Musée Calvet ; acquis d'un paysan, 1859.

Long. 0m048 ; larg. 0m20.

Id., p. 334, n. 283 G.

156. — Fragment d'agrafe, avec des ornements en émail vert, bleu et rouge. Trouvé à Orange ? — Musée Calvet ; acquis en 1857 « de M. Sauvet, marchand de curiosités. »

Haut. 0m 02 ; larg. 0m 035.

Id., p. 330, n. 278 B.

157. — Fibule trouvée à Orange, avec l'inscription : AMON. — Musée de Lyon (Coll. Comarmond).

Comarmond, t. I, p. 476 (marques de bronze, n. 2) ; — C. 5698, 19.

158. — Grain de collier, en bronze, ayant la forme d'un cœur et muni d'une bélière. Patine brune ; trouvé à Piolenc. — Musée Calvet ; don de M. Brunet, peintre, en 1873.

Haut. (avec la bélière) 0m022 ; diam. 0m013.
Bixon, p. 346 a. n. 334 d.

159. — Chaîne en bronze composée de huit anneaux formés d'un fil métallique double ; elle se termine par un anneau plus épais portant une bague ; cette bague consiste en un fil métallique dont les deux bouts s'enroulent en spirale. — Musée de Saint-Germain (n. 9294 ; automne de 1868).

160. — Tasse en bronze ; il manque trois morceaux. — Ibid. (n. 9338 ; id.).
Diam. 0m16.

161. — Petite épingle en bronze ; tête peu développée. — Ibid. (n. 9517 ; févr. 1869).
Long. 6m073.

162. — Petit fragment de fil de bronze ; une extrémité forme une boucle, et l'autre, aplatie, porte une empreinte gravée ; traces d'inscription ? « aurait servi, dit-on, à marquer la patte des volailles ou d'autres oiseaux » (?) — Musée de Saint-Germain (n. 8344, avril 1868).

163. — Plaque de bronze avec nœud coulant pour patte d'oiseau. — Ibid. (n. 9591 ; sept. 1868).

164. — Coulant en bronze pour courroie, à trois bosselures. — Ibid. (9590, id.).
Haut. 0m032.

165. — Bronze romain d'époque chrétienne, trouvé en 1904 près de Sérignan. — Collection de M. Digonnet.
Haut. 0m065.
L. Chatelain, *Bull. archéol.*, 1907, p. 398.
Cette pièce, très rare par elle-même, est la seule de même nature qui ait été trouvée dans le territoire d'Orange. Elle figure un personnage dans l'attitude de la prière, qu'il faut ranger dans la catégorie des orants.

166. — « Dé à coudre trouvé dans des ruines à Châteauneuf-Calcenier en 1852 ; acquis en 1853. » — Musée Calvet.

Binon, p. 339, n. 319 b.

167. — Petite clef trouvée avec l'objet précédent. — Musée Calvet, même acquisition.

Long. totale 0 m 37.

Id., p. 332, n. 301 b.

168. — *Cachet d'oculiste.* Trouvé vers 1845 ; transporté à Vienne ; acheté par Charvet, puis par Sichel. — Collection Mowat, à Paris.

Schiste vert ; long. 0 m 031 ; larg. 0 m 029 ; épaiss. 0 m 007.

Sichel, *Nouveau Recueil* [1], p. 32 (d'après lui Grotefend, *Stempel* [2], p. 83, n. 60) ; — *C.* XII, 5691, 7 ; — Espérandieu, *Recueil de cachets d'oculistes romains* [3], n. 122 ; — *C.* XIII, 10.021, 116.

D'après M. Espérandieu.

a	IVENALIS ACOI (ornement) DIALEPIDOS	*Iuenalis col(lyrium) dialepidos.*
b	IVENALIS A COLCR (ornement) OCODES HADAS CR+D	*Iuenalis coll(yrium) crocodes ad aspritud(ines).*

1. *Nouveau recueil de pierres sigillaires d'oculistes romains pour la plupart inédites, extrait d'une monographie inédite de ces monuments épigraphiques.* Paris, 1868, 8°.
2. *Die Stempel der römischen Augenärzte gesammelt und erklärt.* Hannover, 1867, 8°.
3. Paris, 1895, 8°.

c	IVENALIS F COH (ornement) DIAZMYRNES	*Iuenalis colly(rium) diazmyrnes.*
d	IVENALIS BIS PVNC TVM ADEPIFOR	*Iuenalis bis punctum ad epifor(as).*

CHAPITRE VIII

MONUMENTS ET USTENSILES EN FER[1], PLOMB, ETC. BIJOUX

169-170. — « Deux crampons de fer provenant de l'arc d'Orange; trouvés en 1828 ».—Musée Calvet, don Prosper Renaux, 1849.

Long. 0 m 33.

Binon, p. 371, n. 495-496. — Cf. ci-dessus.

171. — Deux crampons en fer, avec leur scellement en plomb. — Musée de Saint-Germain (n. 9551, oct. 1868).

172. — Javeline de fer, très oxydée; trouvée à Orange. — Musée Calvet. Don de M. Sevenier, agent-voyer à Orange, 1845.

Long. totale 0 m 21.

Binon, p. 366, n. 469B.

173. — Objet inconnu, en fer, très oxydé; « le haut est cintré et percé de deux trous; au bas est une traverse. » Trouvé à Châteauneuf. — Musée Calvet; acquis en 1867 « de M. Anziano, marchand à Avignon ».

1. Parmi les objets en fer on compte quelquefois un fer à cheval trouvé dans le cirque d'Orange (Artaud). — Musée de Lyon (Cabinet Artaud).

Comarmond, t. II, p. 421, n. 32.

Long. 0 m 153; diam. 0 m 131; poids 435 gr.

Cet objet n'a rien d'antique, et seule sa provenance a pu tromper Artaud. « Il diffère peu de nos fers actuels et n'a point la forme antique; il est percé de huit trous par le passage des clous; le fer n'a pas subi d'altération marquée. » (Comarmond.)

Long. totale 0m 23 ; larg. 0m 14.
Id., p. 366B, n. 470Q.

174. — « Garniture de base latérale et terminale d'un fourreau d'épée en fer. » — Musée de Saint-Germain (n. 9550, sept. 1868).

175. — Hache de fer avec le coin qui devait serrer le manche en bois dans la douille. — Ibid. (n. 9519 ; s. d. : 1868 ou 1869?).

176. — Petit couteau à lame de fer ; manche en os, avec pommeau sculpté en tête de lion. — Ibid. (n. 8342, avril 1868).

177. — Couteau en fer, en forme de lame de ciseaux ; soie ou poignée terminée par un gros bouton. — Ibid. (n. 9554, id.).

178-179. — Deux couteaux en fer avec manche en bois. « L'un, à manche uni, ne se fermait pas ; l'autre, uni à la base de ronds à points médians, est fermé. » — Ibid. (9560, id.).

180-183. — Quatre ciseaux à tranchant plus ou moins large ; deux présentent une tête sur laquelle on martelait ; un autre présente une pointe sur laquelle devait être fixée une tête ; le dernier a une lame plate dans le genre de celle des rabots. — Ibid. (n. 9520, s. d.).

184. — Instrument en fer, tige quadrangulaire terminée au sommet par une pyramide à quatre faces ; base cylindrique servant de poignée. — Ibid. (9555, id.).

185. — « Quinze grands clous en fer à tête pyramidale. » — Ibid. (9562, id.).

186. — « Quatre clous en fer, un peu moins grands, à tête ronde et plate. » — Ibid. (9563, id.).

187. — « Sabot ou base de lampe de fer, pointu, douille quadrangulaire. » — Ibid. (n. 9565, sept. 1868).

188-189. — Deux anses de coffrets, en demi-cercle, tige quadrangulaire s'arrondissant à l'extrémité et se recourbant en dehors sous forme de crochets ; l'une en fer, l'autre en bronze ; un des crochets de cette dernière anse est cassé. — Ibid. (n. 9568, id.).

190. — Anneau et boucle quadrangulaire en fer. — Ibid. (n. 9566, id.).

191. — Petite boîte cylindrique en cuivre argenté. — Ibid. (n. 9293 ; automne de 1868).
Haut. 0m 45 ; diam. 0m 031.

192. — Clou en cuivre, avec large cabochon comme tête — Ibid. (n. 9578, id.).

193. — Petit crochet dont la tige se termine par un triangle aplati. — Ibid. (n. 9295, id.).
Long. 0m 038.

194. — Buste de femme, en métal blanc, antérieurement vert ; il était soudé avec du ciment sur le miroir n° 105 — Ibid. (n. 9297, id.).
Haut. 0m 028.

195. — Grand cercle en fer ; sur trois points il y a des enroulements d'une lamelle de métal blanc. — Ibid. (n. 9208 ; id.).

196. Urne funéraire en plomb, à bec ovoïde ; la panse offre plusieurs trous. Couvercle en plomb, assez détérioré. — Ibid. (9070 ; oct. 1868).
Haut. de l'urne 0m 242 ; diam. de l'ouverture 0m 147 ; diam. du couvercle 0m 155.

197. — Urne funéraire en plomb, très surbaissée et peu ouverte ; intacte. Couvercle de plomb en mauvais état. — Ibid. (9071 ; oct. 1868).
Haut. 0m 14 ; diam. de l'ouverture 0m 12 ; diam. du couvercle 0m 136.

198. — Clou à grosse tête en plomb. — Ibid. (n. 9552; sept. 1868).
Long. 0m 099.

199. — Rondelle en plomb avec anneau de suspension quadrilatère. — Ibid. (n. 9588; sept. 1868).

BIJOUX

200. — Bague en or, trouvée dans une sépulture, entre Courthézon et Orange, non loin de la route antique. Provient de la collection Champié. — Cabinet de M. Digonnet, Avignon.
Diam. extérieur 0m 021 ; haut. : de 0m 002 à 0m 008 ; elle renferme une cornaline d'un rouge brun haute de 0 m 004 et large de 0m 005.
L. Chatelain, *Bull. archéol.*, 1907, p. 398.

201. — Bague très forte, en argent, sans marque ni ornements. Trouvée dans le terroir de Sérignan. — Musée Calvet ; acquis en 1858 de M. Bachelier, de Sérignan.
Diam. 0m 23 ; poids 6 gr. 10.
Binon, p. 321, n. 2540.

202. — Épingle en os avec tête formée d'une boule d'or. — Musée de Saint-Germain (n. 8345 ; avril 1868).

203. — Pierre ovale préparée pour camée ; base et sommet verdâtre coupés par une zone blanche. — Ibid., 9303 (acquis 1869).
Grand diam. 0m 037 ; petit diam. 0m 027.

204. — Boucle d'oreille, perle couleur grenat, ovale allongée ; montée avec un fil d'or, suspendue à un crochet en or. — Ibid., 9499 (id.).

205. — Bague en cristal de roche, anneau torse, gros chaton qui portait un buste d'homme dont la figure a été brisée. — Ibid., 9501 (id.).

205 *bis*. — Gland, à côtes, d'une matière bleuâtre, provenant peut-être d'un collier (Musée Calvet).
Binon, n. 234a. *Catal.* p. 104, n. 44.

CHAPITRE IX

MONUMENTS FIGURÉS ET USTENSILES EN TERRE CUITE

ABRÉVIATIONS SPÉCIALES A CE CHAPITRE

Bohn = *C. I. L.*, t. XIII : Instrumentum domesticum, p. 1-773.

C. = *C. I. L.*, t. XII, éd. Hirschfeld : Instrumentum domesticum, p. 683-802.

D. = Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, 1904.

Le chiffre qui accompagne D indique le n° de classification adopté par M. Déchelette pour les vases à reliefs d'applique, t. II, p. 245-306.

Fr. = Fröhner, *Les Musées de France.*

L.-D. = Lombard-Dumas, *Mémoire sur la céramique antique dans la vallée du Rhône*, 1879.

Sch. = Schuermans, *Sigles figulins*, 1867.

Les lettres liées sont entre parenthèses.

a) Vases à reliefs d'applique.

I. Empereur.

206. — *Buste de Géta.* Géta, couronné de laurier, recouvert d'une cuirasse et d'une draperie, est tourné à gauche et « accosté de deux *signa* à six tablettes, exactement semblables à ceux du médaillon d'Antonin, musée de Vienne ». Ainsi que le remarque M. Déchelette, Géta, mort à 23 ans, mais représenté sur les dernières monnaies frappées sous son principat, en 211-212, avec une longue barbe, a l'aspect d'un homme plus âgé.

D'une inscription circulaire il ne reste que la partie gauche [*Imp. P. Septi*] MIO GETAE AVGVSTO [*feliciter*].

Fr. p. 66, XXIV, pl. 16, 2. — C. 5687, 20. — D. 93.

II. Divinités et personnages légendaires.

207. — *Jupiter*. Fragment de médaillon ayant contenu la tête de Jupiter lauré, avec l'inscription :

[*Iouem... pro*] PITI [*um*].

Saint-Germain, 31.708 (acquis en 1888). — D. 3. — Cf. C. 5687, 7.

208. — *Mercure*. Médaillon offrant un buste de Mercure coiffé du pétase à ailerons, incomplet. Légende [*f*] ELIX NOBIS.

Saint-Germain, 31.675 (acq. 1889). — D. 44 b. — Cf. D. 44 a, [*Mercu*] RIVS FELIX N[*obis*], à Vienne (N[*obis*], Déchelette, au lieu de N[*egotiator*], C. 5687, 10).

209. — *Minerve au rameau d'olivier*.

Saint-Germain, 31.680 (acq. en 1889). — D. 17.

La tête en arrière, la déesse marche vers la droite ; elle porte un casque et une tunique longue ; à sa poitrine pend le *gorgoneion* ; sa main gauche tient une lance et un bouclier [1].

210. — *Apollon à l'arc*. — Saint-Germain, 31.676 (acq. en 1889). — D. 15.

Du dieu tenant son arme il ne reste que le bras droit, qui est tendu ; une flèche se dresse verticalement devant l'arc ; au-dessous, à terre, une lyre. Couronne de laurier.

211. — *Mars*. — Saint-Germain, 31.679 (acq. en 1889). — D. 21.

Le dieu est debout, habillé en gladiateur, le torse nu, avec la ceinture, le *subligaculum*, les *ocreae* à relief et la *manica* ; il

1. « On reconnaît dans cette Minerve, remarque M. Déchelette (t. II, p. 252), l'imitation d'un type d'*Athéna Promachos* emprunté au revers d'un médaillon de Commode (Cohen, 363), type que l'art céramique a maladroitement dénaturé.

tient en outre, de la main droite, une lance sur laquelle il s'appuie ; de l'autre main il tient un bouclier rond orné ; à droite, à terre, une cuirasse ; au dessus, le nom du dieu. A gauche le nom d' [*Il*]IA, qui vraisemblablement était aussi représentée sur le médaillon.

On lit à l'exergue FELICI [*s cera* ?].

M. Déchelette a vu dans cette représentation de Mars les traits d'un gladiateur célèbre portant le nom du dieu, et la cuirasse serait une des récompenses décernées au gladiateur (Cf. D. 105).

212. — *Mars et Ilia.* — Paris, collection Fröhner.

Le dieu est nu, casqué, armé de la lance et d'un bouclier orné de godrons. La Vestale dort sur un rocher, au pied d'un arbre ; elle a le torse nu, un *peplum* recouvre ses jambes.

L'arbre symbolise le bois sacré où la rencontre eut lieu. La forme exagérée prêtée au bouclier hémisphérique est l'indice d'une basse époque.

On y lit les noms de MARS et d'ILIA.

Fr. p. 57, iv, pl. XV, 3 ; — D. 20 ; — *C.* XII, 5687, 8 a. — Cf. même représentation à Lyon, *C.* XIII, 10. 013, 6, et à Vienne, *C.* XII, 5687, 8 b.

213. — *Vénus.* — Collection Fröhner (jadis collection Oppermann).

La déesse, nue, se dresse debout sur un socle ; son bras gauche s'appuie sur une colonne torse recouverte d'une draperie, la main du même côté tient le *parazonium* ; sa main droite se pose sur une lance. Elle sourit, la tête à gauche, aux armes de Mars : trois Amours disposent en trophée un casque à haut panache, un bouclier ovale, une cuirasse à deux rangs de lambrequins.

Une giberne à deux compartiments, suivant M. Fröhner, est suspendue au-dessus du médaillon. A droite de celui-ci, le nom du modeleur, CERA FELICIS.

Fr., p. 57, v, pl. XIV, 1 ; — *C.* 5687, 18 ; — D. 24.

214. — Groupe érotique. — Autrefois à Paris, collection Charvet. — Fr. p. 67, n. XXVI ; — *C.* 5687, 37 ; — D. 34.

Homme et femme couchés sur un lit, dans un grand médaillon à vernis rouge. La femme tient un glaive de la main droite. Suivant l'inscription, l'ephèbe s'écrie : VICISTI | DOMI | NA Un lampadaire se dresse au pied du lit. La signature de l'artiste est mutilée : D*a mer* | CE(R) *dem*, jolie correction de M. Héron de Villefosse, *R. É.*, oct-déc. 1904, t. V, p. 118.

215. — Groupe érotique. — Bibliothèque nationale, Cabinet des médailles. — Fr. p. 67, n. XXV ; — *C.* 5687, 38 et *Addit.* p. 861 ; — D. 35.

Même sujet, dans un médaillon verni à la plombagine. Derrière la tête du jeune homme couché on voit les lettres VA. Le reste est brisé, mais les paroles prononcées par la femme sont intactes : VIDES | QVAM BE | NE CHA | LAS.

216. — Groupe érotique. — Jadis à Orange, chez Charras. — Héron de Villefosse, *Gaz. arch.*, VI, 1880, p. 181 ; — *C.* 5687, 39 ; — D. 36.

Sujet semblable avec la légende COLVIS | TI ANV*m*.

217. — Groupe érotique, dans un médaillon (restauré avec du plâtre). — Musée de Saint-Germain, n. 31.674 (acquis en 1889).

Un homme étendu sur un lit joue de la double flûte. Au-dessus, une femme tenant un miroir. Près de la tête de l'homme, après la fracture, un A. Cette lettre est sur le prolongement de l'inscription commençant par IT. On peut supposer une sorte de dialogue entre les personnages : ITA [*ualeam*. — *It*] A DECET ME.

Un exemplaire semblable a été trouvé à Sainte-Colombe, avec la même inscription. — Voy. Allmer, *Rev. épigr.* I, p. 367 ; — *C.* 5687, 34 ; — D. 29.

218. — Fragment de scène érotique. — Saint-Germain, n. 31.682 (id.).

On distingue trois jambes, dont l'une s'appuie sur un tabouret, et un lit.

219. Id. — Saint-Germain, n. 31.683 (id.).

On reconnait une femme nue assise.

220. — Id. — Saint-Germain, n. 31.692 (id.).

On distingue un personnage couché sur un lit et un enfant nu.

221. — Grand fragment de coupe en poterie à vernis brillant. — Collection Lombard-Dumas. — L.-D., p. 57, pl. X, 1. — *C.* 5.686, 39 ; — D., t. I, p. 250, n. 10.

Scènes lubriques en médaillons carrés, séparés chacun par une chimère dans un médaillon formé de guirlandes et de nœuds. Une frise d'oves au-dessus, un rinceau au-dessous. Un cartouche en relief porte l'inscription rétrograde OF[*ficina*] AM(AN)D*i*.

222. — *Hercule debout* (fragment). — Saint-Germain, 31.690 (acq. en 1889). — D'après D. 55.

L'épaule gauche du héros est recouverte de la peau du lion et soutient sa massue ; derrière lui, l'arbre du Jardin des Hespérides ; entre Hercule et l'arbre, une inscription, dont il ne reste que le mot CERA, donnait le nom du fabricant.

223. — *Hercule et Prométhée.* — Coll. Fröhner. — D'après Fr., p. 60, XII, pl. XV, 1 ; — *C.* 5687, 15 ; — D. 7.

Nu et barbu, Prométhée est assis ; il a les bras fixés au rocher, dressé sur le genou du Titan, un aigle lui ronge le foie. En face, Hercule, imberbe, tient son arc de la main gauche et se prépare à transpercer l'aigle ; contre la montagne, la massue d'Hercule. Les personnages sont de grande taille. — Le bas-relief a beaucoup souffert d'un grattage qui l'a dépouillé de son vernis et presque entièrement de son inscription. J'adopte la restitution de M. Fröhner :

[*Prometheus in*] CAVCASO [*uin*]CTVS. VISCERA PA[*s*] CEN[*s*] [*aq*]VILA.

Le long de la jambe gauche d'Hercule, [*Herc*]VLES.

224. — *La mort d'Hercule.* — Ancienne collection Charras. D'après Fr., p. 60-62, XIII, pl. XIV, et D. 60 ; — *C.* 5687, 14.

Sur le bûcher, que recouvre la peau de lion, est assis Hercule. Un jeune homme, revêtu seulement d'une chlamyde sur les épaules, PHILOCTE[*tes*], tient, de la main gauche, une torche renversée ; la main droite se tend pour recevoir les armes du

héros, un arc et un bouclier ovale (D., plutôt que l'étui de l'arc, Fr.). « La céramique gallo-romaine, observe M. Déchelette, s'est souvenue du poème d'Hésiode et ce médaillon compte parmi les rares représentations du fils d'Alcmène porteur de cette arme défensive. A gauche, un arbre rappelle que la scène se passe dans les forêts du mont Œta (D.). »

Autour du médaillon s'étendait une guirlande de feuillage. — La tête et le haut du médaillon, vus par M. Fröhner chez Charras, ont disparu.

225. — *Le combat de Mars et d'Hercule.* — Collection Lombard-Dumas, puis collection Léon Morel; aujourd'hui au British Museum.

Roulez, *Gazette archéologique*, 1877, p. 67, pl. 12 ; — Engelmann, *Archäologische Zeitung*, 1879, p. 187, n. 3 ; — Fröhner, *Philologus Supplement Band*, V, p. 25 ; — Baumeister, *Denkmäler...*, III, fig. 1832 ; — *C.* 5687, 4 ; — Bücheler[1], *Carm. lat. épigr.* 31 ; — D. 101 ; — Walters, *History of ancient pottery* (London, 1904), II, p. 531.

Scène de tragédie. Au fond, « sur un haut piédestal quadrangulaire orné de clous à grosse tête hémisphériques, formant bossages » (D.), trois statues assises : au milieu, Jupiter, avec le sceptre ; à sa gauche, Minerve armée ; à sa droite, la Victoire.

Deux acteurs en scène. Face au public, un guerrier armé d'un casque et d'une cuirasse tient de la main gauche un bouclier, s'appuie de la droite sur une lance ; c'est Mars (Roulez). En face de lui, Hercule nu ; outre sa massue, il tient une palme de sa main gauche.

Au-dessus des acteurs, un extrait de leur dialogue.

Le combat va s'engager : Mars veut venger Cycnus, le fils qu'il eut de Pyrène. Hercule, en gagnant le jardin des Hespérides, avait rencontré Cycnus ; il s'était pris de querelle avec lui et l'avait tué.

Hercule : [*Inuic*]TA·VIRTVS NVSQVA[*m*] TERRERI·POTEST.
Mars : ADESSE VLTOREM NATI · M[*e*] CREDAS MEI.

Nom de l'artiste ou du potier : [? *Ama*]TOR F[*ecit*].

1. Voir aussi une lettre adressée à S. de Ricci (D., *l. c.*).

Il est probable, ainsi que l'a observé M. Fröhner, que ces vers iambiques sont empruntés à une tragédie, peut-être au Cycnus [1].

M. Weil (*Rev. de philologie*, 1885, p. 103) avait cherché à employer la syllabe TOR pour compléter l'un des sénaires, en proposant [*mori*]*tor*. Dans le même ordre d'idées, M. Leo conjecture [*congredi*]*tor*. M. Bücheler, suggérant en note [*grassa*]*tor*, donnait dans son édition :

Adesse ultorem nati m[e] credas mei :
Mori[tor. — Virtus nusqua terreri potest.

Mais la place de TOR rend ces hypothèses peu vraisemblables.

Enfin il semble bien que l'aigle symbolise non point un augure, comme le proposait M. Roulez, mais le messager des ordres de Jupiter. « Sa présence, observe M. Déchelette, rendait beaucoup plus saisissante l'intervention du maître de l'Olympe. Mais, par un mécanisme caché, l'oiseau divin, qui se tenait aux pieds de la statue de Jupiter, a pris son vol et est venu s'abattre entre les deux combattants, tandis que la foudre retentit. On comprend dès lors l'utilité du piédestal élevé portant la statue de Jupiter, qui figure à l'arrière de la scène. »

226. — *Bacchus et Ariadne.* — Fr., p. 58, VIII, pl. XVI, 4; — D. 50 a.

Les deux personnages sont représentés de face. Ils tournent la tête et se regardent. Bacchus est nu et couronné de pampres; il s'appuie sur un thyrse à deux rangées de cordes et tient un canthare. Le front revêtu d'une couronne semblable, Ariadne porte un long chiton et un *peplum* ; elle tient un thyrse de la main gauche. On aperçoit deux satyres debout derrière les personnages principaux : « le dieu de la vigne et sa compagne, n'étant pas alourdis par l'ivresse, n'ont vraiment que faire ici de ces serviteurs trop zélés. » (D.).

Une syrinx et une touffe de feuillage à l'exergue du médaillon.

227. — *Atalante et Hippomène.* — Ancienne collection Gréau:

1. Cf. Nauck, *Fragm.*, 28, 583, et Meineke, III, 248, 435.

maintenant collection Pierpont-Morgan, aux États-Unis ; haut. 0m 215. — Fr., *Gaz. archéol.*, 1890, p. 53-58, et *Catalogue de la collection Gréau*, p. 279, n. 135 ; — D. 80 ; — Bücheler, *Carm. epigr. lat.* 343.

Vase sphérique à trois anses (nos 14 et 16). M. Fröhner a reconstitué ce médaillon en juxtaposant deux exemplaires endommagés.

Atalante et Hippomène sont debout ; ils viennent de prendre part à la course où Hippomène a dépassé Atalante. Vêtue d'un court chiton, les cheveux nattés et relevés en anneau sur sa tête, ATALANTE regarde Hippomène ; elle « a l'air de lui parler, l'index de la main gauche à la bouche, tandis que sa main droite tient une des pommes d'or qu'elles a recueillies dans l'arène. » Non loin, son père, le roi SCHOENEVS, vêtu de l'*exomis* comme un simple ouvrier, lève un bras et s'entretient avec les jeunes gens. Le gagnant, nu et l'air martial, est couronné du laurier d'or. Il est ici appelé HIPPOMEDON, variante que l'on trouve chez les commentateurs d'Apollonius de Rhodes [1].

Une table de jeux, au-dessus d'Atalante et d'Hippomène, supporte un vase, la palme remportée par le vainqueur et un sac ouvert. L'inscription suivante remplit la partie supérieure du médaillon :

RESPICIT AD MALVM PERNICIBVS IGNEA PLANTIS QVAE
PRO DOTE PARAT MORTEM QVICVMQVE FVG
ACI VELOX IN CVRSV CESSACET (*sic*) VIRGINE VISA

Ces vers s'appliquent à Atalante ; ils supposent, comme l'a noté M. Froehner, l'existence d'une peinture ou d'une statue qui représentait Atalante, seule, regardant la pomme qu'elle tenait. Ils sont d'une lamentable médiocrité, mais il me paraît incertain d'en conclure qu'ils soient, de toute nécessité, antérieurs au IIIe siècle. Quelle que soit leur date, ils ont le mérite d'apporter à la tradition un fait nouveau : la jeune fille devrait sa victoire moins à la rapidité de sa course qu'à la séduction exercée par sa beauté.

A gauche d'Hippomène, sur un rocher, la PALAESTRA ; elle a le torse nu et les jambes recouvertes d'une draperie ; elle

1. Ed. Merkel et Keil (Lips. 1854), p. 347, 12.

porte sur la tête une couronne de laurier ; sa main droite tient une palme ; son autre main est posée sur le rocher. (Cf. Roscher, *Lexikon*, II, col. 1264 ; cité par Fr.).

L'exergue, où se lisait le nom de l'artiste, n'a conservé que le mot CERA, mais un troisième exemplaire du même vase (D. 94) a conservé FELICIS CERA : il est de toute vraisemblance que ce *Felix* était l'auteur des deux premiers exemplaires qui ont permis à M. Fröhner son exacte restitution.

M. Déchelette rapproche de ce médaillon une coupe de verre trouvée à Reims en 1896 (cf. *Catalogue du Musée de Reims*, 1901, p. 72, pl. II) et paraissant remonter à la même époque, probablement au commencement du IVe siècle. Hippomène, qu'Atalante menaçait de dépasser, vient de jeter les pommes grâce auxquelles il sera vainqueur.

228. — *Le Génie de Lugdunum.* — Fr., p. 59, X, pl. XV, 2 ; — C. XIII, p. 252, n. 8 ; — D. 65 a.

Imberbe et nu, de face, la tête à gauche, un Génie ceint d'une couronne murale ornée de tours et de portes, est à droite du médaillon. Il porte une chlamyde sur l'épaule gauche ; sur l'épaule droite, un double baudrier ; à ce dernier un glaive est suspendu. De la main droite il tient un sceptre ; de la main gauche une corne d'abondance. Aux pieds du Génie, sur un petit rocher, un oiseau montre un bec pointu. A gauche du médaillon, un homme présente au Génie une gerbe d'épis dans un vase ; il est imberbe et chauve et porte la toge, des bottines et des braies ; sa main gauche tient un rouleau de parchemin à demi déplié. Deux épis à l'exergue ; en haut, FELICITER.

C'est le Génie de Lugdunum. De ce médaillon, le musée de Lyon (Allmer et Dissard, *Inscriptions du musée de Lyon*, IV, p. 451-452, n° 500, 12) possède un autre exemplaire, très mutilé, de provenance inconnue. La distance relativement restreinte de Lyon à Orange et la situation d'Orange sur la grande voie de Lyon justifient assez la découverte à Orange d'un médaillon évidemment fabriqué à Lyon.

229. — *Procession du culte d'Isis.* — Ancienne collection Gréau ; collection Pierpont-Morgan.

Fr., *Gazette archéologique*, 1890, p. 54, et *Catalogue de la collection Gréau*, p. 279, n. 135 ; — D. 94.

Sur le même vase que les deux médaillons du n° 227. — On voit, debout sur un char à deux roues, le grand-prêtre d'Isis vêtu d'une tunique et d'un manteau qui semble gonflé par le vent. Il est coiffé d'un chapeau pointu à larges bords, devant lequel se dresse l'*urceus* égyptien ; sur sa nuque une houppe se balance. De la main gauche il tient une patère couverte (?). Le char est traîné par deux initiés au visage rasé, vêtus d'une courte tunique : l'un d'eux, en marchant, se retourne vers le grand-prêtre ; un troisième suit le char et paraît tenir une lance. En avant du groupe, quatre personnages, dont l'un joue du tambourin ; un autre, couvert d'un masque. Au second plan, des insignes montés sur des crosses : un serpent, un épervier, un ibis.

Dans le personnage masqué, à tête de chacal, M. Fröhner a reconnu Anubis ; il a en outre supposé que la fête ici représentée est celle qu'on célébrait en octobre en souvenir de la résurrection d'Osiris. « Prêtres et fidèles parcourent les rues pour chanter le dieu mort ; à leurs plaintes funèbres se mêlent les sons stridents du sistre, l'instrument de deuil, comme l'appelle Lucain, et le cortège est présidé par Anubis, qui sert de limier. »

A l'exergue, le nom du modeleur, qui était vraisemblablement l'auteur des médaillons du n° 227 : FELICIS CERA.

III. Noms de peuple.

230-232. — Trois fragments de coupe samienne (fabrique de Banassac) ; collection Lombard-Dumas ; lettres séparées par une flèche et bordées au-dessus par un rang de feuilles:

L.-D., p. 62, pl. IX, 1 et 2; X, 3 ; — Aurès, *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1878, p. 145 ; — *C.* 5687, 50 ; — D. 99-101.

[*t*] REVE | RIS FE | LICI | *ter*.

Cf. les mentions analogues : *Ceruesar*|*iis feliciter*|, *Lingonis* [*felici*]*ter*, *Sequanis feliciter*, *Remis feliciter* [1].

1. A. de Barthélemy, *Les vases sigillés et épigraphiques de fabrique gallo-romaine*, dans la *Gazette archéologique* d'octobre 1877.

233. — Même collection. — Même bibliogr. (sauf L.-D. pl. XI, 1 et 2 ; — D. 103).

[*t*]REV [*eris felici*]TER.

IV. Jeux du théâtre et du cirque. Animaux.

234. — *L'acteur Parthénopée.* — Collections Lombard-Dumas, Léon Morel à Reims, puis British Museum.

J. Roulez. *Gazette archéologique*. 1877, p. 72, pl. 12, 3 ; — *C.* 5687, 24 ; — D. 99.

D'après M. Déchelette. — Médaillon de grande dimension, entouré d'une guirlande de feuillage.

Du côté droit du médaillon, un acteur vêtu d'une tunique sans manches et d'un *peplum* (rôle féminin ?) ; « l'expression souriante de son visage exprime la joie que lui procure sa victoire. » Il vient de remporter les suffrages du public ; un jeune homme, envoyé par le *curator ludorum*, lui apporte une palme et un parchemin. « Le mouvement de la tête de l'acteur, légèrement inclinée en arrière, indique que ses regards se dirigent vers les gradins du théâtre où les spectateurs ont acclamé leur favori. »

NICA PAR[*then*]OPAEE

Au premier plan, un orgue hydraulique à sept tuyaux [1].

235. — Même sujet. — Musée de Saint-Germain, n. 31673. [Acq. en 1889]. A gauche, homme debout en toge, tenant un bâton dans la main gauche, une palme dans la main droite. A droite, femme drapée tenant un masque dans la main droite levée et une sorte de thyrse dans la main gauche. Entre les deux figures, un instrument carré surmonté de sept tuyaux d'inégale hauteur. On lit autour l'inscription :

NICA PART[*he*]NOPAEE.

236. — Médaillon en terre cuite, d'un rouge pâle, en forme de couvercle de vase. « Le côté figuré offre un buste barbu, tourné

1. On voit au Musée de Vienne un fragment d'un médaillon semblable avec le reste de la même légende : [*Nica Pa*]RTHENOP[*aee*]. C. 5687, 25 — D. 99 a.

à droite, couronné et vêtu ; derrière lui, on lit APOLAVSTE, et devant lui NICA. » (Binon). Inscription fausse? (Espérandieu).

Trouvé en 1876, à Orange, au quartier de Saint-Clément. — Musée Calvet (acquis de M. Morenas, en 1877). — Binon, 482 A ; — Espérandieu, *M. C.*, 6* ; — *C.* 5687, 21.

237. — *Le gladiateur Malisius.* — Musée de Saint-Germain, n. 31678 [Acq. en 1889]; — D. 107.

Fragment ; gladiateur combattant; à l'exergue, une palme; autour du médaillon, une couronne de feuillage et le nom MALISIVS.

238. — Autre fragment. — Fr., p. 66, XX, pl. XVI, 3; — *C.* 5687, 29 ; D. 105.

Derrière la figure du gladiateur combattant se dressent en trophée les armes destinées au vainqueur. Cf., sur une mosaïque de Reims, un trophée composé d'une palme, d'une couronne et d'armes de gladiateurs[1].

FE[*liciter*?]
M[*alisio* ?]

239. — Fragment. — Musée de Saint-Germain, n. 31681 (acq. 1889).

On distingue quatre personnages, peut-être des gladiateurs.

240. — Fragment. — Ibid., n. 31689 (id.).

Partie antérieure d'un cheval harnaché. On distingue le bouclier du guerrier qui le monte, ainsi que la légende FELICITER.

241. — Fragment relatif à une scène de *tauromachie.* — Beurlier, *Bulletin des Antiquaires*, 1892, p. 64.

« Fragment de poterie rouge sigillée trouvé en juin 1891 à Orange... C'est le premier monument relatif aux combats de taureaux qui ait été trouvé en Gaule... »

Exécution très fruste. Le taureau est tourné à gauche, il menace de la tête et sa jambe gauche de devant est repliée. C'est le type classique du taureau cornupète, fréquemment reproduit,

1. G. Lafaye, *Dictionnaire des Antiquités...*, art. *Gladiator*, fig. 3597.

notamment sur des monnaies massaliottes et sur des monnaies d'Auguste.

Il convient de rapprocher de ce monument un autre tesson sigillé publié par Edm. Le Blant et A. Nicaise (*Bulletin archéologique*, 1896, p. 46, trouvé à Reims ; l'animal vient de lancer en l'air un personnage garrotté), et d'un médaillon trouvé à Nouâtre (Indre-et-Loire), publié par M. Déchelette (*op. laud.*, t. II, p. 136, n. 896).

242. — *Bige.* — Collection Emilien Dumas, puis Léon Morel ; enfin British Museum.

J. Roulez, *Gazette archéologique*, 1877, p. 71, pl. 12, 2 ; — *C.* 5687, 32 ; — D. 128.

Fragment de vase rouge. Deux chevaux attelés de front. Le nom du cocher a disparu ; il ne reste que l'acclamation FELICITER.

243. — Fragment. — Musée de Saint-Germain, n. 31684 (acq. 1889).

On y voit la partie antérieure de quatre chevaux au galop.

244. — Fragment. — Ibid., n. 31694 (id.).

Partie antérieure de quatre chevaux galopant de front.

245-246. — Deux fragments de quadrige (Ibid., n. 31687 et 31702, id.).

247. — *Scène de chasse.* — Collection Lombard-Dumas. — L.-D., p. 58, pl. XII, 2 ; — D., t. I, p. 304, n. 20.

Sur un fragment de coupe en terre rouge, à vernis brillant, cerf bondissant ou tombant à gauche ; au-dessous, un chien (ou une biche) courant à droite ; dans le panneau suivant, un cep de vigne, le tout surmonté d'une frise d'oves. Dans un long cartouche, gravé en creux, marque illisible comprenant environ 8 lettres.

248. — *Chien* portant un collier, courant à droite ; sur un fragment de coupe [1], à vernis brillant. — Collection Lombard-Dumas. — L.-D, p. 58, pl. IX, 3 ; — D., II, p. 138, n. 910.

1. « A la suite, et sur un morceau qui s'adapte à celui-ci, un enfant nu, debout, les membres écartés, coiffé de deux oreilles d'âne, entre deux

Sur la race de ce chien, cf. Dr. Birkner, *Die Hunde der Römer in Deutschland*, dans le *Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie*, 1902, p. 156 (cité par D.).

Au-dessus se lit en grosses lettres en relief l'inscription : GERMANI F[*abrica*]. — *C.* 5686, 307 a 1.

249. — *Cerf* courant à droite ; dans un médaillon cerné de trois cercles. — L.-D, p. 59, pl. X, 2 et 2 a. Au-dessous, l'inscription rétrograde et renversée, en relief : OF MOM(*monis*), et sur le fond intérieur le graffite mal venu N...MA.

C. 5686, 600 c; — D., t. I, p. 288; t. II, p. 131, n. 861.

250. — *Dauphin.* Collection Lombard-Dumas. — L.-D., p. 58, pl. XI, 3 ; — C. 5686, 598 b; — D., t. II, p. 150, n. 1049.

Autour du dauphin, un cercle cordé, à l'intérieur duquel un cartouche en relief portant gravés en creux les mots OF MO[*mmonis*].

251. — *Poule aux trois poussins.* — Fr., p. 66, XXIII, pl. XV, 4 ; — *C.* 5687, 46 ; — D. 137.

La poule tient dans son bec un objet qui ressemble à un épi ; elle porte sur son dos l'un de ses poussins. Au-dessus du médaillon, qu'encadre une couronne de feuillage, une guirlande et l'inscription MIHI ET ME[*is*] FELICITER.

De cette composition allégorique, M. Déchelette rapproche un moule en terre cuite découvert dans un des cimetières romains de Carthage ; on y voit un coq entouré de trois animaux plus petits, une poule et deux quadrupèdes (cf. P. Delattre, *Revue archéologique*, 1898, II, p. 223).

252. — Fragment. — Musée de Saint-Germain, n. 31699 (acq. 1889).

On y voit un oiseau.

V. FRAGMENTS DIVERS.

253. — Vase d'Aco. — Musée de Saint-Germain, n. 11860 (acq. en 1869). — *C.* 5686, 6; — D., t. I, p. 34.

chiens affrontés courant contre lui à la hauteur de sa tête ; un troisième chien courant à droite, à la hauteur de son genou. » L.-D., p. 58.

Fragment de pourtour d'un vase en terre fine. On y lit en lettres proéminentes ...VS.ACO.

A rapprocher de cinq vases du potier Aco trouvés au mont Beuvray; pâte blanche de Saint-Remy-en-Rollat.

254. — Fragment de vase orné. — Musée de Saint-Germain, n. 11678 (acq. en 1869). — A. de Barthélemy, *Gazette archéologique*, 1877, p. 175; *Revue celtique*, 1876-78, p. 315; — *C.* 5687, 42; — D., t. I, p. 127, n. 98.

De l'inscription qu'il portait reste une grande R.

A rapprocher des vases de Banassac, en pâte rouge.

255. — Beau fragment épigraphique. — Collection Lombard-Dumas. — L.-D., p. 63, pl. XII, 1; — *C.* 5687, 51; — D., t. I, p. 128.

Restent les lettres S.D.F. Entre S et D, faisceau de trois feuilles à long pédoncule; un caducée entre D et F.

256. — Fragment d'un petit médaillon. — Collection Lombard-Dumas. — L.-D., p. 63, pl. IX, 4.

Reste d'une urne funéraire (?). Au centre une inscription dont il reste, à la fin, les lettres TA. Une couronne circulaire encadrait le tout.

257. — Petit fragment. — Musée de Saint-Germain, n. 31697 (acq. 1889). — D. 141.

On voit une main tenant un vase ovoïde sans anses. Au-dessus, une guirlande. Restes d'une légende ..PRO...

258. — Fragment. — Ibid., n. 31677 (id.).

Un enfant nu courant vers une femme drapée assise. Légende peu distincte : ILIA.

259. — Fragment. — Ibid., n. 31688 (id.).

On distingue une jambe et deux bras. Dans un coin, près d'une des mains, la lettre X.

260. — Fragment. — Ibid., n. 31691 (id.).

On reconnaît une palme et trois jambes avec cnémides.

261. — Fragment. — Ibid., n. 31693 (id.).
On voit un bras et une palme.

262. — Fragment sans couverte. — Ibid., n. 31695 (id.).
Deux hommes debout, nus ; l'un paraît avoir les mains liées derrière le dos.

263. — Fragment. — Ibid., n. 31700 (id.).
Partie supérieure d'un personnage drapé avec *cucullus*.

264. — Fragment de vase. Ibid., n. 31703 (id.).
On distingue une tête barbue.

265. — Fragment. — Ibid., n. 31704 (id.).
Belle couverte rouge. On voit le torse d'un homme nu.

266. — Fragment. — Ibid., n. 31705 (id.).
Torse de personnage drapé.

267. — Fragment. — Ibid., n. 31706 (id.).
Deux personnages drapés, assis, vus de face. D'un beau style.

268. — Fragment. — Ibid., n. 31709 (id.).
On distingue un bras.

269. — Fragment. — Ibid., n. 31713 (id.).
Couverte noire brillante. Enfant (?) nu, endormi ou accroupi.

270. — Fragment. Ibid., n. 31710 (id.).
Ornements floraux.

271-275. — Cinq fragments indistincts ou insignifiants. — Ibid., n. 31696, 31698, 31701, 31711, 31712 (id.).

275 *bis*. — Fragment de vase rouge vernissé, sans figure. — Ibid., n. 31707 (id.).

276. — Patère à couverte brillante. Collection Lombard-Dumas. L.-D., pl. VII, 179.

Rosace à dix feuilles, en relief, entourées chacune d'une feuille en creux.

277. — Fragment de coupelle à vernis polychrome. Collection Lombard-Dumas. — L.-D., p. 64, pl. XIII, 4. — *C.* 5686, 840.

En pâte identique à celle des poteries samiennes, recouverte d'un vernis brillant, jaune clair; bariolé de marbrures rouges, nombreuses à l'intérieur du vase, plus rares à l'extérieur et sur le pied. Au fond intérieur de ce fragment, la marque de fabrique signalée dans presque toutes les contrées de l'Europe romaine, SILVANI.

278. — Fragment de coupe en terre rouge, à vernis brillant. Collection Lombard-Dumas — L.-D., p. 58-59, pl. XII, 4; — *C.* 5586, 48 ; — D., t. I, p. 302.

Le pied, mesurant 0m09 de diamètre, supporte un fond très évasé. Autour du pied, espace lisse de 3 centimètres de largeur dans lequel est placé un sigle très curieux, en lettres cursives, gravées à la pointe sèche sur le moule et formant sur cette coupe une légende rétrograde qu'on lit VI[*c*]TOR. Au-dessus, un rinceau de feuillage et quelques restes d'ornements.

b) Urnes funéraires.

279. — Grande urne funéraire [1], en terre rouge, ovoïde un peu surbaissé; haut. 0m238 ; larg. à l'ouverture 0m170. Couvercle en terre noire, diam. 0m173. — (Saint-Germain, n. 9076 (acquis en 1868).

280. — Urne en terre noire surbaissée, forme élégante, demi-ovale coupé court, large ouverture, haut. 0m144, diam. de l'ouv. 0m140; contenant à l'intérieur des ossements brûlés et un lacrimatoire en verre encore empâté dans de la terre qui le fixe à l'urne. — Ibid., n. 9073 (id.).

281. — Urne en terre noire, très ventrue, ovale à sommet

1. Plusieurs des urnes décrites dans les nos 9072 à 9076 contiennent des ossements brûlés.

tronqué ; 0m181 ; diam. sur 0m165. Couvercle en terre noire, diam. 0m175. Il manque un morceau. — Ibid., n. 9074 (id.).

282. Urne en terre noirâtre, ovale tronqué et assez haut ; haut. 0m175, diam. ouv. 0m150. Couvercle en terre grisâtre, diam. 0m160. — Ibid., n. 9075 (id.).

283. — Urne en terre noire, de forme analogue à celle mentionné au n. 9073, haut. 0m148, diam. ouv. 0m144. — Ibid., n. 9076 (id.).

284. — Grande urne à deux anses. Haut. 0m488 ; diam. 0m132. — Ibid., n. 9321 (id.).

285-287. — Trois petites urnes de médiocre conservation. — Ibid., n. 9323 (id.).

288. — Petite urne noirâtre, contenant deux monnaies de bronze en assez mauvais état, et les os d'un carnassier. — Ibid., n. 9324 (id.).

289-292. — Quatre petites urnes noirâtres, simulacres ou jouets. — Ibid., n. 9325 (id.).

293. — Urne cinéraire en terre, avec son couvercle, encore pleine de terre. — Ibid., n. 9511 (id.).

294. — Urne funéraire en terre rougeâtre, avec un cordon en haut et en bas, recouverte d'un couvercle en terre noirâtre. — Ibid., n. 9521 (id.).

295. — Petite urne funéraire en terre noire ; ossements brûlés à l'intérieur. — Ibid., n. 9533 (id.).

296. — Urne cinéraire très basse, très évasée, à large ouververture, espèce de calotte hémisphérique, en terre légèrement brune. — Ibid., n. 9538 (id.).

297. — Fragment d'une urne en terre, trouvé sur la Montagne

On y voit l'inscription mutilée III... et en seconde ligne : N· FOI· PANSÆ, dont les lettres mesurent 0m022 de haut.

Musée Calvet (don Charrel, 1861). — Binon, 592c ; — *C.* 5686, 663 ; — Espérandieu, *M. C.* 423.

298. — Lacrimatoire en terre jaune, le goulot peint en rouge, cassé à l'ouverture. — Saint-Germain, n. 9326 (acquis en 1868).

c) Amphores.

1. *Collection Lombard-Dumas* (*Musée de Nîmes*).

299. — C(ALP)(VR)N. Anse d'amphore. — L.-D., p. 78, pl. XVI, 4 ; — *C.* 5683, 60.

Calpurnius.

300. — P·CA·PR. Id. — L.-D., p. 81, pl. XIX, 28 ; — *C.* 5683, 60.

P. Calpurnius.

301. — C·I·AL·B. Id. — L.-D., p. 78, pl. XVI, 6 ; — *C.* 5683, 127.

302. — CIALB· Id. — L.-D., p. 78, pl. XVI, 7 ; — *C.* 5683, 127.

Cette marque diffère de la précédente par l'absence de points et la dimension bien plus petite des lettres.

303. — CLA· Fragment de vase en terre rougeâtre, épais de 0m01. — L.-D., p. 78, pl. XVI, 8 ; — *C.* 5683, 156.

304. — CLO ou C⊥O. Id., en argile jaunâtre ; L en forme de T. L.-D., p. 79, pl. XVI, 9 ; — *C.* 5683, 158. On lit de même CLO (*di*) renversé sur des lampes de provenances diverses dans Bohn, p. 9, n. 95-96 et p. 31, n. 366.

305. — GL PVDE. Anse d'amphore. — L.-D., p. 19, pl. XVI, 10 ; *C.* 5683, 67. *Gl...Pude[ns?]*

306. — III EN... Anse d'amphore ; sigle incomplet. — L.-D., p. 79, pl. XVIII, 23. Voy. le suiv.

307. — IENNIORIVLIOR. Id. — L.-D., p. 80, pl. XVII, 16 ; — *C.* 5683, 89.

Cette empreinte et la précédente sont à rapprocher, comme l'a vu Dressel, des marques trouvées au Monte Testaccio [1], à Rome, portant III ENNIOR IVLIOR. Voy. Bohn, p. 46, n. 200.

308. — ..... EN·LS·L. Id. — L.-D., pl. XVII, 13 ; — *C.* 5683, 89, 1.

309. — HOSTESIS. Rebord d'un vase en terre d'un rouge brique. — L.-D., p. 79, pl. XVII, 14 ; — *C.* 5686, 406.

310. — (HR)Y(TI)I. Anse d'amphore. — L.-D., p. 79 et pl. XVII, 15. Le signe qui suit Y pourrait être un X ou une croix.

311. — ISAE·QVARIS. — Voy. 314.

312. — L·A·L. — Id., pl. XVII, 18 ; — Cf. Comarmond, n. 683, cité par L.-D ; — *C.* 5683, 5.

313. — L·(AT)RVS, ou L.(TA)RVS? — Id. Le point parasite devant l'R est peut-être un petit V mal venu, ce qui donnerait *L. Taurus.* — Pl. XVII, 19 ; — Leblanc, *Musée de Vienne*, pl. VII, 146 ; — *C.* 5683, 35 : L·AT·RVS.

314. — LSAF QARIS. Anse d'amphore. — L.-D., p. 80, pl. XVII, 17 ; — M. Hirschfeld, *C.* 5683, 268, propose de lire *L. Saf[inius] Quartus.*

315. — L S P · BO. Id. — L.-D., pl. XVIII, 21 ; — Cf. *C.* 5683, 261, où se trouve un exemplaire, de Vienne, plus complet : L SP BOEQ.

1. *Annali dell' Istit. di corr. arch.*, 1878, p. 138.

316. — (LVAL)(TR)oPIM. Id. ; sigle mal venu. — L.-D., p. 80, pl. XVIII, 22 ; — *C.* 5683, 305.
L. Val[erius] Tropim[us].

317. — MIM. Id. — L.-D., p. 81, pl. XVIII, 24 ; — Sch. 3593 ; — Aurès, p. 22, pl. VI, 64 ; — Leblanc, pl. VII, 149 et 150 ; — *C.* 5683, 136.

318. — M.IDI. ? Sigle mal venu. — Pl. XVIII, 25.

319. — MMRCI. Anse d'amphore. — Pl. XVIII, 26 ; — Leblanc, pl. IV, 75 ; — *C.* 5683, 180.

320. — S.M. Id. — Pl. XVIII, 27 ; — *C.* 5683, 255.
CIRCI

321. — PMHPOR. Anse d'amphore. — Pl. XIX, 30 ; — Sch. 4386, P · M· H· POR ; — *C.* 5683, 170. On rapproche une marque de Vienne : PM· HER· PO.

322. — PQ⊥. Id. — L.-D., p. 82, pl. XIX, 33 ; — *C.* 5683, 233 : P. Q.

323. — P . V . F. Id. — Pl. XX, 36. — Cf. Bohn, p. 56.

324. — QI(AL). Id. — Pl. XX, 39.

325. — Q . M. R. Id. « Sur la montagne qui domine la ville. » — Pl. XX, 40 ; — *C.* 5683, 175.

326. — ROMNI. Id. — Pl. XX, 41 ; — *C.* 5683, 248. Cf. Bohn, p. 57. *Romani.*

327. — S.R.SEN. Id. — Pl. XX, 43 ; — *C.* 5683, 246.

328. — SE(VE)R. SECF « Circulaire, autour d'une rosette à sept feuilles, sur une anse de vase, en terre jaune tendre. » — Pl. XX, 44 ; — *C.* 5683, 279.
Seuer[us] Sec[undus] f[ecit].

329. — SAXOFERRE. — Pl. XXI, 46. Anse d'amphore. Très mauvaise écriture, mais lecture facilitée par la fig. 45 de la même planche ; — *C.* 5683, 272.

Saxoferreo semble indiquer la ville d'Espagne où l'amphore a été fabriquée. Cf. Bohn, p. 38, n. 46.

330. — SCOROBRES. Id. Le premier O est orné d'un apex comme un Q. — Pl. XXI, 47 ; — Sch. 4991 ; — *C.* 5683, 273. Voy. Héron de Villefosse, *Rev. Arch.*, 1876, I, p. 44.

331. — SI(SE)N. Id. ; cf. autre exemplaire provenant d'Arles. — Pl. XXI, 48 ; — Aurès, p. 10, pl. III, 27 ; — C. 5683, 284. *Sisen*[*nius*].

332. — S.N.A. — S? A ou R? Id. — Pl. XXI, 49 ; — C. 5683, 193.

333. — [V]IRGIN. Id. — Pl. XXI, 51 ; — Sch. 5780, VIRG ; C. 5603, 313. Cf. Bohn, p. 38, n. 56.

Virgin[*ensia*].

2. *Musée de Saint-Germain.*

334. — L·AE·P· Anse d'amphore (n. 11653. Acquis. du 19 oct. 1869). — *C.* 5683, 18.

La dernière lettre ressemble à I[t].

335. — M· R· I· Id. (n. 11676. Acq. sept. 1869). — *C.* 5683, 242.

336. — SFATA... Id. (n. 11675. Id.). — *C.* 5683, 105.

S. Fata[*lis*].

337. — SIS... Id. (n. 11674. Id.).

Peut-être *Sis*[*ennius*], comme ci-dessus n° 331.

338-340. — Trois amphores simulacres en terre jaunâtre, goulot élargi d'une manière disproportionnée, striées en spirale à la partie supérieure.

Haut. 0m148, 0m166, 0m132 ; diam. ouv. 0m050, 0m051, 0m049 (n. 9038 ; acquis. 1868).

3. *Musée d'Avignon.*

341. — Amphore à grosse panse et à col rétréci, avec deux anses arrondies et le bas terminé en pointe ; trouvée en 1853.
Musée Calvet (1854). Binon, 491 A.

342. — Amphore en terre grisâtre, trouvée en 1853.
Hauteur 0m60 ; diam. 0m41. Ibid. (1884). Binon, 491 B.

d) **Lampes.**

1. *Collection Lombard-Dumas* (*Musée de Nîmes*).

343. — ATIMET. Terre rougeâtre ; inscription en relief (voie romaine).— L.-D., p. 87, pl. XXIII, 1 ; —Sch. 581 ; — *C.* 5682, 9. *Atimeti*, nom du potier *Atimetus*. Cf. Bohn, p. 5, n. 53.

344. — CASSI. Argile rouge ; lettres d'un beau relief (remparts romains). — Cf. la même marque, surmontée d'un X, « sur une lampe vue chez un marchand d'Avignon et recueillie à Arles. » — L.-D., pl. XXIII, 2 ; — Sch. 1125 ; — *C.* 5682, 20. — Cf. Bohn, p. 9, n. 85.

345. — COMVNIS. Terre jaune ; en relief, sans ornements (voie romaine). — L.-D., p. 88, pl. XXIII, 6 ; —Sch. 1561. — Cf. Bohn, p. 10, n. 100.

346. — DIOC[I]. Fragment d'argile rouge ; en relief. — DIOG [*enes*?] L.-D., p. 88, pl. XXIII, 7; — DIOGEN Sch. 1918 ; cf. DIOGENES·F id. 1919 ; — C. 5682, 36.
Diog[*enis*]. Cf. Bohn, p. 12, n. 116.

347. — FAOR. Fragment de terre rouge dure, en relief. —

Pl. XXIV, 8. — Sch. 2164 ; cf. id. 1007 FIG FAOR || IAN-CALVENTIA MAXIMA (cité par L.-D.) ; — *C.* 5682, 43.
Cf. Bohn, p. 13, n. 129.

348. — FESTI. Fragment de terre rouge dure ; belles lettres à relief vigoureux. — L.-D., p. 89, pl. XXIV, 9. — Sch. 2220. — Leblanc, *Musée de Vienne*, pl. VII, 141 ; — *C.* 5682, 44. — Cf. Bohn, p. 14, n. 133.

349. — FORTIS. « Lampe en terre rose avec engobe rouge. Sur l'écusson, deux têtes en relief » ; fort relief (voie romaine). —L.-D., pl. XXIV, 10 ;—Sch. 2275 ; — Aurès, p. 69, pl. XVI, 187; — Leblanc, pl. VII, 142 ; — *C.* 5682, 50. — Cf. Bohn, p. 15, n. 136.
— Même inscription en lettres plus petites. « Lampe en terre jaune tendre, avec engobe rouge. » Relief vigoureux (ibid.); sans ornements. — L.-D., pl. XXIV, 11.

350. — LITOGE(NE). Fragment d'argile dure ; fort relief. — L.-D., p. 91, pl. XXIV, 14 ; — Sch. 2293 ; — *C.* 5682, 67. — Cf. Bohn, p. 19, n. 181.
Litogenes.

351. — MA... Fragment de terre rouge; commencement d'une inscription en relief.—L.-D., pl. XXV, 15 ;—*C.* 5682, 72.
Peut-être *Ma*[*rcelli*]. Cf. *C.* 5682, 75 et Bohn, p. 20, n. 201.

352. — QVINTI. En relief, terre rouge tendre ; au-dessous et à gauche de l'inscription une feuille de lierre. — L.-D., p. 93, pl. XXVI, 22 ; —Sch. 4569 ; —*C.* 5682, 101.

353. — STROBILI. Fragment de terre rouge, « avec deux oreillons percés » ; lettres d'un beau relief. — L.-D., p. 92, pl. XXV, 20; — Sch. 5304 ; — Leblanc, pl. VIII, 165 ; — *C.* 5682, 110. — Cf. Bohn, p. 27, n. 307.

354. — Même estampille, mais provenant d'un moule différent « terre rouge, vif lustré, sans ornements. Environs d'Orange. » — L.-D., pl. XXV, 21.

355. — VIBIANI. En relief ; argile rougeâtre. Sigle mal venu ; le B, cassé, a l'aspect d'un C. — VICIANI ou VIBIANI L.-D., p. 93, pl. XXVI, 23 ; — VIBIANI Sch. 5708 et VIBIANVS 5709 ; — *C.* 5682, 120. Cf. Bohn, p. 30, n. 332.

356. — Lampe chrétienne provenant des environs d'Orange ; « en terre rouge, massive, à test très épais. » Au fond, une palme incuse ; « à la partie supérieure, une anse pleine ; au milieu, un chien [?] courant à droite, emblème de la rapidité de la vie [?] » — D'après L.-D., p. 93 et pl. XXV, 24.

2. *Musée de Saint-Germain.*

357. — Lampe en terre cuite. Sur la face extérieure, relief représentant la tête de Jupiter avec l'aigle armé de la foudre. Largeur 0m08 ; long. 0m11 ; haut. 0m0265 (n. 8336, acq. 1868).

358. — Lampe en terre cuite ; sur la face inférieure l'inscription STROBILI. Larg. 0m076 ; long. 0m112 ; haut, 0m037 (n. 8337, id.).

Voy. plus haut, n° 353 et 354.

359. — Lampe en terre cuite. Sur la face inférieure l'inscription PHOETASPI. Larg. 0m068 ; long. 0m104 ; haut. 0m033 (n. 8338, id.).

359 *bis*. — Un second exemplaire, n. 12534.

C. 5682, 93.

360. — Lampe en terre cuite rouge. Sur la face inférieure, l'inscription FORTIS. Larg. 0m07 ; long. 0m104 ; haut. 0m69 (n. 8339, id.). Cf. n. 349, 371, 387.

361. — Lampe en terre jaunâtre (elle avait été peinte en rouge) avec un homme habillé en guerrier, l'épée à la main, assis sur l'ouverture, méditant un parchemin déployé au-dessous. Long. 0m086 ; diam. 0m062 (n. 9057, id.).

362. — Lampe qui était peinte en rouge, avec un amour très fruste (n. 9335, id.).

363. — Fragment d'un dessus de lampe avec un sanglier. Le revers montre qu'on obtenait le sujet en pressant la terre dans un moule (n. 9336, id.).

364. — Lampe en terre formée d'une feuille de vigne ou de lierre, le jour en forme de cœur. Tige terminée par une tête de cheval (n. 9502, id.).

365. — Lampe sans anse. Sujet représenté : un mouton (n. 9503, id.).

366. — Lampe sans anse. On y voit un coq tenant une palme avec l'inscription LHOSCRI surmontant une flèche (n. 9504, id.). Cf. plus loin n° 373 et 380.

C. 5682, 57, où l'on voit vingt-trois exemples de cette marque, généralement accompagnée au-dessous d'une lettre de l'alphabet ou d'un signe. Huit autres lampes semblables sont citées par Bohn, p. 17, n. 155.

M. Hirschfeld y reconnaît la marque de fabrique de *L. Hos(idius) Cri(spus)* établie probablement à Vaison.

367. — Lampe sans anse. Un côté de la lumière a été cassé. Scène de pugilat, un des combattants est terrassé (n. 9505, id.).

368. — Lampe sans anse, toute raccommodée. Deux gladiateurs debout (n. 9506, id.).

369. — Lampe dont l'anse est à moitié cassée, sans sujet. Il y a comme deux ailes d'insectes près de la lumière (n. 9507, id.).

370. — Fragment d'une très grande lampe en terre. Anse en forme de croissant portant sept étoiles à huit rayons. Buste de Jupiter (n. 9508, id.).

371. — Fond de lampe, avec l'inscription FORTIS (n. 11037, acq. en 1869). — *C.* 5682, 56.

372. — Lampe en terre, avec la tête de Phœbus reposant sur deux dauphins croisés. Au-dessous une F en creux (n. 11655, id.).

373. — Lampe en terre, en partie dévernie. Deux palmes dessus ; au-dessous, nom en creux : LHOSCRI. Bec un peu
Z
écorné (n. 11656, id.).

374. — Lampe en terre rouge, cassée au trou à air. Inscription MARCEL ; dessous en creux (n. 11657, id.). — Voy. deux exem-
LI
plaires dans *C.* 5682, 75.

375. — Petite lampe en terre, sans sujet. Au-dessous un V en creux (n. 11658, id.).

376. — Lampe moyenne, enfumée ; deux poissons ; au-dessous une S en creux (n. 11660, id.).

377. — Petite lampe en terre, sur les bords d'une tasse (?) (n. 11661, id.).

378. — Petite lampe en terre, avec appendice lunulé ; elle était fixée sur le bord d'un vase (n. 11662, id.).

379. — Petite lampe en terre rouge foncé, très grossière, sans ornements (n. 11663, id.).

380. — Petite lampe en terre, sans sujet ; au-dessous, en creux, LHOSCRI (n. 11664, id.).
X

381. — Lampe en terre ; animal courant et arbre ; bec refait en ciment ; au-dessous un P en creux (n. 11665, id.).

382. — Lampe en terre, portion refaite en dessous, au-dessus une sauterelle (n. 11666, id.).

383. — Lampe en terre, une feuille dessus, dessous en relief PRIM (n. 11667, id.).

384-385. — Deux dessous de lampe en terre : sur l'un Pégase, sur l'autre un lion (n. 11670, id.).

386. — Dessus de lampe en terre avec un gladiateur poignard à la main (n. 11671, id.).

387-388. — Deux dessous de lampes en terre, FORTIS en relief; (n. 11672, id.).

389. — Dessous de lampe en terre, CO(MM)VNIS en relief (n. 11673, id.).

390. — Fragment de lampe : cheval traînant un char (n. 31714; acquis en 1889).

3. *Collection Raspail, à Gigondas.*

391. — VOL surmonté d'une croix, se lit sur une lampe. — *C.* 5682, 122.

4. *Musée de Marseille.*

392. — IVLIA sur une lampe. La première lettre est douteuse. — *C.* 5682, 99. Mommsen signale un rapprochement avec une marque très répandue en Sardaigne : PVLLAENI..— Cf. *C.I.L.* X, 8053, 168.

ENI

5. *Musée d'Avignon.*

393. — Lampe de terre rougeâtre, percée au milieu. — Musée Calvet (1842). — Binon, 231.

394. — Moule d'une lampe antique (le dessus seulement). — Ibid. — Id. 366.

395. — « Petite lampe en terre, tirant sur le rouge, avec une anse percée et un ornement incertain ; » terroir d'Orange. — Ibid. (achetée à Anziano, marchand d'antiquités, 1869). — Id. 368 A.

396. — Lampe de terre rougeâtre. « Cheval courant à gauche, monté par un cavalier tournant à droite et tenant un bouclier » : Sérignan. — Ibid. — Id 98 A.
Long. 0m 118 ; larg. 0m 085.

e) **Poteries.**

1. *Collection Lombard-Dumas* (Musée de Nîmes).

Poteries romaines du Haut-Empire : *marques de fabrique sur poteries rouges lustrées, sans relief.*

397. — ALBANI. Fragment de coupe trouvé dans l'enceinte des remparts romains, où est le cimetière actuel. — L.-D., p. 25, pl. I, 1 ; — Sch. 175 ; — *C.* 5686, 27.

398. — OF ALBANI. Id.. — Ibid., p. 25, pl. I, 3 ; —Sch. 179.
Of[ficina] Albani.

399. — C(NA). ALB. Id., « le long de la voie romaine, au quartier du Peyron. » — P. 25, pl. I. 2. — *C.* 5686, 907.
C. Val(er)i Alb(ani).

ANNI.
400. — CRISP. Patère ; voie romaine ; « vue chez un marchand d'antiquités à Orange. » L.-D., p. 26. — Sch. 1755 et 336. — Sur *Anni Crispi*, cf. Bohn, p. 96.

401. — OF APRI. Fragment de coupe ; « tombeaux de la voie romaine, au quartier du Peyron. » L.-D., p. 26, pl. I, 4 et 5 ; — Sch. 491 ; — Aurès, *Marques de fabrique du Musée de Nîmes*, 1876, pl. III, n. 39 ; — *C.* 5686, 59. Cf. Bohn, p. 137.
Officina Apri.

402. — OF APRI C. Patère, « quartier de Bénicroix ». — P. 26, pl. I, 6.

403. — OF ARDA. Fond d'une coupe ; « vue chez un marchand », L.-D., p. 26. — Sch. 465 (OF. ARDA) ; — *C.* 5686, 72.

404. — FI.ARD(AN). Fragment de patère. — P. 26, pl. I, 7.
Of[*ficina*] *Arda*[*ci*].

405. — ART... — Id. — Pl. I, 8. ; — *C.* 5686, 79. — Cf. Bohn, p. 141.
Peut-être *Arti* [*manu*].

406. — AT(EI). Fragment de coupelle (tombeaux de la voie romaine). — Pl. I, 9 ; — *C.* 5686, 81. — Cf. Bohn, p. 97-100.
[*Officina*] *Atei* ou *Cn. Atei.*

407. — A(TE)I. — Id. (enceinte des remparts). — Pl. I, 10 ; — Sch. 535.

408-409. — ATEI. Fragments d'une patère et d'une coupelle (enceinte romaine). — Pl. I, 11 et 13 (cf. 12, fragment trouvé à Nîmes, même estampille) ; — Sch. 532.

410. — OATEI. Fragment de coupelle. — P. 27, pl. I, 14.

411. — CN·(AT)EI. Fragment de coupe (voie romaine). — Pl. I, 16 ; — Sch. 536.

412. — CN·(AT)EI. Fragment de patère (remparts). — Pl. I, 17.
O
Sur les vases sortis de la fabrique de *Cn. Ateius*, voy. D., t I, p. 25 et suiv. Cf. plus loin, n. 677-678.

413. — AVE VAL. Fragment de coupe (remparts). — P. 27 et 28, pl. I, 18 ; — *C.* 5686, 109.
Aue, *uale* ou *Valeri*.

414. — AVCT. Fond d'une coupelle (remparts). — P. 28, VMB
pl. I, 19 ; — *C.* 5686, 107.
Auctus Umbrisci? L.-D.

415. — (AV)I « Patère en terre rouge, à vernis terne, ornée d'une ligne circulaire de guillochis au bord supérieur » ; trouvée sur la voie romaine. — Pl. VII, 181 (OFIC· AVI· Sch. 667) ; — *C.* 5686, 113.

416. — BASSI. — Fragment de coupe ; vernis brillant (remparts). — P. 29, pl. I, 20 ; — Sch. 742 ; — Aurès, *Musée de Nîmes*, p. 4, pl. I, 7 ; — *C.* 5686, 121. — Cf. Bohn, p. 155.
[*Officina*] *Bassi* [*Coeli*].

417. — Même lecture, au lieu de OF DASSI. — L.-D., p. 33, pl. III, 57.

418. — BIO. Fond d'une coupe (remparts). — P. 29, pl. I, 21 (BIO· FECIT, Sch. 814) ; — *C.* 5686, 127. — Cf. Bohn, p. 158.
Bio [*fecit*].

419. — OF· CALVI. Fragment. — Pl. I, 22 ; — Sch. 1011 ; — Aurès, p. 38, pl. X, 126 ; — *C.* 5686, 159. — Cf. Bohn, p. 169.
Of[*ficina*] *Calui.*

420. — OF · CALV. Fragment de coupe (cimetière). — L.-D., p. 29, pl. II, 26.

421. — OFI· CALVI. Fragment de patère ; C rétrograde. — Pl. II, 24.

422. — CALVS. Fragment de coupe ; écriture rétrograde — Pl. II, 25.
Calus. Cf. Bohn, p. 168.

423. — OFI · C(AN)T. Fragment (quartier du Peyron). — Pl. II, 28 ; — Sch. 1041 (OF · CANT) ; — *C.* 5686, 159. — Cf. Bohn, p. 170.
Of[*ficina*] *Canti.*

424. — OF CA(NT)I. « Patère en terre rouge, vernis terne. » — P. 30, pl. VII, 182.

425. — CARAN. Fragment de coupe (remparts). — Pl. II, 29 ; — *C.* 5686, 180. [*Officina*] *Caran*[*ti*]. — Cf. Bohn, p. 173.

426. — CARAN. Intérieur d'une coupe (quartier du Peyron). « La barre transversale du premier A remplacée par un point ; le deuxième A presque illisible. » — Pl. II, 31.

427. — OF· CARAN. Fragment de coupe (enceinte romaine). — Pl. II, 30 ; — Sch. 1067.
Le second A n'a pas de barre transversale, celle du premier A est amorcée à gauche ; l'N est rétrograde.

428. — Second exemplaire.

429. — OF CARN (pour OF CAR(AN) L.-D.). Intérieur d'une coupelle (voie romaine) ; les A n'ont pas de barre transversale. — Pl. II, 32.

430. — CARA(NT). Très mauvaises lettres (cimetière). — Pl. II, 33 ; — Sch. 1071 (CARANT). — Cf. *inscr.* n. 18.

431. — CARA(NT)I. Coupelle (« enceinte romaine, terre de Naveau ») ; les deux A sans haste transversale. — Pl. II, 34.

432. — OF CAS. — Fond d'une coupelle (cimetière). — Pl. II, 35 ; — *C.* 5686, 192. Cf. Bohn, p. 177.
Of[*ficina*] *Cas*[*ti*].

433. — Même estampille, au fond d'un fragment de coupe (ibid.). — Ibid.

434. — CAS(TI). Fond d'une coupe (ibid). ; le T et l'I en forme de croix latine. — Pl. II, 36 ; — Sch. 1136 (CASTI); — *C.* 1586, 198.

435. — CA(ST)I. Fragment de coupe (voie romaine). — P. 31, pl. II, 38.

436-438. — OF CAS(TI). Fond de patère; trois exemplaires (quartier du Peyron, et quartier de Bénicroix). Le T et l'I comme au n° 434. — Pl. II, 37.

439. — CA(ST)I. Fragment de patère. — Pl. II, 39.

440-441. — OF CASTI. Intérieur de patère ; deux exemplaires semblables (cimetière). — Pl. II, 40 ; — Aurès, *Musée de Nîmes*, p. 18, pl. IV, 51.
A sans barre transversale.

442. — CELADI·MAN. Fragment de patère (terre de Naveau). — Pl. II, 41 ; — Sch. 1219 ; — Tournal, *Musée de Narbonne* (L.-D.); — *C.* 686, 727. — Cf. Bohn, p. 180. *Celadi man*[*u*].

443. — CERVE. Fragment de coupe. — Pl. II, 42 ; — *C.* 5686, 227.
Cerue[*sariis feliciter*].

444-445. — C·IVL·CLE. Deux coupes (voie romaine). — Pl. II, 43 et 43 *bis*.
Cle[*mentis*] L.-D.

446. — CLO COS [?] « Patère, chez un marchand, à Orange » (voie romaine). — P. 31 ; — *C.* 5686, 237.

447. — COCI OF. Coupelle (voie romaine). — P. 32, pl. II, 44 ; — Sch. 1501 ; — *C.* 5686, 246. — Cf. Bohn, p. 191.
Coci of[*ficina*].

448. — OCIO « Au fond d'une très petite coupe ». — Pl. VII 192. C rétrograde. » Si on lit tout le sigle en rétrogradant, on a celui donné par Sch. 3987, OICO. » (L.-D.)

448 *bis*. — Même estampille. « Sur un fragment de coupelle. » — Ibid. ; *C.* 5686, 1137. Probablement *of*[*ficina*] *Co*[*ci*].

449. — COLLON. Patère (cimetière). — Pl. II, 45 ; — Sch. 1526 ; — *C.* 5686, 225. — Cf. Bohn, p. 192.

450. — Même estampille. Coupe (ibid.). — Ibid.
Collon.

451. — CORIRO. Fragment de patère (voie romaine); écriture rétrograde. — Pl. II, 47. — *Copiro?* Cf. Bohn, p. 194.

452. — COSRV. Coupelle (terre de Naveau). — Pl. II, 46; — Sch. 1646. — *Cosrus.* Cf. Bohn, p. 198.

453. — PCOR(NE). Patère (voie romaine). — Pl. VII, suppl.,
DO(NT) 184; — cf. Sch. 1611, PCORNE(LI) et 2012, DONTIONI; — *C.* 5686, 261. — Cf. Bohn, p. 215.
P. Corne[li] Dont[i officina].

454. — OF CRA. Fragment de coupelle (enceinte romaine). — Pl. VII, suppl., 185.
Of[ficina] Cra[cuni]. Cf. Bohn, p. 200.

455. — OF CRE. Fragment de coupe (cimetière). — Pl. II, 48; — *C.* 5686, 278. — Cf. Bohn, p. 201.
Of[ficina] Cre[sti].

456. — CRES(TI). Patère. — Pl. VII, suppl., 187; — Sch. 1727, CRESTI.

457. — OF CREST. Fragment de coupe (cimetière); écriture rétrograde. — Pl. II, 50.

458. — OF CR(EST)I. Id. (voie romaine). — Pl. II, 49; — Sch. 1733, OF CRESTI.

459. — OFLCVSANI. Id. (ibid.). — Pl. II, 51; — *C.* 5686, 469. — Cf. Bohn, p. 205.
Of[ficina] L. Cusani.

460 — D(AM)ON. Fond d'une patère (cimetière). — P. 33, pl. II, 52; — Sch. 1852, DAMON; — *C.* 5686, 229. — Cf. Bohn, p. 207.
[Officina] Damoni.

461. — DMON pour D[*a*]MON. Fragment de coupelle (ibid.). — Pl. III, 53.

462. — D(AM)ONI. Id. (ibid.). — Pl. III, 54.

463. — ..AMONO pour [*D*]AMON[*i*]O[*f*]. Id. (tombeaux de la voie romaine). — Pl. III, 55.

464. — D(AM)ONVS. Id. (ibid.). — Pl. III, 56 ; — Sch. 1854.

464 *bis*. — Même estampille. Fragment de patère (ibid.). — Ibid.

OF DASSI voy. OF BASSI, n° 417.

465. — DANCV. Fragment de coupe (ibid.) ; D rétrograde, A en forme de V renversé. — *Dancu*[*s*] ? Pl. III, 58.

466. — DOME. Fond d'une patère. — Pl. III, 59. — *Dometos fecit* ? Cf. Bohn, p. 213.

467. — DONAX. « Fragment de coupelle conique, avec un
(MAE)CI cordon de stries en creux sur la panse. »
— Pl. III, 60 ; — *C.* 5686, 320.

468. — OE(MID). Fragment de patère (cimetière). — P. 34, pl. VII, suppl., 193 ; — Sch. 2069, OEM.
O[*fficina*] EMID[*ii*] ? L.-D.

469. — FELICIS(MA)N. Fond intérieur d'une coupe (cimetière) ; cinq exemplaires. — Pl. III, 61 ; — Sch. 2196 ; — *C.* 5686, 358. — Cf. Bohn, p. 221.
Felicis manu.

470. — FELICISO. Fragment de patère (quartier de Bénicroix). — Pl. III, 62 ; — Sch. 2198 ; — *C.* 5686, 358.
Felicis o[*fficina*].

471. — FELIX·FEC. Fragment de coupe (enceinte romaine). — Pl. III, 63. — Cf. Sch. 2207, FELIX·FE, et 2208, FELIX FECIT.

472. — OFF FIRMO. Fond d'une patère. — Pl. VII, suppl., 189 (OFFFIRMO L.-D., « la 2e et la 3e F douteuses. ») ; — *C.* 5686, 363. — Cf. Bohn, p. 224.
Officina Firmoni ou *Firmonis.*

473. — OFFIRMON « Au fond d'un beau vase à reliefs, d'un beau rouge lustré ; 0m 23 de diamètre. Chez un marchand, à Orange » (trouvé dans les tombeaux de la voie romaine). — L.-D., p. 34.
Of(ficina) Firmon[is] ?

474-477. —(OF) FRO(NT)I(NI). Quatre fragments, fonds de coupes (cimetière) ; F dans O. — P. 35, pl. III, 64 ; — Aurès, *Musée de Nîmes*, p. 8 et pl. II, — 18 ; *C.* 5686, 369. — Cf. Bohn, p. 228.
Officina Frontini.

478. — FRO(NT)O « Au fond d'une coupe, vernis terne ; vu chez un marchand, à Orange » (voie romaine). — P. 35 ; — Sch. 2332, FRONTO ; — *C.* 5686. 970. — Cf. Bohn, p. 229.
Officina Frontonis.

479. — GALLI. « Fragment de coupelle, à vernis rouge très brillant » (cimetière). — Pl. III, 66 ; — *C.* 5686, 377.

480. — GALLIM. Fragment de coupe (voie romaine). — Pl. III, 67 ; — Sch. 2358. — Cf. Bohn, p. 230.
Galli manu.

481. — I.AFI. Fond de coupelle (ibid.). — Pl. III, 70.
G(AL)LI

482. — GALLIC(AN). — Id. (voie romaine). — Pl. III, 69. — Cf. Bohn, p. 230.
Gallicani manu ou *officina.*

483. — GALLIC(AN)I. Fragment de coupe (ibid.). — Pl. III, 68.

484. — GAS(TI) ? ou CAS(TI). Fond de coupelle (quartier de Bénicroix). Le T et l'I liés en croix latine. — Pl. III, 71.

485. — C·L GEM. Fragment de patère (voie romaine).
L.-D, p. 35, pl. III, 72 : GEM[*ellus*] ; — Sch. 2376, q. A·GEME.

486. — OF·GER(MA). Id. (enceinte romaine). — P. 36, pl. III, fig. 73. — Cf. D. I, p. 274 ; Bohn, p. 234.
Of(ficina) Germa[ni].

487. — GNA. « Au fond d'une tasse, chez un marchand » (tombeaux de la voie romaine). — P. 36 ; — *C.* 5686, 391.
Gna[ti manu].

488. — IIMII ?? Fragment de coupelle (quartier de Bénieroix). — Pl. III, 74.
Peut-être [*G*]*eme*[*lli*] ou [*G*]*eme*[*ni officina.*]
Cf. Bohn, p. 232.

489-490. — LEPID. Id., deux exemplaires ; vernis d'un beau rouge brillant (cimetière). — Pl. III, 75.
La lecture semble certaine (IIPID, ou ILPIL, ou LEPID[*us*] L.-D.) — *C.* 5686, 425. — Cf. Bohn, p. 255.
Lepidus.

491. — INVE(NT). Fragment de patère. — CANN L.-D., C·ANN pl. VII, suppl., 191 ; — *C.* 5683, 50.
Inuent(i) C. Ann[ii] ?

492. — OF·IVC(VN)I. Fragment de coupelle (voie romaine).
Of(ficina) Incun[d]i, L.-D. ; OF·IVCVND, Sch. 2748 ; *C.* 5686, 447. — Cf. Bohn, p. 245.

O·IVL·PRIM. Voy. PRIM., n. 537.

493. — LEGITIM·O. Fragment de coupelle (terre de Naveau). — P. 37, pl. III, 77 ; — Sch. 2934 ; — Aurès, *Musée de Nîmes*, p. 42, pl. XIII, 153 ; — *C.* 5686, 478. — Cf. Bohn, p. 254.
Legitimi officina.

494. — LEPPI. Fragment de patère (cimetière). — *Leppi*[*dus ?*] L.-D., pl. III, 78. — *Lepidus ?* Cf. Bohn, p. 255.

495. — L·P·RSI. Fragment de coupelle. — Pl. III, 80 ; — *C.* 5686, 703 : L·PR·SI.

496. — L·S·SABI. Fragment de tasse. — Pl. IV, 81.
L·SS(TA)BI? — L.-D., p. 37 (cf. pl. VIII, suppl., 202) ; — *C.* 5686, 773.

497. — OF MACCA. Fragment de coupelle. — P. 38, pl. VII, suppl., 194; — Sch. 3120, OF·MACCA ; — *C.* 5687, 513. — Cf. Bohn, p. 266.
Of(ficina) Macca[ri].

498. — (MA)C·RI·M. Id. (tombeaux de la voie romaine). — Pl. IV, 82 ; — Sch. 3154, MACRI·M(*anu*). Le point entre C et R semble être un point parasite. — *C.* 5686, 516. — Cf. Bohn, p. 268.
Macri m[anu].

499. — MAET. « Fragment indéterminable dont le dessous est orné de longues stries rayonnantes, en creux » ; palme verticale au-dessous ; trouvé sur la voie romaine.
MAET[*is*], L.-D., pl. IV, 83 ; — MAETIS, Sch. 3169 ; — *C.* 5686, 523.

500. —OF MAE. Fragment de coupelle (voie romaine).
OF MAE[*tis*]. L.-D., pl. IV, 84; — cf. Sch. 3167, MAE.
Of(ficina) Ma[h]etis.

501. — OF MAS. Fragment de patère (ibid.). — Pl. IV, 85 ; — Sch. 3373. — *C.* 5686, 553.
Of(ficina) Mas[culi]. Cf. Bohn, p. 283.

502. — OF MATE. Id. (cimetière) ; A sans barre transversale. — Pl. IV, 86 ; — Sch. 3409 ; — *C.* 5686, 565. — Cf. Bohn, p. 284.
Of(ficina) Mate[rni].

503. — MERCA· Fragment de coupelle (voie romaine). — Pl. IV, 87 ; — Sch. 3529 ; — *C.* 5686, 583. — Cf. Bohn, p. 291.
Merca[tor].

504. — L·MEVI. Fragment de patère. — Pl. VII, 195 ; — Sch. 3565, MENI ; — *C.* 5686, 583. — Cf. Bohn, p. 292.

505. — OF·MO· Fragment de coupelle (enceinte romaine). — P. 39, pl. IV, 91 ; — Sch. 5637 ; — Aurès, *Musée de Nîmes*, p. 54, pl. XXIII, 234, OFMO ; — *C.* 5686, 598-599. — Cf. Bohn, p. 294.
Of(ficina) Mo[desti].

506. — OF MODES[*t*]I. Fragment de patère (voie romaine). *Of. Modes[t]i.* L.-D., pl. IV, 88 ; — Sch. 3647 et OF·MODES(TI) 3650 ; — Aurès, p. 22, pl. VI, 66.

507. — OF MOE. Id. (ibid.). — P. IV, 90 ; — Sch. 3653, OF·MOE. — Cf. Bohn, p. 295.

508. — OF·MOM. Fragment de coupelle. — Pl. IV, 92 ; — Sch. 3667, OFMOM ; — Aurès, p. 20, pl. V, 58 ; — *C.* 5686, 600. — Cf. Bohn, p. 296 ; D. I, p. 287.
Of(ficina) Mom[monis].

509. — O MOM. Id. (voie romaine). — Pl. IV, 96 ; — Sch. 3665 et 3666, O·MOM.

510-511. — OF MON. Id. ; deux exemplaires. — Pl. IV, 94 ; — Aurès, pl. XVI, p. 181.

512. — MO(NTA). Id. (voie romaine). — MO(NTA)[*nus*]. L.-D., pl. IV, 95 ; — Sch. 3685 ; — *C.* 5686, 604. — Cf. Bohn, p. 297.
Monta[nus].

513. — Même estampille. « Fond intérieur d'une coupelle de même provenance ». L.-D., ibid., et Sch., ibid.

514. — OF MO(NT)O. Fragment de coupelle. — P. 40, pl. IV, 97 ; — Sch. 3697, ...MO(NT)O et 3698, OF MONTO. — *C.* 5686, 605.

515. — MP·S. Id. ; écriture rétrograde. — Pl. IV, 98. — Cf. Bohn, p. 109, n° 184 *a*.

516. — M(VR)I·PRIS. Fragment de patère. — Pl. IV, 99; — *C.* 5686, 613.

517. — NCIEI. Fond de coupe (voie romaine); — Pl. IV, 100; — *C.* 5686, 148. M. Hirschfeld lit N·C·FEL.

518. — OF NGR. Fond de patère (ibid.). — Pl. IV, 101; — Sch. 3880, OF NIGR; — *C.* 5686, 639.

519. — Même estampille; « vue... chez un marchand », L.-D.
Of[ficina] Nigri [Secundi].

520. — NICIA « Au fond d'une patère, chez un marchand » (voie romaine). — L.-D., p. 40; — *C.* 5686, 638.

521. — N(VMM), N rétrograde *Numani?* L.-D., pl. IV, 102; — *C.* 5686, 644.

522. — PASSENI. Fragment de coupelle (cimetière). — P. 41, pl. V, 105; — Sch. 4121; — *C.* 5686, 667. — Cf. Bohn, p. 309.
Officina Passeni.

523. — OF·PASSIN. Patère. « La forme de la dernière lettre autoriserait à lire OF·PASSI(EN)[*i*] ». L.-D., pl. IV, 106. — Cf. Bohn, p. 310.
Of(ficina) Passi[e]n(i)?.

524. — PAT. Fragment de coupelle; écriture rétrograde; un point sous l'A au lieu de barre transversale. — Pl. VII, suppl., 186; — *C.* 5686, 672.
[Officina] Pat[erni].

525. — OF PA(TR)IC. Patère. — Pl. IX, 103; — Sch. 4199; — *C.* 5686, 678. — Cf. Bohn, p. 313.
Of(ficina) Patric(i).

526. — OF PA(TR)ICI. Id. — Pl. IV, 104.

527. — PE(RV)S. Petite coupe (voie romaine). — Pl. IV, 107. — Cf. Sch. 4299, PE(RV)S ; — *C.* 5686, 686. — Cf. Bohn, p. 318.
Perus.

528. — PLOT bI. Fragment de coupelle (enceinte romaine).
RVFI — Pl. IV, 108. — Cf. Sch. 4342, P·PLOTI || ALBANI : — *C.* 5686, 693.

529. — OF PONTI. Fragment de patère. — Pl. V, 109 ; — Sch. 4375; — *C.* 5686, 698. — Cf. Bohn, p. 321.
Of(ficina) Ponti.

530. — POTITI (MA). Fond de coupelle. — Pl. V, 110 ; — *C.* 5686, 702. — Cf. Bohn, p. 322.
Potiti ma[nu].

531. — PRIMI. Fragment de patère. — Pl. V, 111 ; — Sch. 4426. — Cf. Bohn, p. 325.
[Officina] Primi.

532. — OF·PRIM. « Sur un épais fragment d'un beau rouge lustré. » L.-D., pl. V, 112.

533. — OF PRIM. Patère, vernis terne (quartier de Bénicroix). — P. 42, pl. V, 113 ; — Sch. 4418.

534. — PRIMIFE. Fragment de coupe. — Pl. V, 113 ; — *C.* 5686, 706.
Primi[genius] fe[c(it)].

534 *bis.* — Même estampille ; id. — Pl. V, 114.

535. — « Fragment de coupelle d'un beau rouge brillant ; dernière lettre douteuse (un V ?) : enceinte romaine. — Pl. V, 117.

536. — PRIMIS OF. Id., F dans O. — Pl. V, 118.

537. — O·IVL·PRIM. Id. — Pl. V, 119.
O[f(ficin)a] Iul[i] Prim[i]. — Cf. Bohn, p. 248.

538. — PRIMV. Id. — Pl. V, 120.
Primu[s fecit].

539. — PVGN. Fragment de coupelle conique (cimetière). — Pl. V, 122 ; — *C.* 5686, 724. — Cf. Bohn, p. 330.
Pugn(us) ou *Pugn[i manu]*.

540 — QVAR(TM). Patère ; « chez un marchand,... d'après un estampage relevé par Émilien Dumas » (tombeaux de la voie romaine). L.-D., p. 43 ; — QVARTVS, Sch. 4560 ; — *C.* 5686, 732. — Cf. Bohn, p. 331.
Quarti m[anu].

541. — QVINTILIAN. Fragment de patère ; « intérieur des remparts romains. » L.-D., p. 43, pl. V, 123 ; — Sch. 4575 QVINTILIANI ; *C.* 5686, 733. — Cf. Bohn, p. 331.
Quintilian[i manu].

542. — ROGAT. Fragment de coupelle conique (enceinte romaine). — Pl. V, 124 ; — *C.* 5686, 749. — Cf. Bohn, p. 337.
Rogat(us) ou *Rogat(i)* [*of(ficina)*].

543. — ROGATI·OF. Fragment (voie romaine). — Pl. V, 125.

544. — ROGATI·(MA). « Fragment de coupelle conique, d'un vernis très brillant. » — Pl. V, 126 ; — *C.* 5686, 749. — Cf Bohn, p. 330.
Rogati ma[nu].

545. — OF PV(DE)(NT). Fragment de coupelle (quartier de Bénicroix). — Pl. V, 129 ; — Sch. 4523, OF PV(DE)NT. C. 5686, 723.
Of[ficina] Pudent[is].

546. — RVFINVS. Fond de patère. — Pl. V, 130 ; — Sch. 4780 ; — *C.* 5686, 759. — Cf. Bohn, p. 339.

547. — RVFINI. Fond de coupe. — P. 44, pl. V, 127 ; — Sch. 4771.

548. — RVPIN. Fragment de coupelle (intérieur des remparts romains). « La lettre P a la forme du P celtibérien... » — Pl. V, 132.
Rufin(us) ou *Rufin(i)*

549. — Même estampille en écriture rétrograde (même P); id., « terre rouge jaunâtre, à couverte rouge. » — Pl. V, 133.

550. — OF·RVST. Patère. — Pl. V, 134; — Sch. 4799. RVST ; — *C.* 5686, 768. — Cf. Bohn, p. 341.

551. — OFI·(RV)ST. Id., (enceinte romaine). — Pl. V, 135.
Of[ficina] Rust[ici].

552. — OFFSAB. Fragment de coupelle, — Pl. V, 136 : — Sch. 4816. OFF·SAB ; — *C.* 5686, 772. — Cf. Bohn, p. 343.
Of(ficina) Sab[ini]?.

553. — OFFSAB. Fragment de coupelle conique (enceinte romaine) ; A non traversé d'une barre. — Pl. V, 137.

554. — OFF SABI. Fragment de coupelle. — Pl. V, 138.

555. — OF SABIN. « Fragment de coupe avec des restes de relief à l'extérieur. » N rétrograde. — Pl. V, 139.

556. — Même estampille, id., mais relief extérieur différent. — Pl. X, 4 et 4ª. — Cf. D. I, p. 297.

557. — OF·SARRA. Fragment de patère (intérieur des remparts romains). — P. 45, pl. V, 140 ; — *C.* 5686, 784. — Cf. Bohn, p. 349.
Of(ficina) Sarra...?

558. — OF SEC. « Sur une moitié de tasse » (ibid.). — Pl. VI, 141 ; — Sch. 5013 ; — *C.* 5686, 801. —Cf. Bohn, p. 355.

559. — AFI·SECV. Fragment (remparts) ; les trois premières lettres en écriture rétrograde. — Pl. VI, 142 ; — Sch. 5021, OF SECV.
Of(ficina) Secu[ndi].

560. — *o*]F·SECVN[*di*]. — Id.. — Pl. VI, 143.

561. — OF SECVN[*di*]. « Au fond intérieur d'une moitié de coupelle dont le bord intérieur est orné de stries en relief. » L'S est couchée. — Pl. VI, 144.

562. — OF SEC(VND). Fragment de coupelle conique, trouvé sur la voie romaine. — Pl. VI, 145.

563. — SECVN·DI. Fond de coupe. Point parasite dont il n'y a pas à tenir compte. — Pl. VI, 146 ; — Sch. 5043 ; — Aurès, p. 52, pl. XXIII, 228.

564. — Autre exemplaire du n° précédent.

565. — SECVN(DI). Fragment de coupelle conique ; voie romaine. — Pl. VI, 147 ; — Sch. 5046.

566. — SECVNDI. « Gravé à la pointe sèche au fond extérieur d'un fragment de coupelle. » — Pl. VI, 148.

567. — SECVNDVS F. Fragment de patère. — P. 46, pl. VI, 149 ; — Sch. 5058.
Secundus f[*ecit*].

568. — SENI. « Au fond d'une moitié de très petite coupe, d'un beau rouge lustré. » — Pl. VI, 150 ; — Sch. 5083, OF SENI ; — *C.* 5686, 810.

569. — SENICIOF. Fragment de coupelle (voie romaine). — Pl. VI, 151 ; — Sch. 5088 ; — *C.* 5686, 811. — Cf. Bohn, p. 358, *Senici of*[*ficina*] ou *Senicio f*[*ecit*].

570. — SENOM. Fond d'une coupelle (ibid.). Cf. même estampille sur une patère de Vaison (coll. Rousset, à Uzès). — Pl. VI, 152 ; — Sch. 5103, SENO· M ; — *C.* 5686, 815. — Cf. Bohn, p. 359.
Seno manu.

571. — Même estampille. Fragment de patère. — Ibid.

572. — OF SENQ(VRI) « Sur le fond intérieur d'une moitié de coupelle conique (remparts romains) ; S rétrograde ; Q douteux. — Pl. VI, 153 ; — *C.* 5686, 816.

573. — Même estampille. Fragment de coupe. — Ibid.

574. — OF SEVER. Id. — Pl. VI, 154 ; — Sch. 5159 ; — *C.* 5686, 829. — Cf. Bohn, p. 362.
Of(ficina) Seuer[i].

575. — OF· SEXCN. Fragment de coupelle (cimetière). — Pl. VI, 156 ; — Sch. 5197. — Cf. Bohn, p. 363.
Of(ficina) Sex(ti) Can...

576. — C S I L V I. Patère (trouvée sur la voie romaine). — P. 47, pl. VI, 157 ; — Sch. 5244 : C. SILVI (S renversée). — Cf. Bohn, p. 367.
C. Silui.

577. — Même estampille (première lettre empâtée) au fond d'une petite coupe et d'un fragment de patère (enceinte romaine). — Pl. VI, 158 ; — Aurès, p. 14, pl. III, 36.

578. — OF SILVI. Fragment de coupelle conique (voie romaine). — Pl. VI, 159 ; — *C.* 5686, 844. — Cf. Bohn, p. 367.
Officina Silui.

579. — SVLPICI. — Fragment de coupe (enceinte romaine). — Pl. VI, 160 ; — Sch. 5337. — Cf. Bohn, p. 370.
Sulpici [of(ficina)].

580. — OF SVLPICI « Sur une moitié de coupelle conique » (voie romaine). — Pl. VI, 161 ; — Sch. 5338 ; — *C.* 5686, 853.

581. — SVMI · IIN ?? Fragment de coupelle (enceinte romaine). — Pl. VI, 162, SVM[.....]IN ? — L.-D. ; — *C.* 5686, 854.

582. — I CONIAS? Fond d'une patère (voie romaine) ; A

non barré. — Pl. VIII, suppl., 197, SCO[.....]LIA : — *C.* 5686, 254 : SCOILIAS. La première lettre n'est peut-être qu'un ornement.

583. — L · SS(TA)BI ? Fond d'une coupelle. — Pl. VIII, suppl., 202.

584-589. — TAVAF. « Incuse et rétrograde. Sur le fond intérieur de six fragments de vases coniques. » (cimetière). — P. 48, pl. VI, 163 ; — *C.* 5686, 866 : six exemples de TAVAE ou TAVAF.

590. — (TE)RTIVS. Fragment de coupe (voie romaine). — Pl. VI, 168 ; — Sch. 5445, TERTIVS ; — *C.* 5686, 871.

591. — T · IVL · APA. Fragment de poterie ; dernier A non barré. — Pl. VI, 165 ; Aurès, p. 38, pl. X, 124 ; — *C.* 5686, 455.

592. — OF · TR · (MA)SCV. Fragment de patère ; à l'intérieur, stries entrecroisées (cimetière). — Pl. VI, 166 ; — Sch. 5509, TR, et 3391, OF (MA)SCV ; — *C.* 5686, 890.

593-594. — OFI(TR)(MA)S ? Deux fragments de coupelles (enceinte romaine). — Pl. VI, 167.

595. — VENALISM. Fragment de patère (ibid.). — P. 49, pl. VI, 171 ; — Sch. 5610, VENALISM || V ; — *C.* 5686, 565 : *Iuenalis*. — Cf. Bohn, p. 383.
Venalis m(anu).

596. — VICTOR. Fragment de vase. — Pl. VII, 172 ; — Sch. 5720 ; — *C.* 5686, 932. — Cf. Bohn, p. 388.
Victor.

597. — VIMI. Fragment de coupelle. — Pl. VII, 173 ; — Sch. 5758, VIMIF ; — *C.* 5686, 936. — Cf. Bohn, p. 391.
Vimi ou *Vimpus* ?

598. — OF VIRA. Id. ; A non barré (voie romaine). — OF

VIRIS? L.-D., pl. VII, 174; — *C.* 5686, 939. — Cf. Bohn, p. 391-392.
Of(ficina) Vira[ni] ou *Vir[ilis]* ?

599. — OF VI(TA) Patère; derrière, à la pointe sèche, HIS (voie romaine). — Pl. VIII, 198; — Sch. 5841; — *C.* 5686, 940. — Cf. Bohn, p. 394.
Of(ficina) Vita[lis].

600. — VI(TV)L[*i*]. Fragment de patère. Les lettres sont perlées en haut; en bas une rangée de perles (ibid.). — Pl. VII, 175; — *C.* 5686, 941.

601. — VITVLI. Fragment de coupelle (enceinte romaine). — Pl. VII, 176.

602-603. — VMBRI. Deux fragments. — Pl. VI, 169; — cf. Sch. 5890, VMBRISCI; — *C.* 5686, 947. — Cf. Bohn, p. 117.
Umbri ou *Umbri[ci]*.

604. — VOL « Au fond d'une tasse à vernis terne; ...chez un marchand. D'après un estampage relevé par Émilien Dumas. » (voie romaine). — P. 49-50.
Volusus? Cf. Bohn, p. 398.

605. — VOLV. Fond d'une coupe (voie romaine). — Pl. VI, 170 *bis*; — Sch. 5908, VOLVS.

606. — C. VOLV. « Orange, des tombeaux de la voie romaine ». — Pl. VI, 170.

607. — VTIL. « Au fond intérieur d'une petite coupe cylin-
ISFE.
droïde; pâte rouge jaunâtre » (voie romaine). — Pl. VIII, 199. — *C.* 5686, 960.
Utilis pe[cit].

608. — XAN. Patère (cimetière). — Pl. VII, 177; — Sch. 5971; — Aubès, pl. V, 57, XANTI; — *C.* 5686, 962.
Xan(thi).

609. — XIMAIIF. Fragment de patère (ibid.); ? — XIM[...]IF L.-D.; pl. VII, 178; — *C.* 5686, 1122. La première lettre est incertaine, peut-être T ou L; l'A très petit n'est peut-être qu'un ornement de séparation.

610. — XIHII (?) Sur un fragment de coupelle en argile grise, sans couverte. — L.-D., p. 75, pl. XIV, 5.

« *Noms de poteries celtibériens et noms illisibles* ».

611 et 611 *bis*. — AIC◊R. Deux fragments de coupelles en terre rouge brillante (enceinte romaine). — P. 51, pl. VIII, 1; — *C.* 5686, 25.

612. — OH IIA ? — Fragment de coupe; terre rouge lustrée (voie romaine). — Pl. VIII, 3; — *C.* 5686, 1146. *Officina Pa...?*

613. — INNIII. Fond d'une patère rouge lustrée (ibid.); INNI[...] S? — L.-D., pl. VIII, 11.

614. — II·VIII E). Fond d'une coupelle; empreinte d'un pied humain (cimetière). — Pl. VIII, 12; — *C.* 5686, 1114. — Cf. Aurès, p. 47, pl. XIV, 176; — voy. *inscr.* n° 19.

615-624. — Dix noms illisibles au fond; intérieur de coupelles et de patères en terre rouge lustrée. — L.-D., pl. VIII, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14. Peut-être le n° 5 est-il un autre exemplaire du n° 609.

Dans la collection *Lombard-Dumas*, on relève encore les vases sigillés suivants, avec marques incomplètes ou incertaines:

625. — ...CICI (mutilé au commencement). — *C.* 5686, 1009.

626. — OFFI GE. — *C.* 5686, 379. *Offi[cina] Ge[rmani?]*

627. — ⊢ · AIMIE, de droite à gauche. — C. 5686, 1058

628. — L· DESI. — *C.* 5686, 1118.

629. — ΔOΛOY (dernière lettre incomplète). — *C.* 5686, 1177.

630. — OE I2ISD. — L.-D., pl. VII, 193; — *C.* 5686, 1085.

631. — OTI IIA. — L.-D., pl. VIII, 8; — *C.* 5686, 1146. Peut-être *Offi[cina] Pa...*

632. — ...NVS; — *C.* 5686, 1239.

Au musée de Nîmes avaient déjà été signalées les marques de poteries suivantes :

633. — SVRVS. AVIL — Aurès, *Marques de fabrique du Musée de Nîmes*, pl. X, 122; — *C.* 5686, 115. *Surus Aail[ius?]*

634. — INGENVI. — Aurès, 1 b, pl. X, 129; — *C.* 5686, 430.

635. — A · TITI. — Aurès, 1 b, pl. X, 123; — *C.* 5686, 879.

2. *Collection Raspail, à Gigondas*

Vases ou fragments de vases sigillés :

636. — (AM) (OE) NVS. — *C.* 5686, 40.

637. — CTA (Stilo inscripta) — *C.* 5686, 1227.

638. — OF FAV. — Allmer, *Bulletin de la Drôme*, 1876, p. 421, n. 22; — C. 5686, 350. *Officina Fau...*

639. — INGE (NVS). — *C.* 5686, 430.

640. — MM. — *C.* 5686, 991.

641. — MOSSI O. — Allmer, *ibid.*, p. 423, n. 11; — C. 5686 606.

642. — OPTA. — *C.* 5686, 651. *Opta[ti].*

643. — III N II. — *C.* 5686, 994.

3. *Collection Vallentin du Cheylard, à Montélimar.*

644. — DEMODES. — *C.* 5686, 305. — Cf. Bohn, p. 210, n. 768. Voy. p. 311.

4. *Musée de Saint-Germain.*

645-670. — Vingt-six fragments de poterie en terre rouge, dite de Samos, avec diverses ornementations, des noms propres, ou tout vernis, mais de forme variée (n. 9522; acq. en 1869).

On remarque sur l'un : PRIMVS F[*ecit*], sur un autre : OF [*ficina*] PRIM[*i*]. — Cf. *C.* 5686, 714. Voy. ci-dessous, n. 693.

Poteries sigillées, fonds de vases Samiens, acquis de Charras en 1869 :

671. — AL· ABAV (n. 11030).

672. — OF ABEL (n. 11048).

673. — ALBI à lire de droite à gauche (n. 11045). — Cf. *C.* 5686, 927. M. Hirschfeld donne VIBI pour ce numéro.

674. — ...ANDVS (n. 11032)

675. — ASSI (11681)

676. — ASTR (n. 11033)

677. — ATEI (n. 11026)

678. — (ATE)IEVO (n. 11669) — C. 5686, 86. — Cf. Bohn, p. 99, n. 47. *Atei Euodie* ou *Euhodi.*

679. — OF CA... (n. 11049), exemple non cité dans *C.* 5686, 159.

Of(ficina) Ca(lui).

680. — ..CAS (n. 11029).

681. — OF CAS (n. 11034)

682. — OF COCI (n. 11021). — *C.* 5686, 246.

683. — OI CO (n. 11047) à rapprocher de O ƆIO de Lombard-Dumas, p. 74.
Of[ficina] Co[ci].

684. — FELIX FIC (n. 11041). — *C.* 5686, 358: *Felix fec[it]*

685. — ILVIM (n. 11042).

686. — IVCVNDI (n. 11025), nom gravé au-dessous à la pointe. — *C.* 5686, 447.

687. — IVINAVI (n. 11682). Fond samien.

688. — LEGITIM (n. 11036) — *C.* 5686, 478.

689. — MAF (n. 11668). Terre samienne, en partie cassée. Au-dessous, graffite MVIII.

690. — OFI... (n. 11031)

691. — OFIC (n. 11027)

692. — ORICLA (n. 11043). — *C.* 5686, 652.

693. — PRIMVS F (n. 11024). *Primus f[ecit]*

694. — RVFINVS (n. 11035), exemple à ajouter à *C.* 5686, 759 et à Bohn, p. 339, n. 1659.

695. — SALVE TV (n. 11022 et 11652). *C.* 5686, 780. On peut reconnaître une formule de salutation, mais aussi le nom du potier SALVETVS. — Cf. Bohn, p. 347, n. 1707.

696. — SCOTIVS (n. 11028), exemple à ajouter à *C.* 5686, 795. — Cf. Bohn, p. 351.

697. — S·E (n. 31686). Petit fragment où l'on peut lire SE

698. — SECVNDVS F (n. 11020). — *C.* 5686, 801.
Secundus f[ecit].

699. — OF TIT' (n. 11040). — *C.* 5686, 877.
Of[ficina] Tit[i].

700. ...IIO·F (n. 11023).

701. — OIDA, de droite à gauche (n. 11046). Peut-être *Officina Da...*

702. — .RSE· V (n. 11044).

703-710. — Huit noms incomplets et illisibles (n. 11038).

711-735. — Vingt-cinq sigles illisibles (n. 11039).

736. — Grand vase en verre, haut. 0m238, diam. à l'ouverture 0,140, diam. de la base 0m109, garni de deux larges anses cannelées, partant de la panse et s'appuyant au sommet contre le pourtour de l'ouverture (n. 8332, acq. en 1868).

737. — Vase en terre brune, zoné horizontalement en creux, relief à l'extérieur, avec une petite anse plate au sommet d'un côté, en face un assez large bec d'écoulement, tout ouvert, sauf au pourtour du rebord supérieur qui est continu. Haut. 0,108 ; d'une ouverture 0m115 ; base 0m099 (n. 8334, id.).

738. — Charmant petit vase en terre rouge, fine, légère, ayant le dessus de la panse orné de trois lignes contiguës, de grosses bossettes faites en poussant la terre avec le doigt, une petite anse délicate que parcourent deux sillons longitudinaux. Haut. 0m086, diam. de l'ouverture 0m083, diam. de la base 0m040 (n. 8335, id.).

739. — Vase, terre rougeâtre, piriforme, goulot étroit. Diam. à l'ouverture 0m042 ; haut. du vase 0m211 ; une anse coudée (n. 9050, id.).

740. — Petit pot à une anse mince et légère; intérieur et base antérieure peints en rouge mat, le reste de l'intérieur vernissé, brun rougeâtre. Haut. 0m094; diam. de l'ouverture 0m066; base 0m037 (n. 9053, id.).

741. — Vase élégant en terre d'un blanc jaunâtre. Panse en forme de toupie, col large et cylindrique, orné d'un sillon au pourtour, une anse coudée. Haut 0m153; diam. de l'ouv. 0m071; un peu écorné (n. 9059, id.).

742-743. — Deux petits vases, terre jaunâtre; l'un, espèce de petite bouteille à col rétréci et à anse; l'autre, pot à beurre mince et élancé. Haut. du 1er 0m100; haut. du 2e 0m104; diam. ouv. 0m053 (n. 9062, id.).

744-745. — Deux couvercles. Le 1er en terre noire très grossière, en forme d'assiette; diam. 0m132 et 0m138. Le 2e, en terre samienne avec bouton en rondelle aplatie; diam. 0m058 (n. 9067, id.).

746. — Vase roux, très léger; orné au pourtour extérieur de trois zones parallèles de petits mamelons, cassé en un grand nombre de morceaux (n. 9339, id.).

747. — Fragment verni au plomb, jaune verdâtre, orné à l'extérieur de chevrons et d'S (n. 9340, id.).

748. — Anse élégante, ornée, recouverte d'un émail vitreux (n. 9341, id.).

749-754. — Six fragments recouverts d'émail plus ou moins altéré, ornés de reliefs divers (n. 9342, id.).

755-769. — Quinze fragments de pâtes diverses, diversement coloriés (n. 9343, id.).

770. — Petit vase en terre fort légère, raccommodé. Il avait une couleur uniforme, rouge, à la surface. L'extérieur est orné de 14 zones de petits mamelons appliqués. Diam. ouvert. 0m063 (n. 9510, id.).

771. — Vase en terre blanche, avec le bord rabattu et dentelé; il manque un morceau à la base et un autre au sommet (n. 9534, id.).

772. — Petit vase rougeâtre, à forme d'amphore servant de bouchon (n. 9535, id.).

773. — Petit vase presque sphérique, sans col, avec une anse cassée (n. 9536, id.).

774-775. — Deux petits vases en terre rouge dont il manque des morceaux (n. 9537, id.).

776-780. — Cinq fragments de vases divers en pâte fine (n. 9548, id.).

5. *Musée d'Avignon.*

781. — Rhyton en terre noire, muni d'une anse ; goulot perpendiculaire à ouverture de 0m04. — Musée Calvet (1842); — Binon, 167.
Épaiss. 0m04 ; diam. 0m17.

782. — Fond de vase en terre noire ; au-dessous, au centre de quatre cercles, l'inscription SEVVO·FEC (*it*). — Ibid. (Anziano, 1869); — Binon, 473; — Espérandieu, *M.C.*, 525; — *C.* 5686, 831. Nombreux exemples dans Bohn, p. 363. Diam. 0m05.

783. — Vase en terre noire, de forme légèrement ovale; trouvé à Sérignan. — Ibid. (don Rigaud, 1869); —id. 475.
Haut. 0m17 ; diam. 0m17.

784-787. — Quatre débris de poterie grossière trouvés dans le cirque. — Musée Calvet (don Reyne, 1877) ; — Binon, 492F.

788. — Pot de terre rouge avec ornements pointillés ; le bord peint en blanc. — Ibid. ; — id., 407.
Haut. 0m08 ; grand diam. 0m08.

789. — Plat en terre, trouvé à Châteauneuf; diam. 0m10. — Ibid. (1866) : — id., 457H.

790. — Anse de vase; à l'extrémité inférieure de l'anse, un mascaron à longue barbe. — Musée Calvet (1851) : — « trouvé, dit-on, à Orange », id., 376A.
Long. 0m13.

791. — Id., représentant une figure de femme, les bras allongés par dessus de la tête. Travail médiocre. — Ibid. (1851) : — id., 376B.
Long. 0m10.

792. — Anse horizontale, unie. — Ibid. (1851) : — id., 376C. Grand diam. 0m09.

793. — Vase avec anse, trouvé à Châteauneuf; ébréché. — Ibid. 1866 : — id., 413A.
Haut. 0m03.

794. — Fond de vase en terre rouge. — Ibid. (Anziano, 1869) : — Binon, 472 : — Espérandieu, *M. C.*, 415 : — *C.* 5686, 1094.

HNVIIVBV

795. — Fragment de poterie jaune, trouvé à Uchaux, vu chez M. Louis Faure en avril 1907 ; il reste environ la moitié de l'anse, longue de 0m135, plus quelques centimètres du vase, épais de 0m15, auquel l'anse est rattachée par en haut.
Sur l'anse, traces d'une inscription rétrograde, CI.....
Cf. L. C., *Bull. arch.*, 1907, p. 398.

796. — Fragment d'un rebord de vase en terre jaune rouge ; on y lit deux fois le nom du fabricant, MATRVS F(*ecit*). — Musée Calvet (Anziano, 1869) : — Binon, 474.
Long. totale 0m07 ; larg. 0m045.

797. — Patère en terre samienne, sans nom de potier ; restaurée en trois endroits. Trouvée à Piolenc. — Musée Calvet (acquis de M. Philippot en 1883) : — id., 512A.
Haut. 0m025 ; diam. 0m144.

6. *Musée Britannique.*

On a déjà signalé divers vases ornés provenant de la collection Léon Morel et acquis en 1904 par le Musée Britannique. Le récent catalogue publié par M. Walters [1], mentionne trois poteries de la même collection, originaires d'Orange.

797 *bis.* — Coupe d'Arezzo recouverte d'un bon vernis, avec la marque CRISPI. Cf. *C.I.L.* XIII, 10009, 99.
WALTERS, L 172.

797 *ter.* — Coupe offrant une très bonne couverte. Autour du bord, feuillage en barbotine.
ID., M 135.

797 *quater.*— Jarre, avec restes d'anses. Ornements de feuillages ajoutés après la cuisson.
ID., M 138.

f) Tasses.

798. — Jolie tasse en terre cuite rouge, faite au tour; parois verticales, fond arrondi. Sur les parois une guirlande de branchages et fruits ronds en relief. Au-dessous, deux rangs de points saillants. Largeur à l'orifice 0m 09 ; hauteur 0m 047. (Musée de Saint-Germain, n. 8340, acquis en 1868.)

799. — Tasse en terre fine et légère, faces interne et externe ornées d'un circuit de grains de sable. Haut. 0m 050 ; diam. 0m 095 (n. 9051, id.).

800. — Tasse très légère, ornée au pourtour extérieur d'un sillon assez creusé, en partie peinte en brun à la portion supé-

1. WALTERS, H. B., *Catalogue of the roman pottery in the departments of antiquities, British Museum*. London, 1908.

rieure externe. Haut. 0m 063 ; diam. 0m 089. Fendue (n. 9054, id.).

801. — Tasse à deux anses en terre rougeâtre. Haut. 0m064 ; diamètre de l'ouverture 0m093. Du bombé d'une anse à l'autre 0m132 (n. 9058, id.).

802. — Petite tasse sans anse, trouvée dans une écuelle plus grande avec de grands bronzes (n. 9330, id.).

803. — Tasse noire à rebord, contenant un petit vase jouet (n. 9330) et deux grands bronzes (n. 9331, id.)

804. — Tasse noire, sans rebord, raccommodée, avec un nom illisible à l'intérieur (n. 9332, id.).

805. — Tasse à large rebord, en terre rouge (n. 9333, id.).

806-808. — Trois petites tasses en terre jaunâtre mal cuite (n. 9334, id.).

809. — Petite tasse en terre fort légère, jaunâtre nuancé de rouge, sablée à l'intérieur de gros grains de quartz blanc. Diam. ouvert. 0m093 (n. 9509, id.).

810. — Tasse en terre rouge, avec figures et ornements en relief ; restaurée. Haut. 0m05 ; diam. 0m08.
Musée Calvet (don Renaud, 1838) : — Binon, 202.

g) Bouteilles.

811. — Bouteille ; gros ballon sphérique, surmonté d'un goulot étroit et d'une anse coudée. Terre jaunâtre. Hauteur 0m224 ; diamètre du goulot 0m05 (musée de Saint-Germain, n. 9055 ; acquis en 1868).

812-813. — Deux bouteilles en terre rougeâtre, en forme

de tonnelets. Elles ont le col en cône vernissé et l'anse coudée. Haut. 0m 123 et 0m 143 ; diam. ouv. 0m 045 et 0m 048; la seconde a l'anse et le col raccommodés (n. 9063, id.).

814. — Bouteille en terre jaunâtre à ventre discoïde, col assez long; anse mince et élégante allant du col à la panse. Hauteur 0m 125; diam. ouv. 0m 031 (n. 9065, id.).

815. — Bouteille à deux anses arrondies partant de dessous le goulot. Haut. 0m 164. Trouée à la panse et raccommodée (n. 9066, id.).

816-824. — Neuf bouteilles en terre d'un blanc jaunâtre, sans couvercle, avec une anse plate partant du col ou du goulot et venant se fixer sur la panse; formes diverses (n. 9322, id.).

825. — Biberon, avec une grande anse, raccommodé et complété au goulot. Haut. 0m 086 (n. 9064, id.).

h) Jouets et masques.

826-828. — Trois petits jouets d'enfant en terre cuite : deux deux petites tasses dont une à anse et un petit pot à anse (musée de Saint-Germain, n. 9060, id.).

829-831. — Trois petites tasses-jouets à anse (n. 9327, id.).

832-833. — Deux petites tasses-jouets sans anse (n. 9328, id.).

834-835. — Deux pots à parfum ou jouets (n. 9329, id.).

836. — Grosse tire-lire, terre noire, arrondie dessus, plate dessous, trou très étroit. Diamètre de l'aplatissement qui sert de base 0m 085; a été cassée et raccommodée (n. 9052, id.).

837. — Touche-support en terre parfaitement cuite. Diamètre 0m 110 (n. 9061, id.).

838. — Masque de femme, avec trou de suspension percé dans la chevelure. Hauteur 0m60 (n. 9337, id.).

839. — Fragment d'un grand masque de beau style (n. 31685, acquis en 1889).

i) **Tuiles.**

840. — SEC(VN)DVS·R(VF)I. Antéfixe. « Terre rouge à pâte mêlée de mica. Au milieu de l'antéfixe, un mascaron radié au-dessus de deux feuilles d'acanthe ; au-dessous, un listel sur lequel est moulée l'inscription en relief. » — L.-D., p. 85, pl. XXII, 1 ; — *C.* 5680, 5. Collection Lombard-Dumas.
Secundus Rufi ou *Rufii.*

841. — Exemplaire semblable au précédent. Médaillon figurant le soleil entouré de rayons; antéfixe trouvée au théâtre en 1843 ; mal conservée. Au-dessous du soleil... sECVNDVS R(VF)I en relief. Haut. 0m17 ; long. 0m16.
Musée Calvet (don Requien, 1844). — Binon, 461a. Espérandieu, *M. C.* 274.

842. — Tuile avec l'inscription Q· VAL· VICTORIN et au-dessous C· CAS· PAVL· F· — Musée Calvet, n. 470. *C.* 5679, 14.

843. — Tuile provenant du théâtre. Longueur 0m045.
Musée Calvet (don Renaux, 1849). — Id., 514a.

844. — Tuile avec la légende CLARIANVS. — Collection Raspail, à Gigondas. — *C.* 5679, 19.

845. — Fragment de tuile, avec les lettres ARI, peut-être le reste du mot *Cl*ARI*anus.* — Musée de Saint-Germain, n. 11677. — *C.* 5679, 84.

846. — Petite brique en terre cuite. Longueur 0m078; larg. 0m044. Musée de Saint-Germain, n. 9549 (acquis en 1868).

CHAPITRE X

OBJETS EN VERRE, EN OS, etc.

a Verre.

847. — Vase en verre que l'on croit trouvé à Orange, portant le reste d'une inscription... NNI. (Collection Lombard-Dumas). — *C.* 5696, 21.

848. — Fiole lacrymatoire en verre, remplie de terre pour soutenir le verre qui est cassé. Long. $0^{m}015$; diamètre maximum vers la base 0,029. Trouvée aux environs d'Orange, avril 1868 (Musée de Saint-Germain, n. 8333).

849. — Petit lacrymatoire ou ampoule en verre, long. $0^{m}057$, diamètre $0^{m}021$ (n. 9077, id.).

850. — Goulot avec une anse dans laquelle est passé un anneau en fil de bronze dont les deux bouts, après s'être croisés, s'entortillent en spirale (n. 9312, id.).

851. — Goulot d'une fiole en verre bleu à deux anses (n. 9313, id.).

852. — Goulot d'un lacrymatoire en verre violet (n. 9314, id.).

853. — Goulot d'une bouteille blanche admirablement irisée (n. 9315, id.).

854. — Fragm. d'une bouteille en verre (n. 9316, id.) ; couleur verte, fort belle irisation.

855. — Fond de vase bleu (n. 9317. id.).

856. — Fragm. d'un vase à panse toute bosselée (n. 9318, id.).

857. — Fragm. à face ondulée. belle irisation (n. 9319, id.).

858-873. — Seize fragm. diversement coloriés et irisés, associations de verres de couleurs diverses, plus un lot de petits fragments (n. 9320. id.).

874-875. — Deux petits lacrymatoires en verre altérés par le feu. (n. 9344. id.).

876-877. — Deux verres, un blanc et un bleu, fondus dans le bûcher (n. 9345, id.).

878.— Petite fiole lacrymatoire, courte et ventrue, en verre jaunâtre. Hauteur 0m04 (n. 9512. Acheté de Charras le 28 février 1869).

879. — Lacrymatoire, en forme de fiole pansue, avec un col. Verre blanc magnifiquement irisé de bleu; ébréché au goulot. Haut. 0m062 (n. 9513, id.).

880. — Lacrymatoire en verre violet, déformé par l'action du feu. Haut. 0m051 (n. 9514, id.).

881. — Bouton d'applique en verre ; superbe irisation d'argent (n. 9515, id.).

882-883. — Deux lacrymatoires en verre, irisés (n. 9539; acq. en automne 1868).

884-886. — Trois perles verdâtres en pâte de verre, fortement côtelées (n. 9540, id.).

887. — Perle de pâte de verre, ronde, percée d'un long trou, fortement côtelée (n. 9311, id.).

888. — Perle en cristal de roche, ébréchée sur un côté (n. 9543, id.).

889. — Perle unie, en pâte de verre, fort altérée (n. 9544, id.).

890. — Petit personnage, passant le bras autour d'un tronc d'arbre ou d'une colonne, troué par derrière pour être suspendu. En pâte de verre gris bleuâtre (n. 9541, id.).

---

891. — Bouteille propre à contenir deux liqueurs différentes, étant séparée vers le milieu par une espèce de cloison. Trouvée dans un tombeau à Orange en 1840. Il y manque une petite partie. Hauteur 0m14, grand diamètre 0m10. (Musée Calvet.)

Binon, p. 465, n. 113.

892. — Petite coupe d'une jolie forme, trouvée dans un tombeau, sur le territoire de Sérignan, en 1857, avec le n° 106 *bis*. Acquis en 1857 de M. Sisteron de Villeneuve. Hauteur 0m03 ; diamètre 0m08. (Id.).

Id., p. 484, n. 87F.

893. — Flacon en verre verdâtre à panse cubique en goulot cylindrique, muni d'une anse verticale avec moulures. Hauteur 0m125 ; côté de la base carrée 0m055. Trouvé à Piolenc ; acquis d'un cultivateur en 1883. (Id.).

Id., p. 484, n. 236A.

894-910. — Collection de dix-sept objets trouvés à Piolenc en 1883, acquise de M. Philippot, contre-maître des travaux du canal de Pierrelatte :

894. Grande fiole ou broc à anse verticale. Le corps de la fiole est en forme de cône tronqué, auquel s'adapte un goulot avec orifice à rebord. L'anse est décorée d'une côte très saillante qui se prolonge sur la panse du vase. Bien conservée. Hauteur totale 0m 295, largeur du goulot 0m 096 ; diamètre du fond 0m 152.

895. Autre fiole pareille, un peu moins grande, entière mais fendue. Hauteur 0m 275 ; largeur du goulot 0m 095 ; diam. du fond 0m 143.

896. Fiole quadrangulaire à anse verticale, irisée. Semblable au n° **891**. Hauteur 0m19 ; larg. du goulot 0m 065 ; côté de la base carrée 0m 097.

897. Fiole quadrangulaire à anse verticale. Hauteur 0m 19 ; larg. du goulot 0m 55 ; côté de la base carrée 0m 113.

898. Fiole quadrangulaire à anse verticale, plus petite, assez semblable au n. 893. Hauteur 0m 136 ; larg. du goulot 0m04 ; côté de la base carrée 0m 061.

899. Très belle fiole à parfum ou *alabastrum* en verre jaune, artistement marbré de blanc. La panse est modérément renflée et le col cylindrique se termine par un orifice à rebord. Hauteur 0m 155 ; diamètre de l'orifice 0m 04 ; diamètre du fond 0m 06.

900. Petite fiole à panse, très renflée. Hauteur 0m 112 ; diam. 0m 085.

901. Fiole dite lacrymatoire, de grandes dimensions. Hauteur 0m18.

902. Autre de dimensions ordinaires. Haut. 0m106.

903. Grande urne sans anse, brisée ainsi que l'opercule qui la recouvrait. Hauteur 0m235 ; diam. de l'orifice 0m120.

904. Urne bien conservée, avec couvercle. Haut. 0m205 ; diam. de l'orifice 0m120 ; haut. du couvercle 0m05.

905. Urne munie de deux anses verticales et d'un couvercle dont le sommet fait défaut. Elle est brisée et raccommodée. Haut. 0m227 ; diam. de l'orifice 0m11 ; du couvercle 0m08.

906. Sorte de poculum ou joli vase cylindrique, muni de deux anses verticales et rehaussé sur un petit pied circulaire. Il est un peu fendu. Haut. 0m065 ; diam. de l'orifice 0m076.

907. Poculum, sans anse, avec un rebord à la base et à l'orifice. Haut. 0m048 ; diam. de l'orifice 0m08.

908. Poculum de même forme que le précédent, mais beaucoup plus petit et fendu. Haut. 0m037 ; diam. de l'orifice 0m06.

909. Patère en verre blanc, évasée et rehaussée sur un pied circulaire. Haut. 0m02; diam. 0m135.

910. Quelques fragments de vases en verre, notamment le goulot d'une fiole encore munie de son anse. Larg. du goulot 0m05.

Binon, p. 490c, n. 236.

911-915. — Cinq ornements en pâte de verre et en pierre de forme ronde qui servaient, dit-on, de décoration au théâtre d'Orange. On en a trouvé une quantité dans le déblaiement en 1831. Deux sont entiers, les autres cassés. L'un de ces fragments a été donné par M. Nogent avocat à Orange en 1835 ; les autres acquis en 1838 et 1843.

Id., p. 367, n. 487-490.

b) Os

916. — Cylindre creux en os jaunâtre, ayant dû appartenir à une flûte ou à un autre instrument de musique, les deux bords ornés de moulures. Longueur $0^{m}042$; diamètre $0^{m}036$. Trouvé dans les environs d'Orange. Musée de Saint-Germain, n. 8341. Acquis en avril 1868.

917. — Dé à jouer, marqué de ronds en creux avec point central. Épaisseur $0^{m}012$ (id. 9304, id.).

918. — Morceau d'os quadrangulaire préparé pour faire une épingle ; un trou sur chaque face au sommet (id. 9305, id.).

919. — Grossière épingle, très courte, surmontée d'un buste coiffé d'une manière très singulière : espèce de chapeau de gendarme (id., 9306, id.).

920-921. — Deux épingles grosses et courtes, avec tête allongée (id. 9307, id.).

922-923. — Deux passe-lacets à trois trous au sommet, un long trou entre les deux ronds (id., 9308, id.).

924. — Épingle à tête terminée en biseau (id., 9309, id.).

925-926. — Deux épingles terminées en palettes ou en petites cuillers (id., 9310, id.).

927. — Fragments d'os sciés en long sur les côtés et sculptés à l'extérieur, ayant été brûlés (9348, id.).

928. — Petit objet en os. Espèce de calotte terminée au sommet par une pointe de mamelon, creux à l'intérieur. Hauteur 0m014 (Id., 9516. Achats fait par Alexandre Bertrand à Charras, marchand d'antiquités à Orange, le 28 février 1869. Objets provenant des tombes gallo-romaines des environs de la ville).

929-968. — Quarante aiguilles en os entières, à grand clou. (Id., 9523. Achats faits à Charras par M. Abel Maître, pendant qu'il moulait l'arc. Objets trouvés dans les tombes gallo-romaines des environs de la ville. Automne de 1868.)

969-970. — Deux aiguilles en os, à sommet long et pointu (id., 9524, id.).

971-974. — Quatre aiguilles en os, sommet aplati (id., 9525, id.).

975-977. — Trois aiguilles présentant le travail de percement du trou (id., 9526, id.).

978. — Aiguille à trois trous, en os (id., 9527, id.).

979-1002. — Vingt-quatre poinçons en os (id., 9528, id.).

1003-1008. — Six épingles en os, à petit godet du côté de la tête (id., 9529, id.).

1009-1014. — Six épingles en os, à tête (id., 9530, id.).

1015. — Long poinçon en os, avec encoche au sommet (id., 9531, id.).

1016-1080.—Soixante-cinq aiguilles et poinçons en os, incomplets (id., 9532, id.).

1081. — Petit phallus en os noirci par l'action du feu. Il avait un trou de suspension actuellement cassé (id., 9542, id.).

1082. — Tube en os. Diamètre 0m037 d'un côté et 0m032 de l'autre. Hauteur 0m040 (id., 9545. Achat du 22 octobre 1868).

1083. — Petite boite en os, brûlée, dont il reste trois côtés et le fond (id., 9546. id.).

1084-1086. — Trois plaques d'os ; côtés de diverses boîtes (id., 9547, id.).

1087. — Objet en os (ayant l'aspect d'une pointe d'asperge). Au revers, qui est lisse, un graffite sur deux lignes : VI || FVCI. (id., 9548, id.).

c) Objets divers.

1088. — « Moitié d'un pin de résine ou de parfum, en forme de nacelle. » — Musée de Saint-Germain, 9559 (sept. 1868).

1089. Fragment de l'enduit peint à fresque, qui formait le soubassement autour de la mosaïque trouvée dans la propriété de M. Sautel, chemin des arènes, à Orange, en 1826 [Voy. ci-dessus, p. 123]. Cet enduit s'appliquait sur la terre et non sur la maçonnerie. Don de Prosper Renaux en 1849 (Musée Calvet). Long. $0^{m}24$.

Binon, p. 259, 270 a.

1090. Cf. trois fragments d'enduit, peints, provenant du soubassement du dallage découvert à Avignon, dans le jardin de l'hôtel Crillon en 1840 et présentant une grande analogie avec l'enduit trouvé autour de la mosaïque d'Orange (Id. Même provenance). Long. $0^{m}13$ et $0^{m}14$.

Il faut ajouter à cette liste, parmi d'autres monuments dont l'existence nous a échappé, les bas-reliefs, inscriptions, statuettes, poteries et fragments de toute nature, qui composent la collection de M. Roger **Vallentin du Cheylard**, à Montélimar. Cette collection, une des plus riches du midi de la France en antiquités romaines, comprend environ 350 à 400 objets trouvés à Orange ou dans les environs. Je l'ai visitée en mai 1907, et M. Vallentin du Cheylard, bien connu comme archéologue, s'en réserve à juste titre la publication.

INDEX

I. Collections.

II. Objets disparus.

III. Monuments trouvés dans les environs d'Orange.

IV. Mosaïques, inscriptions et monuments figurés, index alphabétique.

V. Index épigraphique.

INDEX

I. COLLECTIONS [1].

m = *mosaïque.* *i* = *inscription.* *f* = *monument figuré.*

Autun (Musée d'), *f* 40.

Avignon (Musée Calvet).
m 5-11.
i 6, 16, 20, 22, 26, 29, 33, 34, 43, 44, 50, 52, 53, 85, 86, 87, 88.
f 6, 10-12, 24, 32-35, 41-50, 58-61, 63-66, 70, 72, 75, 85-90, 93-96, 106-107, 154-156, 158, 166, 167, 169, 170, 172, 173, 201, 236, 297, 341, 342, 393-396, 781-797 (moins le n. 795), 810, 841-843, 891-915, 1089-1090.

Bibliothèque nationale (Cabinet des Médailles), *f* 76, 215.

British Museum, *f* 97, 225, 234, 242, 797 *bis*-797 *quater*.

Calvet. Voy. Avignon.

Champié (autrefois à Orange; dispersée), *i* 18, 28, 45, 47, 76.

Charras (id.), *f* 216, 224.

Digonnet, en Avignon, *f* 77, 80-82, 165, 200.

Espérandieu, correspondant de l'Institut, à Clamart (Seine), *i* 4.

Fröhner, à Paris, *f* 206, 212-214, 223, 226, 228, 238, 251.

Héron de Villefosse, membre de l'Institut, à Paris, *f* 83.

Lombard-Dumas, au Musée de Nîmes (auparavant à Sommières, Gard), *f* 153, 221, 230-233, 247-250, 255, 256, 276-278, 299-333, 343-356, **397-632**, 840, 847.

Marseille (Musée de), *f* 392.

Moreau de Vérone (dispersée), *i* 15, 25, 51.

Mowat, à Paris, *f* 168.

Nîmes (Musée de), *i* 37, 38, 46, 93.
f 633-635.
Voy. **Lombard-Dumas**.

Nogent Saint-Laurent (autrefois à Orange; dispersée), *i* 15, 25, 51.

Orange, Hôtel de Ville, *i* 5, *f* 7-8.
Arc, *i* 83, 84.
Théâtre antique, *i* 81, 82.
Petit musée du théâtre, *i* 12, 19, 21, 48, 49, 55, 56, 62-64 *bis*, 66, 67, 70, 79.
f 1, 2, 13, 15, 16, 19-23, 25-30, 37-39, 53-57.
Propriété privée, *m* 13, 14, 14 *bis*? 19, 20.
f 36.

1. J'indique seulement la dernière collection dans laquelle chaque objet a été signalé; les caractères gras désignent les collections particulières.

Pierpont-Morgan, aux États-Unis, *f* 227, 229.

Raspail, à Gigondas (Vaucluse), *m* 21, 22.
i 23, 27, 36, 40-42, 72, 90.
f 391, 636-643, 844.

Roure, à Vienne (Isère), *i* 32.

Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), Musée des Antiquités nationales.
i 2-3.
f 67-69, 73, 74, 79, 84, 91, 92, 98-105, 108-152, 159-164, 171, 174-199, 202-205, 207-211, 217-220, 222, 235, 237, 239, 240, 243-246, 252-254, 257-275, 279-296, 298, 334-340, 357-390, **645-780**, 798-809, 811-839, 845-846, 848-890, **916-1088**.

H. Thédenat, membre de l'Institut, à Paris, *f* 4.

R. Vallentin du Cheylard, à Montélimar (Drôme), *i* 24.
f 14, 644. Voy. p. 311.

Vérone (Voy. **Moreau de Vérone**).

Warocqué, à Mariémont (Belgique), *f* 78.

II. OBJETS DISPARUS.

Mosaïques. — 1-4, 12, 15-18.
Inscriptions.— 1, 7, 8, 11, 13-15, 17, 18, 25, 30, 32, 35, 45, 47, 51, 54, 57-61, 68, 69, 71, 73-77, 79-80.
Monument figurés. — 4 *bis*, 5, 9, 16 *bis*, 17, 31, 62, 71.

III. MONUMENTS TROUVÉS DANS LES ENVIRONS D'ORANGE[1].

	Inscriptions.	*Monuments figurés.*
Barry	26 et 40.	
Boygard (quartier)	13.	
Caderousse	6	70.
Camaret	27, 35, 50.	
Chateauneuf		90, 155, 166, 173, 789, 793.
Jonquières		77, 79, 81, 82, 94, 200.
Lampourdier (Le)	15.	
Pavillon (Le)	10.	
Piolenc		85, 89, 107, 158, 797, 893-910.
Sérignan	9, 31	87, 106, 154, 165, 201, 396, 783, 892.
Travaillan		86, 106.
Uchaux		795.

IV. MOSAIQUES, INSCRIPTIONS, MONUMENTS FIGURÉS.

Index alphabétique.

Afrique (tête de l') *f*. 83.
agrafe, *f* 122, 124, 156.
aigle, *f* 28-30, 41, 357.
anneaux, *f* 75, 110-111, 127, 190.
appliques, *f* 84, 133, 135.
Apollon, *f* 35, 80 ? 210.
Ariadne, *f* 226.
Atalante, *f* 227.

1. Les communes des cantons d'Orange sont en petites capitales ; à Violès, de formation récente, on n'a retrouvé aucun monument romain.

autels de marbre. p. 155. n. 1. a.
— de pierre, *i* 6, 13. 18-20, 24. 26. 34. 95.
— en terre, *i* 15.

Bacchus, *f* 226.
bases de statues. en marbre, *i* 92 ; en pierre. *i* 21.
bijoux. *f* 200-205.
boucles, *f* 98, 155, 190.
bouterolle. *f* 97.
bracelet, *f* 113. 114.
bronze (inscr. en) *i* 91.
buccin, *f* 27.
bucrâne, *f* 24. 42-44.
bustes, *f* 3. 6. 76. 194, 919.

cadastrales (inscr.), *i* 1-5.
caniveau, *f* 52.
Caracalla, *i* 7.
cavalier, *f* 34, 84, 85. 396.
Centaures, *f* 19-22.
cerf, *f* 247, 249.
chaînettes, *f* 137, 159.
chapiteaux, *f* 53-57, 63-65.
charnières, *f* 101.
chars, *f* 229, 242, 245, 246, 390.
chasse (scènes de), *f* 34, 35, 247.
chat, *m* 13.
chiens, *f* 34, 247, 248, 356?
chouette. *f* 18.
chevaux, *f* 240. 243, 396. Voy. cavalier et chars.
chrétiennes (inscr.), *i* 85-90.
cimaise. *f* 46.
cippes en pierre. *i* 22. 25. 30. 32, 33, 36, 38. 40-42, 45. 55, 93. 94.
— en terre, *i* 15.
citoyen d'Orange, *i* 94.
clochettes, *f* 76.
colonnes (frag.) *f* 58-62.
coq, *f* 366.
crampons de l'arc, *f* 169-170.
Cybèle, *f* 12.

dauphin, *f* 250.
dé, *f* 120-121. 166, 892.
Diane. *f* 4 *bis*, 35.
duumvir, *i* 9. 11.

édile, *i* 10.
empereurs. *i* 6-8. *f* 10, 206.
épée. *f* 97. Voy. lames.
éperon, *f* 112.
érotiques (médaillons), *f* 214-221.

fibules. *f* 128, 129, 150, 152, 153. 157.
flamine, *i* 9.
Flore. *f* 71.
fontaine, *f* 51.
Fortune, *f* 5.
fourreau, *f* 174. Voy. bouterolle.
fragments de marbre, *i* 16, 28. 39, 46, 56-70, 72, 77. 78.
— de pierre, *i* 19, 29, 80.
— incertains, *i* 8, 11, 14, 35, 51, 71, 73-76, 79, 95.
frises, *i* 29, *f* 7-9, 15-24, 26. 37. 38. 45.
funéraires (inscr.) *i* 29-56.

Géta. *f* 206.
gladiateurs. *i* 52-53, *f* 237-238, 239 ? 367, 368, 386.
griffons, *f* 31.

hache, *f* 75.
hélix, *f* 27.
Hercule, *f* 4, 222-225.
Hippomène. *f* 227.
horloge, *i* 71.

Ilia, *f* 212, 258.
Isis, *f* 229.

javeline. *f* 172.
jeux. *i* 9.
Junon, *f* 76. 207.
Jupiter. *i* 15. 16 ; *f* 70, 76. 79, 207. 225. 357.

lames, *f* 94. 136. 176-179.
Lares (dieux). *f* 81-82.
lézard. *f* 25. 26.
lion. *f* 12, 87, 385.
— (masque de), *f* 23, 86.
Livie (buste dit de), *f* 3.
Lugdunum (Génie de), *f* 228.

Mars, *i* 17, 18? ; *f* 78. 211, 212, 225.
masques. *f* 11, 838, 839. Voy. lion.
Ménade, *f* 8. 9.
Mercure. *m* 12 ; *i* 19 ? ; *f* 76, 77, 208.
Mère des dieux. *i* 19.

Minerve, *f* 76, 209.
milliaire (borne), *i* 8.
miroirs, *f* 105-109.
monuments d'architecture (inscriptions, *i* 86 (marbre), 29 (pierre), 81-84 (pierre).
mouton, *f* 365.
municipales (inscr.), *i* 9-12.

oculiste (cachet d'), *f* 168
oiseau, *f* 252.
Orange (inscr. relatives à), *i* 91-95.
orant, *f* 165.

panthère (peau de), *f* 26.
Parthénopée (acteur), 234-235.
Pégase, *f* 384.
phallus, *f* 89, 90, 1081.
Philoctète, *f* 224.
piédroits, *f* 39-40.
poule et poussins, *f* 251.
Prométhée, *f* 223.

quindécemvir, *i* 95.

religieuses (inscr.), *i* 13-28.
sanglier, *f* 363.
sarcophages (marbre), *i* 85, 87 ; *f* 34, 35-36.
Satyre, *f* 7, 16 *bis*.
serpent, *f* 25, 229.
sévir, *i* 21, 22.
sévir augustal, *i* 93.
Silène, *f* 6.
Silvain, *i* 20.
statues, *f* 1, 2, 4 *bis*.
stèles de marbre, *i* 44, 47.
— de pierre, *i* 12, 33, 37, 52, 53.

tables de marbre, *i* 1-5, 7, 43, 50, 54, 88-90.
— de pierre, *i* 9, 10, 17, 31, 48, 49.
tablettes, *f* 13, 14.
tasses, *f* 160, 798-810.
taurobole, *i* 6, 95.
tauromachie, 241.
têtes d'homme, *f* 10, 12, 88.
— de femme, *f* 16, 791.

Vénus, *f* 1, 213.
Victoire, *f* 17, 225.
votives (inscr.). Voy. religieuses (inscr.).

V. INDEX ÉPIGRAPHIQUE[1]

i = *inscription*. *f* = *monument figuré*.

a. (a. a. f. f.), *i* 92.
Achaia, *i* 92.
Aco, *f* 253.
M. Acutius, *i* 39.
? Ada[cus], *f* 404.
aedilis, *i* 10.
aere mu[ltaticio], *i* 26 et 28.
Agidius. Voy. Dagidius.
Albanus, *f* 397-399.
Albus, *f* 673.
Amoenus, *f* 636.
Anicia Tryphaera, *i* 43.
anima du[l]cis, *i* 87.
C. Ann[ius], *f* 491.
Annius Crispus, *f* 400.
L. Annius, *i* 26.
Antodoni[us], *i* 87.
Antoninus, *i* 6.
Aper, *f* 401, 402.
P. Apicius Modestus, *i* 26 et p. 155, n. 1
apolauste ? *f* 236.
L. Appuleia Paulla, *i* 4.
Arab(icus), *i* 54.
Arausens[is], *i* 65, 72 ? 94, 95.
Arausio (dieu), *i* 91.
Arausio (Firmus Iulius), *i* 92, cf. *i* 93.
M. Arruntius Verecundus, *i* 22.
? Art(us), *f* 405.
? A[rusi]cus, *i* 85.
Asiaticus, *i* 53.
Atalante, *f* 227.
Ateius, *f* 406-412, 677-678.
Atimetus, *f* 343.
Atticus, *i* 17.
[At]tius Ca[l]enus, *i* 32.
Audax, *i* 40.

1. Les poteries étant classées par ordre alphabétique dans les différents groupes, je n'indique de leurs inscriptions que les noms connus.

Augustus, *i* 20, 57 ?
L. Aurelius Lucanus, *i* 36.
C. Aurelius Parthenius, *i* 93.
L. Aurelius Vifus ? *ou* Verus, *i* 36.

[Basilius], *i* 89.
Bassus, *i* 41, *f* 416, 417.
? Beratia, *i* 47,
Bio, *f* 418.
Byria Seuerila, *i* 34.

L. Caecilius Piso, *i* 94.
Ca[l]enus, *i* 32.
Calpurnius, *f* 299, 300.
Calus, *f* 422.
Calnus, *f* 419, 421.
Cant(us), *f* 423, 424.
Caran[tus], *f* 425-431.
Carantii, *i* 18.
Cass(ia) Max(ima), *i* 45.
Cast(us), *f* 432, 441, 484 ?
Catia Secunda, *i* 48.
Caucasus, *f* 223.
Celadus, *f* 442.
cerue[sarii], *f* 443.
C(h)r(is)tus, *i* 85.
Cila, *i* 22.
Cilo ou Cilon, *i* 40.
ciuis Arause(nsis), *i* 94.
Clarianus, *f* 844-845.
Cle[mens], *f* 444-445.
Cocus, *f* 447, 682, 683.
Collon, *f* 449.
col(lyrium), *f* 168.
Com(m)unis, *f* 345, 389.
? Copiro, *f* 451.
P. Corne[lius] Dont[ius ?], *f* 453.
c(oronae), *i* 52.
Cosrus, *f* 452.
Cra[cunius?], *f* 454.
Cra[tinus ?], *i* 69.
[Cres]conius, *i* 31.
Cre[stus], *f* 455-458.
Crispinius, *f* 797 *bis*.
Crispus, *f* 366, 373, 380.
Cusan[us], *f* 459.

Dagidius, *i* 38, 95.
Damonus, *f* 460-464, 701 ?
? Dancu[s], *f* 465.
dea, *i* 21.
d(ecumanus), *i* 1-4.
d(e) p(ecunia) s(ua) f(ecit), *i* 10.
D(en)s, *i* 85.

dii, *i* 13, 14.
? Diog[enes], *f* 346.
d(is) m(anibus), *i* 29-35, 37, 39, 43-45.
? Dometos, *f* 466.
Donax, *f* 467.
Dont[ius ?] *f* 453.
Q. Ducenius Optatus, *i* 52.
duumuir, *i* 9, 11.
Emidius, *f* 468.
eq(uites), *i* 83.
Eutropius, *i* 85.

? Faor, *f* 347.
Fatae, *i* 24.
S. Fata[lis], *f* 336.
Felicio ? *i* 15.
feliciter, *f* 206 ? 228, 232, 233, 238 ? 240, 242, 251, 444 ?
Felix, *i* 41, *f* 208, 211, 213, 227, 229, 241, 469-471, 517 ? 684.
Festa, *i* 51.
Festus, *f* 348.
fideiussor, *i* 5.
Firmo ou Firmonius ? *f* 472, 473.
Firmus. Voy. Arausio.
flamen, *i* 9.
Fortis, *f* 349, 360, 371, 387, 388.
in fronte, *i* 5.
Frontinus, *f* 474-477.
Fronto, *f* 478.
T. Fufius Modostus, *i* 36.
Fuluia, *i* 22, 55.

Gallia Narbonensis, *i* 92.
Gallicanus, *f* 482-483.
Gallus, *f* 479-481.
Gaudentius, *i* 86.
Gem[ellus], *f* 485, 486 ?
Germanus, *f* 248, 486, 626.
Geta, *f* 206.
? Gna[tus], *f* 487.

Hateria Potita, *i* 52.
[Herc]ules, *f* 223.
heredes ex testamento, *i* 22, 29, 56.
h. m. he[r. n. s.], *i* 51.
Hippomedon, *f* 227.
Hisp(ania), *i* 92.
? L. Hos(idius) Cri(spus), *f* 366, 373, 380.
Hostesis, *f* 309.
Hy[l]as, *i* 45.

Ilia, *i* 49, *f* 258.
imperium, *i* 27.
indictio, *i* 89-90.
Ingenuus, *f* 634. 639.
Iucundus, *f* 492, 686.
Iuenalis. *f* 168.
? Iulia, *f* 392.
Iul(ia) Paterna, *i* 44.
Iulia Paullina, *i* 44.
Iulianus, *i* 34.
A. Iu[lius] Cra[tinus], *i* 69.
Iul(ius) Prim(us), *f* 537.
Iulius. Voy. Arausio et Minucius.
Iunius Titus, *i* 95.
Iupiter, *i* 15. 16 ; *f* 207.

k ardo), *i* 1-4.
L. Kareius Vitalis, *i* 91.

Legitimus, *f* 493. 688.
Lepidus, *f* 489-490, 494 ?
lib(eratus), *i* 53.
l(ibertus), *i* 22.
libr(ae), *i* 21.
Licinia Tertia, *i* 25.
M. Licinius, *i* 51.
Licinius Hy[l]as, *i* 45.
T. Licinius Maxumus, *i* 10.
Litogenes, *f* 350.
Lucanus, *i* 26 et 36.
C. Lucceius Marcus, *i* 43.
ludi, *i* 9.
ad ludum, *i* 5.

Macca[rus], *f* 497.
[? Maced]onicus, *i* 55.
Macer, *f* 498.
? Ma[h]etes, *f* 499-500.
Malisius, *f* 237.
manceps, *i* 5.
? [Ma]nliu[s], *i* 63.
Marcellus, *f* 251 ? 374.
Marcus, *i* 43.
Mari[n]us [? T]ermianus, *i* 37 ; cf. *i* 95.
Mars, *i* 17, 18 ?
Mater deum, *i* 6, 19.
Mate[rnus], *f* 502.
Maternus *ou* Maternianus, *i* 33.
Matrus, *f* 796.
Maxima, *i* 45.
Maxumus, *i* 10.
[? Melp]omenes, *i* 42.
merca[tor], *f* 503.
M[ercurius ?], *i* 18.
Mineruius (pagus), *i* 12.
[? L.] Minicius Firmus, *i* 35.
[? L.] Minicius Valerianus, *i* 35.
Modestus, *i* 26 et p. 155, n. 1 ; *f* 506.
Modostus, *i* 36.
Mom[m]o, *f* 249-250, 508-509, 510-511 ?
Montanus, *f* 512.
? Mossus, *f* 641.
m(urmillo), *i* 52-53.

Naeuii, *i* 26.
C. Naeuius Rusticus, *i* 5.
Narbonensis. Voy. Gallia.
nica, *f* 234-236.
Niger, *f* 518-519.
[n]onae, *i* 89.
? Numanus, *f* 521.

oleum, *i* 9.
[O]nes(imus), *i* 38.
Optatus, *i* 52. *f* 642.

pagus. Voy. Mineruius.
Palaestra, *f* 227.
Palladius, *i* 86.
? p(almae), *i* 52.
Pansa, *f* 297.
Pardus, Pardula, *i* 88.
Parthenius, *i* 93.
Parthenopaeus, *f* 234-235.
Passenus, *f* 522.
Passi[e]nus, *f* 523.
Paterna, *i* 44.
Paternus, *i* 20, *f* 524.
Patricius, *f* 525-526.
[pat]ron[us], *i* 72.
Paulia Ilia, *i* 49.
Paulla, *i* 4.
Paullina, *i* 44.
Paullinianus, *i* 44.
Perus, *f* 527.
T. Pet... I... *i* 21.
Philocte[tes], *f* 224.
Phoetaspus, *f* 359.
Piso, *i* 94.
Plotus, *f* 528.
Pontius *ou* Pontus ? *f* 529.
Potila, *i* 52.
Potilus, *f* 530.
[pra]ef(ectus), *i* 11.
Prima, *i* 25.
Primi(genius), *f* 534-534 *bis*.
Prim(us), *f* 537. 645, 693.
[prou]incia, *i* 92.

Proxsuma, *i* 47.
Proxs[umae], *i* 23.
Pude[ns], *f* 505-545.
p ugnae , *i* 52.
Pugnus, *f* 539.
Pullaeni, *f* 392 ?
Pupa, *i* 22.

Quadratus, *i* 5.
Quartus, *f* 314, 540.
XVuir arausens is , *i* 95.
Quintilian us , *f* 541.
Quintus, *f* 352.

red actus in c olonicum , *i* 1-4.
Rogatus, *f* 542-544.
Romanus, *f* 326.
Rufinus *f* 546, 547, 548-549 ? 694.
Rufus, *i* 80, *f* 840-841.
Rusticus, *i* 5, 80; *f* 550-551.

Sabi nus? , *f* 496, 552-556.
? sace]rd os dei Arausio]ne, *i* 28.
? L. Saf inius] Quartus, *f* 314.
? Saluetus *ou* Salue. tu , *f* 695.
Sarra... ? *f* 557.
Saxoferreo, *f* 329.
Schoeneus, *f* 227.
Scorobres, *f* 330.
Scotius, *f* 696.
Secunda, *i* 48.
[Se]cundani, *i* 81, 92.
Secundina, *i* 22, 30.
Secundus, *i* 1-4 ; *f* 328, 558, 567, 698.
Secundus Rufus, *f* 840-841.
Secundus Ru[fus] ou Ru[sticus], *i* 79.
Senicius *ou* Senicio? *f* 568-569.
Seno, *f* 570-571.
L. Septimius Seuerus, *i* 7.
Seuerianus, *i* 34.
Seuerila, *i* 34.
Spu. Seuerus, *i* 50.
Seuerus, *i* 7, 65 ; *f* 574.
Seuer[us] Sec[undus], *f* 328.
VIuir, *i* 21, 22, 93.
Seuuo, *f* 782.
T. Sextilius, *i* 49.
Siluanus, *f* 277.
Siluanus Aug ustus), *i* 20.
Siluus, *f* 576-578.
Sis[cernius], *f* 337.
Sisen[nius], *f* 331.
? Solidum[arus], *i* 33.
Soli[marus?], *i* 80.
sta[tua], *i* 9.
Strobilus, *f* 353-354, 358.
Sulpicius, *f* 579-580.
? Surus, *f* 633.

L. Taurus, *f* 313.
? tem plum], *i* 65.
? ...teralia, *i* 31.
T ere[ut ia... Proxsuma, *i* 47.
Tertia, *i* 25.
Tertius, *f* 590.
Tilius, *f* 699.
A. Titius, *f* 635.
T. Titius Felicio ?), *i* 15.
Titus, *i* 95, *f* 699.
Togius Paullinianus, *i* 44.
[T]reueri, *f* 230.
[trib. m]ilitum, *i* 30.
[trib. po]t., *i* 7.
ex tributario, *i* 1-4.
III.uir ?), *i* 58.
triu mph... ?], *i* 67.
Tropim us , *f* 316.

? Umbriscus, *f* 414, 602-603.
Utilis, *f* 607.

Valentinus, *i* 26.
[? Vale riana, *i* 32.
Valerianus, *i* 35.
? Val erius , *f* 413.
Sex. Valerius, *i* 46.
L. Valerius Iulianus, *i* 34.
Valerius Secundus, *i* 1-4.
L. Valerius Seuerianus, *i* 34.
L. Val[erius] Tropim[us], *f* 316.
P. Val(erius Victorin us), *f* 842.
Venalis, *f* 595.
Verecundus, *i* 22.
Verus, *i* 36.
C. Vesidius Quadratus, *i* 5.
Vibianus, *f* 355.
Victor, *f* 278, 596.
Victorin us , *f* 842.
Vifus? *i* 36.
? Vimius ou Vimpus, *f* 597.
D. Vinuleius Atticus, *i* 17.
Viranus *ou* Virilis, *f* 598.
Vitalis, *i* 91 ; *f*. 599.
Vitulus, *f* 600-601.
u. s. l. m., *i* 15, 17, 18, 20, 26, 95.

Xanthus, *f* 608.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos IX
Introduction 1
Bibliographie 19

I. MONUMENTS D'ARCHITECTURE.

Chapitre I. L'arc 43
II. Le théâtre 88
III. Le cirque, l'amphithéâtre, les thermes 109
IV. Les mosaïques 121
V. Les inscriptions.
Inscriptions cadastrales 129
— d'empereurs 136
— fonctions municipales, travaux publics 143
— religieuses 147
— funéraires ; fragments divers ; théâtre ; arc 156
— chrétiennes 184
— relatives à Orange 193
Concordance des inscriptions 199

II. — MONUMENTS FIGURÉS ET USTENSILES

Chapitre VI. Monuments et ustensiles en marbre 201
— — pierre 218
VII. — — bronze 221
VIII. — — fer, plomb, etc. bijoux. 242
IX. Monuments et ustensiles en terre cuite.
a) Vases à reliefs d'applique.
empereur 246
divinités et personnages légendaires 247
nom de peuple 255
jeu du cirque et du théâtre ; animaux 256
fragments divers 259

b) Urnes funéraires..... 262
c) Amphores.
1. Collection Lombard-Dumas (Musée de Nîmes)..... 264
2. Musée de Saint-Germain..... 267
3. Musée Calvet d'Avignon..... 268
d) Lampes.
1. Collection Lombard-Dumas (Musée de Nîmes)..... 268
2. Musée de Saint-Germain..... 270
3. Collection Raspail..... 273
4. Musée de Marseille..... 273
5. Musée Calvet d'Avignon..... 273
e) Poteries avec ou sans marques.
1. Collection Lombard-Dumas (Musée de Nîmes)..... 274
2. Collection Raspail..... 294
3. Collection Vallentin du Cheylard..... 295
4. Musée de Saint-Germain..... 295
5. Musée Calvet d'Avignon..... 299
6. Musée Britannique..... 301
f) Tasses..... 301
g) Bouteilles..... 302
h) Jouets et masques..... 303
i) Tuiles..... 304
X. Objets en verre, en os, etc..... 305
INDEX..... 313

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

PLAN
D'ORANGE

Croquis pris en nov. 1908 et t
d'après le plan relevé (par Est
en 1888.

1 m m. pour 5 mètres.

PLAN D'ORANGE

Croquis pris en nov. 1908 et tracé d'après le plan relevé (par Estève) en 1888.

1 m. m. pour 5 mètres.

PL. 5

5 _ R de la République _ *Tête de la Vénus d'Orange.*
7 _ *Bas-reliefs (satyre et Ménade).*
Rue Vieille Fusterie _ *Inscr. cadastrale*
Rue Notre Dame _ (Bd de la Meyne) *Vestiges du Cirque*

AS
162
B6
fasc.170

Bibliothèque de l'École pratique des hautes etudes. Section des sciences historiques et philologiques

CIRCULATE AS MONOGRAPH

PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY